TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9877 — 42 PAGES — MERCREDI 27 OCTOBRE 1976

THE LIBRARY THE UNIVERSITY OF JORDAN

L'enquête sur le cambriolage à Nice de la Société générale

Trente interpellations à Paris et dans le Midi

LIRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Grande-Bretagne cherche à se débarrasser du poids des « balances sterling »

La livre sterling, qui s'était véritablement effondrée lundi, ne valait plus, mardi matin 26 octobre, que 1,5960 dollar, ce qui correspondait à Paris à une cotation inférieure à 8 F (7,9875 F). Dans une déclaration radiotélévisée, le premier ministre, M. James Callaghan, a fait appel lundi soir à la solidarité financière des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale, allant jusqu'à laisser entendre que la Grande-Bretagne pourrait retirer ses troupes de ce pays si on ne lui apportait pas l'aide dont elle a besoin.

M. Callaghan a également fait allusion au « fardeau » que fait peser sur la Grande-Bretagne l'existence d'avoirs (« balances ») en sterling détenus par des Etats ou des particuliers étrangers. Il a demandé, sans plus de précisions, que les grandes puissances financières contribuent à en décharger le Royaume-Uni.

(Lire page 37 l'article de notre correspondant JEAN WETZ.)

Alors que le dollar baissait encore à Francfort (où il était coté tout juste au-dessus de 2,40 DM), il remontait, au contraire, à Paris (où il valait 5 F), de nouvelles pressions spéculatives s'exerçant contre le franc.

De son côté, la devise italienne était traitée sur la base de 865 lires pour un dollar (5,78 F pour 1 000 lires), mais il faut tenir compte de la taxe de 7 % à la charge des résidents italiens acquéreurs de devises étrangères, en vigueur depuis lundi. La valeur de la monnaie italienne s'en trouve réduite d'autant. Une nouvelle vague de pessimisme s'est abattue sur la Bourse de Milan. (voir page 37).

UN APPEL TARDIF

Bien que les regrets soient aussi inutiles dans les affaires publiques que dans la vie privée, on ne peut s'empêcher de déplorer que le gouvernement de Sa Majesté ait attendu si longtemps pour dénoncer, comme l'a fait tardivement M. James Callaghan lundi, le « fardeau » que constitue pour le Royaume-Uni l'existence d'énormes avoirs en livres sterling détenus par des non-résidents, Etats ou particuliers étrangers. Alors que la livre a bien d'autres raisons d'être malade, sa chute se trouve accentuée par des ordres de vente passés par les possesseurs de ces « balances », désireux de quitter un bateau qui menace eau de toutes parts.

On a quelque scrupule à rappeler qu'il y a neuf ans, le gouvernement français tirait expressément argument du rôle de la livre sterling comme monnaie de réserve pour refuser à M. Harold Wilson l'ouverture des négociations qu'il demandait en vue d'une éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E.

La vérité est que, avec un aveuglement qui a eu l'occasion, hélas ! de se manifester dans bien d'autres domaines touchant l'ordre monétaire international, les responsables britanniques ont, pendant des années, pratiqué à cet égard une politique exactement contraire à celle que la raison leur aurait commandé de suivre. En septembre 1968, ils offraient une garantie de change (en dollars) aux pays de la zone sterling (disparue depuis lors) qui acceptaient de conserver une certaine proportion de livres sterling dans leurs réserves de change. Les années suivantes, la crise du dollar allait redonner à la livre sterling un lustre artificiel. On assista à une nouvelle et rapide accumulation de balances libellées en sterling. Même lorsque la devise britannique commença à s'affaiblir à nouveau (au printemps 1972), le mouvement se poursuivit, à cause précisément de la fameuse garantie qui avait été fort imprudemment renouvelée entre-temps. C'est seulement à la fin de 1974 qu'elle fut supprimée.

Depuis lors, on assiste à la liquidation de ces « balances », laquelle a pris un tour accéléré depuis le début de l'année, tout au moins en ce qui concerne les avoirs détenus par les Etats, et en particulier par les Etats pétroliers *qui en sont encore* les plus grands détenteurs. Selon les statistiques les plus récentes de la Banque d'Angleterre, le montant des balances « officielles » est revenu de 4,1 milliards de livres sterling, au début de janvier, à 3,1 milliards au 30 juin. Au contraire, les balances privées (3,2 milliards) seraient restées à peu près stables pendant la même période. Mais tout indique que, depuis le printemps, une partie d'entre elles ont été converties en dollars et autres devises fortes.

Aujourd'hui, M. Callaghan fait appel, en termes vagues, à la solidarité financière des Etats-Unis ou de l'Allemagne pour le décharger d'un fardeau devenu insupportable. Ce qui est en jeu est d'une portée considérable. On pourrait imaginer que Londres obtienne une consolidation des balances « officielles », les Etats détenteurs acceptant de voir transformer leurs réserves liquides en créances à long terme sur le Trésor britannique, moyennant une garantie donnée par les principaux pays du Fonds monétaire. Mais, à moins de renoncer à la convertibilité externe de la livre sterling, on voit mal comment les balances sterling qui sont actuellement entre des mains privées, pourraient être gelées.

Il y a un an, aucune décision ne fut prise à la conférence « au sommet » à Rambouillet ni au sujet des balances sterling ni aucun autre sujet.

Une fois de plus, les gouvernements vont se trouver contraints d'agir sous l'empire de la nécessité, dans les plus mauvaises conditions possibles, alors que la chute de la livre affaiblit encore la lire... et le franc.

Le miroir anglais

par RENÉ DABERNAT

Le conflit qui se développe en Angleterre sur la politique économique et sociale dépasse de beaucoup les frontières du royaume d'Elisabeth II. Nulle part plus qu'ici ne se mesure l'importance des mutations en cours dans l'ensemble de l'Occident. En aucun autre pays, le capitalisme puis la doctrine impériale ne triomphèrent aussi longtemps ni aussi orgueilleusement. A l'inverse, aucune autre nation n'est passée avec autant d'éclat et si peu de désordre de l'enfer ouvrier du siècle dernier, décrit par Dickens, à l'Etat-providence d'après-guerre. Entre un équilibre ancien déjà rompu et un équilibre nouveau qui reste à inventer, la Grande-Bretagne nous renvoie l'image grossie de nos problèmes.

Certes, l'enjeu purement anglais s'annonce décisif : le nombre des chômeurs avoisine un million et demi ; des zones de misère subsistent ou reparaissent ; le budget de l'Etat accuse un déficit de 50 milliards de francs, soit 2,5 fois plus qu'en France ; la livre n'est pas seulement flottante mais plongeante, malgré un taux d'escompte exorbitant de 15 % et une masse de crédits qui fait de l'Angleterre le pays européen le plus assisté depuis trente ans. En outre, un fossé sépare M. Callaghan de l'aile gauche (minoritaire) du Labour Party ; dans les syndicats, dont les principaux leaders préconisent la pause des salaires, la base regimbe. Et, M. Heath, ancien premier ministre conservateur, prédit un « effondrement », tandis que M. Harold Macmillan, sortant de son silence, propose un cabinet d'union nationale.

***

Les Britanniques, cependant, souffrent moins d'une difficulté d'être — la jeunesse est gaie, la créativité artistique riche — que de la perte de la puissance et de la grandeur. Or, l'une comme l'autre reflétaient un certain rapport international des forces, une certaine forme de la société anglaise, qui ont disparu. C'est pourquoi la Grande-Bretagne, prenant peu à peu conscience des réalités, recherche des solutions intérieures et extérieures adaptées à l'ère nouvelle.

(Lire la suite page 37.)

Une lettre des évêques aux catholiques de France

REPRISE EN MAIN POUR L'APPLICATION DU CONCILE

De notre envoyé spécial

Lourdes. — *Prenant directement le relais de son président et du message introductif de celui-ci, l'assemblée plénière de l'épiscopat français, réunie à Lourdes, a rendu publique, ce mardi 26 octobre, avec une certaine solennité, une « lettre des évêques aux catholiques de France » intituée :* Dix ans après le concile. *Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, président de la conférence épiscopale de France, l'a lue personnellement aux journalistes. Il s'agit d'un document de six pages — adopté par 110 voix contre 5 et 2 bulletins blancs — qui reprend en le détaillant le thème abordé la veille. Fruit du travail préalable d'une commission ad hoc, amendé des centaines de fois, ce texte n'a ni la spontanéité, ni le style, ni le caractère percutant du discours de Mgr Etchegaray (*le Monde *du 26 octobre) et qui lui fait forcément ombrage, encore que les sujets développés soient identiques. Ainsi le veut la collégialité.*

En fait, cette lettre à l'usage des catholiques a besoin d'être décryptée. Le texte ne traite pas du malaise actuel mais indique clairement les dangers courus ; il donne même des coups de frein et contient des rappels à l'ordre tant pour l'enseignement de la doctrine (virginité de Marie, par exemple) que pour le catéchisme et ses insuffisances, l'obligation de la messe dominicale, les rites de l'eucharistie, le baptême des petits enfants, la confession individuelle, l'obéissance au pape, etc.

Une partie des traditionalistes accueilleront cette lettre avec une certaine satisfaction. Elle est le témoignage que leurs doléances ont été entendues, à l'exception bien sûr des médisances ou des calomnies à l'égard des prêtres les plus avancés et des critiques visant le souverain pontife.

Au total, les évêques entendent bien opérer une reprise en main.

HENRI FESQUET.

Voici les principaux extraits de la « lettre aux catholiques de France » :

● Annoncer l'Evangile est l'appel prioritaire à adresser au peuple de Dieu dans le respect des responsabilités de chacun. Nous maintiendrons ce cap. Nous ne reviendrons pas en arrière. Nous entendons poursuivre la tâche, mais il faut en accepter les exigences.

● Le peuple des croyants doit être stimulé, mais non découragé par le doute systématique ni déconcerté par des hypothèses risquées en matière de doctrine ou de morale. Nous devons accueillir comme un don le symbole de la foi *(Credo)* : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la Résurrection, la Présence réelle, la Virginité de Marie, etc.

● Le catéchisme reste indispensable. Dans le contexte difficile de ces dix dernières années, des insuffisances ont pu se manifester (...). Déjà nous constatons d'indéniables progrès.

● La messe n'est pas seulement une obligation, mais un besoin vital (...). Un effort est encore nécessaire pour la rendre plus communautaire et plus priante. (...) Celui qui préside l'eucharistie n'en est pas propriétaire, mais serviteur fidèle en communion avec l'Eglise universelle.

(Lire la suite page 13.)

Du changement au mouvement

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Tant crie-t-on Noël qu'il vient. A force de crier au changement, voici que vient l'heure du mouvement, et demain peut-être des bouleversements. Car il est maintenant clair que, si les changements intervenus en France ces dernières années sont relativement minces, le mouvemet, lui, est bien lancé. Désormais tout va bouger, tout bouge..

En politique d'abord. Du côté de la majorité, les gaullistes s'avisent qu'après avoir perdu la présidence de la République et la direction du gouvernement, ils sont maintenant menacés de perdre aussi leurs électeurs. Les grandes manœuvres ont commencé qui, de l'affaire Dassault à l'opération Chirac, annoncent des lendemains animés. L'opposition, qui se sent le vent en poupe, n'est-elle pas également en mouvement ? Là ce sont les communistes qui s'aperçoivent tardivement que leurs alliés socialistes sont en voie de doubler peut-être, en partie à leurs dépens, leur corps électoral. D'où les douloureuses révisions en cours au P.C.F. qui ne font sans doute que commencer, tandis qu'au P.S. on parle déjà de portefeuilles ministériels.

(Lire la suite page 8.)

Le silence des Noirs américains

I. — « BUSING » EN ALABAMA

Les Noirs paraissent absents de la campagne électorale qui s'achève aux Etats-Unis. Combien, parmi les quinze millions d'entre eux qui ont le droit de vote, participeront au scrutin du 2 novembre ? Nous commençons la publication d'une série d'articles sur la place de la communauté noire aux Etats-Unis.

De notre envoyé spécial
ALAIN-MARIE CARRON

Birmingham (Alabama). — Le chant nocturne d'un criquet et la chaleur du Sud entrent avec chaque client qui ouvre la porte du restaurant. Dehors, une dizaine de poids lourds sont garés à la diable le long de l'autoroute 78. Parfois l'un d'eux se range devant les pompes de la station-service, et la lumière d'un réverbère glisse sur ses chromes maculés de graisse et les balafres de sa remorque métallique. Les camionneurs moyen-courriers, ceux qui vont d'un Etat du Sud à l'autre, se retrouvent ici pour manger un hamburger arrosé de bière ou de Coca-Cola et échanger des nouvelles.

Tout dans cette salle à manger exprime un quotidien immuable. Derrière la lumière rose et bleuâtre du juke-box, une voix de velours s'évanouit aux dernières mesures d'une chanson sentimentales. La dame qui tient la caisse a la réserve des femmes bien et la coiffure des fins de semaine : haute et trop laquée. La serveuse noire travaille avec application, sous l'œil du patron. Les objets et les personnages sont ceux de l'Amérique qui dure. Ils révèlent le mouvement lent de ce pays, indifférent dans sa majorité au rythme précipité de l'Ouest et de l'Est. Les chauffeurs discutent d'une table à l'autre. Peu bavards, mais directs dans leurs propos, ils disent enfin sans détour ce que vingt autres ont essayé de dissimuler au cours de conversations antérieures : leur mépris des autres.

« *Je vais vous raconter l'histoire du cochon que l'on mène à la foire,* nous dit un certain Richard, originaire du Mississippi, au milieu des sourires par avance satisfait de ses amis. *Supposons que vous ayez dans votre ferme un porcelet qui promet d'être beau. Vous en prenez grand soin pendant des mois, vous vous donnez du mal. Le jour venu, vous le lavez comme il faut, vous lui passez un ruban autour du cou, et en route. Quand vous le lâchez au retour, vous savez ce qu'il fait ? Il se précipite dans la première mare de boue qu'il peut trouver. Les nègres, c'est exactement ça.* » Les autres opinent du bonnet, renchérissent.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

LES ALLUMETTES CHINOISES

Mobiliser des millions de personnes pour finalement en rééduquer quatre vaut mieux qu'en fusiller un certain nombre en cachette ou en torturer beaucoup dans d'inommables cachots.

Cela dit, il est dangereux d'inciter les enfants à jouer avec les allumettes : ils risquent de mettre un jour le feu à la maison. Surtout sur un terrain aussi mouvant que la politique, où les bons d'hier sont les méchants d'aujourd'hui et où les bons d'aujourd'hui peuvent parfaitement devenir les méchants de demain...

Et puis, le sage virage à droite du bateau sans grand timonier produit déjà quelques vagues... inquiétudes de ce côté-ci des océans. Le Chinois, en Occident, on l'aime plutôt à gauche. Plus il est à gauche, plus il est rassurant. C'est que, les relations Ouest-Ouest s'étant améliorées tout dernièrement — ce qui est dans la nature des choses, — on craint un peu qu'il n'en aille de même un jour pour les rapports Est-Est — ce qui serait aussi, d'ailleurs, dans la nature des choses...

PABLO DE LA HIGUERA.

UN AUTO-PORTRAIT FILMÉ

Comment on devient Sartre

Comment un prof bourgeois des années 30 devient un écrivain universel puis un affreux gauchiste : tel est le film... d'aventure qui sort cette semaine avec pour vedette, derrière un Sartre plus honnête que jamais, la contradiction majeure des intellectuels de ce siècle.

Tout de suite une précision. Cet autoportrait tourné en 1972, et empêché de sortir jusqu'ici pour des raisons économiques, n'a rien à voir avec la rétrospective historique commandée l'an dernier au philosophe par la télévision, et censurée par le gouvernement. Sartre a même exigé, en réponse à cet arbitraire, qu'aucune image du présent document ne passe sur le petit écran.

On aimerait que cette interdiction soit levée un jour. Le caractère anti-élitiste de l'entretien filmé par Alexandre Astruc et Michel Contat le destine en effet, au-delà des salles d'essai, au plus large public (1). Rien n'est difficile à comprendre, tout est captivant dans ce tête-à-tête de trois heures, qui en paraît moitié moins, avec notre oncle à tous, avec ce cher... « Idiot de la famille ».

Décor : rien, une chambre d'éternel étudiant submergée de bouquins, avec vue sur Montparnasse saccagé par les tours. Le long d'un mur, prêts à relancer la confidence : les témoins de toujours, les grognards des « Temps modernes », Bost, Gorz, Pouillon et Simone de Beauvoir, préposée aux trous de mémoire. Plein cadre, enfin, celui qui apparut à la même Beauvoir comme « le plus laid » des agrégatifs de 1929, aujourd'hui vieil « anar » tassé sur un tabouret, vêtu de son petit blouson clair des jours de manif, étonné, scrupuleux, fascinant, devant ces objets étranges qu'on appelle une existence presque révolue et l'itinéraire d'une pensée.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 28.)

(1) Le film a été présenté hors compétition à Cannes. (Lire l'article de Jean de Baroncelli dans *le Monde* du 28 mai.)

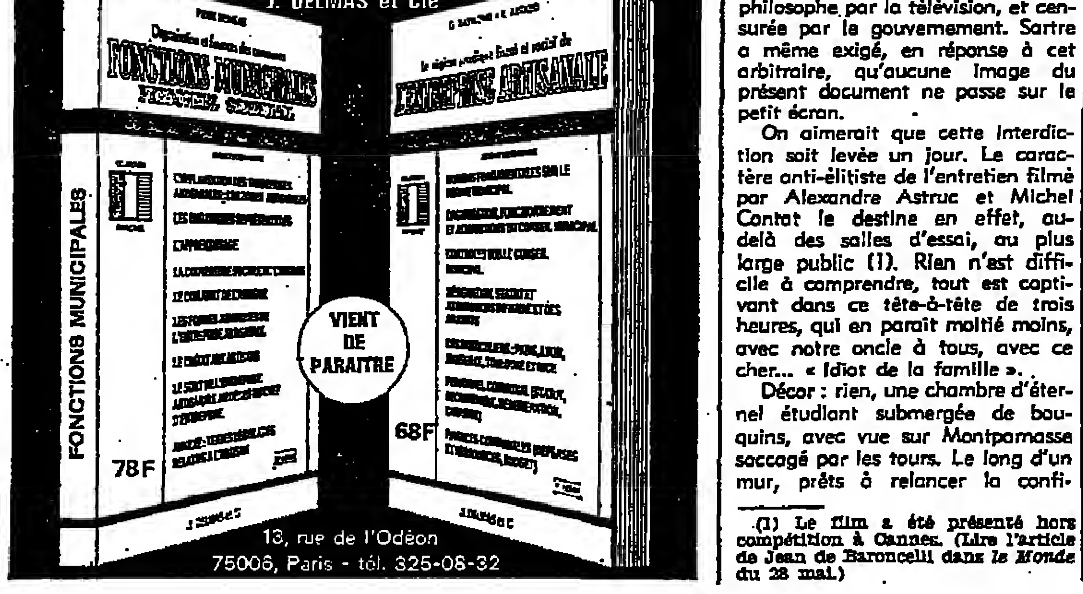

Le Monde de l'éducation

LE NUMÉRO DE NOVEMBRE EST PARU

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

RÉUNIS AU CAIRE

Les chefs d'État arabes ont entériné le plan de paix adopté à Ryad

De notre correspondant

Le Caire. — Dorures des uniformes de parade, costumes de Saville Row ou de Pierre Cardin, mousselines des robes princières, officiers devenus présidents à la suite de *pronunciamientos* ou dynastes issus de Mahomet ; le monde arabe, lors de l'ouverture de la conférence des chefs d'État, le lundi 25 octobre, a donné une fois de plus le spectacle du chatoiement toujours renouvelé de son paysage humain et politique.

Cependant, après les discours de MM. Sadate, Assad et Sarkis — ce dernier, malgré son ton monocorde, a réussi aux yeux de ses pairs son examen de passage pour l'entrée dans le club des gouvernants arabes, — les rois, émirs, présidents et ministres se sont livrés à une belle manifestation d'unité en adoptant par acclamation le plan de paix pour le Liban mis sur pied ce mois-ci par le « sommet » arabe restreint de Ryad, plan qui admet implicitement la présence syrienne au Liban, sous couvert de la force arabe de dissuasion.

Un seul pays, l'Irak, a, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Saadoun Hamadi, refusé d'entériner l'accord de Ryad. L'envoyé de Bagdad, qui devait toutefois continuer à participer aux travaux de la conférence et prendre part au banquet offert lundi soir à l'hôtel Hilton par le Raïs, a prononcé une philippique contre la Syrie sous le nez du général Assad, impassible, et a dénié au chef de l'État libanais le droit de commander la force arabe. Ces propos n'ont fait froncer les sourcils à personne, chacun sachant ici que l'Iran ferait mine de relancer la question kurde, épée de Damoclès suspendue sur l'Irak, si par aventure Bagdad s'avisait de menacer sérieusement la Syrie.

Les votes favorables au plan de Ryad de deux autres inconditionnels des Palestiniens, le Yémen du Sud et l'Algérie, n'ont étonné personne. Les arguments sonnants et trébuchants de la cour saoudite ont amené le régime désargenté d'Aden à des sentiments plus mesurés. Quant à M. Boumediène, représenté au Caire par son ministre de l'information, il a actuellement trop à faire avec ses difficultés économiques et le conflit du Sahara occidental pour s'occuper de l'Orient arabe. « *Et puis*, font valoir les amis des fedayin, *pourquoi être plus royaliste que le roi ? Yasser Arafat a lui-même avalisé le programme de Ryad, qui, après tout, va permettre aux Palestiniens de refaire leurs forces.* »

L'attitude d'un autre allié des fedayin, le colonel Kadhafi, a été, comme d'habitude, une cascade de bouderies, de mystères et de sourires. A la veille du « sommet », le dirigeant libyen avait déclaré « *inutile* » cette réunion, tout en multipliant, ainsi que le Raïs, les gestes de bonne volonté apparemment annonciateurs de l'arrivée d'une délégation libyenne. Finalement, Tripoli a pratiqué la politique du fauteuil vide lors de l'adoption de l'accord de Ryad, mais, au cours des réunions et des festivités suivantes, un délégué libyen dûment mandaté, quoique tout à fait inattendu, a surgi : le commandant Abdel Moneim El-Houni, membre du Conseil de la révolution, ancien ministre des affaires étrangères de Libye, en exil au Caire depuis plus d'un an. Aux yeux des partisans de l'unité arabe, la présence libyenne *in extremis* a compensé le « non » de l'Irak.

La question du Sud-Liban

La première journée de la conférence s'est donc passée *grosso modo* comme le souhaitaient le roi d'Arabie Saoudite et les présidents d'Égypte et de Syrie, tous trois parrains du plan de paix de Ryad. Ce mardi 26 octobre, les chefs d'État arabes ou leurs représentants décideront de la répartition par nationalité et du mode de financement de la force arabe. Relevons à cet égard que M. Arafat a demandé qu'aucun pays ne fournisse plus de 30 % des trente mille hommes de ce corps de sécurité, ce qui était une pierre audacieusement lancée dans le jardin de la Syrie. Au reste, quelles que soient les décisions de ce mardi, tout le monde est persuadé ici que les Syriens constitueront le fer de lance de la force arabe au Liban.

Outre la situation en Cisjordanie, un autre problème devrait être examiné au cours de la seconde journée de la conférence par les chefs d'État : les événements du Sud-Liban. Cette question pourrait être l'occasion d'une manifestation d'unité sans faille, contre Israël, de la part des vingt et un membres de la Ligue arabe, mais, en réalité, la « neutralisation » en cours des confins libano-israéliens par les phalangistes libanais inquiète beaucoup moins qu'ils ne le clament la plupart des dirigeants arabes. La suppression du dernier foyer de confrontation frontalier israélo-palestinien ne peut que servir, estime-t-on au Caire, les desseins de ceux, tels le Raïs, qui veulent au Proche-Orient un règlement diplomatique aussi rapide que possible.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Un mouvement s'intitulant « la Résistance populaire de la région Baalbeck-Hermel »* a revendiqué le 25 octobre plusieurs attentats contre les forces syriennes. Un porte-parole de ce mouvement a mentionné une attaque samedi dernier contre un barrage syrien, à l'entrée de Hermel. Les soldats syriens « *ont été tués ou blessés* », indique un communiqué. Selon « la Résistance populaire », les forces syriennes ont bombardé Hermel et ses environs à la suite de ces attentats. — *(A.F.P.)*

LA DROITE A RÉUSSI A ISOLER LE « SANCTUAIRE » PALESTINIEN DE L'ARKOUB

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Si la chute de la ville de Bint-Jbeil n'a pas été confirmée, il est certain que les milices de droite ont réussi à contrôler la majeure partie du Sud-Liban. Un tronçon de la région frontalière leur échappe encore, mais les forces conservatrices tiennent deux secteurs-clés qui leur permettent d'isoler du reste du pays le « sanctuaire » palestinien de l'Arkoub. Leur tâche a été facilitée par l'absence de résistance de plusieurs villages musulmans, qui ont proclamé leur « neutralité » dans le conflit en cours.

Selon des informations non confirmées, la résistance palestinienne aurait demandé à la Syrie l'autorisation d'acheminer des renforts vers l'Arkoub, à travers la vallée de la Bekaa (sous contrôle syrien). Damas a demandé un délai de réflexion de quarante-huit heures. Il s'agirait d'un bataillon de la brigade Hittine (basée en Syrie) de l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.). La réponse du gouvernement baasiste permettra de discerner dans quelle mesure la Syrie est disposée à prendre ses distances à l'égard du camp conservateur.

En ce qui concerne la force de dissuasion arabe de trente mille hommes, on apprend à Beyrouth que cinq pays seulement ont accepté de fournir des contingents : la Syrie, l'Arabie Saoudite, le Soudan, le Yémen du Nord et l'État des Emirats arabes unis. Sept autres pays ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas participer à cette force. Ce sont l'Égypte, le Koweït, le Qatar, le Maroc, la Somalie, la Mauritanie et la Tunisie. D'autre part, selon une source de gauche, M. Yasser Arafat aurait demandé au « sommet » arabe du Caire que les effectifs des « casques blancs » soient réduits à quatorze mille hommes. Le leader palestinien chercherait ainsi à réduire l'ampleur de l'intervention militaire syrienne. La droite, pour sa part, persiste à refuser l'entrée de troupes arabes dans les portions de territoire qu'elle contrôle.

LUCIEN GEORGE.

LE BLOCUS DE LA COTE SUD

Dans une crique, près de Jounieh

De notre envoyé spécial

Jounieh. — *Un petit cargo de 5 000 tonnes est ancré dans la crique de l'Aqua-Marina, à 8 kilomètres au nord du port de Jounieh. Dans cette anse abritée, qui fut le lieu de débarquement des premières cargaisons d'armes destinées aux partis chrétiens de droite, on décharge cette fois des munitions qui étaient destinées à l'autre camp. Le navire a été arraisonné le 23 octobre, au large de Saïda, par la « nouvelle marine libanaise ».*

Selon une information en provenance de la droite, une dizaine de soldats de l'armée populaire irakienne, qui rejoignaient les rangs palestiniens, ont été fait prisonniers à cette occasion.

Aux blocus israélien et syrien, qui ont peu à peu empêché le ravitaillement en armes des forces palestiniennes et progressistes, s'ajoute depuis quelques semaines un blocus libanais, organisé par le commandement unifié des milices des partis conservateurs. Il s'agit plus exactement d'une tentative, car les moyens sont réduits, au dire des militaires libanais : deux ou ~ois vedettes légères — de fabrication française — équipées de petits canons de 40 mm, qui ont été empruntées à l'ex-marine libar^^ise.

Le 19 octobre, un autre navire qui approchait des plages libanaises, entre Saïda et Beyrouth, avait été arraisonné et conduit dans la rade de Jounieh. Il transportait, selon M. Béchir Gemayel, chef militaire des « Forces libanaises », douze mille roquettes, de nombreuses caisses d'obus de 120 mm et une dizaine de canons sans recul. On déclare, à Jounieh, que ces bateaux sont affrétés par l'Irak et surtout la Libye, et transitent par le port d'Alexandrie ou les ports de la zone turque de Chypre.

Il y a quelques jours, une vedette libanaise a tenté d'intercepter un bateau venant de Libye et se dirigeant vers la « zone progressiste ». Mais la vedette a dû virer de bord au dernier moment, car le navire était escorté par une unité de la marine libyenne. Au dire de certains marins étrangers se trouvant actuellement à Jounieh, les renseignements obtenus par les « Forces libanaises » sur le trafic maritime au large du Liban proviendraient de la marine israélienne.

En règle générale, les quelques navires qui ont été arraisonnés ont été délestés de leur cargaison avant d'être renvoyés vers leur port d'attache. Les « étrangers armés ou suspects » qui se trouvaient à bord ont été faits prisonniers, dit-on à Jounieh. On ignore cependant leur nombre, et on se montre fort discret sur leur sort. Cependant, un officier loyaliste, qui a rejoint les « Forces libanaises », nous a déclaré que ces prisonniers « sont détenus en otages pour servir de monnaie d'échange avec l'autre camp », lorsque celui-ci a capturé des membres des « For—s libanaises ».

Selon des habitants de Jounieh, c'est également dans la crique de l'Aqua-Marina que plusieurs centaines de miliciens auraient été embarqués, il y a quelques jours, sur un navire de guerre, « qui n'était pas libanais », à destination du Sud-Liban. Des officiers libanais ne démentent pas cette information, sans toutefois préciser la nationalité du navire. — F. C.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA JUNTE a annoncé le lundi 25 octobre qu'elle autorise désormais les citoyens chiliens qui avaient quitté le pays à la suite du coup d'État militaire de septembre 1973 à rentrer. Pour bénéficier de cette mesure, les exilés devront se présenter aux consulats chiliens des pays dans lesquels ils résident, et leurs dossiers seront envoyés au Chili pour être examinés par le ministère de l'intérieur. Ils devront en outre faire le serment de ne se livrer à aucune activité politique dans le pays et de respecter le décret sur l'interdiction des partis politiques. Cette mesure, conclut-on à Santiago, s'applique également aux Chiliens ayant quitté clandestinement le pays. — *(A.F.P.)*

Iran

● DEUX « TERRORISTES » ont été tués et deux autres arrêtés les 17 et 22 octobre, au cours d'accrochages avec les forces de l'ordre iraniennes. Tous les quatre appartenaient à un groupe « islamo-marxiste », indique-t-on de source officielle. Ces accrochages portent à quarante-huit le nombre des « terroristes » tués en Iran depuis le début de l'année. 16 autres ont été exécutés après avoir été condamnés par des tribunaux militaires. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LE PRESIDENT de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), M. Sam Nujoma, a affirmé lundi 25 octobre, à Lagos, que son mouvement avait réussi à obtenir des armes et des munitions de « *pays amis* ». — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA COALITION GOUVERNEMENTALE S'EST DIVISEE dans le débat parlementaire sur le budget de la défense. Les partis de gauche de la majorité, dont les socialistes, formation du président du conseil, ont en effet été mis en minorité sur l'adoption d'une augmentation de 150 millions de florins demandée par tous les autres partis. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE PREMIER CONGRES DES SYNDICATS PORTUGAIS aura lieu du 27 au 30 janvier 1977, a annoncé un porte-parole de la commission nationale chargée de l'organisation du congrès. Cette décision a été prise au cours d'une réunion qui a groupé 564 délégués syndicaux, qui représentaient 224 syndicats, totalisant un million et demi de travailleurs sur un total de deux millions. — *(A.F.P.)*

Israël

La visite de M. Mitterrand permettra au parti travailliste de resserrer ses liens avec les socialistes français

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est à bord d'un avion particulier que M. François Mitterrand doit arriver dans la soirée du mardi 26 octobre en Israël. Le dirigeant socialiste rejoindra une délégation de son parti, qui l'aura précédé de quelques heures pour une visite de deux jours à l'invitation du parti travailliste israélien. Cette délégation est composée de MM. Gaston Defferre, Michel Rocard, Jacques Attali, Robert Pontillon, Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Jean Poperen et Charles-Emile Loo.

Les relations entre les partis socialistes des deux pays ont toujours été très étroites, et M. Mitterrand a personnellement contribué à leur conserver, contre vents et marées, leur caractère amical.

Après une visite, mercredi matin, à Yad Vachem, mémorial de l'holocauste du judaïsme européen, M. Mitterrand aura un entretien en tête à tête avec M. Itzhak Rabin, qui recevra ensuite toute la délégation.

Des rencontres sont prévues avec le secrétaire général du parti travailliste, M. Meïr Zarmi, et celui de la centrale syndicale Histadrouth, M. Yérouham Mechel. Jeudi, après une visite dans le nord, et vraisemblablement à la « bonne clôture » israélo-libanaise, un déjeuner permettra à la délégation de s'entretenir, à Tel-Aviv, avec le ministre de la défense, M. Shimon Pérès. Deux rencontres importantes ont dû être annulées : l'une avec Mme Golda Meïr, qui a été récemment hospitalisée, et l'autre avec le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, qui n'est pas encore remis d'une légère intervention chirurgicale.

Les socialistes français vont être les hôtes d'un parti secoué en ce moment par un scandale qui a conduit en prison pour malversations l'un de ses membres les plus influents, M. Asher Yadlin. L'affaire Yadlin pourrait provoquer une crise profonde tant au parti qu'à la Histadrouth. Alors que s'engage la campagne électorale en Israël, la visite de la délégation française ne peut qu'alléger les soucis des dirigeants travaillistes.

Ce séjour est, en effet, considéré par l'ensemble de l'opinion israélienne comme un événement politique considérable. Son intérêt immédiat, pour les travaillistes israéliens, est d'offrir aux nouvelles générations des deux partis la possibilité de se connaître. On attache aussi beaucoup d'importance à la présence dans le groupe français de personnalités qui ont pris naguère, à propos du conflit israélo-arabe, des positions défavorables à Israël. On rappelle notamment l'attitude du P.S.U. alors que M. Michel Rocard en était secrétaire général. Le P.S.U. avait brutalement rompu ses rapports avec le parti de gauche Mapam et signé avec le parti gouvernemental syrien Baas un communiqué conjoint violemment anti-israélien.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Iran

LE CHAH FAIT LIBÉRER PLUS DE QUINZE CENTS DÉTENUS

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le chah d'Iran a libéré mille cent quarante-six prisonniers condamnés par des tribunaux civils, à l'occasion de son cinquante-septième anniversaire, mercredi 27 octobre, et du jubilé de la dynastie Pahlavi, annonce-t-on de source officielle. Quatre cent cinquante et un prisonniers condamnés par des tribunaux militaires seront libérés pour la même occasion.

[Les bénéficiaires de cette grâce sont dans leur majorité, sinon dans leur totalité, des détenus de droit commun. Les tribunaux civils ne sont pas, en effet, habilités à juger les délits politiques. Quant aux tribunaux militaires, ils sont chargés de sévir également contre les trafiquants de drogue et les « profiteurs ».]

NATIONS UNIES

L'U.R.S.S. PRÉSENTE SON TRAITÉ SUR LE « NON-RECOURS A LA FORCE »

New-York (Nations unies) *(A.F.P., A.P.)*. — M. Kouznetsov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a présenté, lundi 25 octobre, à la commission politique de l'Assemblée des Nations unies, un projet de traité sur « *le non-recours à la force* ».

Dans son intervention, M. Kouznetsov a précisé : « *Le traité ne doit pas, naturellement, toucher au droit des peuples et des États de se battre pour éliminer les conséquences d'agression et pour récupérer des territoires occupés par un agresseur si ce dernier s'oppose à un règlement politique juste d'un problème ou cherche à tirer avantage de son agression.* »

D'autre part, la commission sociale, humanitaire et culturelle de l'Assemblée a condamné, par 102 voix contre 4 (France, Israël, Royaume-Uni et États-Unis) — et vingt-quatre abstentions — « *toute intervention dans les affaires intérieures des Comores* » et exigé « *le retrait immédiat des troupes françaises de l'île comorienne de Mayotte* ». Une autre résolution, adoptée en commission, condamne les pays qui « *encouragent les régimes racistes de l'Afrique australe et d'ailleurs à persister dans leur répression des aspirations des peuples à l'indépendance* ».

[L'Assemblée générale, en séance plénière, a déjà condamné la politique française à Mayotte.]

librairie générale des puf

49 Bd St-Michel PARIS V^e (325 83 40)
(angle de la place de la Sorbonne)

ouverte sans interruption de 9h30 à 19h, du lundi au samedi

vous pouvez

- circuler dans les 4 niveaux pour ne rien laisser échapper de l'actualité du livre.
- feuilleter les 179 000 titres en rayonnage.
- consulter (avant les autres) les bibliographies complètes de tous les programmes universitaires.
- vous procurer à la fois la carte routière de votre prochain week-end et le livre publié il y a vingt ans.
- demander aux 34 spécialistes de vous montrer tout ouvrage dont vous ne connaissez exactement ni le titre, ni l'auteur mais dont vous avez envie ou besoin.
- vous abonner aux revues françaises et étrangères que vous recherchez en vain partout.
- acheter tout livre étranger à la librairie internationale (17 rue Soufflot à Paris).

puf

EUROPE

Union soviétique

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

M. Brejnev affirme que l'amélioration des rapports avec Pékin est le « souci permanent » des dirigeants du Kremlin

Le plénum du comité central du parti communiste soviétique poursuit, ce mardi 26 octobre, ses travaux commencés la veille. Il doit approuver le projet de plan quinquennal pour la période 1976-1980, ainsi que le plan pour l'année 1977, qui ont été exposés lundi par MM. Baïbakov et Garbouzov, respectivement président du Gosplan et ministre des finances, et procéder éventuellement à des modifications dans la hiérarchie du parti. Le Soviet suprême, qui se réunit à partir du mercredi 27 octobre, approuvera à son tour le plan quinquennal ainsi que le plan pour l'année 1977.

Les travaux du premier jour du plénum ont été dominés par un long discours de M. Léonid Brejnev. Le secrétaire général a annoncé que la récolte de céréales pour l'année en cours serait supérieure à 216 millions de tonnes. Dans la partie de son discours consacré à la politique étrangère de l'U.R.S.S., il a renouvelé ses ouvertures en direction de la Chine et a jugé d'une manière assez critique les rapports de l'U.R.S.S. avec la plupart des pays occidentaux. En ce qui concerne la France, il n'a pas « exclu » une visite à Paris « dans un proche avenir ». Contrairement à la tradition, ce discours a été rendu public lundi soir et est publié intégralement mardi matin dans la presse soviétique.

De notre correspondant

Moscou. — La partie de politique étrangère du discours de M. Brejnev ne contient pas à vrai dire d'éléments très nouveaux. Pour l'essentiel, le secrétaire général a réaffirmé les positions traditionnelles de l'U.R.S.S. Mais il l'a fait sur un ton beaucoup plus tranchant, voire agressif, que d'habitude, distribuant tour à tour bons points et mauvaises notes.

Le secrétaire général a profité de l'occasion pour évoquer « *nos rapports avec la Chine qui demeurent comme par le passé un problème à part* ». « *La Chine,* a-t-il dit, *est le théâtre d'un processus politique interne complexe. Pour le moment, il est difficile de prévoir sa ligne politique. Mais, dès à présent, il est clair que la politique étrangère pratiquée par Pékin ces quinze dernières années a perdu bien du crédit dans le monde entier.* »

Affirmant que « *l'amélioration de nos rapports avec la Chine est notre souci permanent* », M. Brejnev a repris en les épurant de tout ce qui pourrait offenser les actuels dirigeants chinois, ses propos du XXVe congrès. « *Nous nous en tenons fermement,* a-t-il dit, *aux principes de l'égalité en droits, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures réciproques, du non-recours à la force. Autrement dit, nous sommes prêts à normaliser nos rapports avec la Chine dans la coexistence pacifique.* » Indiquant une fois de plus que la balle est dans le camp chinois, M. Brejnev a insisté : « *Je tiens à souligner que nous estimons qu'il n'y a pas dans les relations entre l'U.R.S.S. et la République populaire de Chine de problèmes qui ne puissent être réglés dans un esprit de bon voisinage. Nous continuerons à agir dans ce sens. Tout dépendra de la position qu'adoptera l'autre partie.* »

Bien que les propos de M. Brejnev ne contiennent aucune déclaration sensationnelle, l'insistance avec laquelle l'U.R.S.S. semble chercher une reprise des contacts avec Pékin paraît remarquable à de nombreux observateurs. Il est peu probable, dans ces conditions, que l'U.R.S.S. prenne rapidement la responsabilité de relancer la polémique avec Pékin.

Dans la ligne de ses ouvertures en direction de Pékin, M. Brejnev a affirmé : « *Nous sommes prêts à renouer nos rapports avec l'Albanie et nous ne considérons pas que des facteurs objectifs nous séparent de ce pays.* » Le parti albanais va tenir son septième congrès à partir du 1er novembre prochain.

Les relations avec les États-Unis

Abordant le problème des rapports entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux, M. Brejnev a notamment affirmé : « *Le développement de nos relations avec un certain nombre de pays s'est ralenti ces derniers temps, mais ce n'est pas de notre faute. Cela tient pour une bonne part au climat complexe de politique intérieure qui règne dans certains pays. En particulier, cela tient aux campagnes électorales aux Etats-Unis et en Allemagne de l'Ouest.* »

M. Brejnev a tout particulièrement attaqué les Etats-Unis qui, selon lui, sont responsables de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de Genève sur la limitation des armements stratégiques. « *Les choses sont pratiquement au point mort, bien que la teneur de ce document ait été concertée au « sommet » de Vladivostock à la fin de 1974* », a-t-il affirmé. Il s'en est pris ensuite nettement au président Ford et à M. Carter, pour leurs déclarations « *d'un caractère le plus souvent général et souvent contradictoire (...)* » « *Dans l'ensemble,* a-t-il dit, *les deux candidats semblent être favorables à la normalisation de la situation internationale et au développement des bons rapports avec l'U.R.S.S. Mais il arrive souvent qu'ils fassent des déclarations d'un autre genre, appelant à la course aux armements, à une politique de force et à une ligne rigide envers l'U.R.S.S.* »

Confirmant que Moscou ne tient pas à prendre position dans les élections américaines, M. Brejnev a conclu ce chapitre en affirmant : « *Quel que soit le gagnant des élections, les Etats-Unis devront apparemment tenir compte du rapport réel des forces dans le monde, qui a poussé les milieux dirigeants américains à amorcer ces dernières années la recherche d'un consensus avec le monde socialiste. Une chose doit être évidente : notre option pour le développement des relations avec les Etats-Unis et pour l'atténuation du danger d'une nouvelle guerre mondiale reste invariable.* »

Les relations soviéto-françaises offrent également un bon exemple du durcissement du ton de M. Brejnev. Elles avaient été citées comme un modèle par le secrétaire général dans son discours devant le XXVe congrès, en février dernier. M. Brejnev avait affirmé alors les tenir « *en haute estime* » et n'avait fait aucune remarque quant à leur contenu. Ces ambiguïtés ont disparu dans le discours de lundi : « *Les relations multiformes avec la France continuent de se développer avec succès,* a dit M. Brejnev, *notamment dans le domaine de la politique étrangère, bien que, certes, nous n'ayons pas, loin de là, avec les dirigeants de ce pays des positions communes dans toutes les affaires internationales.* »

Evoquant pour la première fois l'invitation que lui a adressée M. Giscard d'Estaing il y a environ un mois, M. Brejnev a ajouté : « *Il n'est pas exclu qu'à l'invitation du président Giscard d'Estaing je sois amené, conformément à la pratique d'échange de visites qui s'est établie, à me rendre de nouveau en France dans un proche avenir. Je pense que cela donnera la possibilité non seulement de discuter les questions intéressant les deux parties, mais de favoriser de nouvelles initiatives dans la coopération amicale traditionnelle des deux grands peuples.* »

A en juger par le discours du secrétaire général, sa visite en France pourrait avoir lieu avant son voyage en Allemagne de l'Ouest, dont le principe avait été annoncé peu avant les élections législatives ouest-allemandes. MM. Brejnev et Schmidt en avaient décidé ainsi, a affirmé le secrétaire général, pour « *souligner que l'U.R.S.S. et la R.F.A. sont prêtes à promouvoir de bonnes relations* ».

M. Brejnev a réservé ses critiques les plus vives au Japon. Traitant longuement de l'affaire du Mig-25, il a déclaré : « *Je tiens à souligner que le comportement des autorités nippones a sérieusement alourdi le climat général des rapports soviéto-japonais. Il a semé le doute parmi les Soviétiques en ce qui concerne la sincérité des déclarations qui se font à Tokyo à propos du désir de promouvoir de bons rapports avec l'U.R.S.S.* »

JACQUES AMALRIC.

Belgique

LE RASSEMBLEMENT WALLON EST MENACÉ D'ÉCLATEMENT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un des partis de la majorité, le Rassemblement wallon, est menacé d'éclatement.

Le vendredi 22 octobre, la presse a publié, à côté des comptes rendus d'une conférence de presse du président, M. Gendebien, le désaveu de deux autres membres du parti qui appartiennent au cabinet, le professeur Perin et le secrétaire d'Etat Jean Gol. Le Rassemblement wallon a quatre représentants au gouvernement.

Après les élections communales du 10 octobre, où le parti avait subi un échec, les dissensions entre ses « vedettes » se sont encore accrues. Le président, M. Gendebien, a proposé une radicalisation du mouvement.

Le professeur Perin, ministre de la réforme des institutions, et chef historique du Rassemblement wallon, accuse le président Gendebien de tentative de coup de force en ne consultant ni le bureau *fédéral ni les groupes* parlementaires.

Dans une lettre adressée aux adhérents du parti, il se déclare : « *Surpris de cette proposition qui tend à faire du Rassemblement wallon un parti exclusivement de gauche à l'instar de l'ancien P.S.U. français.* » Il « *demande à tous les militants de bien réfléchir aux conséquences d'une aussi profonde transformation d'un parti qui a toujours eu pour objectif le rassemblement des Wallons dans le cadre d'un large pluralisme idéologique* ».

M. Jean Gol, secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne, a adopté une position semblable. Il déclare dans un communiqué : « *On nous propose (...) un monolithisme politique qui limiterait notre horizon et notre influence. On nous propose de devenir une des multiples chapelles de la gauche. On propose aux entreprises wallonnes, qui ont besoin d'innovations, de responsabilités accrues pour tous et de bonne gestion, le mythe de l'autogestion. (...)* »

La crise du Rassemblement wallon était prévue depuis longtemps. Un fossé de plus en plus profond s'était creusé entre les « participationnistes » et ceux qui préféraient voir le parti demeurer dans l'opposition.

Le F.D.F., le Front des francophones bruxellois, parti frère du Rassemblement wallon, se félicite de la prise de position du président Gendebien. Le F.D.F. a toujours regretté la participation, depuis juin 1974, du Rassemblement wallon au gouvernement Tindemans.

PIERRE DE VOS.

République démocratique allemande

Le Vatican envisage de créer une conférence épiscopale autonome

De notre correspondant

Vienne. — Selon des informations de source catholique, le Vatican annoncerait, ce mardi 26 octobre, la création en R.D.A. d'une conférence épiscopale autonome. Cette décision attendue depuis longtemps entraînera pour la conférence épiscopale allemande, qui a son siège en République fédérale, la perte de compétences juridiques pour le territoire de la R.D.A. La différence des régimes politiques entre les deux Etats allemands rendait de plus en plus difficiles les travaux de cette conférence, auxquels les évêques de la R.D.A. ne pouvaient plus assister, depuis la construction du mur en 1961.

Ainsi, le Vatican franchit un petit pas supplémentaire en vue d'une normalisation de ses relations avec l'Etat communiste allemand. Déjà, l'annuaire pontifical présentait séparément depuis 1973 les administrateurs apostoliques nommés à Erfurt, à Magdebourg et à Schwerin, diocèses nés respectivement de la coupure avec les évêchés occidentaux d'Osnabrück, de Paderborn et de Fulda. En 1976, l'annuaire avait ajouté pour la première fois à la rubrique « Allemagne » la mention « République fédérale », et la compétence du nonce apostolique à Bonn avait été limitée à la R.F.A.

Le geste du Vatican ne saurait toutefois satisfaire le gouvernement de Berlin-Est. Celui-ci demande en effet que la situation administrative de l'Eglise catholique s'adapte complètement aux données politico-juridiques existantes. Cette exigence avait été présentée à Mgr Casaroli, secrétaire pour les affaires publiques de l'Eglise, lorsqu'il s'était rendu, en juin 1975, en R.D.A. Or le Saint-Siège s'est visiblement efforcé de modifier au minimum l'état actuel des choses. Ainsi l'ancienne « conférence berlinoise des ordinaires » (1), qui regroupe les dix évêques vivant en Allemagne de l'Est, prend simplement le nom de « conférence épiscopale berlinoise », sans nulle mention de la R.D.A. D'autre part, le Vatican n'aurait toujours pas l'intention de nommer un nonce apostolique à Berlin-Est.

La décision du Saint-Siège ne touche en rien à la situation de Berlin-Ouest, qui continue, comme par le passé, d'être rattachée à l'évêché de Berlin ayant à sa tête Mgr Bengsch installé à l'Est, et président de l'ancienne « conférence des ordinaires ».

MANUEL LUCBERT.

(1) L'*ordinaire* désigne le titulaire des pouvoirs de juridiction (évêque ou administrateur apostolique) sur un diocèse, où il réside. — (N.D.L.R.)

ASIE

Chine

L'armée joue un rôle essentiel dans la nouvelle organisation du pouvoir

De notre correspondant

Pékin. — Le meeting de masse de la place Tien-An-Men, dimanche, et l'éditorial publié lundi 25 octobre par le *Quotidien du peuple* n'ont marqué que le début d'une campagne qui se développe maintenant activement à travers la Chine. Quelques thèmes apparaissent déjà clairement.

La condamnation portée contre MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao, Mme Chiang Ching et M. Yao Wen-yuan va beaucoup plus loin que celle qui avait accompagné la destitution de M. Teng Hsiao-ping. Si leur sort n'a toujours pas été officiellement précisé — aucune décision du comité central les concernant n'a encore été publiée, — leurs « *crimes* » n'en sont pas moins qualifiés d'« *impardonnables* » et aucune chance ne leur est apparemment laissée de se « *réformer* » s'ils en avaient le désir. Le contraste est net avec le cas de l'ancien vice-premier ministre, dont la décision qui le démettait de ses fonctions précisait, le 7 avril, qu'il conservait « *son appartenance au parti afin de voir comment il allait se conduire à l'avenir* ».

Si les textes continuent d'ailleurs à faire régulièrement allusion à l'« *approfondissement de la critique contre Teng Hsiao-ping* », il est clair, d'autre part, que celle-ci va laisser la place à un nouveau mouvement d'« *étude par l'exemple négatif* » à partir de la dénonciation des quatre dirigeants déchus. Suivant un procédé classique, ce mouvement sera l'occasion d'aborder les sujets les plus divers à propos desquels un besoin de rectification ou seulement d'amélioration du travail se fait sentir. Pour y préparer, les accusations les plus diverses et les moins vraisemblables sont lancées contre les « *quatre* », la dernière en date étant d'avoir « *tout fait pour s'opposer à Tatchai* » et « *saboté le mouvement pour l'étude de l'expérience de Tatchai dans l'agriculture* » (1).

Il se confirme, d'autre part, qu'une place prééminente revient à l'armée dans la nouvelle organisation du pouvoir. Un article émanant de l'état-major de l'aviation et publié par *le Quotidien du peuple* met en relief une citation du président Mao qui est explicite : « *Suivant la théorie marxiste de l'Etat, l'armée est l'instrument essentiel du pouvoir de l'Etat ; quiconque veut prendre et conserver le pouvoir de l'Etat doit disposer d'une armée forte.* » L'article ajoute que les « quatre » ont « *cherché par tous les moyens à saper le travail d'édification de l'armée* » — ce qui laisse prévoir que ce travail va maintenant pouvoir être repris sur de nouvelles bases.

M. Hua Kuo-feng, cependant, assume de plus en plus pleinement ses fonctions de successeur de Mao Tse-toung. Lundi soir, à l'ouverture des programmes de télévision, son portrait a remplacé celui du président défunt, et le même portrait occupait l'essentiel de la première page du *Quotidien du peuple*. Des messages de félicitations lui parviennent de l'étranger, les premiers ayant été, dans l'ordre, ceux du président nord-coréen Kim Il Sung, du chef du P.C. roumain, M. Ceausescu, des dirigeants du Cambodge (qui éprouvent curieusement le besoin *d'approuver expressément « l'écrasement de la bande des quatre »*) et des dirigeants vietnamiens. Sans en tirer de conclusions hâtives, on note que le message des autorités albanaises n'avait pas encore été publié mardi matin, alors que M. Chehu avait été le premier à féliciter M. Hua Kuo-feng, en avril, pour sa nomination au poste de premier ministre.

ALAIN JACOB.

(1) Tatchai, nom d'une commune citée en exemple, depuis des années, de ce qu'il convient de réaliser sur les plans idéologique et matériel dans les campagnes.

PROCHES DES MAOISTES

Révolution et la Gauche ouvrière et populaire estiment les événements « inquiétants »

Deux organisations d'extrême gauche qui se réfèrent fréquemment « *aux acquis de la révolution chinoise* » ont publié dans le numéro de leur hebdomadaire commun, *l'Outil-révolution*, daté du 21 octobre, une déclaration commune qui fait état des réserves et de l'inquiétude que leur inspirent les événements de Chine. Il s'agit de Révolution et de la Gauche ouvrière et populaire (issue de la fusion, en octobre 1975, de Pour le communisme et du Parti d'unité populaire, ex-P.S.U. maintenu), qui doivent tenir un congrès d'unification les 4 et 5 décembre prochains.

Ces deux mouvements estiment :

« *Il est du devoir des marxistes léninistes d'affirmer — en espérant être un jour démentis sur ce point par le parti communiste chinois — que les événements actuels constituent une véritable inflexion dans l'histoire de la révolution chinoise, lourde de conséquences pour son avenir. En effet, la destitution, dans des conditions obscures, d'un groupe de dirigeants, responsables du bureau politique du P.C. chinois, doit être évaluée en fonction de leur rôle et de leur place décisifs à plusieurs points de vue : parce qu'ils étaient les principaux dirigeants issus de la grande révolution culturelle prolétarienne qui restaient au bureau politique du P.C. chinois (...), et parce qu'ils ont été le fer de lance des campagnes récentes contre le révisionnisme, en particulier le vent déviationniste de droite représenté par Teng Siao-ping.*

» En raison de ce rôle, leur destitution représente un déplacement du centre de gravité du P.C. chinois, qui favorise le développement de nouvelles tendances révisionnistes, et, en conséquence, une évolution défavorable du rapport de force au détriment des positions prolétariennes. Cela est vrai quelles que soient les erreurs éventuelles qu'ait pu commettre le « groupe de Changhaï ». (...)

» Les conditions dans lesquelles s'affirme l'actuel groupe dirigeant suscitent des inquiétudes légitimes. Nous ne sommes pas de ceux qui s'imaginent le socialisme comme un monde sans contradictions. (...) Cela ne nous dispense pas de dire que la forme prise par les affrontements actuels manifeste un recul indéniable des capacités de contrôle de membres du parti communiste chinois et des masses sur les affaires du parti et de l'Etat, et à plus forte raison des capacités d'intervention directe dans ces domaines. Ce recul se manifeste déjà dans les méthodes de résolution des contradictions par des coups de force. Notre attention ne doit pas se relâcher sur ces questions.

» Si inquiétants qu'ils soient, les événements actuels ne sont pas décisifs. La Chine n'a pas changé de couleur, la lutte de classes s'y poursuit et se poursuivra. C'est la ligne politique qui est déterminante en tout. »

Inde

Le débat parlementaire sur la réforme de la Constitution s'est ouvert en l'absence des représentants de l'opposition

New-Delhi (*Reuter, A.F.P., Times*). — Le Parlement a entamé, lundi 25 octobre, en l'absence des représentants des principaux partis de l'opposition, le débat sur la réforme de la Constitution (*le Monde* du 2 septembre). Le Mouvement populaire, qui regroupe quatre formations — le parti socialiste, le Parti populaire, le Jan Sangh (nationaliste hindouiste) et les dissidents de droite du parti du Congrès, — a boycotté la session spéciale. Les députés du parti communiste marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin) ont quitté la Chambre basse pour marquer également leur désapprobation avec le projet gouvernemental.

En présentant ce projet, qui comporte cinquante-neuf amendements à la loi fondamentale, le ministre de la justice, M. Gokhale, a assuré qu'il marquerait « *une étape importante sur la voie de la révolution économique et sociale* ». Les amendements, a-t-il dit, garantissent « *la suprématie du Parlement* » (où le parti gouvernemental dispose de la majorité absolue) et n'affecteront pas « *la dignité et l'indépendance du pouvoir judiciaire et les structures fédérales de l'Union* ». En revanche, l'opposition estime que la réforme va limiter les pouvoirs du président de l'Union et des cours de justice ; selon l'expression d'un membre du groupe communiste marxiste, il représente une « *tentative pour renforcer l'autoritarisme et la dictature d'un parti* ». Cette réforme bénéficie cependant du soutien du parti communiste pro-soviétique. Mais l'un de ses dirigeants, M. Indrajit Gupta, a émis certaines réserves sur plusieurs de ses clauses, en particulier celle qui vise à combattre les « *activités antinationales* » et qui pourrait être utilisée pour restreindre les activités syndicales.

Trois cents intellectuels — anciens hauts fonctionnaires, artistes, avocats, journalistes, professeurs — développant des arguments proches de ceux des porte-parole de l'opposition parlementaire, ont signé une pétition affirmant que les modifications constitutionnelles envisagées « *minent les fondements démocratiques de la société et de l'Etat* ».

En marge du débat, des membres de l'opposition ont distribué, lundi, devant le Parlement, un télégramme affirmant qu'une cinquantaine de personnes avaient été tuées, la semaine dernière, à Muzaffarnagar, à 120 kilomètres au nord de la capitale, lors d'émeutes. Celles-ci auraient éclaté lorsque la police aurait réquisitionné des propriétaires de pousse-pousse et de débits ambulants de boissons pour les contraindre à se faire stériliser. Un officier de police a déclaré que treize manifestants avaient été tués et soixante-dix policiers blessés. Le gouvernement et la presse indienne n'ont pas rendu compte de ces incidents.

Georges Suffert et Pierre Chaunu

La peste blanche

Comment éviter le suicide de l'Occident

«Si ce double toxin ne nous plonge pas dans des abîmes d'épouvante, c'est qu'il est sonné avec une bonne humeur contagieuse».

Le Nouvel Observateur

«...leur dialogue est superbe de lucidité et d'intelligence *informée*»

Louis Pauwels — Le Journal du Dimanche

GALLIMARD

Le silence des Noirs américains

(Suite de la première page.)

L'histoire n'est pas neuve, elle court le Sud depuis toujours, mais en octobre 1976 elle n'a rien perdu de sa force. On pourrait suspecter cette catégorie de personnes d'être particulièrement racistes. La veille de cette conversation, le *Birmingham Herald* rapportait textuellement les propos tenus par M. Butz, et qui venaient de lui coûter son poste de ministre de l'agriculture. Les chaînes de télévision nationales se sont refusées à les répéter, et nous laissons ici de côté l'argot pornographique ou scatologique de l'ex-ministre. « *Ce que les Noirs veulent*, avait dit M. Butz à l'ancien conseiller juridique de M. Nixon, John Dean, à la fin de la convention républicaine de Kansas-City, *ce sont trois choses : premièrement un sexe de femme, deuxièmement, des chaussures pas trop serrées, troisièmement, un endroit chaud pour déféquer. C'est tout.* » (*Le Monde* du 6 octobre.)

« *J'ai entendu bien pis*, nous a dit en souriant un jeune fonctionnaire municipal de Birmingham. *Mais les choses ont énormément changé ici. Les gens de cette région sont violents, et pourtant il y a quelques années qu'on ne lynche plus personne...* »

En 1857, la Cour suprême des Etats-Unis affirmait dans l'arrêt Dred Scott que les Noirs « *étaient considérés comme appartenant à une race inférieure... si inférieure qu'ils n'avaient aucun droit que l'homme blanc fût tenu de respecter* ». L'abandon du second principe de cette proposition a permis aux Noirs américains d'acquérir le statut qu'ils ont aujourd'hui. Beaucoup de Blancs du Sud en revanche ne remettent pas en cause le premier.

Pourtant, quand on évoque ce sujet avec eux, ils s'efforcent de faire comprendre qu'il n'y a pas que de la haine dans leur rapport avec les Noirs, mais aussi une certaine forme d'affection. Le dialogue n'est jamais facile : ils sont trop persuadés que le monde entier les déteste depuis les événements des années 60 qui ont fait d'eux le symbole du racisme et du conservatisme dans le pays. C'est un complexe qui s'ajoute à beaucoup d'autres : jusqu'à ces dernières années, le Sud s'est senti méprisé pour son retard économique, la faiblesse de son système éducatif, son particularisme linguistique.

« *Ne croyez pas tout ce que vous lisez dans la presse*, nous dit une dame de l'Eglise baptiste qui, en découpant des images bibliques, prépare l'école du dimanche, *nous avons beaucoup plus de compassion à leur égard que les autres* », et un homme d'affaires ajoute : « *A l'étranger, vous ne vous rendez sans doute pas compte d'une chose : nous, dans le Sud, nous avons désormais accepté l'idée de vivre avec les Noirs. Je ne crois pas que là-haut (dans le Nord ou l'Est) ce soit le cas.* »

Le Sud profond, à la différence de l'Ouest ou de villes comme Chicago et New-York, est une vieille société ; une terre refermée sur elle-même dont les fils blancs ou noirs s'expatrient souvent, mais qui accueille très peu d'immigrants. Le recensement de 1970 a montré qu'au Mississippi, par exemple, 14 % seulement de la population était née dans un autre Etat. Le chiffre était de 9 % en 1940, soit le degré de « mobilité » le plus bas de l'Union.

L'exemple de M. Carter, dont la famille est établie depuis près de deux cents ans dans le même petit coin de Georgie, est typique. A l'homogénéité de la population s'ajoutent les effets d'une cohabitation plus poussée que dans le Nord. Dans toutes les petites villes, mais surtout dans les villages, la ségrégation par quartiers est moins précise, les familles noires et blanches vivent de part et d'autre de la même rue. La grand-mère de l'une soigne les petits-enfants de l'autre, un lien sentimental, même s'il est de type « oncle Tom », existe et dure.

C'est dans cet « esprit de famille » (le Noir étant considéré comme l'enfant attardé) que s'exprime la compassion dont parlait cette bonne dame. Et cela devait lui paraître d'autant plus positif qu'elle partageait en même temps, malgré elle, et sur un autre plan, l'hostilité générale instinctive à l'égard des Noirs.

L'esclavage a été jadis la damnation du Sud en même temps que la clef de sa réussite à l'époque du « roi coton ». L'importance du coton a diminué, les Noirs sont restés. L'histoire du Sud profond a depuis lors été dominée par la volonté de résoudre le problème posé par la présence insupportable des « nègres », dans une conjoncture générale de pauvreté. Le progressif abandon de la « méthode sud-africaine », la reconnaissance des « droits » arrachés par les Noirs, tel est le cheminement qui amène aujourd'hui un petit homme d'affaires fondamentalement raciste à affirmer qu'il s'est fait à l'idée de vivre avec les Noirs, et le candidat Jimmy Carter à dire, il y a quelques mois : « *Je sais aujourd'hui que ce qui est arrivé de plus beau dans ma vie, c'est l'octroi des droits civiques aux Noirs.* » En cela, le Sud a profondément changé.

Le chemin parcouru

Avant d'en arriver là, les Blancs se sont défendus becs et ongles, et les combats d'arrière-garde n'ont pas tous cessé. La « guerre » a commencé un 1er décembre 1955, quand Mme Rosa Parks refusa de céder sa place à un Blanc dans un autobus de Montgomery (Alabama). Quelques heures plus tard, un jeune pasteur récemment installé dans la ville — Martin Luther King — recevait un coup de téléphone sollicitant son appui. Le « mouvement » commençait, non violent d'abord, puis de plus en plus dur.

Pour comprendre la portée symbolique du boycottage des autobus de Montgomery, il faut savoir que les Noirs subissaient là leurs plus fréquentes humiliations. Les chauffeurs, tous Blancs, accueillaient les passagers noirs par des épithètes tels que « singe noir », « vache noire », « sale nègre ».

Les Noirs devaient souvent monter à l'avant de l'autobus pour payer leur ticket, ressortir, et remonter à l'arrière pour occuper les places qui leur étaient réservées. « *Le grand jeu*, raconte un historien (1), *consistait à faire descendre le Noir qui venait de payer et à démarrer brusquement, les portes fermées, le laissant sur le trottoir.* »

Lorsque les premiers autobus intégrés circulèrent en 1956, ils furent accueillis par des coups de feu, les passagers noirs molestés. Six maisons furent détruites par des explosifs en une seule nuit.

Les premières tentatives pour appliquer l'arrêt de la Cour suprême du 17 mai 1954, contestant globalement la ségrégation dans l'éducation, suscitèrent à Birmingham une série d'attentats à la bombe, des lynchages. Cette décision capitale de la Cour suprême — elle déclencha le branle-bas de la lutte pour les droits civiques dans tout le pays — ne fut complétée qu'une quinzaine d'années plus tard, en 1964, lorsque le président Johnson signa l'acte sur les droits civils, puis en 1965 avec la loi sur le droit de vote, et en 1968 avec la loi sur l'intégration du logement.

Dans le Sud, et surtout en Alabama, l'année 1963 fut la plus terrible. Les chiens lâchés contre les manifestants à Birmingham valurent à cette ville le surnom de « Johannesburg américaine ».

Six petites filles noires furent tuées dans un attentat à l'explosif, ce qui provoqua une indignation nationale. Le Ku-Klux-Klan redevenait actif. C'est cette année-là, que le gouverneur Wallace fit une promesse qu'il n'est jamais parvenu à faire oublier : « *Au nom du plus grand peuple qui ait jamais vécu sur cette terre*, dit-il au cours de son message du 1er janvier, *je l'inscris dans la poussière du sol, je lance mon gant aux pieds de la tyrannie, et je dis : ségrégation aujourd'hui, demain, ségrégation toujours...* »

Après 1963, les émeutes et les exactions allèrent en diminuant, et la promesse de ce Déroulède du racisme fut assez tôt battue en brèche dans le domaine de l'éducation. En 1967, trois cents étudiants noirs suivaient les cours de l'université de Birmingham.

L'Etat de Georgie punissait, en 1829, « *de l'amende ou du fouet* », selon que le coupable était un esclave ou une « *personne* » (un Blanc ou un affranchi), toute tentative « *d'apprendre à un esclave, à un nègre ou à une personne de couleur affranchie, à lire ou à écrire* ». Les nécessités du développement économique et les effets de la religion adoucirent progressivement ces préventions obscurantistes. Au lendemain de la guerre de Sécession, pendant la période dite de la reconstruction du Sud, les « libéraux » et les « philanthropes » avaient favorisé la création d'écoles techniques pour les Noirs. Celle de Tuskegee, fondée en 1881 près de Montgomery, fut dirigée par Booker T. Washington, qui a marqué un tournant de l'histoire des races aux Etats-Unis. Washington, aujourd'hui considéré comme un affreux collaborationniste par les Noirs militants, était l'auteur d'une théorie de la division du travail et de la culture, connue sous le nom de « compromis d'Atlanta », qui fit croire un moment à l'Amérique blanche que le problème racial était résolu.

La suite des événements montra que la communauté noire n'était pas disposée à se soumettre à ce que l'on considérait comme étant sa « destinée manifeste ». Aujourd'hui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'intégration en matière d'éducation est plus avancée dans le Sud que dans le Nord. Cela est notamment dû au fait qu'il y a eu plus de procès dans le Sud que dans le Nord. Or, les « déségrégations » résultant d'ordonnances judiciaires sont généralement plus complètes que celles qui ont pour origine des initiatives spontanées. Selon le dernier rapport de la Commission des droits civils (organisme indépendant créé par le Congrès en 1957) 30 % des écoliers noirs du pays sont dans des écoles à 90 % noires, contre 15 % dans le Sud. De la même façon, les districts scolaires des grandes villes sont moins intégrés que ceux des petites agglomérations — très nombreuses au Sud.

La riposte des Blancs

Les conditions locales sont déterminantes dans l'application harmonieuse du programme de déségrégation. La Commission des droits civils souligne dans son rapport que l'attitude des administrations scolaires concernées, des autorités locales, des organisations civiques ou de parents, de la police et de la presse, sont autant de facteurs décisifs pour le succès ou l'échec de cette politique. Le rapport montre que les premiers intéressés, les enfants, sont ceux qui posent le moins de problèmes. Ils s'adaptent généralement bien à leurs nouvelles classes et paraissent en grande partie libérés des préjugés racistes de leurs parents. La Commission des droits civils a conclu qu'à deux exceptions majeures, Boston (Massachusetts) et Louisville (Kentucky), la déségrégation scolaire se passait bien dans l'ensemble du pays.

Les partisans de la déségrégation qui composent cette commission sont sûrement trop optimistes. La déségrégation est loin d'être complète et bien peu contraignante. Dans une ville comme Birmingham, les déplacements de populations vont plus vite que la mise en place d'écoles intégrées.

« *Nous sommes depuis 1972 sous le coup d'une ordonnance judiciaire qui nous impose de mener à bien la déségrégation*, nous a expliqué M. John Katopodis, adjoint au directeur de l'administration scolaire de la ville. *Depuis, l'Association nationale pour la promotion des gens de couleur (N.A.A.C.P.) a introduit de nouvelles actions en justice qui ont abouti à un renforcement de ces mesures. Mais, entre 1972 et aujourd'hui, des quartiers entiers, qui étaient à majorité blanche, sont devenus majoritairement noirs. Les Blancs sont partis vers les banlieues, et, cette année, à 70 %, la population scolaire de Birmingham est noire. Nous avons intégré une trentaine d'écoles*, affirme M. Katopodis, *mais dans certains cas ce serait déjà à recommencer. Pour faire davantage, il faudrait mélanger plusieurs districts scolaires, recourir au busing. Et cela, la population, qu'elle soit noire ou blanche, n'en veut à aucun prix.* »

Le busing ne réduirait en rien le phénomène des écoles privées, dont les tarifs élevés et les conditions d'admission recréent la ségrégation dans l'enseignement. En 1972, on estimait qu'environ cinq cent mille élèves blancs suivaient les cours d'écoles privées dans les différents Etats du Sud. Le taux annuel d'augmentation de leurs effectifs était à l'époque de 242 %. Dans ces conditions, la déségrégation reste un mythe.

Qu'en pensent les Noirs ? Ils ont appris depuis longtemps à ne pas dire ce qu'ils pensent. Tout Blanc est un homme « *de l'autre monde* », en qui on ne peut avoir confiance, à moins de l'avoir vu vivre pendant des semaines ou des mois. L'« establishment » noir (la ville a un conseiller municipal noir ; un Noir s'est fait élire à la législature de l'Etat) ne fournit que des réponses conformistes : il est entendu que les choses ont bien changé, que d'énormes progrès ont été faits (« *il y a maintenant des secrétaires noires...* », nous a dit fièrement un employé d'une administration municipale). On ajoute que l'heure de la confrontation violente est passée. Mais il y a bien sûr encore beaucoup à faire.

L'homme de la rue est plus sincère. « *Je préfère être ici que dans le Nord*, affirmait un jeune vendeur d'un magasin du centre de la ville, tacitement, mais sûrement, réservé aux Noirs. *Ici les choses sont nettes, tout le monde sait que les Blancs ne veulent avoir absolument rien de commun avec nous. Dans l'Est, ils prétendent le contraire, mais c'est de l'hypocrisie.* »

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Janet Stevens *The Montgomery bus boycott*, cité par Neal Pierce in *The deep South States of America*.

Prochain article :
Ceux qui « s'en sortent »

Résidence Talleyrand
Lutry-Lausanne, Suisse

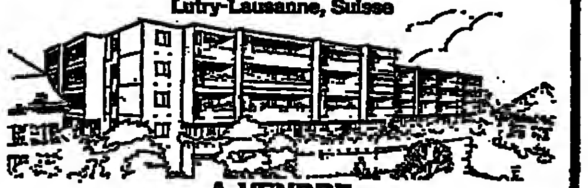

A VENDRE
appartements de haut standing sur les bords du lac
entre Genève et Montreux
en nom propre ou en société anonyme, avec autorisation
de vente aux étrangers jusqu'à fin 1976. larges crédits à 6¼%
pour renseignements confidentiels: M. Hess service des ventes
REGIE NALIBYAN SA
téléx: 24 226 tél. (021) 22 18 52
case postale 28
11, Métropole 1000 Lausanne 9

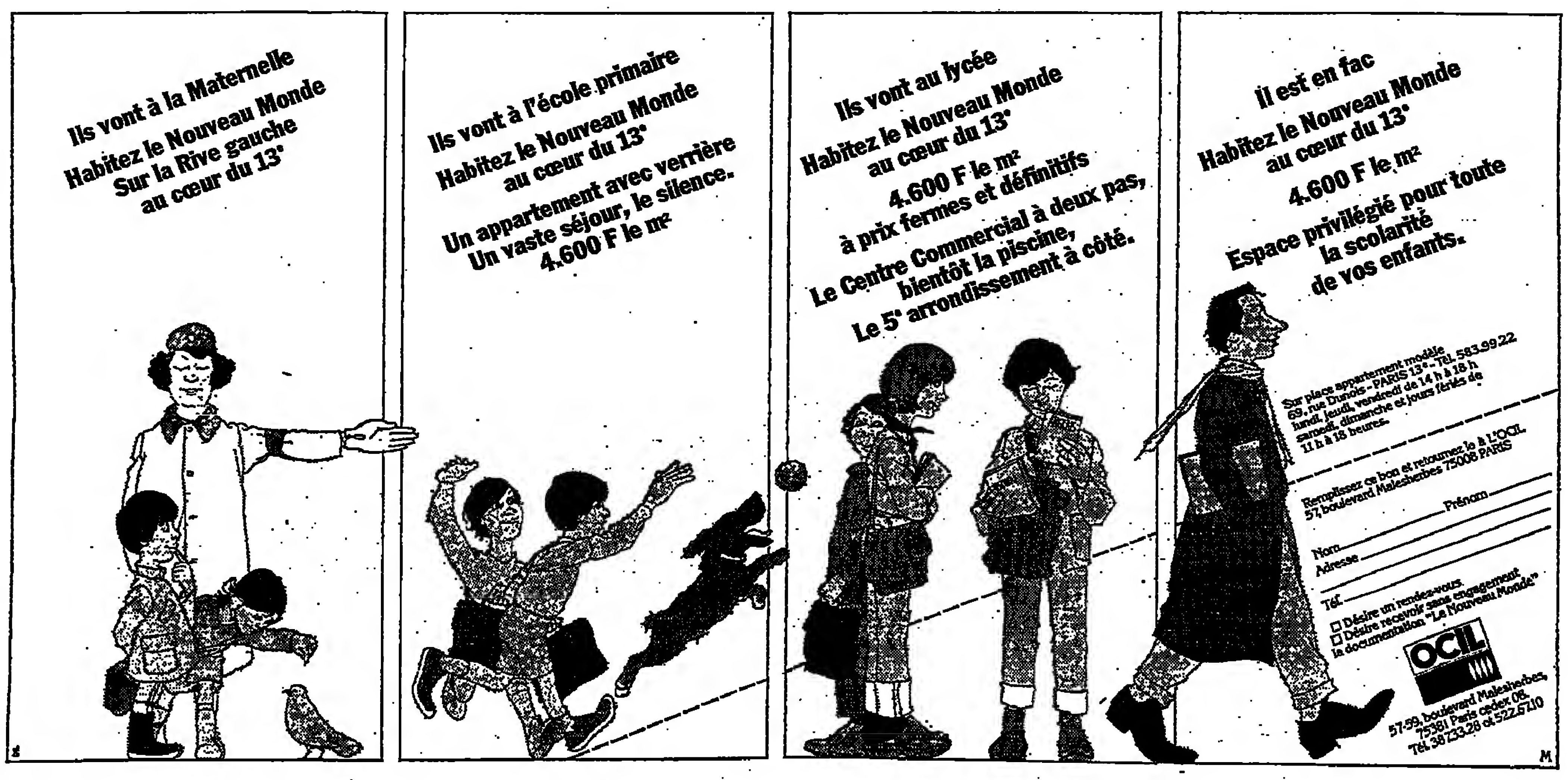

AUX ÉTATS-UNIS

L'ÉVÉNEMENT

UN président, un congrès composé de deux Chambres, deux partis qui en monopolisent les sièges, cinquante Etats disposant d'une large autonomie interne, plus de sept mille législateurs participant à leurs assemblées ; à travers le pays, plus d'un demi-million d'élus — dont une bonne *proportion sera choisie* le 2 novembre en même temps que le président — au niveau des comtés, des municipalités, des « districts scolaires », sans parler des « questions » et « propositions » simultanément soumises aux citoyens par voie de référendum dans de nombreux Etats... Qui ne douterait, après cette énumération, que les Etats-Unis soient le paradis de la consultation populaire ?

Doit-on en conclure qu'ils sont un modèle de démocratie parlementaire ? Ils n'ont jamais prétendu à ce titre. Les constituants de 1787 s'écartèrent de l'exemple anglais, dont ils venaient de rejeter par les armes le principe représentatif. Ils se décidèrent pour une forme de « gouvernement mixte » juxtaposant l'autorité présidentielle, le règne des Chambres et un domaine judiciaire dont ils n'avaient pas prévu l'extension *qu'il allait* prendre, dès la présidence de Jefferson, par le rôle que s'attribuera la Cour suprême.

● En investissant d'emblée la Chambre des représentants (House of Representatives) du « pouvoir de la bourse », ils lui confiaient des PREROGATIVES FINANCIERES coupant court aux querelles entre l'exécutif (le « prince » de jadis) et ses « bourgeois » sur la *primauté fiscale, qui, en Europe*, avait donné naissance à l'esprit parlementaire. De fait, jusqu'en 1921, la Maison Blanche était pratiquement étrangère au processus budgétaire, lui-même encore au stade rudimentaire. L'importance prise entre-temps par l'intervention du pouvoir central dans l'économie a inspiré une série de réformes, dont la dernière en date (1976) institue une « commission du budget » à la Chambre destinée à mettre plus de rigueur dans la répartition et l'emploi de dépenses fédérales qui, à elles seules, comptaient en 1974 pour plus de 21 % du revenu national brut.

● De même que le mot « *budget* » *ne figure pas* dans la Constitution de 1787 et ses amendements ultérieurs, on y chercherait en vain mention du SUFFRAGE UNIVERSEL et des PARTIS. C'est que, hier comme aujourd'hui, *ce sont les Etats*, par l'intermédiaire anachronique mais nullement fictif du « collège électoral », qui déterminent l'issue du scrutin présidentiel. Une législation fédérale s'est *développée depuis une dizaine d'années pour* uniformiser l'exercice du droit de vote. Elle n'affecte toujours pas, cependant, le recensement pré-électoral et la comptabilité des résultats, ce qui explique, entre autres, qu'il n'y ait pas de statistiques électorales immédiatement centralisées pour l'élection présidentielle. Dans cet Eden des chiffres que sont les Etats-Unis, il faut s'en remettre en l'occurrence à des compilations tardives ou à des projections hâtives.

● Conçu au départ non comme l'émanation d'une majoration partisane mais comme le garant de l'union et de la concorde sociale, LE PRESIDENT *incarne à sa manière « une* certaine idée » des Etats-Unis. Il dirige la politique extérieure, sous la supervision, désormais sourcilleuse, du Sénat, et commande les forces armées. Sur le plan intérieur, ses relations avec le Congrès — où, rappelons-le, il n'existe pas de « banc du gouvernement » — sont plus empiriques et psychologiques qu'institutionnelles puisque aucun texte (excepté pour le droit de veto) ne les définit en détail.

● Dernière question sur la singularité de ce mécanisme politique :

Le président ne peut-il pas dominer LE *CONGRES s'il se trouve appartenir au parti de* la majorité ? Erreur ! Non seulement il arrive fréquemment que le parti du président au pouvoir ne contrôle pas le Congrès — depuis vingt ans les démocrates y disposent de confortables majorités, — mais celui-ci n'est qu'une collection d'individualités qui s'agrègent selon les intérêts de leurs électeurs ou leurs affinités personnelles, rarement selon leur affiliation nominale, *et à qui la discipline* de vote paraîtrait de toute façon une atteinte despotique à leur libre arbitre. Entre les élections générales, les partis survivent à peine sur le plan national. Ce système, qui *ignore les « appareils », les « cadres », les* hiérarchies externes au Congrès, devrait donner leur chance aux aspirants déterminés à se frayer un chemin vers les responsabilités les plus exposées. Il n'a pas fonctionné dans ce sens depuis longtemps. Il aurait plutôt tendance à engendrer une race de rentiers de la politique. Mais la percée d'un Jimmy Carter ne révèle-t-elle pas qu'il possède encore une réserve de virtualités et de vitalité capables de régénérer une vie politique qui en aurait bien besoin ?

ALAIN CLÉMENT.

UN MODE DE SCRUTIN SEMI-DIRECT

SELON la Constitution des Etats-Unis, ce sont les « grands électeurs », personnages invisibles autant qu'éphémères, dont seul le nombre est connu d'avance, puisqu'il est égal à celui des élus — sénateurs et représentants — *que chaque* Etat envoie au Congrès, qui désignent le vainqueur de la course à la Maison Blanche. Bien que « le peuple » (mâle et blanc) ait dans certains Etats contribué très tôt à leur sélection — à l'autre extrême, il fallut la guerre de Sécession pour que la Caroline *du Sud introduise le* « vote populaire », — on ne peut guère appliquer la notion de « participation électorale » aux scrutins présidentiels antérieurs à 1830.

Parrallèlement, en marge des stipulations assez elliptiques de la Constitution en la matière, s'imposait progressivement la règle du « tout ou rien » (« winner-take-all ») à l'intérieur de chaque Etat considéré dans son ensemble (« unit »). Autrement dit, le jour de l'élection, l'Etat se transforme en une vaste circonscription où il suffit qu'un candidat « A » distance d'une voix son rival « B » pour qu'il enlève tous les « grands électeurs » (ou « votes électoraux ») dont dispose l'Etat en question.

Que, par extraordinaire, le phénomène se produise à la fois dans les douze Etats les plus importants (New-York, Californie, Pennsylvanie, Illinois, Ohio, Texas, Michigan, New-Jersey, Massachusetts, Indiana, Missouri et Wisconsin) qui contrôlent la majorité absolue des « votes électoraux » (deux cent soixante-dix-sept voix, sept de plus que nécessaire pour l'emporter), et douze Américains anonymes partisans de « A » assurent légalement l'élection de ce dernier.

Nous avons construit un cas de politique-fiction. Mais l'élection de J.-F. Kennedy, en 1960, prouve que notre schéma traduit correctement la réalité. Rappelons quelques chiffres : la différence entre les deux candidats a été de 110 550 voix sur un total de 68 838 879 suffrages exprimés. Elle a donné à Kennedy 303 « votes électoraux » contre 219 à Nixon. Sur la feuille de comptes la *marge est encore plus étroite* : si M. Nixon avait su rallier 8 846 électeurs de plus dans l'Illinois, 9 980 dans le Missouri et 115 à Hawaï, soit 18 941 en tout, ces trois Etats basculaient dans son camp, et il aurait éliminé J.-F. Kennedy par 263 « votes électoraux » contre 259.

A ce jeu-là, il devient concevable à la limite que la Maison Blanche échoie à un candidat minoritaire. Tantôt en raison de l'abondance de candidats, sérieux ou non : plus de deux cents se présentent le 2 novembre ! Wilson l'emporta en 1912 avec 41,84 % des suffrages, profitant du *schisme provoqué chez* les républicains par Théodore Roosevelt, qui présenta une liste dissidente. Mais les deux factions républicaines recueillirent au total 50,57 % des suffrages et plus d'un million de voix que n'en obtint Wilson. Tantôt parce que la majorité du « collège électoral » ne traduit pas la majorité des suffrages exprimés. Au siècle dernier, Rutheford Hayes et Benjamin Harrison furent portés à la présidence alors que leur principal adversaire avait reçu plus de voix qu'eux. Si l'on additionne ces deux types de présidents minoritaires, on en compte dix-neuf sur les *quarante-sept élections présidentielles* qui ont eu lieu depuis celle de George Washington.

Attardons-nous au fonctionnement de ce mystérieux « collège électoral » qui rend si complexe le système électoral américain. Il comporte en lui-même deux facteurs d'inégalité, capables de le faire tourner à l'iniquité. Le premier tient au fait que la Constitution prévoit que chaque Etat, si peu peuplé soit-il, aura au Congrès deux sénateurs (chiffre invariable) et au moins un représentant. En 1972, les trois « grands électeurs » de l'Alaska « représentaient » chacun 31 666 électeurs. La même année chaque grand électeur de Californie, qui en a quarante-cinq, en « représentait » 185 000. Aux Etats-Unis, on ne dramatise pas cette disparité puisque, de toute façon, un seul bulletin de *vote d'avance* suffit à faire passer tous les « votes électoraux » d'une colonne à l'autre.

Il y a en effet plus grave d'un point de vue de la justice démocratique que cette disproportion. Les « grands électeurs » possèdent une qualité unique : ils votent à 100 %. Qu'un seul électeur de l'Alaska se dérange pour voter, l'Alaska aura toujours ses trois voix au « collège électoral ». Les *différences de participation sont* sans incidence mathématique sur les quote-parts du « collège ». En 1972, par exemple, le Minnesota vota à 68,4 % des inscrits, la Géorgie de M. Carter à 37,9 %. Ce qui n'empêcha pas le second Etat de jeter ses douze votes électoraux dans la balance, tout comme *le premier ses dix, malgré un* écart de la participation atteignant 30 %. Peut-on rêver plus belle prime à l'inertie électorale ?

A ces distorsions, il faudrait ajouter les dangers d'explosive confusion d'une élection « blanche », dans laquelle aucun candidat n'aurait la majorité au « collège électoral ». Dans cette hypothèse, le « peuple » est carrément évincé ; on ne lui demande jamais deux fois son avis. C'est à la Chambre de départager les concurrents ; mais non aux quatre cent trente-cinq députés pris individuellement : quelle que soit leur couleur politique, ils doivent siéger en bloc dans la « délégation » de l'Etat dont ils proviennent, et chaque Etat, immense ou modeste, se prononce alors « comme un seul homme ». Le cas ne s'est pas présenté depuis le début du dix-neuvième siècle, mais il n'a rien de chimérique. On l'a frôlé au cours de l'année 1968.

La plupart des inconvénients et des accidents que nous avons envisagés pourraient être évités par l'abolition du « collège électoral » qui s'interpose, avec risques et périls, entre la volonté du citoyen et la magistrature suprême. Mais ce « collège » figure en toutes lettres dans la Constitution. Le supprimer exigerait une révision de la Constitution. Ce ne sont pas, sur ce point précis, les projets de réforme qui manquent. Mais amender un texte aussi vénérable requiert une procédure longue et aléatoire. Et qui sait si le labyrinthe actuel n'est pas, pour beaucoup de politiciens, plus rassurant qu'un face-à-face en rase campagne avec l'électorat américain ?

A. C.

UNE CURE DE PROBITÉ

POUR la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, la campagne présidentielle est financée cette année par des fonds publics. Depuis leur désignation par les conventions républicaine et démocrate, les deux candidats, MM. Ford et Carter, ont reçu chacun 21,8 millions de dollars (environ 109 millions de francs) du Trésor américain. En revanche, ils n'ont plus eu droit de recevoir depuis lors de subsides extérieurs, sauf, à concurrence de 3,3 millions de dollars, une allocation versée par le comité électoral de leur parti. De même l'organisation de chacune des deux conventions avait bénéficié d'une aide fédérale de 2 millions de dollars. A titre de comparaison, M. George McGovern, candidat démocrate, avait dépensé environ 30 millions de dollars pour sa campagne de 1972, et M. Richard Nixon la bagatelle de 60 millions de dollars de l'époque.

Les candidats à la présidence ont le droit de refuser la subvention de l'Etat, et de faire une campagne purement « privée » en puisant au besoin dans leur fortune personnelle. Mais si, comme MM. Ford et Carter, ils acceptent le financement public, ils ne peuvent consacrer plus de 50 000 dollars de leurs ressources propres à la lutte électorale.

Telles sont les grandes lignes de cette « loi sur le financement des campagnes électorales », qui révolutionne les mœurs électorales américaines et dont une première version fut signée par le président Ford le 15 octobre 1974. Attaquée devant la Cour suprême de différents côtés, elle fut partiellement invalidée par les juges le 31 janvier 1976, qui en condamnèrent deux dispositions principales. Tout d'abord, le plafond fixé aux contributions individuelles, considérées par la Cour comme protégées par le premier amendement comme instrument de la liberté d'expression : on s'exprime autant par ses paroles que par ses libéralités, à condition toutefois que celles-ci soient dispensées en toute indépendance, sans connivence ni consultation avec les trésoriers du candidat. Le second reproche adressé par la Cour visait la composition de la « Commission électorale fédérale » (« Federal Election Commission ») destinée à veiller à l'application d'une loi aussi nouvelle que complexe.

La version contestée confiait en effet la surveillance des opérations électorales par ladite commission à des membres du Congrès, ce qui contredisait le principe de la séparation des pouvoirs. Une version révisée de la loi, tenant compte des objections de la Cour suprême, fut votée par le Congrès et signée, finalement, par le président, le 11 mai 1976, au beau milieu des élections « primaires », qu'elle concernait dans une certaine mesure. Elle renforce les pouvoirs d'investigation des six membres d'une commission désormais nommés par le seul président avec l'approbation du Sénat.

La volonté de moraliser quelque peu un système dominé autrefois par les « fat cats », les riches donateurs prêtant à toutes les tentations, ne date pas d'hier. Le Federal Corrupt Practices Act de 1925, qui ne fut jamais réellement appliqué, fixait un plafond aux dépenses électorales des candidats. Le président Johnson introduisit un nouveau concept, celui du financement public, en permettant aux contribuables d'indiquer sur leur déclaration de revenus qu'un dollar de leur imposition devait être affecté à un « fond électoral », géré sur un compte spécial par le Trésor. Ce fond, enrichi chaque année depuis 1967 et « gelé » jusqu'ici, a permis de financer la campagne de 1976.

C'est après les « horreurs du Watergate » et la révélation des moyens financiers peu recommandables par lesquels M. Nixon assura sa réélection en 1972, que l'opinion publique exigea du Congrès une réforme draconienne du mode de financement de la campagne présidentielle.

Il ne manque pas de « loopholes », d' « échappatoires » à cette législation, qui, tout en changeant le climat de la campagne, n'a pour guide aucun précédent. D'ores et déjà, elle pose cependant la question de demain : pourquoi ne pas étendre ce système de financement public aux élections à la Chambre et au Sénat ? Il faudrait sans doute renoncer alors à ces interminables campagnes qui, préparations et « primaires » comprises, s'étendent sur plus de douze mois, grevant d'autant le travail utile des élus ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

ÉLECTORAT POTENTIEL ET ÉLECTEURS INSCRITS

LES dernières projections de l'Office fédéral de statistiques (Bureau of the Census) basées *sur des extrapolations puisqu'il* n'a pas autorité pour comptabiliser lui-même le nombre d'inscrits et de votants, estimaient à cent cinquante millions « l'électorat potentiel » des Etats-Unis à la date du 2 novembre. Il comprend toutes les personnes âgées de dix-huit ans et plus. Ce chiffre représente une augmentation de dix millions par rapport à 1972, mais il convient d'en déduire les 2,3 millions d'étrangers vivant sur le sol américain et le demi-million de détenus et de patients retenus dans les établissements psychiatriques, qui n'ont pas droit au vote.

Près de dix-sept millions de citoyens ont atteint l'âge électoral (*dix-huit ans*) *depuis l'élection* présidentielle de 1972. On relève également une légère progression de l'électorat potentiel noir. Il serait passé de 9,8 % au total en 1970 à 10,3 % en 1976. C'est dans ses rangs que se rencontre la plus forte proportion d'électeurs potentiels de moins de vingt-cinq ans : 23 % contre 18 % dans l'électorat blanc.

LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

LE Congrès américain s'est réuni pour la première fois en 1789. Cent quatre-vingt-sept ans après, conformément à la Constitution, les Américains s'apprêtent à élire leur quatre-vingt-quinzième Congrès, en renouvelant la totalité de la Chambre des représentants et le tiers du Sénat.

LE SENAT est l'expression des cinquante Etats de l'Union. Chacun d'eux, quelles que soient sa population, sa richesse ou son importance *politique*, a droit à deux sénateurs, tandis que ni le district de Columbia (où se trouve la capitale fédérale, Washington) ni les territoires d'outre-mer (Caraïbes, Porto-Rico, Iles-Vierges...) ne sont représentés.

Depuis 1913, chaque sénateur est élu directement par l'ensemble de la population de son Etat (avant le dix-septième amendement, cette élection revenait aux législatures d'Etat) pour une période de six ans. Il peut briguer de ses électeurs autant de *mandats successifs qu'il le désire*. Tout candidat est tenu, par la Constitution, d'être citoyen américain depuis neuf ans et d'habiter l'Etat qu'il ambitionne de représenter à Washington.

Le Sénat est renouvelable par tiers tous les deux ans. Cette année, trente-trois sénateurs retourneront devant les électeurs.

LES REPRESENTANTS (*representatives*) sont élus pour deux ans *au scrutin uninominal à un tour*. La Chambre des représentants tout entière revient devant les électeurs l'année des élections présidentielles et à la fin de la deuxième année du quadriennat présidentiel. Tout candidat doit être citoyen américain depuis sept ans, âgé au moins de vingt-cinq ans, et doit résider dans la *circonscription où il se présente*.

Le nombre total des représentants n'a cessé de s'accroître à la suite de l'extension territoriale des *Etats-Unis jusqu'en 1910, où il a été fixé à* quatre cent trente-cinq. L'admission de Hawaï et de l'Alaska dans l'Union l'a porté un moment à quatre cent trente-sept, puis il a été ramené à *quatre cent trente-cinq*. Chaque Etat, si petit soit-il, doit disposer d'au moins un représentant. La Chambre *revoit tous les dix ans, à l'occasion d'un recensement général (census)* ordonné par la Constitution, la répartition des sièges entre les Etats (1). En 1789, *un représentant* parlait au nom de trente mille Américains. Il s'exprime aujourd'hui au nom de quatre cent quatre-vingt mille en moyenne. Le *census* de 1970 a provoqué la redistribution de dix sièges. En 1960, l'Etat de New-York, plus peuplé que la Californie, élisait quarante et un représentants et celle-ci trente-huit. Aujourd'hui, la situation est inversée : la Californie *élit quarante-trois représentants, l'Etat* de New-York trente-neuf. Dans le même temps, la Floride a gagné trois sièges ; l'Arizona, le Colorado et le Texas, un siège.

A.-M. CARRON.

(1) Le 19 octobre 1976, le président Ford signait une loi instituant un recensement général tous les cinq ans, seul moyen de saisir de plus près les changements intervenus au sein d'une population dépassant les deux cents millions d'habitants.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Société Mauritanienne d'Assurances et de Réassurances lance un Appel d'Offres International pour la construction de son siège social à NOUAKCHOTT en R.I.M.

Les entreprises désireuses d'y participer sont invitées à retirer les dossiers auprès de la Direction Générale, 12, avenue Gamal Abdel Nasser à NOUAKCHOTT, B.P. 163, Télex 27 SMAR NKG. La date limite de réception des plis est fixée au mercredi 15 décembre 1976 avant 10 h. (heure locale).

Le prix du dossier d'appel d'offres est de 15.000 ouguiyas mauritaniennes ou équivalent.

Opel City

PARIS AUTO S.A.
41-43, rue de Vouillé
PARIS 15e Tél. 250.43.80.

OPEL

LES PIEDS SENSIBLES c'est l'affaire de

SULLY

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
81 rue St-Lazare
53 bd de Strasbourg

Bottes, bottines, modèles sport de grand confort, toutes les pointures et six largeurs, du 35 au 48.

Catalogue gratuit, SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6e.

(Publicité)

D.E.C.S.

Formation accélérée au Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.

Etudiants ou contrats de formation permanente.

ITAC - 8, rue Saint-Augustin, 75002 PARIS - T. 742-66-24
(enseignement privé).

LUMINAIRES CONTEMPORAINS pour décoration architecture

lumière et fonction

284 bd raspail paris14
tel 326 39 09

EXCEPTIONNEL

A CEDER
sur grande artère (en plein Paris)
BIJOUTERIE-HORLOGERIE
vastes locaux - 4 vitrines
très belle installation
C.A. + de 1.000.000
avec possibilités d'extension
Mme S. Germain
Tél. : 208.55.83
50, av. Simon Bolivar - 75019 PARIS
pour premier contact

DIPLOMATIE

LE VOYAGE OFFICIEL DU ROI JUAN CARLOS

De nouveaux accords de coopération technique doivent être conclus entre Paris et Madrid

Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne sont attendus en voyage officiel en France du mercredi 27 octobre au vendredi 29 au soir. On attache à cette visite, du côté français, une importance toute particulière, qu'illustre le fait que le président de la République ait adressé à cette occasion, lundi soir, un message au peuple espagnol sur les ondes de la télévision d'Espagne.

« *La France suit avec une attentive sympathie et les initiatives et les efforts du roi Juan Carlos. Elle en souhaite ardemment le succès* », a notamment déclaré le chef de l'Etat, qui a exprimé en outre le « *désir de trouver dans l'Espagne un véritable partenaire avec qui nous souhaitons progresser ensemble* ».

La future place de l'Espagne dans la construction européenne devrait être au centre des entretiens, alors que l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne est avant tout conditionnée par les perspectives d'instauration d'un système parlementaire comportant des élections libres. En corollaire, l'évolution de la situation dans le bassin méditerranéen, dont les dirigeants français formulent traditionnellement le vœu qu'il se transforme en un « *lac de paix* », devrait être passée en revue.

Les questions bilatérales seront évoquées, mais pas tant sur le plan économique, alors qu'aucun marché particulier n'est, dit-on, envisagé, que sur les plans de la coopération industrielle et scientifique. La collaboration entre les deux pays est déjà très importante, en particulier dans les domaines de l'électronucléaire, l'aéronautique, l'électronique et la construction navale.

Cet aspect technique du voyage royal se traduira par une visite à l'Ecole polytechnique, où Juan Carlos fera aux élèves un exposé, à l'usine électronique Thomson-C.S.F., aux futures installations nucléaires d'enrichissement de l'uranium de Tricastin.

Les affaires de défense ne seront pas ignorées, puisque le souverain se rendra au plateau d'Albion, où sont implantées les unités de tir des fusées à tête nucléaire. On ne peut écarter à ce propos que les perspectives de l'association de l'Espagne à l'OTAN soient abordées.

Ce voyage survient pourtant à un moment délicat dans les relations entre les deux pays. Il n'est pas exagéré de dire que le voyage en France n'a été maintenu que par suite de l'insistance personnelle du roi Juan Carlos. Une forte campagne menée par la droite et trouvant des appuis au sein même du gouvernement s'est en effet élevée contre le voyage à la suite de l'attentat commis le 4 octobre à Saint-Sébastien contre le conseiller du royaume, M. Juan Maria de Araluce, et quatre de ses gardes du corps.

Une partie de la hiérarchie militaire, les responsables de la police — ceux-ci invoquant quelquefois des raisons de sécurité — et même des politiciens déconseillaient ce voyage dans la période actuelle. Les activités des extrémistes de l'ETA sur le territoire français, avant et après l'attentat de Saint-Sébastien, ont provoqué de profonds remous dans de nombreux secteurs de l'opinion publique espagnole, créant un climat rappelant les crises les plus graves, qui, pendant le régime franquiste, marquaient périodiquement les rapports entre les deux pays. Les initiatives prises par le ministre français de l'intérieur à l'égard des activistes basques réfugiés en France ont certes apaisé l'atmosphère, mais sans faire disparaître le malaise qui subsiste.

Ce climat a affecté la durée et l'ampleur du voyage, prévu au début pour quatre jours. Pour beaucoup d'observateurs, cette première européenne, qui devait consacrer le retour à l'entente cordiale après la fin de l'ère franquiste, est devenue plutôt un voyage de raison entre voisins qui devront vivre côte à côte en bonne intelligence malgré des problèmes inévitables.

ARRESTATION DE QUARANTE-TROIS PERSONNES SOUPÇONNÉES D'APPARTENIR A UN MOUVEMENT MAOISTE

Madrid (*A.F.P.*). — Quarante-trois personnes accusées d'appartenir aux groupes de résistance antifasciste 1er-Octobre (de tendance maoïste) ont été arrêtées, annonce un communiqué officiel de la police, le lundi 25 octobre.

Ces groupes avaient revendiqué l'assassinat, le 1er octobre 1975, de quatre policiers madrilènes, ainsi que les nombreux attentats à la bombe commis simultanément dans plusieurs villes d'Espagne, le 18 juillet dernier, contre des monuments officiels.

Parmi les quarante-trois personnes qui ont été détenues, seize ont été interpellées à Barcelone, vingt-deux en Galice et cinq à Madrid, précise la police.

Les groupes de résistance antifasciste 1er-Octobre seraient, selon la police, une branche du parti communiste d'Espagne reconstitué de tendance maoïste.

Mgr LEFEBVRE : la mort de Franco a été un grand malheur.

Madrid, 26 octobre (*A.F.P.*). — La mort de Franco, la prolifération d'évêques espagnols progressistes et la continuelle évolution politique vers la gauche pourraient conduire à une nouvelle guerre civile en Espagne, a déclaré Mgr Lefebvre dans une interview accordée au correspondant en Allemagne de l'Ouest du quotidien espagnol *Diario 16* et publiée lundi 25 octobre.

« *Pour l'Eglise espagnole, la mort de Franco a été évidemment un grand malheur* », a d'autre part ajouté Mgr Lefebvre, qui a annoncé qu'il se rendrait « *volontiers en Espagne s'il y était invité* ».

A PARIS ET DANS LA BANLIEUE

Plusieurs attentats ont été commis contre des banques et des sociétés en relation avec des firmes espagnoles

Une organisation s'intitulant les Commandos Puig-Antich-Oriol-Sole, vient de revendiquer (1) dans un communiqué, trois attentats commis contre trois entreprises industrielles et commerciales de la région parisienne pendant la nuit du dimanche 24 au lundi 25 octobre. Les bombes avaient été déposées devant les portes de la société Rivex (fabrique de vis et de rivets), 71, avenue de Saint-Mandé, à Paris (12e) ; la société B.O.A. (fabrique de matériel de bureau), 18, rue Jules-Ferry, à Boulogne (Hauts-de-Seine), et une firme de machines-outils, les établissements Jacques Rumps et Cie, 177, rue Elisée-Reclus, à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis). Ces trois firmes avaient des relations commerciales avec des entreprises espagnoles.

Les bombes, dont la nature n'a pas encore été précisée par les experts du laboratoire municipal, étaient de forte puissance ; elles ont provoqué de graves dégâts, notamment à Boulogne, où cinq personnes ont été légèrement blessées.

Trente et une personnes sont assignées à résidence

D'autre part, deux attentats ont été commis pendant la nuit du 25 au 26 octobre à Paris, dans le 16e arrondissement. Le premier, vers 2 h. 40 du matin, visait un établissement bancaire espagnol, la banque Pastor, 21, avenue Mozart : un engin de nature encore indéterminée, placé sur le trottoir, a fait explosion, provoquant des dégâts matériels importants. La seconde s'est produite peu avant 4 heures, devant une agence du Crédit lyonnais, 96, avenue d'Iéna. La déflagration n'a provoqué que de légers dégâts.

Trente et un Basques espagnols en France ont été interpellés lundi 25 octobre, dans la région parisienne et dans les Pyrénées-Atlantiques, avant la venue à Paris du roi d'Espagne Juan Carlos. Ces trente et une personnes — dont l'écrivain José Luis de Villalonga et le chanteur Carlos Andreu — seront assignées à résidence à l'île d'Yeu, à Belle-Ile-en-Mer et à l'île de Ré pendant tout le séjour en France du roi d'Espagne. Enfin, pour les mêmes raisons, soixante Basques espagnols résidant à Paris, dans la région parisienne et dans les Pyrénées-Atlantiques, seront tenus de se présenter deux fois par jour au commissariat de leur localité.

(1) Il s'agit de trois antifranquistes espagnols ; le premier Salvador Puig Antich, avait été exécuté le 2 mars 1974 ; les deux autres avaient été condamnés à de très lourdes peines de prison le mois de juillet de cette même année.

AFRIQUE

LA NÉGOCIATION DE GENÈVE SUR LA RHODÉSIE

M. Smith et les nationalistes noirs campent sur leurs positions

De notre envoyé spécial

Genève. — Moins de quarante-huit heures avant l'ouverture de la conférence sur la Rhodésie, nul n'est en mesure de dire si les travaux débuteront bien, comme prévu officiellement, jeudi 28 octobre, au Palais des nations.

Certes les rencontres, officieuses et officielles, se multiplient, de même que les déclarations. La délégation du gouvernement minoritaire blanc de Salisbury et les quatre délégations nationalistes sont d'accord sur la nécessité de brûler les étapes et d'en finir au plus vite. Mais si M. Smith et ses amis pensent ainsi, c'est parce qu'ils estiment, au fond, toute véritable discussion impossible avec leurs interlocuteurs noirs. De leur côté, les Africains considèrent que la marche de la décolonisation doit être irréversible, et que donc rien de ce qui pourrait faire obstacle à l'accession de la majorité noire au pouvoir dans les délais les plus rapides ne doit être toléré.

La décision des Britanniques, maîtres d'œuvre de la rencontre, d'y laisser accès, avec un statut qui reste encore à déterminer, aux représentants de l'Organisation de l'unité africaine, du Commonwealth et des cinq pays de « *la ligne de front* » (Angola, Mozambique, Zambie, Tanzanie et Botswana), a suscité ici un timide regain d'optimisme. De même, après la consternation, qui paraît avoir régné durant le week-end, les modestes paroles d'espoir prononcées lundi soir par M. Ivor Richard, chef de la délégation britannique, après un entretien de près de deux heures avec MM. Nkomo et Mugabe, qui font figure d'éléments intransigeants, ont quelque peu détendu l'atmosphère.

Il est pourtant permis de se demander si cette nouvelle extension du nombre des participants de la conférence ne correspond pas à une véritable « *fuite en avant* ». En agissant ainsi, le gouvernement de Sa Majesté a-t-il seulement cherché à acquérir des appuis diplomatiques supplémentaires ? Le rôle que le ministre mauricien des affaires étrangères, représentant de l'O.U.A., prétend jouer, notamment en voulant convaincre les représentants des quatre tendances nationalistes noires de la nécessité d'harmoniser leurs points de vue, pourrait le laisser croire. Ou bien, les Britanniques cherchent-ils à diversifier les partenaires pour ne pas être seuls à endosser la responsabilité d'un échec qu'ils estiment inéluctable ?

En tout cas, l'ensemble des désaccords persiste et chacun campe irréductiblement sur ses positions. Faisant assaut de surenchères, les Africains exigent tout, et tout de suite, aussi bien de la part des Britanniques, considérés par eux comme les seuls interlocuteurs valables, que de la part des Rhodésiens blancs. A défaut de pouvoir réclamer une intervention militaire de l'ancienne puissance coloniale, les plus « jusqu'au-boutistes » des nationalistes noirs rappellent avec amertume que celle-ci eût été, en son temps, la seule réplique convenable à la rebellion et au séparatisme blancs. Ils ajoutent, comme l'un d'eux qui, à notre intention, critiquait l'idée même du fonds d'indemnisation des Européens de Rhodésie, proposé conjointement par les Américains et les Britanniques : « *Pourquoi la Grande-Bretagne ne rapatrierait-elle pas purement et simplement ses colons de Rhodésie comme la France a consenti à le faire pour les siens en Indochine d'abord, en Algérie ensuite ?* »

Bref, tous les délégués africains présents à Genève attendent, ont-ils dit explicitement, que « *les Britanniques honorent la totalité de leurs responsabilités coloniales* ».

MM. Kkomo et Mugabe, officiellement liés par un accord commun, vont, dans une certaine mesure, beaucoup plus loin. Pour ce qui les concerne, ils ne sauraient en aucun cas être tenus de prendre en considération le « *plan Kissinger* » pour l'élaboration duquel ils n'ont pas été consultés. Ils affirment d'ailleurs n'avoir qu'un seul et unique objectif : l'indépendance. C'est dans ce but qu'ils ont annoncé que la guérilla allait s'intensifier sur le territoire national du Zimbabwe et c'est pourquoi ils ont appelé la population noire, placée sous la domination du « *gouvernement rebelle de Salisbury* », au soulèvement général. M. Nkomo fait dans ces circonstances figure de vedette, à la fois parce que sa stature athlétique ne passe pas inaperçue et parce que son « image » de modéré passé dans le camp des « durs » impressionne ses interlocuteurs.

Il est difficile de contester que des divergences persistent au sein même du camp africain, mais une forme de regroupement s'est esquissée, de façon formelle, entre MM. Nkomo et Mugabe, et, plus timidement, entre le pasteur Sithole et l'évêque Muzorewa. Enfin, tous les Africains sont unanimes tant sur l'indépendance que sur le principe du gouvernement de la majorité, repoussant à une date ultérieure l'inextricable question du partage du pouvoir entre eux.

Aucune illusion ne saurait dès lors subsister sur la marge de manœuvre extrêmement réduite de M. Ian Smith. Il a lancé, lundi soir, un appel en direction de M. Kissinger invité à « clarifier la situation ». Or, le secrétaire d'Etat avait, la veille fait marche arrière, en disant que son plan de transfert progressif du pouvoir constituait moins une formule définitive qu'un simple élément de négociation. « *Kissinger a vendu sous une même étiquette deux marchandises différentes à ses interlocuteurs, selon qu'ils étaient Noirs ou Blancs, en leur laissant le soin d'harmoniser eux-mêmes ultérieurement leurs points de vue respectifs* », nous a dit un observateur européen. Comme le premier ministre rhodésien, le secrétaire d'Etat américain ne chercherait-il donc, en fin de compte, qu'à gagner du temps ? C'est en tout cas ce que sont enclins à croire les délégués africains, impatients, pour la plupart, de quitter Genève.

PHILIPPE DECRAENE.

● *M. Gérard-Léon Farge*, planteur de café français, installé depuis seize mois en Rhodésie, a été tué par une explosion, lundi 25 octobre, dans sa propriété proche de la frontière du Mozambique. Au printemps dernier, M. Fargé avait participé à une émission de la télévision française et rencontré l'envoyé spécial du *Monde* (*le Monde* du 27 avril).

République Sud-Africaine

NOUS PRÉPARONS LA LUTTE ARMÉE A L'INTÉRIEUR ET A L'EXTÉRIEUR DU PAYS déclare un responsable de l'A.N.C.

« *La lutte armée est la seule façon de renverser la suprématie blanche en Afrique du Sud et nous la préparons à l'intérieur comme à l'extérieur du pays* », a déclaré, lundi 25 octobre, à Paris M. Eric Mtsali, membre du Congrès national africain (A.N.C.) d'Afrique du Sud, au cours d'une conférence de presse tenue dans les locaux du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP). « *L'A.N.C. soutient les mouvements étudiants et ouvriers noirs contre l'apartheid, car leur lutte est juste* », a indiqué M. Mtsali. « *Il n'y a pas de communisme en Afrique du Sud. Le seul vrai danger est la civilisation occidentale qui n'a cessé d'exploiter les peuples de cette région.* »

M. Mtsali a, d'autre part, confirmé que l'A.N.C. avait récemment exclu de ses rangs des « *fauteurs de troubles* » qui s'étaient écartés de la voie hostile à tout racisme suivie traditionnellement par cette organisation.

Le MRAP a appelé à un rassemblement de protestation contre la politique d'apartheid devant le Quai d'Orsay, ce mardi 26 octobre, à 18 heures. Le mouvement organisera pendant trois semaines une tournée d'information sur les problèmes d'Afrique australe dans douze villes françaises.

Transkei

Aux cérémonies de l'indépendance

M. Matanzima appelle « tous les pays impartiaux » à reconnaître le nouvel État

De notre envoyée spéciale

Umtata. — Solennels, deux régiments pénètrent dans le stade. L'un composé de Blancs, celui de la garde personnelle du président de la République Sud-Africaine, le second d'Africains, celui de l'armée du Transkei. Cent un coups de canon retentissent, sous les « *Oye* » de la foule. *Die Stem*, l'hymne sud-africain, retentit, tandis que le drapeau de Pretoria descend du mât et que monte lentement le nouvel emblème marron, blanc et vert. Enfin, le *Nkosi Sikeleli Afrika* est repris en cœur par trente mille spectateurs.

Le Transkei est indépendant, n'en déplaise au monde entier. M. Matanzima reçoit, mardi 26 octobre, peu après zéro heure, la dévolution du pouvoir, des mains du président de la République Sud-Africaine, M. Nicholas Diederichs. « *Notre Constitution*, dit-il, *en est une preuve évidente à l'intention de tous ceux qui adoptent l'attitude de saint Thomas. Si le monde ne peut, ou ne veut pas, accepter le simple langage légal et constitutionnel des faits, l'Afrique du Sud et le Transkei ne pourront pas en être blâmés.* »

Dans les tribunes, les chefs d'Etat et de gouvernement brillent par leur absence. Mais de nombreux « *invités personnels* » venus principalement d'Amérique latine, mais aussi d'Europe, assistent à la cérémonie. A quelques pas d'un général uruguayen, des députés et politiciens italiens, allemands, suisses... et français (MM. Charles Ceyrac et Jean Chambon, députés U.D.R. ; Mme Crépin et M. Martin, réformateurs ; M. Chauvel, non-inscrit) applaudissent en chœur les danseurs et rendent hommage au nouvel Etat.

Il n'en reste pas moins qu'une reconnaissance ferait bien l'affaire de M. Mantanzima. Son discours prend le tour d'une plaidoirie. « *Nous sommes prêts à assurer les responsabilités d'un Etat*, a-t-il dit.

« *Le Transkei a des frontières délimitées..., possède à l'intérieur de celles-ci une population permanente de deux millions d'habitants et bénéficie d'un gouvernement stable... En conséquence, je demande aux pays impartiaux de reconnaître le Transkei. Je fais appel en particulier à la Grande-Bretagne, nation-mère.* [...]

» *On a prétendu dans certains milieux que notre indépendance est un élément essentiel de la politique sud-africaine d'apartheid. Si cette allégation sous-entend que le Transkei accepte ou soutient activement la discrimination raciale, je dois la récuser avec tout le mépris qu'elle mérite. Par contre, si elle laisse entendre que notre indépendance est un élément essentiel pour une République Sud-Africaine s'efforçant de réaliser sa propre décolonisation, dans le cadre d'un mouvement général de décolonisation africaine au vingtième siècle, alors dans ce cas je l'approuve sincèrement.* »

Oubliant que son gouvernement a approuvé une Constitution qui reprend la loi contre les mariages mixtes et l'Immorality Act qui condamne les rapports sexuels entre gens de races différentes, il déclare : « *Nous continuerons une politique non raciste...* » Rassurant, il promet un pays « *démocratique à l'occidentale* ». « *Nous persévérerons*, dit-il, *dans un développement suivant les données pacifiques, puisque pour nous une révolution suivant les principes marxistes est aussi hors de propos qu'odieuse...* » — C. C.

UN « CHEF SUPRÊME » DEVENU PREMIER MINISTRE

Premier ministre du Transkei depuis 1963, année de l'accession du territoire à l'autonomie, M. Kaiser Matanzima a la réputation d'être un politicien habile, quelque peu démagogue, à qui le pouvoir a apporté fortune et honneurs. Né il y a soixante et un ans d'une branche mineure de la famille royale Tembu, rattachée à l'ethnie Xhosa, Kaiser Matanzima fut élevé dans le strict respect des traditions de sa tribu. Après des études de sciences politiques et de droit à l'université pour Noirs de Fort-Hare, il succède à son père comme chef tribal du Tembuland, puis siège à la Bunga, le conseil consultatif institué en 1894.

S'il a paru quelque temps tenté par le nationalisme africain, tel que le prônait alors l'A.N.C., il s'est bien vite rallié à un « nationalisme xhosa » plus conforme à son éducation et à ses idées. Il s'écarte alors définitivement de la voie suivie par l'un de ses oncles, Nelson Mandela, membre comme lui de la famille Tambu, futur président de l'A.N.C., qui purge depuis douze ans une peine de prison à vie au bagne de Robben-Island.

De 1942 à 1954, Kaiser Matanzima délaisse la politique et devient procureur à Umtata, capitale du territoire. Quatre ans après son retour au sein de la Bunga, il est nommé « chef suprême » du territoire, qu'il dirige ensuite avec fermeté comme premier ministre, aidé de son frère Georges, puissant ministre de la justice.

CONTROL DATA
premier constructeur mondial de super-ordinateurs forme, dans son institut
PROGRAMMEURS
en 4 mois 1/2
ANALYSTES FONCTIONNELS
en 5 semaines
TECHNICIENS DE MAINTENANCE
en 6 mois 1/2
Pour conditions et dates d'interviews :
Appelez dès maintenant M. Magnan au 583.46.72 (en P.C.V. de province)
Vous pouvez aussi lui écrire ou venir nous voir
CONTROL DATA
INSTITUT PRIVE CONTROL DATA
46, rue Albert 75013 PARIS
Tél. 583.46.72

100 salons cuir en exposition
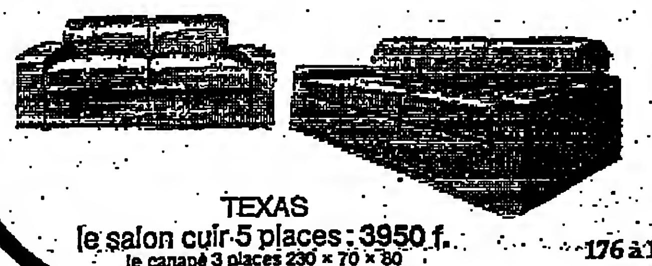
TEXAS
le salon cuir 5 places : 3950 f.
le canapé 3 places 230 × 70 × 80
+ le canapé 2 places 170 × 70 × 80
CUIR CENTER
Pour la première fois en France un grand magasin se spécialise dans le siège cuir. Il peut enfin offrir des prix qui mettent le cuir véritable au prix du tissu.
176 à 182 boulevard de Charonne 75020 PARIS
Tél. 373.36.13/35.68/35.69 - Parking dans l'immeuble
le cuir défie le temps
le cuir center défie les prix
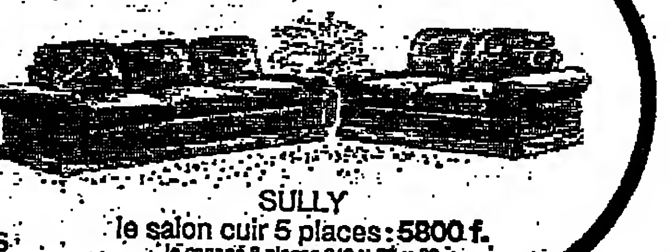
SULLY
le salon cuir 5 places : 5800 f.
le canapé 3 places 240 × 82 × 80
le canapé 2 places 175 × 82 × 80

LE TRANSKEI AU BAN DES NATIONS

II. — Citoyens ou apatrides

L'accession du Transkei à l'indépendance est dans la logique du « développement séparé » — ou « apartheid », — selon lequel les diverses ethnies de la République Sud-Africaine sont appelées à occuper des territoires distincts. Toutefois les terres réservées à cet effet ont, depuis un demi-siècle, fait apparaître que la communauté blanche se réservait l'essentiel des ressources du pays. Plusieurs chefs de Bantoustans se sont d'ailleurs refusés à cautionner l' « indépendance » du nouvel Etat et ont vivement attaqué son chef, M. Kaiser Matanzima (« le Monde » du 26 octobre).

De notre envoyée spéciale CHRISTIANE CHOMBEAU

Umtata. — Accroupies devant leur hutte ronde, impassibles, des vieilles femmes xhosas tirent voluptueusement de petites bouffées de leur pipe en bois au manche démesurément long. Tout près, des enfants jouent avec de la terre encore humide du dernier orage. Patiemment, ils attendent le retour de la mère. Celle-ci, à plusieurs kilomètres de là, rassemble le bétail (bovins, ovins) qui pait librement sur les coteaux, à moins qu'elle ne travaille encore aux champs.

Le père ne rentrera pas ce soir. Pas plus que demain d'ailleurs. Depuis plusieurs années, las de tirer le diable par la queue pour nourrir sa famille, il travaille en zone blanche. Régulièrement, il envoie de l'argent au village. A la fin de chaque contrat (un an en moyenne), il fait une visite aux siens, mais repart en général aussitôt.

Telle est la vie d'un nombre croissant de familles dans ce Bantoustan, grand comme le Danemark avec ses 43 798 kilomètres carrés. On évalue à trois cent soixante mille le nombre de ces hommes qui, contrat en poche, partent travailler de façon temporaire en dehors du Transkei. Leur rôle dans l'économie du pays est décisif. Le rapatriement de leurs gains représente actuellement 70 % du revenu national.

Le Transkei est pauvre. Il ne bénéficie pas, comme la République voisine, de richesses minières. Son sous-sol ne recèle guère que de faibles gisements de cuivre, de nickel, de platine, de charbon encore inexploités. De plus, son infrastructure est très insuffisante : 209 kilomètres de chemin de fer reliant Umtata, la capitale, à East-London, sur l'océan Indien, 8 800 kilomètres de routes en partie goudronnées, aucun port en eau profonde...

Malgré les efforts de ces derniers mois, le bourdonnement incessant des camions et bulldozers qui élargissent les accès routiers d'Umtata et terminent l'aéroport international Kaiser Matanzima, beaucoup restera à faire après les célébrations de l'indépendance.

De nombreuses années s'écouleront avant que le jeune Etat, dont le nom signifie *au-delà de la rivière Kei*, puisse couper le cordon ombilical qui le relie à l'Afrique du Sud. Un coup d'œil au budget 1976-1977 donne un aperçu de cette dépendance : sur 135 millions de rands (1), 22 proviennent des ressources propres du Bantoustan, et... 93 du gouvernement de Pretoria (le solde étant composé de prêts étrangers et d'un report de l'exercice antérieur).

Agriculteurs de tradition, les deux tiers du million neuf cent mille Transkeiens résidant dans le pays vivent tant bien que mal des produits de la terre et de l'élevage. L'exiguïté des champs (85 % ont une superficie inférieure à 11 acres) et les méthodes agraires archaïques réduisent sévèrement les rendements. « *Les troupeaux, qui sont estimés à 1,3 million de têtes pour les bovins, 2,5 millions pour les ovins et 1,25 million pour les caprins, pourraient être très facilement doublés avec des procédés de fourrage plus adaptés* », explique un conseiller économique sud-africain du gouvernement d'Umtata. Toujours selon lui, le Transkei, qui aujourd'hui doit importer du maïs, pourtant sa principale culture et la base de l'alimentation africaine, pourrait avec des méthodes appropriées doubler sa production et exporter ses surplus.

« *La production moyenne*, dit-il, *a été de 3,5 sacs par hectare en 1975. Pendant cette même période et dans les mêmes conditions climatiques, les élèves d'un collège technique sont parvenus à récolter 35 sacs.* »

« Soweto à la campagne »

Une réforme agraire s'impose. Elle permettrait le regroupement des lopins de terre, répandrait l'enseignement des procédés modernes et des moyens de lutte contre l'érosion, principal fléau dans ce pays où tombe en moyenne chaque année un mètre de pluie. Mais cela demanderait de bousculer des traditions tribales, ce à quoi ne semblent tenir ni les représentants de l'Afrique du Sud ni le gouvernement transkéien, qui depuis des années s'appuient sur ces structures. L'un et l'autre préfèrent agir avec prudence : à côté du secteur traditionnel, ils suscitent depuis quelques années la création de grandes exploitations de thé, de café ou de fibres végétales..

Mais c'est surtout vers l'industrie et le commerce que les deux gouvernements orientent leurs efforts. « *En l'an 2 000, nous* », dit un expert blanc de la Xhosa Development Corporation, organisme créé en 1966 pour attirer les investissements et susciter la création d'emplois, *80 % de la population active du Transkei travaillera dans le secteur industriel* ». Son souhait : faire du Transkei un « *nouveau Taiwan* ». On en est encore loin, mais le gouvernement d'Umtata voit grand. Déjà deux zones industrielles sont créées près de la capitale (vingt cinq mille habitants)) et de Butterworth (vingt mille habitants). Le paysage est trop familier : d'un côté un immense terrain vague où déjà quelques entreprises se sont installées; de l'autre des allées rectilignes, non goudronnées, bordées de maisons identiques...

« *On nous construit des Soweto à la campagne* », commente M. Knowledge Guzana, leader de l'opposition officielle, le New Democratic Party. Il condamne la politique du gouvernement, qui, nous dit-il, *néglige le secteur agricole.* »

Le « *nouveau Taiwan* » ne dispose aujourd'hui que de trois usines alimentaires, une demi-douzaine d'entreprises de textile et de cuir et sept scieries ou fabriques de meubles.

En dix ans, la Xhosa Development Corporation est à peine parvenue à créer quinze mille emplois, alors que chaque année vingt-six mille trois cents personnes entrent sur le marché du travail. Cela explique que les bureaux de recrutement, en plein centre d'Umtata, de l'Anglo American Corporation ou de la chambre des mines, pour des emplois en Afrique du Sud, ne manquent pas de candidats.

Le gouvernement sud-africain et avec lui le gouvernement transkéien ne perdent cependant pas espoir d'attirer les capitaux étrangers. Depuis plusieurs mois, des placards publicitaires de la Xhosa Development Corporation (qui deviendra, le 26 octobre, la Transkei Development Corporation) inondent la presse internationale de propositions alléchantes : prêts à des taux défiant toute concurrence (2,5 %), réductions d'impôts importantes, abattements divers, tarifs préférentiels, etc. D'autre part, pour rassurer les industriels étrangers, Pretoria garantit contre toute nationalisation les investissements effectués dans le Trankei indépendant.

Plusieurs délégations transkéiennes ont parcouru l'Europe et l'Amérique à la recherche de capitaux. De passage à Paris, il y a quelques mois, M. George Matanzima, ministre de la justice, a ainsi rencontré plusieurs investisseurs potentiels.

Une opposition durement réprimée

« *Investir au Transkei actuellement revient à une reconnaissance de la politique d'« apartheid* », nous déclarait il y a quelque temps M. Hector Ncokasi, président du Democratic Party, autre formation d'opposition. Quelques semaines plus tard, il était arrêté par la police de M. Matanzima, en application de la proclamation de l'article 40. « *Je ne puis accepter l'indépendance du Transkei*, expliquait-il. *Je suis né dans la région, à Engcobo, mais je me considère comme sud-africain.* » Cette prise de position a trouvé un écho dans le Bantoustan, surtout parmi les jeunes urbanisés, qui, suivant l'exemple de leurs frères de Soweto, se sont à leur tour révoltés au collège de Lady Frere, incendiant des véhicules du gouvernement transkéien.

A l'extérieur, d'autres voix se lèvent contre l'indépendance ; celles des un million trois cent mille hommes et femmes qui vivent dans les zones dites « blanches » et qui, le 26 octobre, perdront tout droit à la nationalité sud-africaine parce qu'ils parlent xhosa. La plupart n'ont jamais eu de lien avec le Bantoustan, mais la politique d'« apartheid » lie leur destin à celui-ci.

Longtemps, cette question de citoyenneté a été discutée entre les gouvernements sud-africain et transkéien, lorsque, enfin, les deux partenaires ont décidé de classer le dossier. M. Matanzima a déclaré : « *Nous sommes d'accord sur notre désaccord.* » Autrement dit, rien ne semble vraiment réglé. La Constitution du nouvel Etat votée par le Parlement blanc du Cap prévoit la nationalité transkéienne pour ces un million trois cent mille personnes, mais un amendement introduit à Umtata leur permettrait le libre choix. Un choix qui en réalité se fera entre la nationalité transkéienne et la position d'apatride, puisque le gouvernement sud-africain refuse de les accepter en tant que citoyens.

A l'intérieur du pays, M. Kaiser Matanzima répond à l'opposition par la répression et l'emprisonnement. A plusieurs reprises, le premier ministre s'est prononcé en faveur d'un « régime démocratique », mais, dans le même temps, quelques semaines avant les élections législatives, il a fait arrêter tous les leaders de l'opposition. Les résultats ne pouvaient que lui être favorables : c'est avec une majorité écrasante que le Parti national du Transkei pour l'indépendance (TNIP) siégera à l'Assemblée d'Umtata (soixante et onze élus sur soixante-quinze, et soixante-douze membres nommés d'office sur soixante-quinze). (*Le Monde* daté 17-18 octobre.)

« *Je regretterais que l'opposition disparaisse, mais j'ai peur que le peu d'opposants qui subsistent ne rejoignent, à quelques exceptions près, le gouvernement* », devait déclarer M. Matanzima, peu après la publication des résultats. Bien qu'il ait, là aussi, à plusieurs reprises affirmé qu'il désirait un parti d'opposition, tout porte à croire que son penchant naturel va au parti unique.

Des liens étroits avec l'Afrique du Sud

C'est en 1963 que M. Kaiser Matanzima a affronté pour la première fois les électeurs. Il ne dut alors sa victoire qu'à l'appui des membres nommés du Parlement : les chefs tribaux, l'opposition, représentée par le Democratic Party, ayant remporté la quasi-totalité des sièges soumis à élection. Par la suite, sa majorité s'étoffa, mais la participation électorale tomba de 68 % à 49,8 % en 1968 et 33,9 % en 1973.

En 1976, pour la première fois, deux partis, dont l'un était handicapé par les arrestations, se présentaient dans certaines régions face au TNIP : le Democratic Party et le New Democratic Party, le second étant né cette année d'une scission du Democratic Party après l'élection à sa tête de sa tendance radicale.

« *Ncokasi, c'est le Black Power* », dit avec amertume M. Guzana, ancien leader évincé du Democratic Party, qui a été battu aux dernières élections en tant que chef du New Democratic Party. Les deux hommes sont, en principe, opposés à l'indépendance du Transkei, mais tandis que M. Ncokasi se préparait à lutter contre elle, M. Guzana acceptait le fait accompli. Aujourd'hui, le premier est en prison, et le second hors de course.

Jusqu'où ira la volonté d'indépendance de M. Matanzima ? Jusqu'à présent il a, sans trop de mauvaise grâce, laissé tisser des liens étroits entre son pays et l'Afrique du Sud. Ainsi, des secteurs-clés, tels que l'armée ou les finances, resteront pour encore un moment sous la tutelle de Pretoria. La justice sollicitera également les services de la cour d'appel de Johannesburg. Et, bien entendu, le Transkei fera partie de la zone monétaire rand et de l'union douanière sud-africaine.

La plupart des lois sud-africaines seront-elles aussi reprises par la Constitution du pays ? Il reviendra au nouveau Parlement de les amender ou non. Parmi ces lois, figurent toutes celles qui permettent la détention préventive sans chefs d'inculpation, celle sur la « *suppression du communisme* », appelée au Transkei « *loi sur la sécurité interne* », le texte sur le terrorisme, l'*Immorality Act* et le *Mixed Marriage Act*, qui interdisent les unions et rapports sexuels entre personnes de races différentes. Le maintien de ces deux dernières lois surprend, car M. Matanzima a insisté à plusieurs reprises sur le caractère « *multiracial* » de son pays.

Il est vrai que si les hôtels et les bars sont ouverts à présent à tous, les Blancs continueront à avoir leurs propres écoles, et leurs pavillons dans les hôpitaux de l'Etat mis au ban des nations.

FIN

(1) 1 rand = 5,70 francs.

LES INSTITUTIONS DU NOUVEL ÉTAT

Aux termes de la loi sud-africaine Status of the Transkei Act N° 100, le territoire cesse de faire partie de la République. La souveraineté et la plénitude de la compétence législative sont transférées à l'Assemblée législative d'Umtata (art. 3), qui, devenue souveraine, vote ce 26 octobre la Constitution du nouvel Etat. Le même jour, le commissaire général pour les Xhosas (sorte de résident général) devient ambassadeur de la République d'Afrique du Sud à Umtata et quitte les cadres du ministère des affaires bantoues pour celui des affaires étrangères.

L'Assemblée nationale du Transkei pourra amender la Constitution sans procédure spéciale. Elle ne comporte pas de déclaration des droits. La Chambre unique est composée, à parité (75-75), de chefs tribaux et de membres élus, qui le sont pour cinq ans au suffrage universel. Les chefs seront cooptés par leurs pairs (art. 21).

Le président de la République sera élu tous les sept ans par l'Assemblée nationale (art. 7). Ses pouvoirs seront ceux du président de la République d'Afrique du Sud, issus directement des droits et prérogatives constitutionnels du monarque britannique. Le premier président du Transkei sera le « chef suzerain » Botha Sigcau.

Lumoprint
Les photocopieurs solides, fiables, rentables.
3 qualités allemandes.

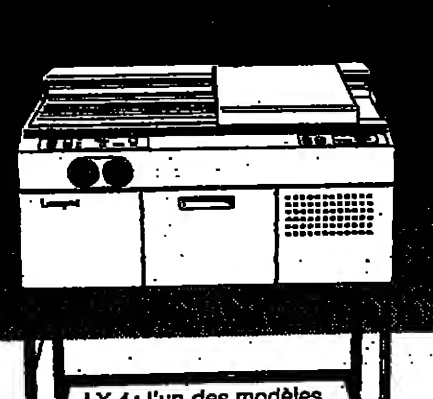

LX 4 : l'un des modèles de la gamme Lumoprint. 30 copies/minute sur papier normal. Un rendement exceptionnel.
Documentation sur demande à :
Lumoprint France S.A.
6/8 rue du 4-Septembre, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. 645.21.91

YASHICA, ZEISS et PORSCHE
vous invitent à découvrir le
CONTAX
RTS
dans le numéro 40 de "Zoom"
et le numéro 109 de "Photo".
Publicope

ARRETEZ-VOUS AU VERT.
Voici Ball Pentel, le premier feutre à bille : la beauté de l'encre, la commodité de la bille et la souplesse du feutre.
Il écrit noir, vert, rouge ou bleu, mais il est toujours vert. C'est à ça qu'on le reconnaît. Ball Pentel de Pentel. 3 Francs.

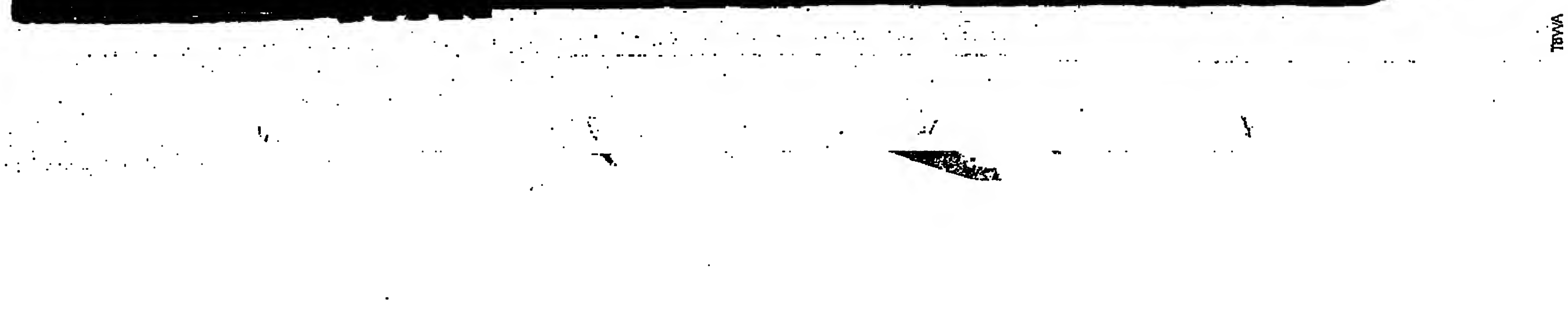

TBWA

TROUVEZ
UNE MEILLEURE SITUATION
ou SAUTEZ LE PAS en créant votre affaire
Deux moyens efficaces pour des Cadres ambitieux de maîtriser l'avenir, grâce à l'aide de
cadr'office
groupe STRAPLAN
3, rue de Penthièvre, 75008 PARIS.
Tél. : 265-05-86/28-50 et 266-33-01.

Tout le monde a de bonnes raisons pour prendre Air Inter

L'ALLER-RETOUR DANS LA JOURNÉE
Parmi les nombreux vols qui desservent régulièrement les 30 escales d'Air Inter, 10 relient tous les jours (en semaine) PARIS à GRENOBLE dans les deux sens, permettant l'aller-retour dans la journée.
PARIS ↔ GRENOBLE
10 liaisons quotidiennes
(départ Orly Ouest)
Air Inter favorise vos déplacements d'affaires
Renseignements, réservation : AIR INTER PARIS 539.25.25 et toutes Agences de Voyages.
AIR INTER

La Pompadour
présente ses beaux
MANTEAUX
les plus beaux tweeds, chevrons, cashmeres, lama, poil de chameau etc... importés d'Angleterre
modèles habillés
garnis fourrures précieuses
MANTEAUX DE FOURRURES
GRANDES TAILLES
du 42 fort au 60
32 bis, Bd HAUSSMANN
M° Chaussée d'Antin

Pacer

STATION-WAGON
American Motors
IMPORTATEUR EXCLUSIF
Jean-Charles
28, Rue CL.TERRASSE PARIS 16e Tél. 288-23-46

Tout le monde a de bonnes raisons pour prendre Air Inter

LA REDUCTION «GROUPES» 25 % ou 50 %
Il suffit d'être au moins dix à partir ensemble pour bénéficier d'une réduction de 25 % sur les vols blancs et de 50 % sur les vols bleus d'Air Inter (sauf Paris ↔ Nice et Continent ↔ Corse).
Air Inter favorise vos déplacements de groupe
Renseignements, réservation : AIR INTER PARIS Tel. : 539.25.25 et toutes Agences de Voyages.
AIR INTER

vient de paraître
FAIRE DES «AFFAIRES» A L'EST
La pénétration commerciale de la France et de la R.F.A. sur les marchés de l'Est : un essai de description statistique (étude)
Courrier des Pays de l'Est nº 199 .... 22 F
LILLE ET SA COMMUNAUTE URBAINE
Urbanoscopie d'une agglomération
ND nº 4297 - 129 p. . . . 17,50 F
maisons de presses, librairies et
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31 quai Voltaire 75340 Paris-Cedex 07

(PUBLICITÉ)
Aux anciens étudiants de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales - Genève
50e anniversaire
16, 17, 18 juin 1977
Veuillez nous envoyer votre adresse actuelle pour recevoir une invitation :
132, rue de Lausanne
1211 Genève 21 (Suisse)

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Sarcelles (Val-d'Oise), la section et les élus socialistes ont commenté les propos tenus par M. Lamontagne, candidat de la majorité aux prochaines élections municipales dans cette commune, selon lesquels il « *espère attirer (...) des élus du parti socialiste sur* [sa] *liste* » (*le Monde* du 21 octobre). Après avoir mis M. Lamontagne « *au défi de citer un seul des élus du P.S. qu'il espère attirer sur sa liste* », les élus et la section socialiste rappellent que « *l'union des forces de gauche est une réalité à Sarcelles depuis 1965 et que tout sera mis en œuvre pour aboutir à une liste d'union en mars 1977, conformément à l'accord national.* » « *Les propositions socialistes,* ajoutent-ils, *pour un programme municipal à Sarcelles* (« Changer la vie, pour changer la ville ») *diffusés à tous les habitants, les débats engagés par le P.S. dans tous les quartiers montrent clairement le sens de notre combat unitaire. L'audience accrue du P.S. à Sarcelles, nettement manifestée aux dernières élections cantonales, rend vains les espoirs de la droite et dérisoires ses proclamations.* »

A Cannes

M. NEUWIRTH (U.D.R.) ATTAQUE VIVEMENT M. CORNUT-GENTILLE MAIRE DE LA VILLE

(De notre correspondant.)

Nice. — Définissant lundi 25 octobre à Cannes devant les représentants des mouvements de la majorité les grandes lignes de l'action qu'il entend mener à la tête d'une liste de la majorité présidentielle pour battre, aux prochaines élections municipales, M. Bernard Cornut-Gentille, député non inscrit, maire de Cannes, M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire, a vivement critiqué la gestion de la ville, qui se traduit, a-t-il dit, « *par le déclin, le renoncement et l'insécurité* ». Il n'a pas ménagé davantage l'actuel maire : « *A la médiocrité des ambitions pour la ville correspond une attitude négative à l'Assemblée nationale. Les Cannois ont cru élire un ancien ministre du général de Gaulle, modéré certes, en coquetterie avec le gouvernement de l'époque, ce qui n'avait rien d'extraordinaire ; en fait, ils ont mis en place une municipalité d'opposition. Je ne parlerai pas de l'appel en faveur du leader du programme commun lors des élections présidentielles, mais des votes à l'Assemblée nationale systématiquement semblables à ceux du parti communiste* » (1).

Rappelant les liens personnels qui l'attachent à Cannes, où il a vécu pendant vingt-cinq ans, où réside une partie de sa famille et où il a connu sa femme, M. Neuwirth a ajouté : « *Nous ne lançons d'exclusive contre personne. La liste Cannes-Avenir sera composée de membres représentant la majorité présidentielle mais aussi les personnes représentant les principaux courants de la pensée de la population cannoise.* »

M. Neuwirth a conclu en se déclarant favorable pour les élections municipales à un scrutin à la proportionnelle. En cas de réussite dans sa campagne, M. Neuwirth a affirmé qu'il abandonnerait son mandat de député de la Loire.

(1) N.D.L.R. — Depuis plusieurs années, M. Cornut-Gentille joint son bulletin de vote à ceux de l'opposition, notamment lors des scrutins de censure.

● *M. Auguste Pinton*, sénateur du Rhône (Gauche démocratique), a posé mardi 26 octobre une question écrite au ministre de l'intérieur à propos de la répartition par arrondissements des sièges au conseil municipal de Lyon. M. Pinton estime « *injuste* » cette répartition, toujours fondée sur les résultats du recensement de 1962, et qui fera par exemple élire en 1977 cinq conseillers municipaux par le premier arrondissement (31 000 habitants) contre quatre pour le cinquième (54 000 habitants).

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Quinze candidats briguent la troisième circonscription de Paris

Les déclarations de candidature pour les six élections législatives partielles, provoquées par les démissions de six suppléants d'anciens membres du gouvernement qui tenteront à cette occasion de retrouver leur siège de député, ont été reçues dans les préfectures intéressées jusqu'au dimanche 24 octobre à minuit, conformément à un décret du 14 octobre 1976 publié au *Journal officiel* du 15. Le premier tour de ces élections est fixé au dimanche 14 novembre.

● ALLIER. — Dans la quatrième circonscription, se présentent outre M. Gabriel Péronnet, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, président du parti radical, Melle Marie-Christine Bourry (lutte ouvrière), MM. Charles Marcilly (P.C.), Jean-Michel Belorgey (P.S.), Axel Guillaumin, adjoint au maire de Vichy, (gaulliste d'opposition), et Jean-Claude Waterlot (front national).

Le secrétariat général de l'U.D.R. a fait savoir lundi 25 octobre en fin de matinée que « *le mouvement apporte son soutien à M. Péronnet (...). Un adhérent de l'U.D.R., M. Guillaumin a déposé sa candidature sous l'étiquette « gaulliste d'opposition » (...). Cet acte d'indiscipline est immédiatement sanctionné par l'exclusion de M. Guillaumin de l'U.D.R.* ».

● CORREZE. — Dans la troisième circonscription, se présentent face à M. Jacques Chirac, ancien premier ministre, président du conseil général de la Corrèze (U.D.R.), Mlle Micheline Moratille (lutte ouvrière, Mme Marguerite Guillien, membre du bureau national du P.S.U., MM. Christian Audoin (P.C.), Bernard Coutaud, conseiller général de Sornac, (P.S.), Jacques Ricard (front national) et Dominique Daste (sans étiquette).

● GIRONDE. — Dans la cinquième circonscription, se présentent face à M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat aux P.T.T., conseiller général de Saint-Laurent-du-Médoc, MM. Gérard Barthélemy (Lutte ouvrière), François Chartier (Ligue communiste révolutionnaire), Jean-Pierre Fontagnère (candidat révolutionnaire autogestion), Alain Chancogne (P.C.) et Raymond Julien, conseiller général de Blanquefort, qui aura pour suppléant M. Jean Benaben (P.S.).

● RHONE. — Dans la dixième circonscription, se présentent face à M. Gérard Ducray, ancien secrétaire d'Etat au tourisme (R.I.), Mlle Evelyne Couzon (Lutte ouvrière), Gérard Dubreuil (P.S.U.), Jean Vilanova (P.C.), André Poutissou, conseiller général de Villefranche-sur-Saône (P.S.), Claude Cimetière, conseiller général de Belleville (rad. de g.), et Christian Baeckeroot (Front national).

● YVELINES. — Dans la cinquième circonscription se présentent face à M. Bernard Destremau, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (R.I.), Mlle Bernadette Hérout (Lutte ouvrière), Mme Geneviève Petiot (P.S.U.), M. Jean Cuguen, maire de Saint-Cyr-l'Ecole (P.C.), Mme Nicole Questiaux (membre du comité directeur du P.S.), MM. Dominique Vastel (rad. de gauche), André Damien (C.D.S.), Silve de Vendavon (Front national), André Hautot (Groupe d'action législative de défense du cadre de vie et de l'environnement), Maxime Gay (sans étiq., fav. à la majorité) et François Bromard (Association des électeurs de la majorité déçus par la politique du président de la République).

● PARIS. — Dans la troisième circonscription (5e arrondissement) se présentent face à M. Jean Tiberi, ancien secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires (U.D.R.), M. Pierre Fougeyrollas (organisation communiste révolutionnaire), Mlle Sabine de Spirt (Lutte ouvrière), MM. Henri Weber (Ligue communiste révolutionnaire), Victor Leduc, membre du secrétariat national du P.S.U., Jean Ellenstein (P.C.), Pierre Guidoni (P.S.), conseiller de Paris, Christian Azaïs (U.J.P.), Albert Brimo (Centre de recherche et d'action de la majorité présidentielle), Brice Lalonde (Amis de la terre de Paris), André Dupont, plus connu sous le nom de Mouna Aguigui (Amis de la vie), Jean Marnel (indépendant, démocrate, social), Robert Azoulay (Parti libéral de France), Alain Renault (Front national) et François Van Alder Wel (Groupe action-jeunesse).

Il faut remonter aux premières élections législatives de la Ve République pour trouver un tel nombre de candidats dans une circonscription parisienne : seize candidats s'étaient disputé, le 23 novembre 1958, la deuxième circonscription de Paris.

Dans cette circonscription, la Fédération nationale des républicains indépendants et le comité directeur du C.N.I.P. de Paris et son président, M. Raymond Bourgine, ont indiqué qu'ils soutenaient M. Jean Tiberi (U.D.R.), ancien secrétaire d'Etat. Ces précisions ont été apportées après l'annonce de la candidature de M. Albert Brimo (*le Monde* du 23 octobre) au nom du Centre de recherche et d'action de la majorité présidentielle.

LE FOUILLIS FISCAL

A l'occasion de la discussion du projet de loi de finances pour 1977, M. Jacques Marette, député U.D.R. de Paris, a, une nouvelle fois, appelé l'attention de l'Assemblée nationale, vendredi 22 octobre, sur les soixante-treize catégories professionnelles qui bénéficient d'une déduction supplémentaire pour leurs frais.

Afin d'illustrer « cet incroyable fouillis, résultant de la stratification de décisions prises par des ministres des finances successifs en faveur de professions auxquelles ils portaient une attention particulière », M. Marette a donné les exemples suivants :

« Le personnel des casinos et des cercles bénéficie d'une déduction de 8 à 20 % selon ses fonctions, les modélistes de 20 %, les mannequins de 10 % et, en vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat, seulement pour les mannequins de cabine et non pour les mannequins-photo ou les mannequins-lingerie. Les inspecteurs d'assurances des branches vie, capitalisation et épargne ont 30 %, alors que les malheureux qui s'occupent de l'incendie et des accidents de voiture n'ont rien du tout. Les internes des hôpitaux de Paris ont 20 %, mais ceux des départements de la couronne n'ont rien.

» D'autres exemples, non moins extravagants, concernent les professions manuelles. Les limeurs de cadres de bicyclette du département de la Loire bénéficient d'un abattement de 20 %, les cartonniers de Nantua — et de Nantua seulement — de 5 %. Les couteliers de Thiers ont 25 %, à la condition d'être émouleurs, trempeurs ou polisseurs, mais les fabricants de manches et les ponceurs n'ont rien. Dans la région du Cambrésis, les tisseurs ont 25 % s'ils sont ourdisseurs, bobineurs ou caneteurs. Les tisseurs à bras de gaze de soie à bluter de la région de Panissières, dans la Loire, ont 20 %, les passementiers, guimpiers propriétaires de leurs métiers 40 % et non propriétaires 30 %, les fabricants de galoches de la région de Laventie, dans le Pas-de-Calais, 10 % s'ils sont piqueurs non propriétaires de leurs machines et 15 % s'ils sont propriétaires. Les lunetiers de la région de Morez, à la condition qu'ils soient monteurs en charnières, ont 15 %, et, s'ils sont polisseurs ponceurs, 25 %. Je pourrais multiplier les exemples. De deux choses l'une : ou bien on s'attache à obtenir la transparence fiscale, ou bien on accepte le maintien de règles archaïques et injustes. »

La gauche et les nationalisations

M. ESTIER : nous ne sommes engagés que par ce qui a été écrit.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., a estimé lundi 25 octobre que la proposition de M. Georges Séguy relative à la nationalisation de la sidérurgie et de l'automobile (« le Monde » du 26 octobre) « n'est pas absurde ». Il a ajouté sur les antennes de Radio-Monte-Carlo :

« Georges Marchais, depuis longtemps déjà, a évoqué la nationalisation de la sidérurgie, et François Mitterrand celle de l'automobile, notamment au moment où l'Etat a donné une très importante subvention à Peugeot.

» Ceci étant dit, pour le moment, la nationalisation de la sidérurgie et de l'automobile ne figure pas dans le programme commun. Le programme commun a été signé en 1972. Il sera revu et réactualisé avant les prochaines élections de 1978. Nous verrons si la liste des nationalisations reste ce qu'elle était en 1972. Pour l'instant, nous ne sommes engagés que par ce qui a été écrit noir sur blanc. »

Du changement au mouvement

(Suite de la première page.)

Après seize années occupées par l'obsédante litanie de la stabilité et de la continuité, seize années pendant lesquelles le régime a absorbé tant de chocs — l'O.A.S., Mai 68, trois élections présidentielles, l'évolution des mœurs et des systèmes de vie, etc., — à la manière d'un édredon de plumes, puis deux ans d'invocation du changement, le mouvement est partout.

Il est également, et tout autant, dans la vie économique et sociale. Les fameux « équilibres » sur lesquels nous croyons reposer, l'assurance d'un développement continu, l'habitude du plein emploi, l'accoutumance à une inflation endémique qui n'incommodait pas tout le monde, un niveau raisonnable d'investissements et du commerce extérieur, une monnaie certes fragile et sujette aux à-coups, mais qui tous comptes faits ne se défendait pas trop mal, bref tout le paysage familier de notre activité est en pleine transformation. Il va falloir nous habituer au chômage, à la pénurie ou à l'économie d'énergie, à des pauses dans le développement, voire à la stagnation, accepter mille difficultés nouvelles. Les conséquences sociales de cette situation commencent à peine d'apparaître et, à n'en pas douter, elles seront rudes quels que soient les hommes au pouvoir.

Inutile d'entreprendre l'inventaire complet des manifestations du mouvement : il perce ou se voit partout, dans les Eglises comme dans les mœurs, par la violence et par la brutalité croissante des relations humaines. Peut-être l'un des aspects les plus surprenants et qui mériterait d'être étudié réside-t-il dans les rapports d'un type inédit et radicalement différent qu'entretiennent, semble-t-il, beaucoup de jeunes et même de moins jeunes avec l'argent et avec le travail. Et même, au-delà de cet aspect précis, n'est-ce pas toute la conception de la vie de chacun, sa vision de lui-même et des autres, de sa place dans la société et de cette société elle-même, qui sont aujourd'hui bousculées ?

Les dirigeants de tous bords, les politiques d'abord récupérateurs par essence, ceux des syndicats, les autorités économiques, religieuses, morales, ne cessent de prôner avec ardeur le changement. Ont-ils joué les apprentis-sorciers et leurs vœux vont-ils être comblés bien au-delà de leurs espérances ? Le mouvement, en tout cas, est là, et pas toujours où on l'attendait. Il y a gros à parier que dans les deux ans qui viennent les bouleversements de toute nature dans la vie publique, l'administration des hommes et la gestion des choses, dans les esprits et les jugements et donc dans la vie quotidienne de chacun, seront plus nombreux et plus importants qu'au cours des cinq, dix ou quinze années précédentes, voire davantage.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(PUBLICITÉ)
A LA VEILLE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES
Organisation et finances des communes
FONCTIONS MUNICIPALES
PERSONNEL COMMUNAL
Pierre BRUNEAU
Maître-Assistant à la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers
vient à propos dans un domaine où de nombreuses études, recherches, analyses, livres spécialisés par secteurs d'activités avaient déjà été publiés, alors qu'aucune synthèse pratique d'ensemble n'avait été faite sur ce sujet.
En réalité le livre de M. P. BRUNEAU veut surtout être un guide tout à la fois concis et complet, avec les dernières réformes applicables, sur l'essentiel de la vie communale, qu'il s'agisse des fonctions municipales, des finances communales et du personnel communal.
1 volume 21×27 - 260 pages - vendu avec bon de mises à jour gratuites, chez votre libraire : 78 F - ou 85,80 F franco aux Editions J. DELMAS et Cie, 13, r. de l'Odéon, 75006 Paris - C.C.P. 5831-24 Paris - T. 325-08-32.

● PRECISION. — M. Michel Petiot, candidat à l'élection législative partielle dans la deuxième circonscription de la Haute-Loire, à qui nous avions donné l'étiquette « extrême gauche » dans *le Monde* du 19 octobre, est membre de Lutte ouvrière.

● *Le cent-soixante et onzième numéro des Cabinets ministériels* (37, rue du Louvre, 75003 Paris), vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique, du Conseil de Paris ainsi que des préfectures de Paris, de la région parisienne et de police (deuxième édition).

● *M. Olivier Guichard*, ministre d'Etat, garde des sceaux, a été élu lundi 25 octobre membre du conseil régional des Pays de la Loire par le conseil général de la Loire-Atlantique. Sa candidature a recueilli trente voix sur quarante-six suffrages exprimés. M. Guichard avait présidé durant deux ans l'assemblée régionale, à laquelle il appartenait comme député de la Loire-Atlantique. Devenu membre du gouvernement le 27 août dernier, il avait cédé son siège au Palais-Bourbon à son suppléant et cessé de ce fait de siéger au conseil régional, où l'intérim de la présidence est assuré, jusqu'à l'élection du nouveau président en janvier prochain, par M. Fernand Esseul, président du conseil général de Maine-et-Loire (R.I.), ancien sénateur.

AMSTERDAM - BALE - BARCELONE - BERLIN - BOSTON - BRUXELLES - BUENOS AIRES
CHICAGO - COLOGNE - COPENHAGUE - GENEVE - GLASGOW - HANOVRE - HAMBOURG
LONDRES - LOS ANGELES - MADRID - MILAN - MONTREAL - MUNICH - NEW YORK - RIO DE JANEIRO - ROME - SAN FRANCISCO - SYDNEY - TORONTO - VANCOUVER - VIENNE - ZURICH

LES "AGENDA PLANING"® QUO VADIS sont édités en 7 langues et distribués dans 40 pays.

Cet "agenda planing"®

MARQUE DEPOSEE TRADE MARK

quo vadis

D'UN SEUL COUP D'OEIL VOTRE SEMAINE ORGANISEE

est vendu dans le monde entier.

le plus étonnant des agendas jamais créé pour les professionnels

Regardez bien, voici pourquoi :

DOMINANTE® le fait marquant de votre journée

VOTRE PLAN JOURNEE de 8 h à 21 h

PAS DE PERTE DE TEMPS, plus de pages multiples à tourner

DE L'ORDRE, DE LA METHODE, plus d'oubli possible avec nos cases spéciales : téléphoner, écrire, voir, faire, etc.

OUVERTURE AUTOMATIQUE sur la semaine entière

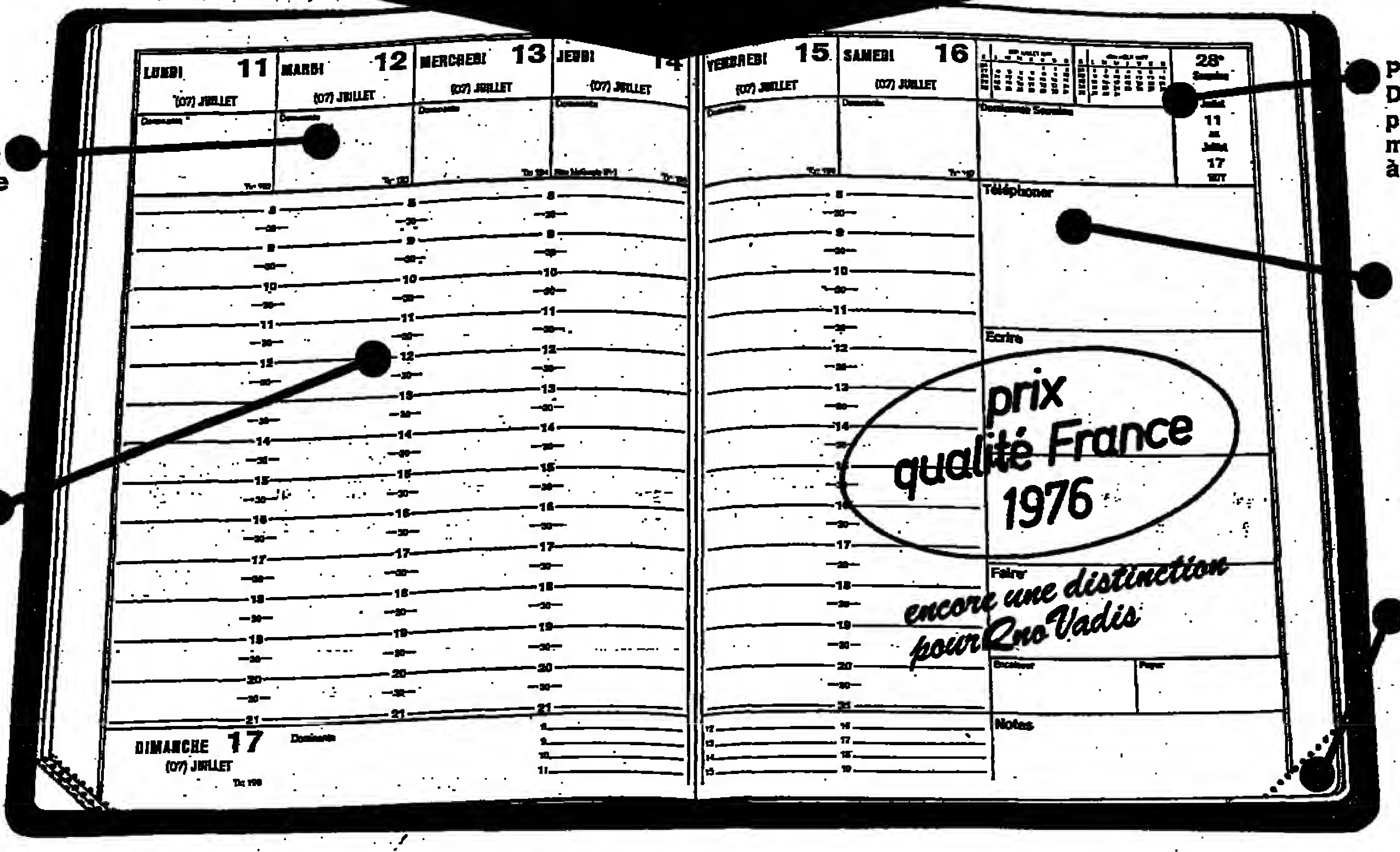

modèle PRESIDENT format : 21 x 27 cm

LA FORMULE "AGENDA PLANING"®

MARQUE DEPOSEE TRADE MARK

S'ADAPTE AUX BESOINS DE CHACUN

5 FORMATS DE POCHE • carla 8 x 10 cm • randonnée 9 x 15 cm • esteing 9 x 11 cm • affaires 10 x 15 cm • raf 10 x 15 cm

5 FORMATS DE BUREAU • exécutif 16 x 16 cm • président 21 x 27 cm • ministre 15 x 25 cm • direction 24 x 24 cm • prénote 21 x 29,7 cm

La gamme des agendas "QUO VADIS" est la plus complète, en voici quelques modèles seulement

2e génération

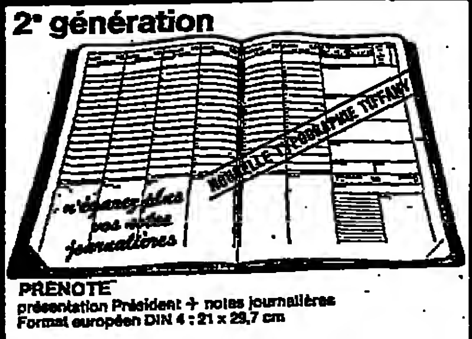

PRENOTE présentation Président + notes journalières
Format européen DIN 4 : 21 x 29,7 cm

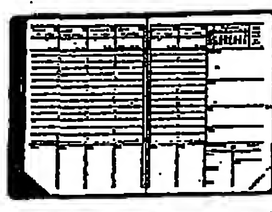

RAF Le Prénote pour la poche. Format européen DIN 6 : 10 x 15 cm

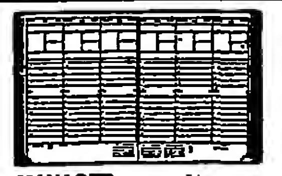

MANAGER Une variante d'organisation. Toutes les cases spéciales sont quotidiennes.
Format : 21 x 27 cm

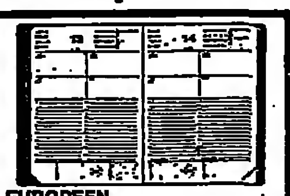

EUROPEEN Format (DIN 5) 15 x 21 cm
La formule "Planing" Européenne 1 jour à la page en 4 langues. (anglais, français, allemand, italien)

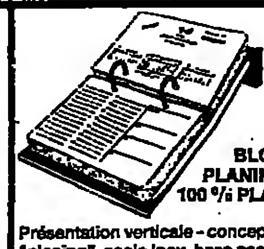

BLOC PLANING 100 % PLAN
Présentation verticale - conception "planing", socle inox, base caoutchouc. Format : 15 x 22 cm

MAOR L'agenda spécial chantier. 1 jour par page quadrillée. Fermoir porte-crayon.
Format : 9,8 x 14,4 cm

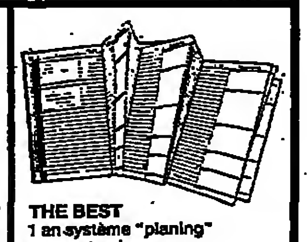

THE BEST 1 an système "planing" accordéon.
Format : 9,5 x 15,5 cm

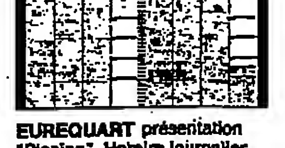

EUREQUART présentation "Planing". Horaire journalier par 1/4 d'h. Encombrement minimum : Repliage possible grâce à une reliure spéciale.
Format DIN 4 : 21 x 29,7 cm

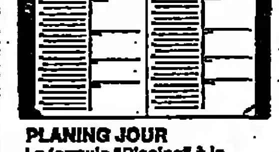

PLANING JOUR La formule "Planing" à la journée.
Format : 12 x 17 cm

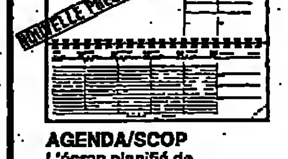

AGENDA/SCOP L'écran planifié de votre semaine. Reliure spirale.
Format : 9,5 x 29 cm

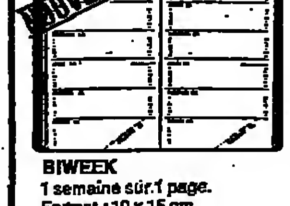

BIWEEK 1 semaine sur 1 page.
Format : 10 x 15 cm

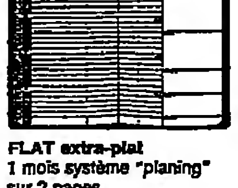

FLAT extra-plat 1 mois système "planing" sur 2 pages.
Format : 9,5 x 15 cm.

LES "AGENDA PLANING"® QUO VADIS ORGANISENT, PLANIFIENT, STRUCTURENT VOTRE TRAVAIL, ILS VOUS FONT GAGNER DU TEMPS, DE L'ARGENT, DES LOISIRS.

EDITIONS QUO VADIS

20-26, rue CAISSERIE - 13235 MARSEILLE CEDEX 1 - Tél. : (91) 91.21.90/90.21.24
adr. télégr. QUO VADIS MARSEILLE - TELEX 440177 QUOVAD MARSL
DEPOT PARIS - Tél. : 636.44.72

ON TROUVE LES AGENDAS QUO VADIS DANS TOUTES LES PAPETERIES LIBRAIRIES AGREEES ET LES GRANDS MAGASINS QUALIFIES.

DEMANDEZ LE CATALOGUE EN COULEUR DE NOS PRODUCTIONS

Les régions

Emploi, notre grand souci

• LE PRÉFET DU NORD-PAS-DE-CALAIS :

Plus de points noirs que de points roses

A la demande du conseil général du Nord, le préfet, M. André Chadeau, a établi un diagnostic économique du département qui sera prochainement l'objet d'une session extraordinaire. Les tendances qui se dégagent de ce document invitent à la prudence et suscitent plus l'inquiétude qu'elles ne rassurent.

A travers ces pages on trouve quelques indications favorables, mais aussi une série impressionnante d'entreprises en difficulté, et cela dans tous les arrondissements. On note encore globalement que le nombre de chômeurs secourus est de 20 169 en septembre 1976, soit une augmentation de 19,40 % par rapport à l'an dernier à pareille époque ; et, parmi eux, 52 % sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. L'emploi reste donc la préoccupation essentielle.

Parmi les secteurs préoccupants, on note : les biens d'équipement industriel surtout pour ce qui concerne la production lourde ; les entreprises de matériel roulant qui pourront sans doute maintenir leur activité grâce à quelques commandes de la S.N.C.F. ; la sidérurgie pour ce qui concerne les produits longs (poutrelles) où les carnets de commandes s'allègent dangereusement.

On peut faire état d'une certaine stabilité dans les biens intermédiaires (matériaux) et dans le bâtiment où l'horaire moyen est actuellement de trente-cinq heures par semaine.

Parmi les secteurs en progression vient en tête l'automobile, où l'embauche a repris depuis octobre 1975 : Renault-Douai devrait atteindre 6 000 salariés à la fin de l'année (+ 300) ; Chrysler-France à Vieux-Condé passera de 3 540 à 4 000 en moins d'une année ; Chausson à Maubeuge doit aussi engager, par des contrats de formation, quelque 400 jeunes gens. On fonde aussi des espoirs sur le développement attendu du réseau téléphonique (+ 43 000 lignes en 1976, + 70 000 en 1977, + 85 000 en 1978), qui devrait favoriser l'installation de quelques unités d'électronique. Pour ce qui concerne le textile, la rentrée s'est effectuée dans de meilleures conditions qu'en juin dernier.

La récession va continuer dans les charbonnages en dépit d'un certain freinage provoqué lors de la crise de l'énergie. Il faudra, là encore, faire face à la perte de quelques milliers d'emplois.

Pour l'agriculture, la situation semble moins mauvaise qu'on aurait pu le croire après la sécheresse. Le rapport du préfet signale une diminution de 10 % en octobre pour les produits laitiers, mais, compte tenu des bons résultats du début de l'année, la production 1976 sera égale à celle de 1975.

Mais les analyses globales, même lorsqu'elles sont modérément optimistes, n'effacent pas les points névralgiques au niveau des entreprises, et ils sont très nombreux. Quelques exemples :

Dans la sidérurgie, la restructuration d'Usinor à Trith-Saint-Léger (avec l'arrêt du dernier haut fourneau en 1976 et de l'aciérie en 1978) doit entraîner la réduction de 1 700 emplois, mais un reclassement à Denain ou à Dunkerque empêcherait, espère-t-on, des licenciements. On note cependant que, à Usinor-Dunkerque, le ralentissement des commandes de l'industrie navale pèse aussi sur les embauches.

Dans le textile, aux établissements Tiberghiem frères à Tourcoing (500 personnes), on cherche toujours une solution au problème de la société dont l'exploitation n'est prévue que jusqu'en mars 1977 ; 200 personnes doivent être licenciées aux établissements Lestienne à Roubaix : le conflit Desembre, à Lille, laisse 900 personnes sans emploi ; chez Prouvost-Masurel la « Lainière », à Cambrai (3 340 salariés), le chômage partiel déjà pratiqué n'évitera peut-être pas des licenciements assez importants... Dans les travaux publics, on note le dépôt du bilan de l'entreprise Carette-Duburcq (170 personnes), et des établissement Lesage à Bailleul (210 salariés sans emploi)...

Dans l'industrie chimique, le groupe Ugine-Kuhlmann emploie plus de 2 000 personnes dans la métropole Nord, mais connaît de graves difficultés en raison de la réduction des productions d'engrais azotés.

Dans le rapport du préfet, on fait heureusement état d'entreprises en progression : par exemple Thomson à Lesquin (+ 60 personnes), une usine de ferro-alliages à Dunkerque (130 personnes), le développement de l'imprimerie nationale à Douai (100 emplois à terme). Cela ne suffit pas à colmater des brèches créées pour l'emploi dans le département par la disparition de nombreuses entreprises. C'est pourquoi la situation du département, ainsi présentée, apparaît finalement très inquiétante. Il faudrait un nouveau coup de fouet...

GEORGES SUEUR.

• LE PRÉSIDENT DE MIDI-PYRÉNÉES :

Pour éviter le monopole de Toulouse

LE président du conseil régional de Midi-Pyrénées, M. Alain Savary (socialiste), vient de rendre publique l'étude réalisée par six commissions de travail, dans la perspective du VII[e] Plan. La proposition de synthèse constitue une critique sévère de ce que le gouvernement a négligé de réaliser pendant le VI[e] Plan.

Les études ont porté sur le désenclavement de la région, le freinage de l'exode rural, la maîtrise de l'urbanisation de l'agglomération toulousaine, le développement des activités industrielles, la croissance équilibrée du secteur tertiaire et le financement. Ces réflexions seront soumises au conseil régional à l'ouverture de sa session, le 15 novembre. La priorité sera donnée à la création de 100 000 emplois. Actuellement, sur une population active de 850 000 personnes, 46 000 chômeurs ont été recensés.

L'ampleur et la persistance du sous-développement de la région proviennent, selon les enquêteurs de l'établissement public régional, du système économique et politique national, qui aboutit à la localisation des investissements dans certaines zones privilégiées : la concentration des activités autour des grand pôles de développement industriel et tertiaire de la région parisienne, du Nord, de l'Est et du Sud-Est. Le même phénomène est constaté à l'intérieur même de la région, où toutes les activités ont été incitées à se polariser sur Toulouse.

La stratégie de développement proposée par les auteurs du rapport met l'accent sur l'agriculture, qui, ici, concerne 21 % de la population active (12 % pour la moyenne nationale). Il faudra donc permettre l'installation des jeunes, favoriser la coopération pour compenser le handicap des petites et moyennes exploitations, amplifier l'effort d'irrigation et développer les activités de transformation en aval de l'agriculture.

L'avenir des entreprises industrielles, surtout dans les secteurs menacés, comme la construction aéronautique ou l'électronique, exige la définition et la mise en œuvre d'une politique nationale. La C.I.I., dont l'usine de montage chargée de produire des séries d'ordinateurs a été mise en service en 1971, est un exemple de mauvaise décentralisation. De même, l'A.P.C. connaît une crise sérieuse résultant de la concurrence des pays de l'Est pour les engrais azotés, ou des Etats-Unis pour les engrais phosphatés.

Les groupes de travail ont eu aussi à s'interroger sur les mesures propres à favoriser la création de petites et moyennes entreprises, notamment en zone rurale. Il reste dans la région un important potentiel universitaire et de recherche (trois cents laboratoires et cinq mille chercheurs). Il faut aussi doter la région d'une véritable banque de développement, contrôlée par l'établissement public régional.

Enfin, Toulouse doit devenir une authentique métropole au service de la région, d'où un nécessaire renversement du déséquilibre spatial : il ne faut plus concentrer sur Toulouse toutes les nouvelles activités industrielles et tertiaires, mais orienter certaines des implantations vers d'autres agglomérations.

Et les routes ? Toulouse, quatrième ville de France, n'est reliée par autoroute ni à d'autres métropoles régionales ni à Paris. Un seul projet en cours de réalisation partielle existe : l'A-61 Bordeaux-Narbonne, mais le problème de la jonction entre les entrées nord et sud de Toulouse n'a toujours pas reçu de solution. En résumé, le VII[e] Plan tel que l'a voulu le gouvernement n'est « *qu'un exposé littéraire sans perspectives réelles* ». Constatant que la régionalisation de ce plan n'a pas été envisagée, M. Alain Savary en a conclu que, « *devant la gravité de la crise économique en Midi-Pyrénées, le gouvernement se devait de définir son attitude. S'il se dérobait, l'opinion saura qu'une solution existe au sous-développement régional, mais que le pouvoir central refuse d'en décider...* ».

LÉO PALACIO.

● LE BOURBONNAIS EN 107 PAGES. — « Le Petit Catéchisme bourbonnais », tel est le titre du guide et annuaire administratif, culturel, économique et social, que vient de rédiger M. Marcel Génermont. On y trouve, bien sûr, la liste des principales administrations de l'Allier, mais aussi l'histoire des hommes célèbres qui ont marqué la vie du département. Quant à la liste des associations diverses, elle va des sociétés savantes jusqu'aux groupes d'esperanto et aux loges maçonniques. (Editions des Cahiers bourbonnais. Moulins. 107 pages. Prix : 10 F.)

LE CŒUR DE MARSEILLE CHANGE

Les lamparos quittent le Vieux-Port pour la criée moderne de Saumaty

L'OUVERTURE de la nouvelle criée de Saumaty, le 11 octobre, où est désormais centralisé tout le marché de gros du poisson à Marseille, a été le prétexte pour les poissonniers détaillants de la ville d'une grève des achats. Près de deux cents manifestants ont barré l'accès aux nouvelles installations et ont empêché toute transaction.

Cette réaction de mauvaise humeur des poissonniers détaillants est provoquée par la mise en place à Saumaty d'un ensemble de facturation et d'encaissement centralisé, relié à un système informatique comme il en existe dans les ports bretons.

Le 11 octobre 1976 a marqué une date dans l'histoire de la pêche à Marseille. Les pêcheurs (30 lamparos, 28 chalutiers et 5 « petits métiers »), les quarante grossistes et onze mareyeurs ont quitté sans espoir de retour la criée de Rive-Neuve construite en 1901 sous le quai sud du Vieux-Port et ont pris possession des installations du nouveau port de pêche de Saumaty, au nord de la ville, un peu avant l'Estaque.

Cet « exil » ne s'est pas fait sans un certain déchirement, puisqu'on peut dire sans risquer d'être taxé d'exagération que c'est la première fois, depuis deux mille six cents ans, que les pêcheurs marseillais désertent le Lacydon.

Le Vieux-Port va certainement perdre une partie de son pittoresque, perte que l'on tentera de pallier par des activités d'animation plus culturelles. Le nouveau théâtre national de Marcel Maréchal va s'installer dans ce qui va devenir le Théâtre de la Criée (*le Monde* du 23 mars 1976), et l'ASCANF (association qui s'attache à sauvegarder les grands voiliers anciens) tentera de ressusciter le temps où les trois-mâts s'amarraient dans le Vieux-Port (*le Monde* du 12 juin).

A côté de la nouvelle criée, une « tour à glace » capable de produire 26 tonnes par jour et de stocker 80 tonnes à moins 3 degrés, un tunnel de congélation joint à un volume de stockage de 1 500 m3, devraient permettre « d'encaisser » les arrivages en « dents de scie » du poisson bleu (sardines), dont les pêches « miraculeuses » constituent souvent des calamités faute de possibilités de stockage.

Un « village de pêcheurs » est programmé sur des terrains acquis par la Somimar, syndicat mixte d'équipement où l'on trouve des représentants de la ville, de la chambre de commerce, de la Caisse des dépôts et consignations et que préside M. Antoine Andrieux, sénateur socialiste, adjoint au maire de Marseille.

L'ampleur de l'opération, dont dépend tout le marché de la pêche à Marseille et surtout son avenir, a nécessité de longues et délicates négociations et concertations avec les parties prenantes : syndicats de mareyeurs, de producteurs, comité des pêches, grossistes. Toutes les opérations ont été engagées avec l'accord des intéressés, qui ont demandé (et obtenu) que le nouveau marché aux poissons ait le caractère d'un marché d'intérêt national.

Bien sûr, un peu de l'âme du Vieux-Port s'en va, qui ne se réincarnera pas dans le bel outil tout neuf. Mais les bâtiments vétustes et dépassés de la vieille criée rendaient nécessaire ce déménagement. Et les légendaires embouteillages nocturnes de Rive-Neuve ont vécu.

JEAN CONTRUCCI.

D'UNE PROVINCE A L'AUTRE

Champagne-Ardenne

QUERELLE AUTOUR DU TRACÉ DE L'A 26

CINQ programmes d'action prioritaires, traduisant des opérations régionales à privilégier au cours du VII[e] Plan, ont été adoptés par le conseil régional de Champagne-Ardenne au cours de sa dernière session.

L'assemblée régionale a décidé, d'abord, de retenir deux actions essentielles : il s'agit de l'autoroute A 26 (Calais-Dijon), dont la réalisation sera accélérée, et du remembrement agricole, dont le rythme sera intensifié.

Les trois autres programmes représentent des actions plus ponctuelles sur la santé (aménagement d'un centre anticancéreux), la formation professionnelle, la recherche scientifique et technique.

L'adoption de ces programmes, dont le montant global avoisinera 100 millions de francs, a provoqué de vifs débats, notamment à propos du tracé de l'autoroute A 26.

Bretagne

LE LIVRE NOIR DE LA ROUTE NATIONALE 24

NANTES va-t-elle devenir la capitale de la Bretagne sud ? Dans un Livre noir consacré à la RN 24, Lorient-Rennes, les responsables de la chambre de commerce du Morbihan posent la question. M. Michel Andren, président de cet organisme, rappelle que la modernisation de cet axe est posée depuis 1961 : « *Mais, à ce jour, le problème de la mise à deux fois deux voies de la RN 4 demeure entier.* »

Les travaux d'aménagement de la RN 165 Quimper-Nantes via Lorient risquent de renforcer le rôle de métropole économique de Nantes. Une expérience a démontré qu'il faut deux heures vingt minutes pour parcourir les 153 kilomètres séparant Lorient de Rennes, dans des conditions de conduite éprouvantes. Il faut moins de deux heures pour gagner Nantes, distante pourtant de 167 kilomètres, par la RN 165. Avec 4 408 véhicules de moyenne par jour, la RN 24 connaît un trafic comparable à celui des grands axes bretons.

La chambre de commerce du Morbihan demande, dans un premier temps, une série d'aménagements dont le coût s'élèverait à 200 millions de francs, « *soit quelques décamètres du périphérique parisien* ». L'organisme consulaire morbihanais souhaite que ce Livre noir permette de « *voir le VII[e] Plan remplir enfin des promesses non tenues depuis une bonne décennie* ». Sinon, la situation de la région Bretagne, normalement centrée autour de Rennes, risquerait de s'en trouver gravement compromise.

DANIEL MORNET.

Provence - Côte d'Azur

EN TOUS SENS...

Sur l'initiative du conseil régional Provence-Côte d'Azur vient d'être publié, sous le titre « Mouvements », le premier indicateur général des transports publics. Ce volume de 380 pages groupe les horaires détaillés des cars, trains, avions et bateaux des six départements (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse) qui composent la région.

Réalisé par le Centre d'études techniques de l'équipement (C.E.T.E.) d'Aix-en-Provence, « Mouvements » veut être un instrument facilitant les déplacements par transports collectifs.

★ *Mouvements*, Mme Girette, couvent des Minimes, 83470 Pourrières. Prix : 29 F.

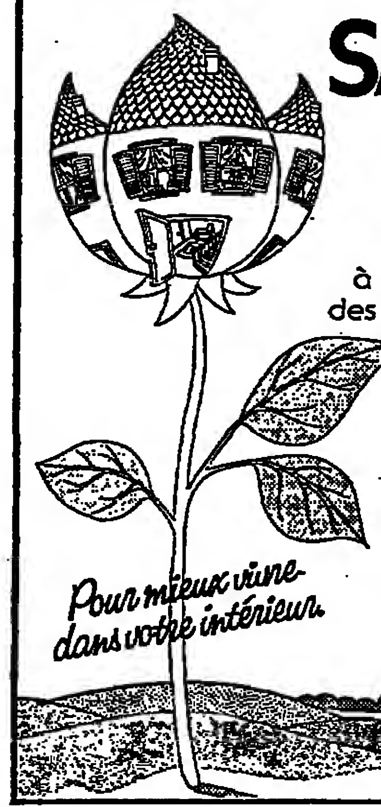

SALON BRICOLAGE ET DECORATION PRATIQUE

du 31 Octobre au 14 Novembre à la Défense de 10h à 20h

Le Salon Bricolage et Décoration Pratique s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à leur intérieur, qui pensent à des améliorations ou à des embellissements.

Car le Salon Bricolage et Décoration Pratique est l'occasion unique de s'informer, de voir, de comparer les matériels, les matériaux, les prix et les techniques présentés par leurs fabricants.

Vous y trouverez aussi les conseils de techniciens dans tous les domaines de l'habitat:
- Revêtement de sol et mural
- Aménagement. Décoration
- Eléments de rangement
- Isolation
- Sécurité
- Outillage, etc.

Tout ce qu'il faut pour mieux vivre dans votre intérieur.

Mais le Salon s'adresse aussi à ceux et celles pour qui les loisirs sont l'occasion d'exercer une activité manuelle et artistique.

Les Sections "Arts de loisirs" et "Artisanat d'Art" attendent tous ceux et celles que tentent la reliure, le tissage, la céramique, la poterie, etc. Et pour la première fois cette année des activités comme le maquettisme-modélisme ou le développement photographique seront présentées.

Là aussi le Salon est l'occasion unique de s'informer, de comparer, de s'initier, de découvrir... pour mieux vivre dans votre intérieur.

Les événements 76 : installations de chauffage, la maison sous le toit, construction d'une maison en kit. Et spécialement pour vous Mesdames : Les "Arts de l'Aiguille".

(Nocturnes les mardis et vendredis jusqu'à 22 h)

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

QUESTIONS...

Quels avions pour Air France ?

La question du renouvellement de la flotte moyen-courrier d'Air France reste posée malgré le récent accord conclu entre la firme américaine McDonnell-Douglas, Dassault-Breguet et l'Aérospatiale pour la construction du Mercure 200. Les responsables de la compagnie nationale se disent intéressés par ce nouvel appareil. Mais, en attendant sa sortie, quel avion choisir pour remplacer les Caravelle ? M. Gérard Pocheron, secrétaire général du Syndicat des ingénieurs et cadres d'Air France (U.G.I.C.T.-C.G.T.), donne ci-dessous le point de vue de son organisation syndicale.

Pressée de prendre les décisions engageant son avenir à long terme, la direction d'Air France soutient n'avoir le choix qu'entre deux solutions, Boeing 737 ou DC 9, pour remplacer ses Caravelle vieillissantes.

Ainsi, au moment où s'impose le renouvellement des flottes moyen-courriers, non seulement d'Air France, mais aussi d'autres compagnies françaises et étrangères, ne sont offerts dans les catégories 100 et 160 places que des appareils américains de conception déjà ancienne.

Aucune solution durable ne sera trouvée sans que soit définie une politique globale de la construction aéronautique et du transport aérien, s'inspirant d'une juste conception de l'indépendance et de l'intérêt national, permettant le plein emploi et le développement des potentiels disponibles. Dans l'immédiat, l'intérêt national impose la mise en chantier par l'industrie aéronautique française d'une famille d'avions moyen-courriers de 100 et 160 places répondant aux besoins définis en concertation entre utilisateurs et constructeurs.

Dans l'attente des nouveaux appareils moyen-courriers, comment, à notre avis, un gouvernement voulant appliquer le programme commun de la gauche réglerait-il les problèmes de la période de transition ?

Pour ne parler ici que du problème moyen-courriers, les banques privées cessant d'orienter Air Inter, pour la première fois pourraient être conclus des accords Air France - Air Inter ne lésant pas la compagnie nationale. Les flottes moyen-courriers pourraient être redéployées provisoirement au mieux de l'intérêt général, les appareils français les plus modernes (Caravelle 10-R ou 12, Mercure 100) remplaçant sur les lignes où s'exerce une concurrence internationale des Caravelle 3 qui sont encore parfaitement acceptées sur les lignes intérieures (Air Inter veut d'ailleurs en racheter à Air France).

Les normes de rentabilité imposées aux deux compagnies tiendraient compte des difficultés résultant de ces adaptations, et notamment de la nécessité de régler correctement tous les problèmes d'emploi et de qualification des personnels.

A Air France, les responsables des différentes fonctions auraient pour objectif de déterminer les meilleurs choix et les meilleurs dosages sans être astreints à raisonner, comme c'est le cas actuellement, sur des a priori tels que la mise à la casse de tous les Boeing 707-A dans un délai d'un an et de toutes les Caravelle 3 dans un délai de deux ans.

Des lignes comme celle du Pacifique, par exemple (coefficient d'occupation moyen sur douze mois : 59 % ; production annuelle en sièges-kilomètres offerts égale à celle du faisceau Paris - Grande-Bretagne tout entier), étant maintenues au lieu d'être supprimées, il faudrait bien continuer à faire voler des B. 707-A, faute d'un nombre suffisant de B. 707-C, etc.

Des acquisitions supplémentaires d'Airbus résulteraient de certains glissements de flotte d'une partie du réseau à une autre. D'autre part, tandis que seraient recherchées toutes les utilisations possibles des versions B. 2 et B. 4 de cet appareil sur les réseaux respectifs d'Air France et d'Air Inter, le gouvernement français se soucierait d'obtenir l'acquisition à l'échelle convenable de ces avions par les partenaires étrangers d'Air France, notamment ceux dont les pays participent à la construction.

Le problème de la flotte moyen-courrier dans la période de transition étant ainsi réduit à son minimum, il resterait à donner les autorisations nécessaires pour la location résiliable du nombre d'avions de module 100 places indispensables pour permettre le développement normal des activités internationales d'Air France. Ce nombre pourrait d'ailleurs être minoré par une politique plus cohérente des pouvoirs publics vis-à-vis des compagnies régionales, notamment en ce qui concerne l'emploi des flottes.

...RÉPONSE

● L'AGENCE DES ESPACES VERTS DE L'ILE-DE-FRANCE. — M. Edouard Bonnefous, ancien ministre, sénateur (gauche démocratique) des Yvelines, a été élu président du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de l'Ile-de-France, qui s'est réuni pour la première fois depuis sa création. Ont été élus vice-présidents : MM. Jacques Baumel, maire de Rueil-Malmaison et président du conseil général des Hauts-de-Seine, et Olivier d'Ormesson, maire d'Ormesson-sur-Marne (Val-de-Marne).

Tixier Vignancour
des Républiques des justices et des hommes
mémoires
ALBIN MICHEL

TRANSPORTS

IL N'EXISTE PLUS DE PRÉALABLE A LA RÉALISATION DE RHIN-RHONE déclare M. Fourcade

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « *Il n'y a plus de préalables à l'exécution du projet de liaison fluviale Rhin-Rhône* », a déclaré, lundi 25 octobre, à Strasbourg, M. Jean-Pierre Fourcade, qui assistait à la conférence interrégionale Rhin-Rhône. Le ministre de l'équipement, qui rappelait que les engagements de l'Etat ont été à ce jour respectés, a précisé, lors d'une réunion de travail, que l'instruction mixte sera close incessamment, que l'enquête d'utilité publique serait mise en route ces jours prochains dans cent quarante-cinq communes, ainsi qu'une enquête hydraulique, et que les problèmes qui restent en suspens, notamment la maîtrise d'œuvre et le financement, ne constituent d'aucune façon un préalable à l'exécution du projet. Celui-ci devra être conduit « *de façon exemplaire* », dans le cadre d'une discussion ouverte à toutes les instances concernées.

Les intervenants ont, auparavant, fait état de diverses inquiétudes qui pesaient encore sur la liaison, tout en rappelant son urgence et son intérêt. Ainsi, le président du conseil régional d'Alsace, M. André Bord, a souligné l'intérêt national de l'entreprise : « *Les régions devront y apporter leur part, mais dans une juste mesure.* » Evoquant aussi le « dossier environnement », il a indiqué que les Alsaciens étaient de ceux qui tiennent à leurs sites et à leur environnement. « *Il s'agira d'aménager ce projet pour répondre aux aspirations en apparence contradictoires des populations. Car seule l'industrialisation permettra de garantir l'emploi. Ecologie et économie sont donc condamnées à vivre de concert.* »

De son côté M. Dousset, directeur des transports à la Commission européenne, est venu apporter le témoignage de l'attention toute particulière des autorités de Bruxelles pour un projet qui intéresse toute l'Europe et dont la Commission est saisie au titre de ses compétences en matière de politique internationale de transports. Une proposition de financement complémentaire, présentée par M. Dousset aux instances communautaires, pourrait trouver à ce titre un accueil favorable.

Le président de la commission Rhin-Rhône, M. Louis Joxe, a déclaré : « *La liaison fluviale figure parmi les projets prioritaires du gouvernement.* » L'enjeu en est une « *relance à long terme des voies navigables, c'est-à-dire de l'économie* ».

Dans sa réponse, M. Jean-Pierre Fourcade allait situer, lui aussi, la liaison Rhin-Rhône dans le contexte de la compétitivité économique de la France en Europe. Le programme d'actions prioritaires sera conduit à terme. Certaines opérations sont déjà engagées et le ministre de l'équipement proposera ces jours-ci au gouvernement de dégager 180 millions de francs pour ces actions. Pour ce qui concerne la maîtrise d'œuvre du projet, le ministre a rappelé le choix du gouvernement de confier l'opération à un établissement public. « *Nous aurons tout intérêt à donner à cette personne juridique le maximum de compétences et la plus large représentativité.* »

Quant au financement le ministre a indiqué qu'il faudra recenser toutes les possibilités de ressources externes, notamment le péage et les compléments internationaux, avant d'envisager la définition d'un barème de répartition du gros de l'investissement entre l'Etat, les collectivités locales et les organisations consulaires.

A l'issue de cette réunion, élus et responsables économiques se sont félicités d'avoir pu vérifier dans les propos du ministre la garantie d'une « *irréversibilité de l'entreprise* ».

J.-C. PHILIPP.

● UNE GARE POUR MELUN-SENART. — M. Alain Poher, président du Sénat, a inauguré, le 23 octobre, la gare S.N.C.F. de Savigny - Bois - d'Arcqueil (Seine-et-Marne) qui dessert les urbanisations de la ville nouvelle de Melun-Sénart.

CORRESPONDANCE

La construction de la foire de Nancy

Après l'article publié dans le Monde du 18 septembre, rendant compte d'un arrêt de la cour d'appel de Nancy à propos de la construction de l'immeuble de la foire-exposition dans cette ville, le commissaire général de la Foire internationale de Nancy nous écrit notamment :

(...) La Foire de Nancy n'a pas été construite sur un terrain mouvant et l'on ne s'est jamais aperçu que le sol supportant les halls bougeait. En réalité, il a été constaté que la dalle en béton des halles avait été déformée par des poussées de l'argile constituant le sol. Mais ce phénomène de mécanique des sols n'a affecté en rien les bâtiments, indépendants de la dalle, et dont la sécurité n'est absolument pas mise en cause.

LES 5 GRANDES JOURNEES MONDIALES DE LA FOURRURE
du mardi 26 au samedi 30 oct.
FANTASTIQUE EXPOSITION - VENTE
aux Champs Elysées
dans les salons de
L'HOTEL GEORGE V
31, Avenue George V
organisée par les
FOURRURES du NORD
avec le concours
des plus importants fabricants français, allemands, italiens, hollandais, canadiens, américains réalisés dans les plus belles pelleteries du monde, avec label d'origine : (vison Black Diamond, Black Glama, Emba, Saga, Majestic, etc., Zibeline de Russie, Chinchilla, Breitschwanz, Astrakan Swakara, etc.).
Parmi les plus prestigieux modèles, de classe internationale vous pourrez remarquer, entre autres, des créations de Pierre Balmain, Louis Féraud, Givenchy V, Guy Laroche...
De nombreuses collections de "Modèles Diffusion" sont également présentées.. toutes les fourrures, tous les styles toutes les tailles tous les prix
plus de 5000 manteaux
du mardi 26 au 30 oct.
REMISE EXCEPTIONNELLE 10% sur tous les prix marqués

MANTEAUX		
Vison ranch	~~7 850 F~~	7065 F
Vison pastel	~~8 750 F~~	7875 F
Vison Ko-hi-noor	~~9 250 F~~	8325 F
Vison saphir	~~11 750 F~~	10575 F
Castor du Canada	~~9 250 F~~	8325
Astrakan Swakara	~~5 750 F~~	5175
Astrakan pleines peaux	~~3 850 F~~	3465 F
Ragondin	~~4 250 F~~	3825 F
Weasel	~~4 250 F~~	3825 F
Rat d'Amérique	~~4 850 F~~	4365 F
Queues de Vison	~~4 650 F~~	4185 F
Opposum	~~2 850 F~~	2565 F
Pattes Astrakan	~~2 150 F~~	1935 F
Yemen	~~1 750 F~~	1575 F
Mouton doré	~~1 650 F~~	1485 F
Murmel	~~4 250 F~~	3825
Pattes de Kalgan	~~2 250 F~~	2025
Lapin fantaisie	~~1 650 F~~	1485
Lapin diffusion	~~1 250 F~~	1125
Flanc de marmotte	~~1 450 F~~	1305
PRESTIGE		
Vison pearl	~~18 250 F~~	16425 F
Vison Black glama	~~25 750 F~~	23175 F
Vison Lunaraine	~~28 750 F~~	25875
Vison Emba	~~32 500 F~~	29250
Vison Black diamond	~~32 500 F~~	29250
Chinchilla	~~47 500 F~~	42750
Zibeline	~~75 000 F~~	67500

Service après-vente.
Reprise en compte de vos fourrures au plus haut cours
Garantie totale sur tous vos achats.
SHOW COLLECTION
chaque jour même le dimanche à 15 h
ENTREE LIBRE
tous les jours de 10 h à 20 h
Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés, en voie de disparition, aucune fourrure, panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.

HISTOIRE

UNE RÉUNION ORIGINALE

Acteurs et historiens de la Résistance chrétienne sous l'occupation

A Grenoble vient de se tenir un colloque qui s'intitulait modestement « Les Eglises et les chrétiens pendant la deuxième guerre mondiale dans la région Rhône-Alpes ». Il était placé, d'une part, sous le double patronage du Centre régional interuniversitaire d'histoire religieuse et du Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, d'autre part, sous la double présidence de M. Paul Leroy, président de l'université des sciences sociales de Grenoble, et du doyen André Latreille, de Lyon. Ce colloque s'affirmait donc, dès l'abord, résolument universitaire.

J'aurais aimé que fussent présents les détracteurs habituels de l'Université actuelle, qu'il s'agisse de ceux dont la critique apparemment progressiste prouve en fait que, se trompant de cible, ils en sont restés à l'Université de papa, qu'il s'agisse des pasionarias ou des bureaucrates d'un secrétariat d'Etat qu'on dirait préposés à la destruction de ce dont ils sont officiellement chargés.

La concurrence meurtrière qu'on essaie en haut lieu d'attiser entre universités cédait en l'occurrence la place à la plus fructueuse des concertations scientifiques. Quant à l' « ouverture au monde », dont la nécessité ne se fait pas seulement sentir dans l'Eglise, elle s'est traduite ici dans la confrontation d'historiens de la Résistance chrétienne avec un certain nombre de témoins et même d'acteurs de celle-ci.

Le pari était audacieux, car, en cas de domination d'un des deux groupes sur l'autre, on courait un double risque. D'un côté, la réflexion et l'action des chrétiens durant la période 1940-1944 risquait de se dissoudre en une suite de monographies permettant subsidiairement de confronter la vie des Eglises à la Révolution nationale ainsi qu'à la Résistance, à l'antisémitisme, aussi bien qu'aux organismes de défense des juifs, au Service du travail obligatoire et à l'action armée des maquis : ce qui pouvait tout à la fois flatter le goût actuel pour la mode « rétro » et proscrire, sous le couvert de l'objectivité, tout jugement moral ou politique. D'un autre côté, la présence et l'âge de témoins de cette dramatique « histoire » risquaient de faire dévier le colloque dans le sens d'une émouvante rencontre d'anciens combattants moins préoccupés d'exactitude scientifique que de rectitude patriotique et religieuse.

Le fait est que, se gardant des deux tentations opposées, les participants de ce colloque ont du même coup réussi une originale approche du phénomène étudié. Pour ce faire, quatre rapports généraux confiés à des universitaires recouvraient thématiquement l'ensemble de la période et des événements marquants de celle-ci : 1) Situation des Eglises à la veille de l'armistice, par Xavier de Montclos ; 2) Les chrétiens et la Révolution nationale, par Monique Luirard ; 3) La persécution des juifs et « l'amitié chrétienne », par François Delpech ; 4) Les chrétiens et la Résistance, par Pierre Bolle. Autour de ces quatre noyaux se sont réparties d'abord les communications, ensuite les discussions.

Les communications ont révélé qu'un énorme dépouillement d'archives avait été réalisé. Ainsi par exemple ont été systématiquement analysés de multiples *Semaines religieuses*, bulletins paroissiaux, sermons, mais aussi quotidiens, hebdomadaires et revues rendant compte de l'actualité religieuse dans la région Rhônes-Alpes. On se doutait bien que, parmi les publications catholiques, *la Chronique sociale* serait du plus grand intérêt pour le sujet abordé, mais on soupçonnait moins l'importance pourtant considérable du périodique protestant *le Nouvel Echo de la Drôme et de l'Ardèche*.

Les discussions ont d'autre part permis aux « témoins » d'apporter aux historiens des contributions qui complétaient les documents écrits. D'où, par exemple, l'intensité de cette matinée consacrée à l'attitude des Eglises et des chrétiens envers les juifs et éclairée d'une lumière crue grâce aux dépositions de Germaine Ribière, de l'abbé Alexandre Glasberg, de Madeleine Barot.

Le moins qu'on puisse dire est que — dans cette région où, relativement importante, la minorité protestante prend très vite et très nettement position en faveur de la Résistance, — la majorité catholique apparaît comme ayant été beaucoup plus sensible aux slogans de la Révolution nationale. En tout cas, les écrits épiscopaux se retournent ici pour la plupart contre une hiérarchie dont la responsabilité globale ne saurait être rachetée par quelques gestes, d'ailleurs souvent assez ambigus. Mgr Gerlier n'est certes pas Mgr Caillot : il reste que, devant les textes relus et les faits révisés, on reste confondu.

Et, pour achever de nous enlever nos illusions — si tant est que nous ayons pu en avoir — Wladimir Rabinovitch nous a administré la preuve éblouissante que, même sous la forme tronquée rapportée par Mgr Guerry et sans cesse reproduite par les écrivains chrétiens ou juifs, la fameuse déclaration contre l'antisémitisme de la faculté de théologie de Lyon, en juin 1941, n'a, tout au moins sous la forme qu'on lui prêtait, jamais existé !

Il est vrai cependant que, durant cette période et dans cette région, l'attitude des chrétiens est loin d'être épuisée par celle des hommes d'Eglise. A preuve la floraison, puis la suspension par Vichy de publications comme *Temps nouveau*, les *Cahiers de notre jeunesse*, *Position*, etc. A preuve surtout le réseau de *Témoignage chrétien*, dont on savait bien tout ce qu'il devait aux jésuites de Fourvière, mais aussi dans lequel Renée Bédarida a su introduire ses auditeurs grâce à sa connaissance extrêmement précise — et pour cause — des militants de base qui le composaient.

Aussi bien la rigueur des analyses n'a-t-elle jamais, dans aucun des secteurs, étouffé les nuances du témoignage vécu. D'où, par exemple, la discussion très loyale et très éclairante autour de l'expérience d'Uriage, bien décrite par Bernard Comte et bien illustrée par Jean-Marie Domenach et Jean Lacroix. De même, les interventions d'Alban-Vistel et du pasteur Alger ont-elles achevé de dégager cette vérité qui, au fil des travaux, n'avait cessé de se préciser : à savoir que, même si elle a eu des aspects spécifiques, la Résistance des chrétiens a été, dans ses divers engagements, inséparable de la Résistance tout court. Enfin, on ne saurait passer sous silence l'admirable méditation du pasteur Roland de Pury. Traçant le portrait des Eglises et des chrétiens à l'automne 1944, il nous a décrit comment le régime de Vichy s'était acharné à anesthésier les consciences pour faire admettre comme une chose inévitable l'effroyable « banquet de l'ogre nazi ». Face à quoi, une chose restait encore possible aux hommes dignes de ce nom, croyant au ciel ou n'y croyant pas : faire éclater la force de la Liberté, en en payant le prix. Ce qui fut fait, mais n'est jamais fini.

ANDRE MANDOUZE,

ancien rédacteur en chef des Cahiers de notre jeunesse *et de* Témoignage chrétien, *professeur à l'université de Paris-Sorbonne.*

MERCI MONSIEUR SEGALOT
ça c'est du meuble
PARIS XIV - 52, Av. du Général-Leclerc
Nocturnes mercredi et vendredi jusqu'à 22h

AUX JOURNÉES DU CEREP SUR LA PRESSE

Du « Combat » de la libération à l'éphémère « Temps de Paris »

L'un des intérêts, et non des moindres, du troisième colloque « Presse et politique », organisé par le Centre d'études et de recherches sur la presse (1), était de confronter les travaux des historiens aux témoignages de ceux qui, à des titres divers, avaient été les acteurs d'une des périodes les plus controversées de l'histoire récente de la Libération.

Au terme de trois journées — les 14, 15 et 16 octobre — organisées dans les locaux de Paris-X-Nanterre, les participants ont le plus souvent, par la qualité des interventions, su s'élever au-dessus du débat purement historiciste pour s'interroger clairement sur les origines mêmes de la presse d'aujourd'hui.

Après le rapport d'introduction de M. Pierre Albert, il semblait à la fois difficile et courageux, malgré le recul du temps, de tenter, comme le firent MM. Charles-Louis Folon et Claude Lévy, de déterminer les conditions exactes dans lesquelles s'opéra l'épuration de la presse française en 1944. Quelle part faire au récit objectif entre les allégations de ceux qui ont vu dans l'épuration, *« l'une des plus formidables spoliations que la France ait jamais connues »* et ceux qui soutiennent qu'il s'agissait avant tout de *« sauver la presse »* des compromissions qui l'avaient souillée ? A cette question, les auteurs devaient répondre de manière nuancée, étayant leur argumentation sur une recherche méthodique et très dense des documents d'époque.

S'il est vrai que l'épuration de la presse française a atteint certains de ses buts — la suppression des titres publiés avec l'aval des occupants ou de l'Etat français, la sauvegarde financière de la presse nouvelle, née dans la Résistance, — elle a failli à sa mission essentielle, qui était de doter la presse d'un statut susceptible de la garantir efficacement contre les puissances d'argent. *« La presse issue de 1944*, concluent Charles-Louis Folon et Claude Lévy, *ne nous paraît pas une caricature de presse authentique. Mais, et de récentes passations de pouvoir l'ont montré, depuis trente ans, en fait sinon en droit, on est resté dans une situation exceptionnelle. »* Bilan réaliste et sans concession qui replaçait bien ce débat pourtant historique dans l'actualité des problèmes de la presse.

La tentative d'« Action »

Les leçons que M. Claude Bourdet tire de la passionnante et difficile expérience du journal *Combat* dans le même sens. Né dans la clandestinité, *Combat* fut dirigé par Henri Frenay, puis par Claude Bourdet jusqu'à son arrestation en mars 1944. C'est ce dernier qui confia la rédaction en chef à Pascal Pia, auquel s'associait bientôt Albert Camus. L'équipe Pia-Camus fit paraître le journal jusqu'à la Libération et assura, avec Marcel Gimont et Albert Ollivier notamment, sa transformation en quotidien. A la Libération, un conflit opposa bientôt H. Frenay, alors ministre, à la rédaction du journal. L'arbitrage qui fut rendu, tout en reconnaissant la propriété du titre aux anciens de *Combat*, donna raison à la rédaction.

Confrontée à des difficultés financières grandissantes auxquelles s'ajoutèrent les divisions politiques du journal entre gaullistes et non gaullistes, la rédaction remit en 1947 la totalité des parts de la S.A.R.L. *Combat* à M. Claude Bourdet, à charge pour lui de trouver les moyens de financement nécessaires. Il le fit en s'associant à l'homme d'affaires Henri Smadja, qui achetait la moitié des parts et détenait l'administration du journal, la direction politique et journalistique restant entre les mains de Claude Bourdet.

M. Claude Bourdet donna à *Combat* sa ligne politique de l'immédiate après-guerre : neutralisme et anticolonialisme en politique étrangère, indépendance vis-à-vis des partis de gauche en politique intérieure. Mais les conflits répétés qui l'opposèrent très vite à Henri Smadja devaient entraîner le départ de Claude Bourdet en février 1950, suivi par une grande partie de la rédaction. Henri Smadja transforma alors la S.A.R.L. *Combat* en une société anonyme où il détenait la majorité des parts, modifiant en même temps la ligne politique du journal. La baisse progressive du tirage fit le reste. M. Claude Bourdet, dans ses conclusions, devait souligner que la défense d'un journal contre l'argent exigeait l'existence d'organismes financiers indépendants du capitalisme, par exemple une banque coopérative de la presse, dont le projet avait été lancé en 1944.

C'est avec une certaine émotion mêlée d'humour que M. Pierre Hervé a retracé le destin de l'hebdomadaire *Action* (1944-1949), dont il fut le rédacteur en chef. Né de l'amitié d'anciens résistants proches, puis membres, du parti communiste, *Action* se voulait avant tout un journal non conformiste, un lieu de rencontre et de discussion d'hommes de la Résistance, sans exclusive politique. Cependant, sous les coups successifs des événements d'après-guerre — élimination des ministres communistes du gouvernement, « coup de Prague », condamnation de Tito, apparition en matière culturelle du jdanovisme, — le ton du journal et la diversité de ses collaborateurs allaient poser de graves problèmes avec le parti communiste. Les difficultés financières apparaissant, le journal perd progressivement son originalité, et l'alignement sur le parti en fait dès lors un journal de stricte obédience communiste. M. Pierre Hervé remarque en conclusion que tous les fondateurs d'*Action*, sauf un, ont été finalement exclus du parti ou sont morts...

Pourquoi cette multitude de journaux, notamment régionaux, souvent nés dans l'euphorie, en une nuit, sur les dépouilles des feuilles coupables de collaboration, ont-ils disparu si vite ? MM. Henri Lerner et Bernard Montergnole ont tenté de donner à cette question des explications, l'un pour Toulouse, l'autre pour Grenoble.

« Le Monde » ennemi public n° 1

Avec *le Monde* et la querelle du neutralisme, le colloque franchit le cap de la Libération et de la Résistance pour entrer dans l'après-guerre. M. Jacques Julliard, qui traite le sujet, observe rapidement que le terme « neutralisme » est ambigu. Il y a plus que des nuances, en effet, entre le « neutralisme » à la Pierre Cot (de l'Union progressiste), rejoignant celui du Mouvement de la paix, le « neutralisme » qui sera bientôt celui de *l'Observateur* ou encore du général de Gaulle et celui qu'incarne M. Hubert Beuve-Méry, à partir notamment d'une série d'articles d'Etienne Gilson publiés par *le Monde* en 1950.

Evacuant le terme — celui de « non aligné », trouvé plus tard, eût été mieux approprié, comme devait le préciser M. Beuve-Méry, — reste la chose : le neutralisme est, à l'époque, un mouvement intellectuel qui, précisera ensuite M. Claude Bourdet dans le débat ainsi que Victor Faye, aidera une certaine « nouvelle gauche » à se dégager jusqu'à constituer, vingt ans après, une des bases de l'union de la gauche.

La crise de 1951 ayant été, au *Monde*, heureusement surmontée grâce à l'unité de la rédaction autour de son directeur, le journal — considéré par les Américains, dira encore M. Claude Bourdet, comme l'« ennemi public n° 1 » — publie en mai 1952 le « rapport Fechteler ». Ce texte, attribué au commandant en chef de la flotte américaine en Méditerranée, tombé entre les mains de M. Bloch-Morhange était-il un faux ? Oui, si l'on en croit les démentis. Pas si faux que cela, si l'on observe que l'essentiel de la stratégie développée dans le « rapport » — à savoir que tout plan éventuel de contre-attaque antisoviétique ne pouvait partir que du bassin méditerranéen, ce qui exigeait une politique américaine pro-arabe — avait été déjà publié aux Etats-Unis dans une revue de défense très officielle. Tel était également l'avis exprimé par l'amiral Castex dans la *Revue de défense nationale*.

Appelé à témoigner sur ce point précis, M. Beuve-Méry ne plaide pas coupable, mais admet que *le Monde* n'a peut-être pas assez démarqué ce document par rapport au journal, grâce à une présentation plus distanciée. Mais sur le fond, aucun doute n'est permis, selon Sirius : le « rapport » illustrait bel et bien l'état d'esprit du commandement américain à cette époque. Mieux : le titre de l'article de la revue en question qui en avait traité — « La mer de la décision » — conserve encore aujourd'hui toute sa signification.

Ce n'est évidemment pas par hasard si le sujet inscrit à la suite du *Monde* était « La tentative du *Temps de Paris* ». Dans un exposé d'une grande honnêteté, M. Jean-Noël Jeanneney devait apporter des indications précieuses sur cette « histoire d'un échec », consommé entre avril et juillet 1956.

Le projet est esquissé dès novembre 1954, alors que le « neutralisme » du *Monde* irrite, que sa politique coloniale dérange et que les séquelles de la « spoliation des journaux en 1944 » ne sont pas totalement cicatrisées : M. Antoine Pinay, le « sauveur du franc » — que le journal de M. Beuve-Méry agace souverainement, — souhaite lancer un quotidien qui, sans que cela apparaisse évidemment, se ferait le défenseur de l'« occidentalisme chrétien » et de ses valeurs traditionnelles. Il va charger M. Philippe Boegner, journaliste à *Paris-Match*, de réaliser ce projet. *« Il n'y aura jamais de problème d'argent*, avait précisé l'ancien président du conseil. *Vous aurez tout ce que vous voulez. »*

M. Jeanneney situe les commanditaires : M. Robert André (Esso), le groupe de Clermont-Ferrand (M. Morizot), la famille Dupuy (ex-*Petit Parisien*), M. Roger Mouton (banque Worms) et le duc d'Harcourt. Il souligne l'hétérogénéité des bailleurs de fonds, à l'image de celle de l'équipe de rédaction, qui aboutira à un *« polycentrisme des décisions et des choix »* préjudiciable à la finalité de l'entreprise. Prévu sur la base de 115 millions de francs par mois, le déficit atteindra 220 millions début mai. Un mouvement de grève dans les services de distribution des N.M.P.P., une pénurie générale de papier journal ensuite, vont finir de porter le coup de grâce au *Temps de Paris*. Coût de l'opération : *« Un peu moins de 800 millions*, précisera M. Boegner, *soit autant*, selon lui, *que la somme investie par la Franpar (France-Soir* et *Paris-Presse) pour « contrer » l'entreprise. »* L'ancien directeur de cette feuille éphémère confirmera le rôle capital joué dans cette affaire par M. Pinay, ministre des affaires étrangères entre février 1955 et janvier 1956, exaspéré de voir *le Monde* considéré à l'extérieur comme un organe officieux du Quai d'Orsay. La fusion (ratée) avec *Paris-Presse* a été, selon M. Boegner, la cause décisive de l'échec du *Temps de Paris*, même si le roman qu'il publiait en feuilleton — *A peine un printemps* — portait un titre dangereusement prémonitoire.

Sur sa lancée, M. Philippe Boegner a brossé l'histoire de *Paris-Match*, relancé en avril 1949 après « l'interdit » jeté sur *Match*. Il ne cache pas que, pour Jean Prouvost, *Paris-Match* est alors *« l'expression d'un esprit de revanche »*. De sa voix blessée, M. Boegner fustige ceux qui, à la Libération, *« sous couvert de résistance, ont acquis des biens de presse qu'ils se sont bien gardés de rendre »*, alors qu'ils s'empressaient *« de garder le graphisme et la même image de marque »* aux titres dont ils s'étaient emparés.

M. Philippe Boegner rappelle quelques « gros tirages » de *Paris-Match*, archétype de « journal populaire », notamment pour la visite de la reine Elisabeth d'Angleterre, en 1957, avec plus de deux millions d'exemplaires. Il convainc moins, en particulier M. Beuve-Méry, lorsqu'il vante les vertus de M. Prouvost et de son *Paris-Soir* d'avant-guerre, incarnant, pour M. Boegner, à la *fois* un modèle de journal populaire et l'honnêteté d'une « maison de verre ».

Le dernier thème, « La presse gaulliste au temps du R.P.F. », traité par J.-P. Cointet, sera un peu éclipsé par le manque de temps qui caractérise toutes les fins de colloque.

Refusant de tirer les conclusions de ces journées du CEREP, M. René Rémond, ancien président de Nanterre, se contentait d'observer *« la fécondité de la formule »*, née de la confrontation entre historiens et témoins. *« L'apparence de vérité que nous croyons saisir*, a-t-il dit, *peut se payer, en effet, d'une certaine déshumanisation. »* L'occasion de rencontre et de confrontation que constitue un tel colloque apporte une contribution indispensable à l'« histoire immédiate ».

Le prochain colloque sur la presse (1950-1976) est prévu pour l'automne 1977.

CLAUDE DURIEUX

avec la collaboration d'A. Villstorte et de P. Dullé.

(1) CEREP, 38, rue Gambetta, 78800 Houilles (secrétaire général : F. Kupferman, maître-assistant à Paris-I ; tél. : 742-87-12 (le matin).

L'Amérique du Nord.
Où on veut. Quand on veut.

● 29 vols hebdomadaires.
Air France offre sur l'Amérique du Nord le plus important réseau au départ de Paris : 8 grandes villes reliées par 29 vols hebdomadaires.

● Plus de 60 villes en correspondance directe.
Washington, New York, Chicago, Houston, Los Angeles, Montréal, Toronto, Mexico sont desservies plusieurs fois par semaine et 62 villes, réparties sur l'ensemble du continent, sont en correspondance directe avec ces escales.

● Le vol le plus rapide.
En exclusivité sur Air France : Washington en Concorde. Départ à 20 h (dernier vol vers les USA). 3 h 55 de vol. 4 h 40 de gagnées. New York, Boston, Philadelphie, Los Angeles... Arrivée le soir même à destination finale.

● Le premier départ du matin.
Vers New York, le premier vol de la journée est un vol Air France. Chaque jour départ à 10 h. Arrivée à 13 h, heure locale. Deuxième vol quotidien à 13 h. En Boeing 747.

● Les services les plus directs.
Houston sans escale, les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
Toronto sans escale 3 fois par semaine.
Mexico, les lundis, mercredis, jeudis et samedis. Le service le plus rapide au départ de Paris avec une seule escale.
Des exclusivités Air France en Boeing 747.

Pour être toujours présent partout en Amérique du Nord, adressez-vous à votre Agent de voyages ou à Air France, tél. 535.61.61.

EN COMPAGNIE D'AIR FRANCE

RELIGION

A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT

Mgr Etchegaray veut reprendre l'initiative pour surmonter la crise de l'Église

Lourdes. — Une reprise en main vigoureuse, une claire résolution de ne plus se bander les yeux sur les difficultés que traverse l'Eglise de France, un pas en avant en faveur des traditionalistes les plus raisonnables en même temps qu'une nette condamnation de ceux qui, sous prétexte de pureté doctrinale et de tradition mal comprise, se transforment en « croisés » hargneux, manichéens et stériles : le lancement d'un programme d'action qui devrait rendre opérationnelles les décisions prises à Lourdes, décisions qui atteignent indistinctement les évêques, les prêtres et les laïcs. Telles sont les principales lignes de force de l'allocution d'ouverture de Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, président de la conférence épiscopale de France, dont nous avons donné l'essentiel dans « le Monde » du 26 octobre.

De notre envoyé spécial

Il semble bien cette fois que l'épiscopat français renonce à pratiquer la politique de l'autruche, à temporiser, à invoquer la prétendue « crise de croissance » de l'Eglise. Jean XXIII avait voulu que Vatican II soit le « printemps de l'Eglise ». Il le fut incontestablement, mais, aujourd'hui, les nuages s'amoncellent et troublent l'horizon jusqu'à faire douter — à tort — de l'opportunité du concile.

L'affaire Lefebvre, comparée par le président de la conférence épiscopale à un « séisme » dont on discerne mal l' « amplitude », rebondit — non par hasard — au moment où l'épiscopat est réuni à Lourdes : la messe célébrée en Allemagne, le 24 octobre, et surtout la publication par le fondateur d'Ecône de son livre *J'accuse le concile* alimentent de nouveau toutes les conversations et inquiètent les responsables des diocèses.

« *Trop, c'est trop* », entend-on dire à Lourdes. Il ne faut pas continuer à laisser aux traditionalistes le champ libre. Les autres fidèles ont, eux aussi, le droit de savoir exactement où veulent aller leurs pasteurs. L'heure n'est plus à se disperser mais à se concentrer sur des objectifs prioritaires. « *Parler haut et net, cru et dru* », telle est la consigne de Mgr Etchegaray ; elle s'adresse à l'épiscopat comme au clergé. Consigne qui se double d'une autre plus importante encore : prendre les moyens pour que nos paroles ne restent pas lettre morte.

L'arrivée à la plus haute responsabilité de l'Eglise de France de Mgr Etchegaray coïncide avec un changement de style des actes épiscopaux. Reste à savoir le contenu des décisions à venir et si leur efficacité sera à la hauteur de la situation. Rien n'est plus malaisé, dans les circonstances actuelles où l'autorité est brocardée de toutes parts, que de redresser la barre.

Une fois de plus s'impose la comparaison entre la situation du Vatican et celle de l'épiscopat local. En théorie, le successeur de Pierre et les successeurs des Apôtres ont tout pouvoir. En fait, ils sont pour une bonne part désarmés à notre époque de contestation et de suspicion. Leur marge de manœuvre est réduite. Des sanctions seraient inopérantes ; seule la séduction pourrait donner des résultats. Mais qui peut se vanter de l'exercer ? — H. F.

LES ÉLECTIONS

L'assemblée plénière de l'épiscopat a procédé aux élections suivantes :

Mgr GILBERT DUCHENE, évêque de Saint-Claude, a été élu président de la commission de la famille en remplacement de Mgr Pierre Puech, évêque de Carcassonne, qui avait demandé à ne pas être réélu.

Mgr MICHEL VIAL, évêque de Nantes, a été élu à la tête de la commission du monde ouvrier pour remplacer Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, non rééligible.

Mgr FRANÇOIS FRETELLIERE, évêque auxiliaire de Bordeaux, devient président de la commission du clergé et des séminaires à la place de Mgr Paul-Joseph Schmitt, non rééligible.

Mgr ADRIEN GAND, évêque de Lille, a été élu président de la commission de liturgie. Il remplace Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, non rééligible. Mgr Robert Coffy et Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, entrent au bureau d'études doctrinales.

Une lettre des évêques

(Suite de la première page.)

L'assemblée attend de lui qu'il suive les règles de la célébration, par-dessus tout les prières eucharistiques données à toute l'Eglise (...). Evêques et prêtres, nous devons réagir ensemble contre les abus là où ils se sont introduits.

L'assemblée du dimanche est une nécessité.

● La pratique constante et fondée de l'Eglise demande aux familles chrétiennes de faire baptiser les petits enfants.

● Le sacrement de la réconciliation doit retrouver sa place non seulement dans ses formes communautaires heureusement restaurées mais aussi dans la confession individuelle.

● Aujourd'hui, on se condamne facilement dans l'Eglise. Trop de prêtres sont découragés par des critiques non fondées.

● Il n'y a pas d'Eglise sans communion avec l'évêque (...). Dès qu'il s'agit de sauvegarder et de propager la foi, l'unité de l'Eglise, garantie par sa communion avec le pape, passe avant tout le reste. Refuser cette communion, c'est s'exclure.

● *Le cardinal Stefan Wyszynski*, archevêque de Varsovie et primat de Pologne, a été reçu, le samedi 23 octobre, par le pape Paul VI. Le cardinal, qui a eu soixante-quinze ans en août dernier, a adressé — selon la recommandation faite aux prélats lorsqu'ils atteignent cet âge — une lettre de démission au souverain pontife, mais on croit savoir que le pape aurait demandé au primat de Pologne de conserver ses fonctions.

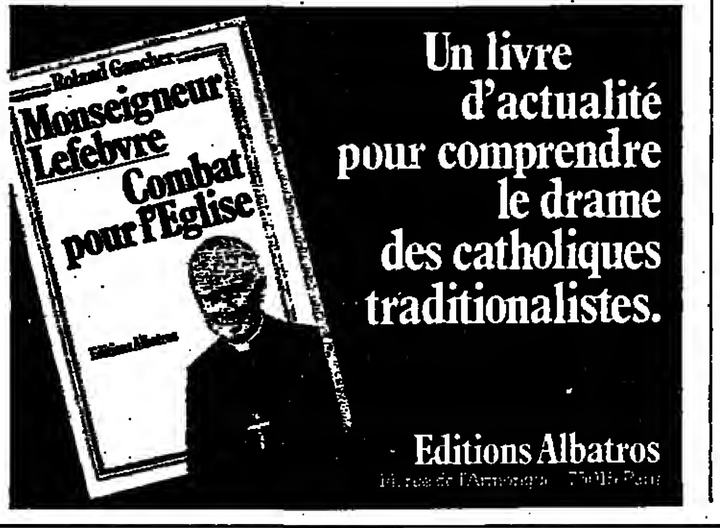

ÉDUCATION

DES EXAMENS UNIVERSITAIRES INVALIDÉS A TOULOUSE

Le secrétariat d'État menace de suspendre les traitements de plusieurs enseignants

De notre correspondant régional

Toulouse. — Vingt-deux unités de valeur sur plus de huit cents délivrées au titre de l'année 1975-1976 par l'université de Toulouse-Le Mirail (lettres et sciences humaines) ne sont toujours pas validées. Les responsables des jurys avaient refusé de remplir le long questionnaire envoyé par le recteur, M. Claude Chalin, à tous les responsables d'enseignements.

Le secrétariat d'Etat a fait savoir le 22 octobre au recteur, qui l'a transmis à M. Emilien Carassus, président, que « *le secrétariat d'Etat ne peut prendre de décision positive puisqu'il ne dispose pas lui-même d'éléments qui puissent garantir les diplômes délivrés par l'université de Toulouse-Le Mirail* ».

Le secrétariat d'Etat a demandé au président, « *afin de garantir les intérêts des étudiants et la crédibilité des diplômes* », de transmettre avant mardi 26 octobre les informations demandées par le recteur. La transmission de ces informations, « *indispensables au bon fonctionnement du service public universitaire* », constitue, selon le secrétariat d'Etat, une obligation de service des enseignants : s'ils se refusent à l'accomplir, l'administration suspendra leur traitemen. à compter du mercredi 27 octobre.

Cette mise en garde répond à la décision prise vendredi 22 octobre par le conseil d'université d'inscrire en année supérieure les étudiants concernés, en attendant un règlement définitif.

Les enseignants ont répondu à la décision du secrétariat d'Etat : « *Nous n'avons pas refusé de transmettre au recteur les informations. Celui-ci tient à sa disposition depuis début juillet les procès-verbaux des examens* », et les modalités de ceux-ci sont conformes aux décisions du conseil d'université pour la session de juin. L'administration de l'université a d'ailleurs fourni les informations statistiques demandées. « *Toute demande de renseignements supplémentaires constitue de la part de l'autorité de tutelle un abus de pouvoir*, ajoutent-ils, *et le conseil de l'université a lui-même dénoncé la procédure rectorale en juin 1976.* »

LÉO PALACIO.

CORRESPONDANCE

La situation à l'U.E.R. de droit de Nanterre

Après la publication dans le Monde *du 21 octobre d'un article sur la situation de l'U.E.R. de droit de Nanterre, M. Robert Mandrou, administrateur provisoire de cette U.E.R., nous écrit :*

Votre rédacteur me fait dire, en un raccourci bizarre qui ne correspond certainement pas à ce que j'ai déclaré : « *M. Robert Mandrou (...) a affirmé le caractère illégal de la création d'une U.E.R. concurrente à Malakoff et du transfert d'enseignants de Nanterre vers celle-ci.* » Je ne puis avoir affirmé le caractère illégal de la création d'une U.E.R. alors que je tiens celle-ci pour parfaitement légale, dès l'instant qu'elle correspond à un besoin constaté et exprimé et qu'elle s'accompagne des créations de postes correspondant à ce besoin. Ainsi en fonction des effectifs probables de Malakoff-Paris-V, on peut extrapoler la nécessité de créer deux postes de professeurs en droit public, deux en droit privé et deux en histoire du droit, sans parler des postes de maîtres-assistants et assistants et de l'infratructure administrative correspondante. Ce qui par contre me trouble et me paraît aux franges de l'illégalité, c'est le transfert d'enseignants avec leurs postes, lorsqu'on sait que les postes sont inscrits sur la loi de finances et répartis entre les universités selon des critères nationaux bien définis, parmi lesquels figure l'effectif des étudiants.

AÉRONAUTIQUE

DOUGLAS, DASSAULT ET LA SNIAS CONSTRUIRONT A ÉGALITÉ DE RESPONSABILITÉS LE NOUVEAU MOYEN-COURRIER DÉRIVÉ DU MERCURE

Le nom de Mercure-200 ne figure plus dans le communiqué publié lundi 25 octobre à Paris par les sociétés Dassault-Breguet, Mc Donnell-Douglas et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à l'issue du symposium, à Long-Beach (Californie), où ces trois constructeurs ont présenté à des compagnies aériennes leur projet de moyen-courrier dérivé du biréacteur actuel Mercure-100. Initiateur du projet, le groupe privé Dassault-Breguet l'avait, provisoirement, baptisé Mercure-200, mais le communiqué fait état du projet d'un avion A.S.M.R. *(advanced short-to-medium range)*, c'est-à-dire d'un court et moyen courrier à réaction. On sait *(le Monde* du 21 octobre) que Douglas a demandé, en effet, que le projet de Mercure-200 soit débaptisé.

A Long-Beach, M. Sanford Mc Donnell, président-directeur général de la société Mc Donnell-Douglas, a indiqué : « *Cet avion sera construit à égalité de responsabilités et non sur la base de relations de sous-traitance.* » L'étude de marché a été lancée auprès des compagnies aériennes. En service après 1980, l'A.S.M.R. devrait pouvoir transporter cent soixante passagers sur des distances de l'ordre de 3 240 kilomètres et couvrir ainsi des étapes à l'intérieur du territoire américain ou relier les capitales européennes entre elles. Il sera équipé dans un premier temps de deux réacteurs C.F.M.-56 de 10 tonnes de poussée, mis au point par General Electric et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), mais il pourra recevoir, ultérieurement, les réacteurs JT-10 développés par Pratt and Whitney et la firme britannique Rolls Royce.

La responsabilité d'ensemble du projet sera confiée à un partenaire européen non encore désigné, tandis que Mc Donnell-Douglas se chargera des tâches commerciales et d'après vente. Le groupe Dassault-Breguet sera responsable de la coordination technique, et la SNIAS, de la fabrication et de l'assemblage de l'appareil. C'est en principe à Toulouse que l'A.S.M.R. sortira des chaînes de production.

L'ARMOIRE-LIT "EXCELSIOR" S'ACHÈTE CHEZ CAPÉLOU DISTRIBUTEUR

■ TRAITÉE ENTIÈREMENT EN LATTÉ
■ AVEC 2 TABLETTES INTÉRIEURES
■ AVEC MATELAS A RESSORTS OU LATEX
Couchage 90, 120, 140 et lits jumeaux.
■ ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES
penderie, lingère, vitrine, secrétaire, etc.

Seule adresse de vente :
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XI[e] ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

Pour vous montrer un vrai Livre d'Art l'éditeur relieur Jean de Bonnot vous prête avec joie le premier volume de l'Œuvre complète de Victor Hugo dans l'Edition de l'Apogée

Vous verrez alors comment est fait un vrai Livre d'Art

avec le premier volume de « l'Intégrale de Victor Hugo », illustrée par 52 artistes de son époque (2 027 illustrations, 30 000 pages environ).

Je voudrais vous faire toucher du doigt l'énorme différence qu'il peut y avoir entre certains livres « tape-à-l'œil » et une véritable édition d'art, réalisée artisanalement avec amour et conscience. On aime ou on n'aime pas les belles choses. C'est affaire de goût et de culture. Quant à moi, je me refuse à faire du faux, du clinquant, du bon marché, de la reliure en déchets de cuir ou en « vraie » matière plastique, du papier bouffant vulgaire qui « bouffe » surtout de l'espace et fait passer un livre de 250 pages pour un livre de 500 pages. Vous le savez, un amateur lucide préfère avoir moins de livres et les choisir de qualité. Pour cela, il sait qu'il doit payer le prix mais, à la fin, c'est lui le gagnant. Comptez les pages des livres tapageurs et faites vos comptes. Mieux encore, les beaux livres donnent des joies durables et prennent de la valeur avec l'âge alors que les faux-semblants vieillissent très mal. Et je le prouve en m'engageant formellement ici à vous racheter tous mes Victor Hugo en bon état et complets à n'importe quel moment et au même prix.

GARANTIE

Les beaux livres ne peuvent être vendus à vil prix et donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres soignées dans les plus petits détails qui prennent de la valeur chaque année ; c'est pourquoi il s'engage à les racheter au même prix, aux souscripteurs qui le désireraient.

Les Romans :

Notre-Dame de Paris - Han d'Islande - Bug Jargal - Le Dernier jour d'un Condamné - Les Misérables - Les Travailleurs de la Mer - L'Homme qui rit - Quatre-Vingt-Treize - Claude Gueux.

Les Poèmes :

Odes et Ballades - Les Orientales - Les Feuilles d'Automne - Les Chants du Crépuscule - Les Voix Intérieures - Les Rayons et les Ombres - Les Châtiments - Les Contemplations : Autrefois-Aujourd'hui - La Légende des Siècles.

Le Théâtre, Actes et Paroles, Histoire, Philosophie, Essais,

forment l'Œuvre Complète de Victor Hugo.

1. *Mes reliures sont « pleine peau » de mouton. Cela veut dire que* les deux plats et non seulement le dos sont entièrement habillés de cuir d'une seule pièce.
2. L'or utilisé pour la frappe « à chaud » des dos « ronds » et des tranches supérieures est de l'or véritable, titré à 22 carats. Le fer utilisé pour décorer les plats est un fer authentique d'époque et non une copie. Après utilisation, il sera déposé au Musée du Livre d'Art.
3. Afin d'éviter plissures et boursouflures les coins des peaux sont repliés manuellement à l'os de bœuf et non à la machine.
4. Les tranchefiles, signet et pages de garde traditionnels sont présents dans chaque volume de la collection.
5. La miniature en « trompe-l'œil » reproduite sur le dos de chaque volume, représente Victor Hugo à l'âge de 30 ans, à l'époque où paraissait la première édition de Notre-Dame de Paris.

Mon papier est un beau vergé « chiffon » fabriqué à la forme ronde comme autrefois et exempt de produits chimiques de blanchiment. Il est authentifié par un filigrane « brodé » au passage de la pâte liquide et non « frappé » après coup.
La mise en page est dans le style des « Années 1870 ». Elle comporte bandeaux et illustrations, mais aucun « cul de lampe », la page devant se terminer nue.
Les 2 027 illustrations de l'époque, exécutées par 52 différents maîtres graveurs, sont prises directement sur des gravures originales et non sur des reproductions.
Les « cahiers » représentant plus de 500 pages par volume sont solidement cousus avec un fil naturel de fibre textile, à la fois souple et résistant.

Prêtez-moi ce livre S.V.P.

Je suis curieux de recevoir, à l'essai pour huit jours, le premier tome des Œuvres Complètes de Victor Hugo, sans aucun engagement d'achat de ma part. Si ce précieux ouvrage relié pleine peau et doré à l'or fin 22 carats ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage et à vos frais. Si je désire le conserver, je vous réglerai son prix spécial de lancement, soit 63,90 F seulement (+ 4,60 F de frais d'envoi). Vous m'enverrez dans ce cas, les 39 volumes suivants de cette splendide collection au rythme d'un volume par mois et au même prix. Il est bien entendu que je pourrai à tout moment interrompre l'achat de cette collection. La liste des œuvres de Victor Hugo sera jointe au tome 1.

Nom et Prénom : ______________________
Adresse complète : ______________________
____
Date : __________ Signature : (pour les mineurs signature des parents) __________

1

Bon à envoyer à JEAN DE BONNOT 7, faubourg Saint-Honoré, 75392 Paris Cédex 08.

JEAN DE BONNOT — Editeur en livres rares — 7, Fg St-Honoré 75392 Paris Cédex 08

la sélection Madelios :
le TRENCH CUIR

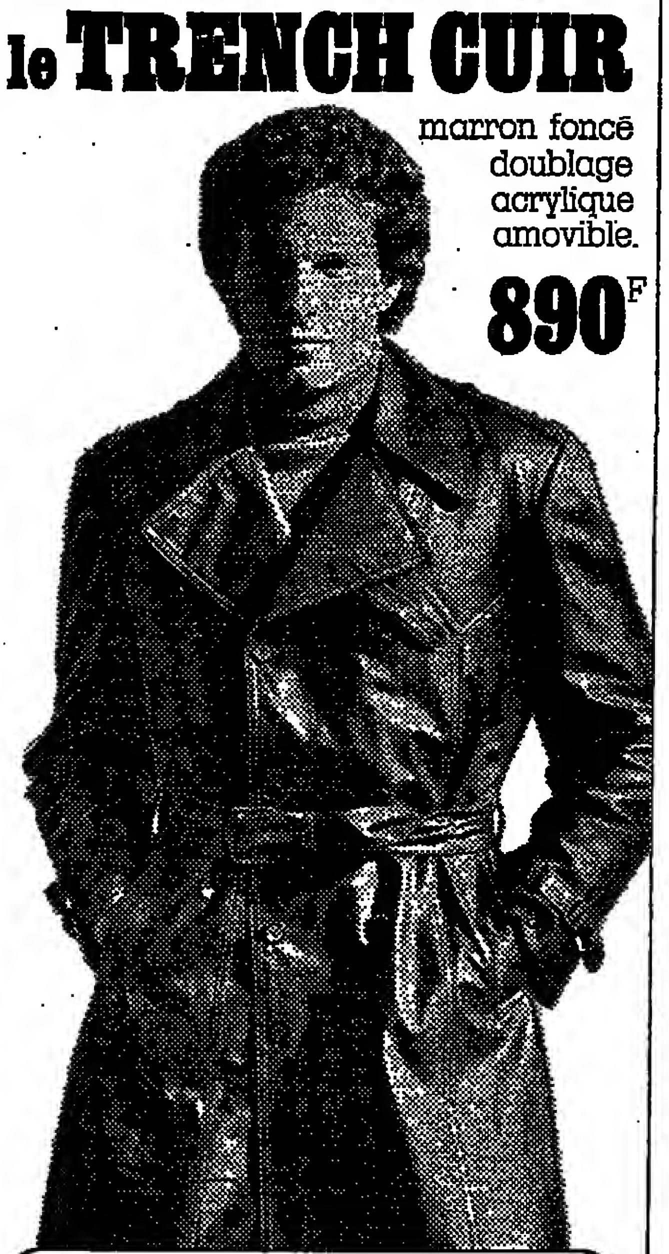

marron foncé
doublage
acrylique
amovible.
890 F

MADELIOS
PLACE DE LA MADELEINE - PARIS
OUVERT DE 9 H 45 A 18 H 30 - PARKINGS GRATUITS POUR NOS CLIENTS

ÉDUCATION

AU PRIX D'UNE CERTAINE DÉQUALIFICATION

Les étudiants sont moins menacés par le chômage

Après les autres jeunes, les diplômés sont-ils entrés dans l'ère du chômage ? Les craintes répétées sur la réduction des débouchés et sur les menaces qui pèsent sur les étudiants contrastent avec la résignation générale au chômage des autres jeunes (« le Monde » du 23 octobre). Pourtant, comme le montrent les *données reprises dans le numéro de* novembre du « Monde de l'éducation », les diplômés du supérieur sont, pour l'instant, moins exposés que les autres. Mais ce privilège relatif ne va pas sans contrepartie. Si les « produits » de l'enseignement supérieur se sont adaptés aux besoins de l'économie, c'est au prix d'une relative déqualification.

Posant, à Reims, samedi 23 octobre, la première pierre d'une faculté de chirurgie dentaire, Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a déclaré, indique notre correspondant : « Il ne peut être question, en période de chômage, de réduire le nombre des étudiants. On ne pourra concevoir une sélection à l'entrée de l'Université sans une orientation efficace à tous les stades du second degré. »

Les diplômés sont-ils victimes du chômage plus que les autres jeunes ? On le croirait, à entendre le chœur d'avertissements, de cris d'alarme ou d'inquiétudes, qui s'élève depuis deux ans chez les universitaires et les employeurs comme chez les étudiants. Au point de mettre en doute l'utilité des études universitaires. Ces inquiétudes ne sont pas toujours dénuées d'arrière-pensées : les chefs d'entreprise se contentent de mettre en demeure l'Université de répondre aux « besoins de l'économie » ; les « politiques » commencent à s'interroger sur l'utilité d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur — pourtant politiquement délicate — par suite de la restriction des débouchés.

Certains signes sont inquiétants : en septembre 1976, treize mille six cents jeunes possédant au minimum un diplôme de premier cycle du supérieur étaient en attente à l'Agence nationale pour l'emploi : 80 % de plus qu'en 1974. A l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), le nombre des demandes s'est accru de 30 % cette année, après avoir augmenté de plus de 70 % en 1975. Et ces chiffres ne recouvrent peut-être pas la totalité des diplômés en quête d'emploi, certains demeurant réticents à se déclarer sans travail ou sceptiques sur l'aide que peuvent leur apporter ces deux organismes.

Peu de spécialités, de surcroît, permettent d'échapper à la menace : les économistes et les ingénieurs sont touchés, et non plus seulement les littéraires ou les scientifiques « purs ».

Mais cette situation n'autorise pas pour autant les diagnostics catastrophiques. Si le nombre et la proportion de chômeurs se sont accrus parmi les diplômés, notamment parmi les titulaires des diplômes les plus élevés (licence ou doctorat), ceux qui ont fait des études supérieures sont moins touchés par le chômage que les autres jeunes : en 1974, selon l'enquête sur l'emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), on ne comptait que 6,6 % de chômeurs parmi les débutants possédant un diplôme supérieur au baccalauréat, alors que la proportion était de 7,6 % pour l'ensemble des jeunes. Les diplômés représentent toujours 3 % environ des jeunes inscrits à l'A.N.P.E.

Les enquêtes précises effectuées dans plusieurs universités, notamment à Nice et à Lille, et analysées dans le numéro de novembre du *Monde de l'éducation*, montrent que même ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme demeurent relativement favorisés. Plus sensibles à la conjoncture que les diplômés — et surtout ceux des grandes écoles, — les anciens étudiants *« chôment moins que les jeunes de leur âge »*, écrit M. Michel Amiot, à propos de l'université de Nice (1).

Il n'y a plus d'assurance contre le chômage et le diplôme n'est plus la panacée : cela explique les sombres pronostics de plus en plus souvent formulés par les étudiants eux-mêmes. Mais le diplôme protège encore, même si cette protection s'effrite.

Amortir les à-coups

A quoi tient-elle ? Paradoxalement, aux difficultés mêmes de l'insertion professionnelle, ou en tout cas à sa lenteur. La grande majorité des jeunes sortant de l'Université trouvent encore assez vite un emploi (généralement en moins de six mois). Mais ils mettent longtemps à se décider à en chercher un. Les garçons attendent d'avoir achevé le service militaire et retardent parfois le moment de leur départ : ils prennent le temps de « voir venir ».

Quel que soit leur « niveau » de sortie (maîtrise, premier cycle, ou avant), qu'ils aient obtenu ou non un diplôme, les anciens étudiants entrent rarement dans la vie active de façon directe et abrupte : ils font des études complémentaires plus professionnelles ou au contraire plus spécialisées (par exemple, ils commencent un troisième cycle) ; ils prennent un travail provisoire, notamment dans l'enseignement ou le secteur public (surveillants, remplaçants, chargés d'études, etc.). A Toulouse, par exemple, trente mois après avoir obtenu leur diplôme, 20 % des licenciés en droit et sciences économiques de 1973 occupent un emploi d'attente (2). Même parmi les titulaires d'un diplôme professionnel, comme celui des instituts universitaires de technologie, une grande partie continuent un moment des études.

Plus le niveau d'études atteint est élevé, plus cette période provisoire, qui permet de prendre des « contacts », est longue : jusqu'à cinq ans pour les titulaires de doctorats. Parfois, la poursuite d'études, notamment en troisième cycle, est un pis-aller, mais parfois c'est aussi un moyen de retarder l'heure du choix, et le moment où il faut renoncer à la liberté de la vie d'étudiant.

C'est la durée même de ce processus qui protège les diplômés, et les anciens étudiants en général, contre le chômage brutal : l'écoulement des nouvelles promotions s'étalant dans le temps, les à-coups de la conjoncture sont en quelque sorte « amortis ». En période de chômage, il peut être plus long de se « caser », mais on y parvient tôt ou tard. Cela risque de se produire les prochaines années, c'est déjà ce qui a permis à l'économie d'absorber des promotions de diplômés sans cesse plus nombreuses jusqu'à 1973, comme à Toulouse : tandis que les uns hâtaient leur entrée dans la vie active, d'autres la ralentissaient. Le nombre d'emplois correspondant à la qualification se raréfiant à mesure que le niveau de formation s'élève, certains sortants peuvent réellement se trouver dans une situation difficile, mais il s'agit encore d'une éventualité rare : il peut y avoir des docteurs ès sciences en chômage pendant plusieurs mois, il n'y a pas de chômage des docteurs ès sciences.

Les étudiants trouvent-ils pour autant à la sortie de l'enseignement supérieur un emploi conforme à leurs espérances et à leur formation ? C'est une autre affaire. Une chose semble sûre : faire des études est payant, du point de vue du travail comme du statut social. En effet, les emplois obtenus par ceux qui ont passé un an ou deux à l'Université sans rien « décrocher » sont en général plus élevés que ceux que trouvent les simples bacheliers : ils sont moins souvent employés, très rarement ouvriers. Les étudiants « atterrissent » ainsi *« sur le versant intellectuel de la division du travail »* (3) : plus de la moitié obtiennent des emplois de « cadres », au sens large ; la proportion dépasse 70 % pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle, atteint 80-90 % chez ceux qui ont achevé une maîtrise ou un diplôme d'ingénieur.

Accepter d'en rabattre

Mais souvent les emplois de cadres sont, au moins au départ, ceux du « plancher » de la catégorie : éducateurs, instituteurs, travailleurs sociaux, V.R.P. ou secrétaires médicales par exemple... Ou bien ce sont des emplois instables (les auxiliaires dans l'enseignement ou l'administration, les chercheurs sur contrat), plus routiniers ou plus mal payés. Si les titulaires des diplômes les plus élevés (maîtrise, doctorat) échappent à cette situation, c'est que pour la plupart — à l'exception des ingénieurs — ils entrent encore dans la fonction publique.

Ainsi, l'adaptation des « produits » de l'Université aux besoins de l'économie se fait quand même au prix d'une certaine « déqualification », au moins au départ. En acceptant d'« en rabattre » sur leurs ambitions ou leurs espoirs, les « sortants » de l'Université ont été préservés du chômage et ont des chances de le demeurer encore dans la mesure où le secteur tertiaire va sans doute continuer à recruter.

Cette « déqualification » justifie en partie le pessimisme fréquemment affiché par les étudiants quant à leur avenir. Elle est généralement compensée par la suite : titularisation, passage au statut de cadre, pour ceux qui ne l'ont pas été à l'entrée dans l'entreprise, accession aux responsabilités. Avoir fait des études, même non sanctionnées par un diplôme, désigne souvent pour les stages de formation et ouvre de nouvelles possibilités de promotion. Mais cela ne permet pas de rattraper ceux qui sont sortis des écoles les plus renommées ou bénéficient des diplômes les plus élevés (ou les mieux garantis, comme le titre d'ingénieur).

L'origine sociale peut aussi constituer un handicap : ceux qui sortent de familles modestes possèdent moins de ces relations qui aident à la carrière. Les femmes, surtout, sont toujours désavantagées. Elles chôment plus souvent que les hommes ; elles occupent presque toujours les postes les plus obscurs et les plus « dépendants », elles sont toujours plus mal payées.

L'enseignement supérieur peut cependant faciliter l'insertion professionnelle de ses « produits ». A condition d'abandonner l'impossible objectif d'une totale adéquation des formations aux emplois. La recherche de débouchés parfaitement identifiés et de « filières » parfaitement ajustées risque d'accroître cette « segmentation » du marché de l'emploi que les observateurs du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) et de l'INSEE constatent parallèlement au développement de l'enseignement technique : les diplômés se trouveraient encore « enfermés » dans leur spécialité. Ce n'est pas, cependant, une raison pour renoncer — comme c'est le cas pendant les premières années d'Université — à offrir aux étudiants des éléments de formation professionnelle. Mais les universitaires s'intéressent surtout aux enseignements de deuxième cycle. Quant au gouvernement, il estime probablement avoir fait son devoir une fois pour toutes avec la réforme avortée du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en 1973. Est-ce vraiment suffisant ?

GUY HERZLICH.

(1) et (3) *L'Appareil universitaire et le marché de l'emploi urbain.*
(2) Jean Vincens, *Les Licenciés en droit et sciences économiques de Toulouse.*

A Mortagne-au-Perche

TROIS CENTS GENDARMES ET UN MINISTRE POUR INAUGURER UN C.E.T.

Déploiement inhabituel des forces de l'ordre, l'autre samedi, dans la petite ville de Mortagne-au-Perche (Orne) : au cours de la visite de M. René Haby, ministre de l'éducation, venu inaugurer le collège d'enseignement technique et une école maternelle, les syndicats et les partis de gauche, qui avaient organisé une manifestation, se sont vu interdire l'accès aux abords du C.E.T. par deux cent quarante gendarmes mobiles et soixante gendarmes.

Ce spectacle n'impressionne plus les populations des grandes villes, mais la présence, toute la journée, de forces de l'ordre, mousqueton à l'épaule, à tous les carrefours — on parle même d'un « véritable bouclage » de la ville — a choqué certains habitants de Mortagne.

L'hebdomadaire régional *le Perche* s'est fait l'écho de cette mauvaise humeur en précisant notamment que *« les policiers avaient reçu la consigne de patrouiller autour du C.E.T. pendant que les invités de la ville y dégustaient un excellent repas »*. Le journal indique également que des gendarmes ont interpellé *« une paisible ménagère »* qui a dû *« exhiber le contenu de son panier à provisions »*. *« Trop, c'est trop »*, conclut M. Danguy, directeur du *Perche*.

M. Robert Tanné, maire de Mortagne, partage l'avis de ses concitoyens sur cette présence intempestive. *« Le capitaine commandant les deux escadrons de gendarmes mobiles a fait un peu de zèle »*, reconnaît-il, tout en expliquant que *« le ministre ne voulait pas être ennuyé comme à Falaise (Calvados), où il avait été, paraît-il, séquestré pendant deux heures par des manifestants »*.

La préfecture n'a pas hésité à prendre les devants, et M. Robert Tanné affirme que Mortagne n'avait pas vu pareil service de sécurité depuis les visites du général de Gaulle et du président Pompidou.

le dictionnaire
toutes
disciplines
à partir de la 6e

pluri
dictionnaire

Le PLURIDICTIONNAIRE, un ouvrage vraiment marquant : l'univers scolaire s'élargissant de plus en plus vers les réalités du monde adulte, c'est le premier dictionnaire qui recouvre non seulement les programmes officiels d'enseignement mais aussi tous les autres domaines auxquels les élèves s'intéressent hors de la classe.

- **un dictionnaire de langue :** il donne la prononciation, l'étymologie, les sens de chaque mot, les synonymes et les contraires, des exemples tirés de la langue écrite ou parlée, ainsi que les conjugaisons et les règles grammaticales.
- **un dictionnaire des connaissances :** dans le prolongement des disciplines enseignées en classe, il englobe l'ensemble des données auxquelles les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés : vie économique, politique et sociale, sciences humaines, philosophie, psychanalyse, beaux-arts...
- **un dictionnaire pédagogique :** il est fondé sur les orientations et les programmes pédagogiques actuels pour chaque discipline (histoire, géographie, littérature, mathématiques modernes, sciences naturelles, information sexuelle, technologie...) ; il est facile à utiliser : définitions aussi simples que possible, système de renvois qui aident à élargir le champ des connaissances, tant dans le domaine du vocabulaire que dans celui de l'information ; il est conçu pour l'animation de la classe (exposés, enquêtes individuelles ou par petits groupes, travail indépendant...) ; l'illustration apporte un complément de documentation : schémas, cartes, reproductions d'art...

1 volume (17,5 x 25 cm), plus de 1500 pages dont 64 hors texte en couleurs, 121 dessins, 191 cartes.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

un dictionnaire
Larousse

SC.PO

Préparation annuelle sur place ou par correspondance :
- Examen d'entrée 1re année ;
- Procédure admission 2e année ;
- Soutien en cours d'A.P. ;
- Concours E.N.A.

3 CENTRES Maillot - Nation Saints-Pères
CEPES
Groupement libre de professeurs
57, rue Charles-Laffitte, 92 Neuilly
722-94-94 ou 745-09-19

(Publicité)

UN BEST-SELLER
J. JAMIN
HISTOIRE de la MUSIQUE

Un livre de poche de 208 pages : 14,20 F
100 pages d'illustrations
Index alphabétique
Index chronologique.
Organologie

Une Histoire de la Musique de grande diffusion

Très abondante iconographie : portraits, instruments, opéras, ballets, etc.

Format, prix, présenatation, qualités pratiques en font un guide idéal pour l'amateur et un matériel pédagogique moderne.

A. LEDUC
175, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS.

(PUBLICITÉ)

sourds...

le 1221 est arrivé essayez-le en confiance

Chez **Optique Haussmann Acoustique** qui *présente* cet appareil en **exclusivité** « Made in U.S.A. », c'est le plus évolué techniquement : système d'amplification (22 fois) sélectif, réglage de correction graves-aigus ; c'est aussi **LE PLUS PETIT APPAREIL, 3 grammes !** Adaptation instantanée. La solution idéale dans 80 % des cas.

OPTIQUE HAUSSMANN ACOUSTIQUE
192, bd Haussmann 227-22-56
(angle Saint-Honoré - Mo Ternes ou St-Philippe-du-Roule - Fermé le sam.)

RÉUNIE A NAIROBI POUR SON TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

La conférence générale pourrait apaiser les inquiétudes américaines sur la place d'Israël dans l'Organisation

La dix-neuvième conférence générale de l'UNESCO s'est ouverte ce mardi 26 octobre à Nairobi (Kenya). Elle durera jusqu'au 30 novembre. A cette occasion, l'Organisation va accueillir son cent trente-huitième Etat membre : la République populaire d'Angola. Cette réunion coïncide avec le trentième anniversaire de l'Organisation : c'est en effet le 4 novembre 1946 qu'est entré en vigueur l'acte constitutif adopté l'année précédente. Cet anniversaire est célébré dans un climat troublé par les répercussions du conflit israélo-arabe : les votes intervenus à l'encontre d'Israël lors de la précédente conférence ont amené les Etats-Unis à suspendre leur contribution financière à l'UNESCO. Ce conflit pourrait s'apaiser au cours de la session, mais les Américains s'inquiètent des projets de la conférence sur l'organisation de l'information. Dans un message, le directeur général a rappelé « la finalité éthique de l'Organisation ». Il a souligné « les obstacles à l'entente entre les nations » et la nécessité d'une « recherche patiente des voies justes par la coopération ».

Le trentième anniversaire de l'UNESCO sera-t-il celui d'un consensus quasi universel autour des missions dévolues à l'Organisation — le développement de l'éducation, de la science et de la culture, et, depuis une date plus récente, de l'information ? L'UNESCO ne peut-elle prétendre réunir presque tous les pays sur un pied d'égalité, malgré les différences de régime politique et de développement économique ? Lors du vote du budget et du programme pour 1975-1976, les uns et les autres avaient *marqué* par une sorte de consensus de « joyeux avènement » l'arrivée de M. M'Bow à la tête de l'Organisation.

Mais le consensus a été vite rompu par les répercussions de la crise israélo-arabe sur la conférence générale : celle-ci avait refusé d'inscrire Israël dans la région « Europe ». Parallèlement, elle avait condamné les fouilles entreprises à Jérusalem par les Israéliens. A l'instigation des pays arabes, elle avait retiré à Israël l'aide — minime — accordée par l'UNESCO. Après ces votes, le Congrès des Etats-Unis suspendait, le 17 décembre 1974, le paiement de la contribution américaine à l'UNESCO jusqu'à ce que l'Organisation « *adopte une politique correspondant pleinement à ses objectifs éducatifs, scientifiques et culturels* », et entreprenne de « *corriger concrètement ses récentes initiatives de caractère politique* ».

Le conflit a pesé jusqu'à présent sur la vie de l'Organisation, malgré les efforts de M. M'Bow pour en réduire la portée. La contribution américaine représentant un quart du budget de l'UNESCO (soit près de 40 millions de dollars pour la période 1975-1976), celle-ci n'a pu continuer à fonctionner que grâce aux 23 millions de dollars avancés par onze Etats membres (des pays arabes « pétroliers », ainsi que le Maroc, le Nigéria et la Yougoslavie).

En attendant l'élection du 2 novembre aux États-Unis

Comment la question sera-t-elle réglée à Nairobi ? Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'ont payé qu'un arriéré concernant la période 1973-1974, et le montant de leur participation au « *fonds de roulement* » de l'Organisation qui leur assure, conformément au règlement, le droit de vote à la conférence générale. Toutefois, au cours d'un entretien avec M. M'Bow à Washington, le 18 octobre, M. Henry Kissinger a laissé entendre que l'admission d'Israël à l'UNESCO dans la région Europe pourrait amener le gouvernement de Washington à reconsidérer sa position. L'élection présidentielle américaine ayant lieu dans une semaine, celui-ci sera débarrassé des préoccupations électorales avant la fin de la conférence générale.

Tous les espoirs sont donc permis, à condition qu'une majorité de pays « européens » accepte d'accueillir Israël. Le conseil exécutif a, en effet, proposé que la participation aux activités régionales de l'UNESCO soit décidée par les Etats de la région concernée : la parole est donc aux Européens. A condition aussi que d'autres initiatives ne viennent pas brouiller les cartes : ainsi, en décembre 1975, une résolution se référant à la condamnation du sionisme (assimilé à une forme de racisme) par l'Assemblée générale des Nations unies avait fait rebondir la querelle. Les Etats-Unis s'inquiètent beaucoup, d'autre part, du désir des pays en voie de développement de pouvoir opposer une sorte de « *contre-information* » à celle des grandes agences mondiales.

L'équilibre de l'information

Pour éviter des conflits ouverts et tenter de trouver des terrains d'entente, le conseil exécutif a proposé, le 12 octobre, de créer un « groupe de négociation et de rédaction » composé de vingt-cinq membres appartenant aux cinq « régions ». Il serait chargé de mettre au point des projets de résolution acceptables par la plupart des pays sur tous les sujets « explosifs ». Ainsi espère-t-on rétablir un « consensus » minimal. M. M'Bow n'entend pas seulement obtenir un fonctionnement normal de l'Unesco, qui ne peut reposer seulement sur l'aide des pays arabes ; il souhaite trouver un *modus vivendi* entre les différents groupes (pays industrialisés et sous développés, « groupe des 77 », Occidentaux, Etats socialistes, africains et arabes).

Quelques heures avant l'ouverture de la conférence générale, M. M'Bow a exprimé son optimisme au micro des radios africaines ; il a précisé qu'Israël entrerait dans le groupe Europe en même temps que les pays récemment admis à l'UNESCO. Seraient inscrits dans leurs groupes respectifs : *Grenade et Surinam* dans le groupe Amérique du Sud, Saint-Martin dans la région Europe, le Mozambique, l'Angola et les Seychelles dans la région Afrique, et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en Asie. Le directeur général a affirmé qu'aucun document de l'UNESCO n'envisageait de restreindre la liberté de l'information et la libre diffusion des nouvelles. Mais l'UNESCO doit s'attaquer, a-t-il dit, à l'inégalité en matière d'information, les « *feux* » de celle-ci « *venant toujours des pays développés en direction des pays en voie de développement* ».

Les votes à l'encontre d'Israël ont amené de nombreux intellectuels sensibles au sort de ce pays à dénoncer la « *politisation* » de l'UNESCO. Et de réclamer, comme les Américains, un retour de l'organisation à sa « *vocation originelle* ». En fait, celle-ci a, depuis longtemps, été mise en cause : dès 1948, l'extension des activités de l'UNESCO à l'Allemagne et au Japon avait soulevé de vigoureuses protestations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie. A l'époque de la guerre de Corée, les Américains n'avaient pas agi très différemment des pays arabes, en tentant d'entraîner l'UNESCO dans la défense du « *monde libre* » et la condamnation de l'agression. Mais il s'agissait encore de querelles entre les membres du « club » des grandes puissances.

L'entrée des nouveaux Etats indépendants d'Afrique a changé les dimensions du débat : les pays du tiers-monde, qui dominent la conférence générale, utilisent à leur tour cette tribune pour leurs causes. Mais ce changement de majorité, que symbolise la présence d'un Africain à la tête de l'organisation, est difficile à accepter pour les puissances occidentales, dont l'influence a été longtemps prédominante.

« L'arme de l'argent »

Aucun conflit, en revanche, n'avait eu, jusque-là, de répercussion sur les finances de l'UNESCO : les Etats-Unis ont été les premiers à se servir de « l'arme de l'argent » pour faire pression. Mais les discussions bi-annuelles sur le budget et le programme de l'UNESCO ne sont pas exemptes d'arrière-plans politiques. Traditionnellement, les délégués des pays industrialisés (et là les représentants des Etats socialistes rejoignent les Occidentaux) souhaitent modérer les dépenses de l'Organisation et lui reprochent une politique de développement « tous azimuts ». Les pays du tiers-monde voient dans cette attitude, non sans quelque raison, une préférence pour une coopération bilatérale, où, comme le disait un délégué algérien, « *malgré les bons sentiments, il y a toujours inégalité* ».

Ces débats vont sans doute ressurgir au cours de la conférence générale : le projet de budget pour les années 1977-1980, proposé par le directeur général et approuvé par le conseil exécutif, s'élève à 224 413 000 dollars, soit 30 % de plus que le budget des deux années précédentes. Mais les fluctuations du dollar — qui est la monnaie de compte de l'Organisation — et surtout l'inflation (en particulier en France, où se trouve le siège de l'Organisation) ôtent une partie de leur portée aux critiques sur les dépenses excessive de l'Organisation. Le budget prévu ne permettrait qu'un accroissement de 4,2 % des activités de l'UNESCO, peu supérieur à celui de l'exercice 1975-1976, l'inflation au cours de ces deux années ayant coûté plus de 21 500 000 dollars (300 200 000 F) à l'Organisation.

G. H.

UN REMPLACEMENT ? DU RENFORT ?
NOUS ARRIVONS !

...ET NOUS PARTONS QUAND
LE TRAVAIL EST FAIT.

Colin Guillard Petit

MANPOWER

FAITS DIVERS

LE PÈRE DE JOËL MATENCIO AVAIT RECONNU L'ÉCRITURE DE SON FILS

Joël Matencio, inculpé de séquestration et d'homicides volontaires dans l'affaire des « brigades rouges », n'a pas continué la grève de la faim qu'il avait commencée le premier jour de son incarcération à Varces (Isère).

D'autre part, le père de Joël Matencio, interviewé lundi 25 octobre à TF 1, a déclaré qu'il avait reconnu l'écriture de son fils lors de la parution dans « le Dauphiné libéré » du 2 juillet dernier de la première lettre des « Brigades rouges ». Le père du prévenu a toutefois ajouté qu'il ne croyait pas son fils capable de commettre de tels crimes.

L'affaire des « brigades rouges »

CORRESPONDANCE

Le « monitoire » et la « réaggrave »

D'un de nos abonnés parisiens, M. A. Gardebois, nous avons reçu la lettre suivante :

La procédure utilisée pour retrouver les « brigades rouges » est à rapprocher de la procédure du « monitoire » employée sous l'Ancien Régime.

Quand un crime avait été commis (et tout vol était qualifié crime), et que l'information n'aboutissait à aucun résultat, ce qui était très fréquent, le procureur du roi, après requête au curé de la paroisse, qui saisissait l'officialité (tribunal ecclésiastique), et après autorisation de cette dernière, procédait au « monitoire ». Au cours de la grand-messe, au prône, trois dimanches de suite, le curé du lieu où avait été commis le crime, ainsi que dans les paroisses alentour, adjurait chacun de déclarer « *en son âme et conscience* » ce qu'il savait des circonstances du crime.

Cette procédure n'avait, en général, aucun succès et suscitait surtout délations et vengeances recueillies par le curé et transmises au procureur du roi.

Parfois, l'officialité avait recours, lorsque le « monitoire » avait échoué, à la « réaggrave » qui, dans les mêmes formes, sanctionnait par l'excommunication le silence de ceux qui, sachant, se taisaient. Le « monitoire » avait été remis en honneur pour le procès intenté au surintendant Fouquet en 1661.

N.D.L.R. — Le réaggrave est un terme de droit canon s'appliquant au « dernier monitoire publié après trois monitions et l'aggrave » (Larousse du XX[e] siècle). « A l'aggrave qui, outre l'exclusion des choses religieuses, interdisait l'usage des choses publiques, la réaggrave ajoutait la privation de tous rapports avec la société. »

SUICIDE D'UN DÉTENU

Ecroué samedi 23 octobre à la maison d'arrêt Charles-III de Nancy, M. Mario Piacidi, maçon, âgé de trente-trois ans, s'y est pendu le lendemain, entre 22 h. 10 et 22 h. 40, avec des lainières coupées dans son enveloppe de matelas.

M. Piacidi était inculpé de vol et falsification de chèques et de falsification de documents administratifs.

Il a laissé une lettre indiquant qu'il n'avait « jamais su [se] faire comprendre ».

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

Gotschalk

L'AFFAIRE DASSAULT

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Vérités et mystères

Comment démêler ce qui commence à devenir un imbroglio fiscal ? Comment voir clair, après tant de « révélations », dans l'affaire Dassault-de Vathaire ? Les hebdomadaires tentent de fournir des explications, mais ils retiennent surtout l'aspect politique qu'un tel scandale éclaire.

Dans *LE POINT*, Jean-Marie Pontaut, Marie-Thérèse Guichard et Jacques Duquesne estiment que cette affaire « *a atteint sa pleine dimension politique* ». « *Non parce qu'elle touche,* expliquent-ils, *un député: M. Marcel Dassault, chacun le sait, est plus un industriel qu'un parlementaire. Et s'il réservait — comme il l'a dit — la plus grande part de ses subsides à ses amis politiques, il n'en était pas avare pour les autres. Ce n'est pas à ce niveau que l'affaire est politique. C'est qu'elle atteint un empire industriel de bonne dimension, un homme qui a, c'est vrai, étroitement lié son destin à celui de la majorité gouvernementale et qui a été à sa manière et pour sa part l'artisan d'une politique d'indépendance nationale. Il est fatal que ses retombées soient d'envergure.* »

Sur ce point, *INFORMATIONS OUVRIERES*, tribune libre de la lutte des classes, affirme que « *derrière Dassault, c'est toute la politique d'armement des ministres U.D.R. de la défense qui est désormais visée* ».

Philippe Gazier, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, donne « *un coup de projecteur sur l'empire Dassault* », dont il énumère les « *principaux fleurons* » : « *Numéro 1 et passion fidèle, l'aéronautique (...) ; hobby second, mais envahissant : l'immobilier (...) ; le violon d'Ingres : la presse (...) ; les autres activités,* dont la publicité, le cinéma, la viticulture et la finance ». « *Au total,* conclut-il, *une bonne trentaine de sociétés, S.A.R.L. pour la plupart. Volume d'affaires ? Difficile à estimer. En tout cas, pas loin de 10 milliards de F.* »

Pour Claude Picant et Françoise Germain-Robin, dans *L'HUMANITE - DIMANCHE*, ce sont des « *trusts* » comme celui de Dassault « *qui dominent la France, pillent doublement les fonds publics en ne payant pas d'impôt et en s'accaparant chaque année subventions et marchés publics* ». Ils poursuivent : « *Ce sont eux qui, avec leurs profits scandaleux, spéculent contre le franc et investissent à l'étranger, ruinant l'économie. Ils bénéficient pour cela de la complicité de l'Elysée, du gouvernement et de la droite réactionnaire. C'est la majorité de droite qui a balayé, lors du débat parlementaire, les propositions précises et raisonnables faites par les élus communistes. Elles auraient permis, en frappant lourdement les grosses sociétés et les privilégiés de la fortune, d'éviter l'austérité pour les travailleurs, d'améliorer leur niveau de vie, de relancer l'économie par la consommation populaire... L'affaire Dassault confirme que des moyens des richesses considérables, existent dans notre pays.* »

Avant de se demander ce qu'attend le gouvernement pour proposer la nationalisation de Dassault au Parlement, Jacques Derogy, Pierre Feydel et Michèle Cotta notent dans *L'EXPRESS* que « *le problème n'est pas dans le fait que M. Dassault utilise comme il l'entend les bénéfices qui lui reviennent en tant qu'actionnaire principal — et le plus souvent unique — de ses sociétés* ». « *Mais,* s'interrogent-ils, *les marchés passés par l'Etat, les avances publiques consenties à un tel niveau, ne doivent-ils pas être contrôlés par le gouvernement, le Parlement, tous les Français ?* »

Bernard Guetta et François-Henri de Virieu écrivent, de leur côté, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Quand on voit comment Marcel Dassault se sert de l'Etat français et de l'argent des contribuables pour son propre profit, on se dit qu'une nationalisation réglerait bien des problèmes. Pourquoi le secteur privé aurait-il le monopole de la fabrication des avions qui se vendent, les avions de combat, tandis que le secteur nationalisé continuerait de produire des appareils civils souvent invendables ? Pourquoi les pertes seraient-elles toujours pour la collectivité et les profits pour le capitaliste qui ne prend aucun risque financier ?*

» *Nationaliser Dassault ? La gauche, bien sûr, y pense. Mais Giscard aussi [qui] pour l'instant se tâte. Bien sûr, il est tentant de sacrifier Dassault après l'avoir laissé « noircir » par la commission d'enquête parlementaire. Il ne déplairait pas au chef de l'Etat de prouver à l'opinion que le capitalisme peut faire sa propre police, et donc qu'il est « moralisable* ».

Le bienfaiteur de l'Oise

Dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, Guy Perrimond note : « *Les accusations de de Vathaire sont suffisamment précises — dates, chiffres, faits, sociétés impliquées — pour que le ministère des finances, par exemple, se sente concerné et qu'un « petit quelque chose » soit entrepris. Ou qu'à la direction des impôts on s'interroge. Bref, après la description faite par de Vathaire et la publication de son résumé, il semble qu'il n'y ait que deux solutions. Ou convaincre tout le monde que de Vathaire est un dangereux mythomane, ce qui sera difficile, ou cesser de « protéger » Marcel Dassault.* »

Pour *RIVAROL*, « *le pouvoir observe un silence qui peut se révéler fort imprudent, puisqu'il autorise aux insinuations les plus sournoises, aux conjectures les plus préjudiciables « à l'honneur et à la considération » de l'exécutif, surtout à un moment où il est exigé de tous les Français possédant des ressources aisément contrôlables un effort financier tout particulier* ». *CARREFOUR* affirme : « *Si M. Marcel Dassault est député — bien qu'il ne soit pour ainsi dire jamais présent aux séances de l'Assemblée — et si, à ce titre, il s'est montré un infatigable bienfaiteur de sa circonscription, dans l'Oise, ce n'est pas à ce titre que ses « ennemis » le visent. Mais pour lui arracher cet empire qu'il s'est taillé depuis quarante ans dans la construction aéronautique, qui lui permet de traiter d'égal à égal avec l'Etat. Ce que beaucoup ne lui pardonnent pas.* »

« *Scandales financiers, corruption, pègre fasciste... Décidément, il y a quelque chose de pourri dans ce régime décadent !* », s'exclame *REVOLUTION, L'OUTIL DES TRAVAILLEURS*, hebdomadaire communiste révolutionnaire. Signant l'éditorial de *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Arlette Laguiller relève : « *M. Dassault n'avait pas besoin de violer la loi. Cette loi est faite pour lui, pour les siens, pour les possédants. Une loi qui laisse aux milliardaires une multitude d'artifices pour échapper à l'impôt, mais qui ne laisse aucune échappatoire aux travailleurs. Oui, il y a un scandale Dassault. Mais il dépasse le personnage. C'est un scandale social, un scandale de classe.* »

Dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Georges Montaron écrit : « *L'affaire Dassault prouve que c'est le système même du capitalisme libéral qui est pourri. Elle réfute, mieux qu'un long discours, les rêves élyséens sur la société pluraliste. Elle brise les élans de confiance qui pourraient se manifester dans l'opinion, puisqu'elle montre qu'il n'y a pas égalité des citoyens devant l'impôt. Enfin, les dangers réels que nous courons à cause du monopole Dassault — et il y a d'autres monopoles — nous apparaissent plus vrais, plus tangibles, plus immédiats que les menaces du collectivisme. D'autant plus que ce collectivisme, nous ne le voyons ni dans le programme commun ni dans les recherches de ceux qui, à gauche, œuvrent pour une société plus juste et plus épanouissante pour l'homme.* »

Nouvelles 104-5 CV. Roulez à l'essence ordinaire.

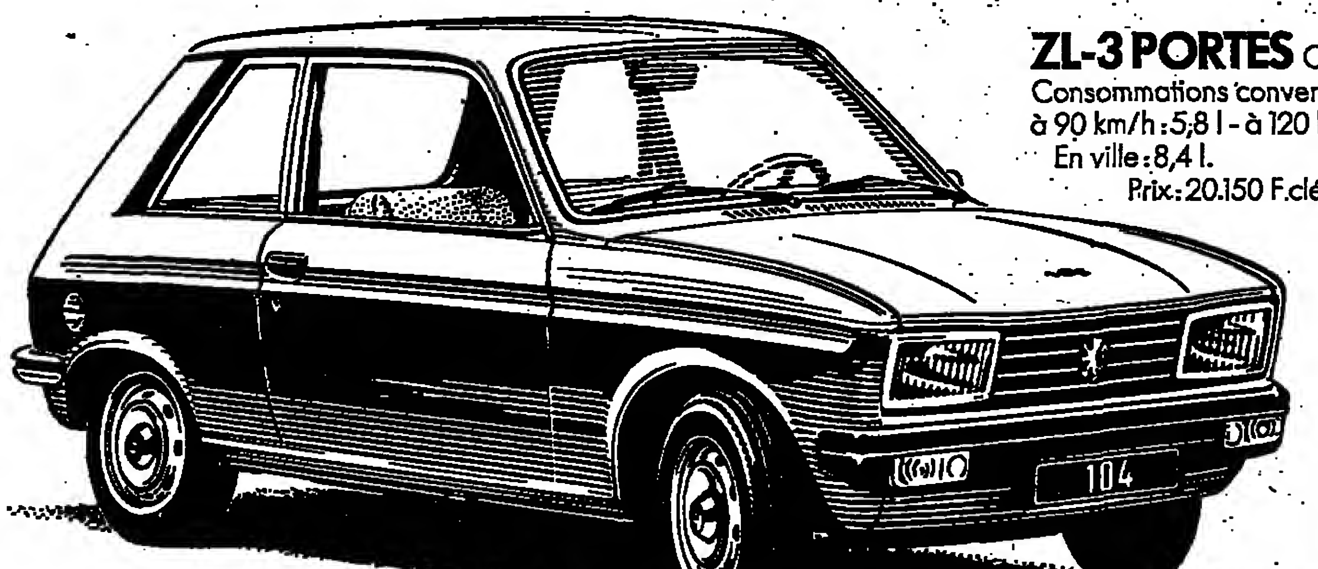

ZL-3 PORTES Coupé 5CV.
Consommations conventionnelles : à 90 km/h : 5,8 l - à 120 km/h : 8,7 l.
En ville : 8,4 l.
Prix : 20.150 F. clés en main*.

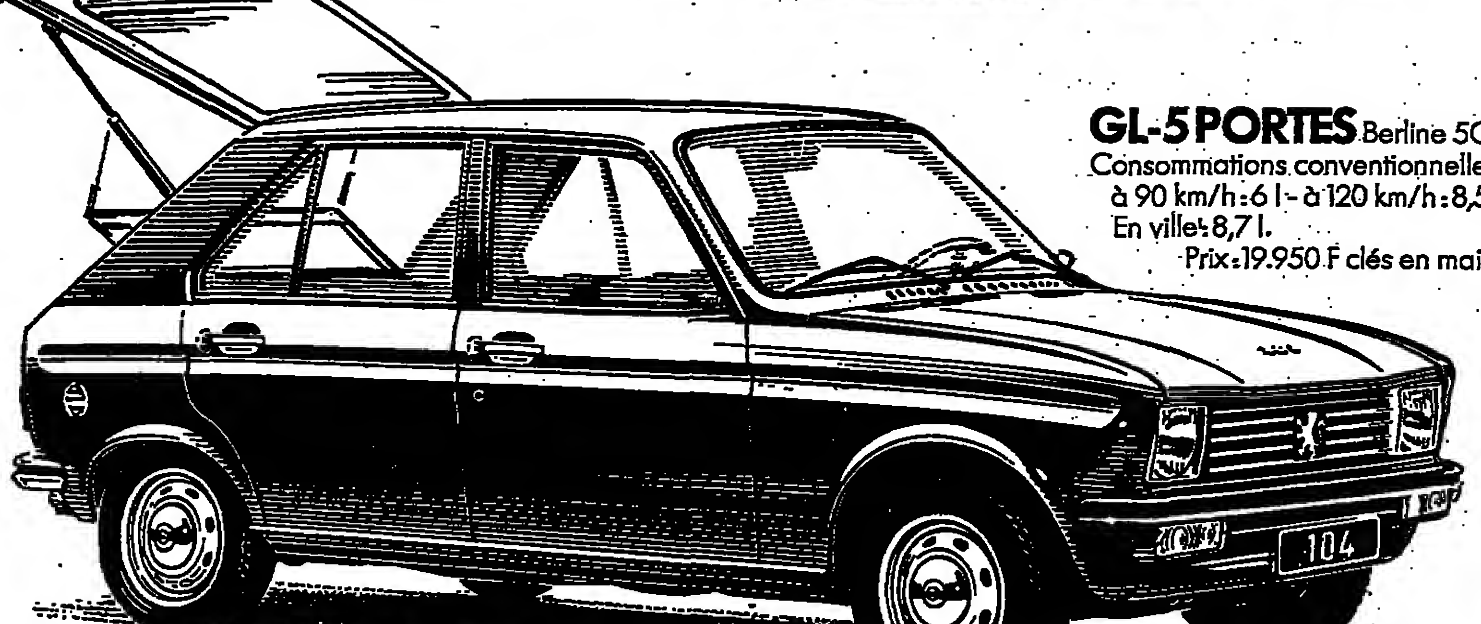

GL-5 PORTES Berline 5CV.
Consommations conventionnelles : à 90 km/h : 6 l - à 120 km/h : 8,5 l.
En ville : 8,7 l.
Prix : 19.950 F clés en main*.

PEUGEOT

Nouvelles 104. Soyez à l'aise partout.

Loca-Din *Tarif au 12/07/76. Peugeot fait confiance à Esso

TED BATES

(Publicité)

Vacances de Toussaint

5 jours de math, phys...

Rattrapage intensif pour les élèves de la 3[e] à la Terminale. une formule... **SOS-MATH**
3, rue de MONCEAU — 755-61-24
Métros Etoile ou Saint-Philippe.

هكذا عن الأصل

L'AFFAIRE DASSAULT

La C.G.T. se réserve le droit d'engager une action juridique sur l'utilisation des fonds publics par la firme

Les responsables des sections syndicales C.G.T. de la société Dassault-Breguet ont chargé Mᵉ Charles Lederman, avocat à la cour de Paris, d'introduire, en leur nom personnel et en tant que salariés, une procédure pour obtenir communication des documents qui permettront de vérifier dans quelle mesure les droits des salariés du groupe aéronautique privé ont été *lésés ou non, après la divulgation de la note de* M. Hervé de Vathaire sur la gestion comptable des différentes sociétés contrôlées par M. Marcel Dassault.

« Aujourd'hui », observent les sections syndicales C.G.T., « apparaissent clairement les liaisons du pouvoir avec le groupe Dassault, *l'utilisation des fonds publics à des fins* personnelles et leur dilapidation au profit des groupes politiques de la majorité ». La C.G.T. demande une réunion exceptionnelle au comité central d'entreprise « pour qu'une délibération soit prise en vue d'engager toutes actions juridiques utiles au nom du comité d'entreprise ».

C'est mercredi 27 octobre que la commission *des lois de l'Assemblée nationale examinera*, à la demande des socialistes, la création éventuelle d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation de fonds publics alloués à la société Dassault par le procédé des avances remboursables, « jamais ou rarement remboursées » selon la proposition socialiste de résolution.

« Si mon mari a gagné de l'argent, il ne l'a pas volé »

déclare l'épouse de l'industriel

L'épouse de M. Marcel Dassault et la concierge de leur hôtel particulier situé dans le seizième arrondissement de Paris, Mme Bonhoure, sont venues déposer le lundi 25 octobre en qualité de témoins devant M. François Petot, juge d'instruction, au sujet de l'appel téléphonique que M. Hervé de Vathaire, le directeur-comptable de certaines sociétés Dassault, assure avoir donné, le 6 juillet, depuis l'hôtel Hilton d'Orly à son « patron », après avoir prélevé 8 millions de F sur son compte personnel.

Mme Dassault a profité de l'occasion pour manifester son indignation devant les journalistes à propos des accusations de fraude fiscale dont son mari fait l'objet, s'écriant notamment :

« Il n'a fait que des choses extraordinaires dans sa vie. C'est un génie. En France, on ne le croit pas. Pourtant, à l'étranger, on connaît ses mérites. Il est un bon patron, généreux avec tous, aménageant à son âge la retraite de ceux qui ont vingt ans de moins que lui. S'il a gagné de l'argent, il ne l'a pas volé... »

Le point de vue du Syndicat de la magistrature

D'autre part, dans un communiqué, le Syndicat de la magistrature s'interroge sur la position du procureur de la République de Paris dans l'affaire Dassault-de Vathaire.

« A la suite de la publication par l'hebdomadaire le Point *de documents concernant l'affaire de Vathaire-Dassault*, note le Syndicat de la magistrature, *M. Paul-André Sadon, alors procureur de la République à Paris, nommé depuis procureur général de la cour d'appel de Paris, a fait paraître le 18 octobre 1976 un communiqué dans lequel, notamment, il conseille à M. Dassault de porter plainte pour diffamation. Il indique avoir porté à la connaissance du ministère de l'économie et des finances les documents du dossier* « pour » lui permettre de faire pro- » céder à une enquête adminis- » trative en vue de rechercher si » les accusations portées sont ou » non fondées ». *Les révélations de M. de Vathaire, telles qu'en a rendu compte la presse, semblent faire apparaître non seulement des irrégularités susceptibles de constituer des infractions fiscales que le parquet ne peut poursuivre de sa seule initiative, mais aussi des délits de droit commun tels que faux en écritures, corruption de fonctionnaires et abus de biens sociaux. Or, aux termes de l'article 41 du code de procédure pénale, « le procureur de la République procède ou fait procéder à tous les actes nécessaires à la recherche et à la poursuite des infractions à la loi pénale. A cette fin, il dirige l'activité des officiers et agents de police judiciaire dans le ressort de son tribunal. »*

« Le Syndicat de la magistrature, est-il précisé dans son communiqué, *s'interroge sur les motivations qui ont poussé M. le procureur de la République de Paris, qui est, rappelons-le, subordonné hiérarchiquement au ministre de la justice, membre du gouvernement, à ne pas exercer la plénitude de ses attributions, alors surtout que les délits visés, s'ils étaient établis, léseraient l'ensemble des personnels des sociétés appartenant à M. Dassault et, au-delà, l'ensemble des contribuables. Il rappelle qu'il a toujours dénoncé le secret qui entoure les procédures fiscales, le caractère obligatoire d'une plainte préalable du ministère de l'économie et des finances pour engager des poursuites en ce domaine et la possibilité pour celui-ci de transiger dans le secret et quelle que soit l'importance de la fraude. Il souligne enfin que, en l'état, seule une procédure de droit commun permet un minimum de publicité et la possibilité d'un contrôle de la part des victimes, en l'occurrence les travailleurs des sociétés Dassault. »*

En vertu de la Constitution...

Comme toutes les sociétés aéronautiques, à commencer par les entreprises nationales, qui disposent de bureaux d'études, le groupe privé Dassault-Breguet bénéficie d'avances remboursables de l'Etat, qui sont autant d'investissements publics engagés pour lancer un programme militaire ou civil, et progressivement restitués, en principe, totalement ou partiellement par le constructeur à partir de la vente d'un certain nombre d'exemplaires de l'avion conçu grâce à ce mécanisme financier. Comme toutes les sociétés aéronautiques, à commencer par les entreprises nationales, qui exportent leurs matériels, le groupe privé Dassault-Breguet est invité — depuis une vingtaine d'anées — à verser au Trésor des redevances payées par les exportateurs en contrepartie des avantages commerciaux retirés par eux du soutien financier que leur accorde régulièrement l'Etat.

A plusieurs reprises, dans le passé, la Cour des comptes a estimé normal que l'Etat soit, tout au moins en partie, remboursé de ses débours lorsque des matériels conçus à ses frais et pour ses besoins font l'objet d'exportation au profit des fabricants. Analysant les différents contrats conclus avec les industriels, La Cour des comptes a révélé l'existence d'importants retards, voire de nombreux défauts de paiements, dans la restitution à l'Etat des avances remboursables.

On aurait tort de croire que le groupe privé Dassault-Breguet est le seul à tenter de se soustraire à ce recouvrement des redevances. Les sociétés aéronautiques nationales et, d'une manière générale, les constructeurs d'armements sont, dans la plupart des cas, des débiteurs de l'Etat en la circonstance.

Il existe plusieurs explications à un tel état des faits. Et, d'abord, les études des matériels exportés peuvent n'être que partiellement financées par l'Etat. L'industriel conçoit certaines améliorations à ses propres frais, ce qui conduit à adopter des taux réduits de redevances à la puissance publique. Ensuite, les encaissements reçus par les exportateurs, qui permettront de payer les redevances exigées, s'étalent souvent sur une longue période de temps, ce qui peut expliquer les délais constatés dans le recouvrement des sommes dues à l'Etat. Enfin, et surtout, l'administration se réserve très fréquemment le droit d'exonérer, totalement ou partiellement, l'industriel du paiement des redevances pour lui permettre de pratiquer de meilleurs prix à l'exportation.

Ainsi, la commission d'enquête parlementaire, si sa création est décidée, aura toutes les chances, en examinant l'utilisation des fonds publics alloués au groupe privé Dassault-Breguet, de découvrir des circonstances dans lesquelles les avances remboursables de l'Etat n'ont pas été remboursées... Peut-être même en découvrira-t-elle de nombreux cas, dès lors que les avions Mirage ont été parmi les matériels de guerre les plus vendus à l'étranger, avec les automitrailleuses légères, les hélicoptères ou les missiles tactiques.

On peut donc penser qu'une éventuelle commission d'enquête parlementaire ne devrait pas se contenter d'examiner ce seul point de la gestion du groupe Dassault-Breguet, ni même la destination finale de certaines des sommes avancées par l'Etat pour construire, en principe, des avions. C'est en réalité à une étude exhaustive du rôle et de la place du groupe privé au sein de l'ensemble de l'industrie aéronautique que devraient être conviés les parlementaires.

Certes, le constructeur du Mirage peut faire valoir que ses ventes d'avions militaires à l'étranger procurent du travail à toute l'industrie aéronautique, y compris les sociétés nationales associées à la construction de ses appareils, et qu'une diminution des commandes à l'exportation entraîne — comme c'est le cas pour cette année — une chute sensible du chiffre d'affaires global de tout ce secteur en France. Mais, précisément, ce rôle dominant ou « moteur », à l'exportation, de la société privée, qui s'explique aussi par la qualité de ses bureaux d'études ou de ses ateliers de production, est, en partie, le résultat du monopole qui lui a été reconnu — de fait — dans la fabrication d'avions militaires.

Le monopole est si réel, si évident que de nombreux responsables, dans le groupe privé, n'ont cessé de vouloir s'opposer — mais en vain — il y a quelques années, à la diversification de la production Dassault-Breguet, lors de la décision de lancer la construction d'un avion de ligne civil, le Mercure. A l'époque, les opposants au Mercure ont affirmé que, seuls, les contrats militaires devaient suffire à assurer, à long terme, la prospérité de la société privée. Aux Etats-Unis, cette observation conserve toute sa valeur puisque c'est la société des avions militaires McDonnell qui a eu l'occasion d'acheter la société des avions commerciaux Douglas, alors en profondes difficultés, et non le contraire.

Alliance

Entreprise « motrice » à l'exportation, grâce à l'aide de l'Etat ; *société en état de monopole en* France, puisque l'armée de l'air lui achète tous ses avions de combat et d'entraînement ; la situation du groupe aéronautique privé Dassault-Breguet relève du préambule de la Constitution de 1946, reprise par celle de 1958, qui prescrit notamment : *« Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité. »*

La nationalisation de la société Dasault-Breguet est inscrite, en définitive, dans les textes officiels et les règles juridiques qui forment la loi fondamentale de la nation française. Et la nature des liens de coopération industrielle ou technique tissés, depuis une trentaine d'années, entre le groupe privé et ses partenaires — *ou parfois rivaux* — déjà nationalisés devrait encore inciter le gouvernement à appliquer les principes fondamentaux de la Constitution.

En obtenant que la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) collabore à la fabrication du Mirage et des avions d'affaires conçus par Dassault-Breguet et qu'elle prenne une part importante dans la production du moyen-courrier Mercure-200, le gouvernement a indirectement préparé l'alliance des deux entreprises aéronautiques. Malgré les querelles du passé, les deux sociétés sont en mesure de travailler davantage encore en symbiose s'il le fallait, et ce rapprochement devrait s'achever avec l'adoption d'un statut juridique équivalent.

Il reste que la nationalisation n'est pas la panacée, surtout si elle avait pour effet d'instituer une société unique, ingouvernable en raison de sa taille ou des rivalités de personnes. Dans une industrie aéronautique dont les dirigeants avouent, eux-mêmes, qu'elle ne sait plus attirer les talents, contrairement à ce qui s'est passé aux premières années de son développement, il ne faudrait pas, non plus, qu'elle se montre incapable de les retenir à un moment où les nations, surtout les plus jeunes, se lancent à la conquête du ciel, chacune pour soi, avec la création de leur propre industrie aéronautique.

JACQUES ISNARD.

POLICE

Le ministre de l'intérieur dément que des écoutes téléphoniques visent les milieux politiques

Après la publication dans *le Nouvel Observateur* daté 25-26 octobre d'un article de Georges Mamy intitulé « Le complot Chirac » et comportant sous l'intertitre « L'écoutomanie » [de M. Michel Poniatowski] un passage consacré à la multiplication des écoutes téléphoniques « *touchant aux milieux politiques* » — « *ministres, élus, journalistes* », — le ministère de l'intérieur a indiqué lundi 25 octobre dans un communiqué qu'il démentait catégoriquement ces informations. « *Cet article malveillant et mal informé*, précise le communiqué, *va jusqu'à insinuer que les lignes personnelles de certains ministres en fonction seraient l'objet de surveillance. Une fois de plus, le ministère de l'intérieur rappelle que, conformément à la loi, et depuis l'élection à la présidence de la République de M. Valéry Giscard d'Estaing n'est autorisée que l'écoute des communications téléphoniques mettant en cause la sécurité de l'Etat ou de celles touchant à la grande criminalité à l'exclusion de tout autre.* »

« *Si l'auteur de l'article voulait bien apporter la preuve de ce qu'il avance, le gouvernement lui serait reconnaissant de la contribution qu'il apporterait ainsi à l'application de la loi* », conclut le communiqué.

Le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, a lui-même, et dans des termes identiques, démenti formellement l'existence des écoutes téléphoniques « *politiques* » dans des interviews accordées, lundi soir 25 octobre, au journal télévisé de TF 1 et à Radio-France.

Le même jour, dans son allocution d'ouverture du séminaire de l'O.C.D.E. sur « Les collectivités locales et l'informatique », le ministre a décrit les dangers d'une utilisation à des fins partisanes de l'ordinateur : « *Toutes précautions devront être prises pour que, sous couvert de gestion administrative, certains élus, qui sont avant tout partisans, ne puissent tisser une trame propre à mettre la population à la disposition de leurs objectifs de partis, comme nous le voyons dans un de nos départements et dans certaines communes* », a déclaré M. Poniatowski, qui a précisé que ces pratiques tomberaient sous le coup de la loi — future — réglementant l'usage de l'informatique.

Pour les observateurs, le ministre de l'intérieur visait le département et certaines communes de la Seine-Saint-Denis, à majorité communiste, qu'il accuse implicitement de mettre sur fichier informatique les renseignements d'ordre personnel de leurs administrés.

En réponse à ces accusations, M. Jean-Pierre Périllaud, président (P.C.) de la commission départementale de la Seine-Saint-Denis, nous a dit : « *Si M. Poniatowski vise l'informatique du département, il doit demander des comptes au préfet qui en est le responsable. S'il vise les syndicats intercommunaux, chargés de l'informatique, nous pouvons lui dire que ceux-ci ont toutes les peines du monde à s'occuper des problèmes de gestion municipale. Toute manifestation policière nous est techniquement impossible et nous la condamnerions. En réalité, le « premier flic de France » nous prête ses propres agissements.* »

CORRESPONDANCE

Une lettre et un rappel de M. Alfred Fabre-Luce

M. Alfred Fabre-Luce nous écrit :

Dans un article publié par *le Monde* du 16 novembre 1974, j'avais regretté que les rapports de l'Etat et de Dassault n'aient pas été soumis à l'examen d'une commission d'enquête parlementaire.

J'écrivais dans cet article :

« L'opposition propose bien la nationalisation de l'entreprise Dassault, mais assure l'échec de ce projet en le liant, dans le programme commun de la gauche, à une menace suspendue sur l'ensemble des entreprises françaises. En somme : Dassault ou le chaos. Je crois que beaucoup de citoyens jugent avec moi cette alternative absurde. M. Marcel Dassault est un personnage qui n'a pas d'homologue... Il accepte aujourd'hui l'idée d'une nationalisation de son entreprise... Il demande seulement à garder un poste de conseiller technique. Pourquoi pas ? »

M. Marcel Dassault regrette aujourd'hui dans une lettre publique qu'une telle décision n'ait pas été effectivement prise à cette époque, ou même auparavant. Je me félicite de son approbation. Toutefois, mon article continuait ainsi :

« Il conviendrait seulement de s'assurer de son concours actif pour un examen attentif des marchés passés entre l'Etat et lui, des avances consenties et des remboursements effectués. Lui seul pourrait aider à débrouiller entièrement la comptabilité d'une entreprise où les inventions, les privilèges et les pourboires sont souvent mêlés d'étrange façon. »

Je ne pouvais alors deviner qu'une telle investigation bénéficierait du concours bénévole d'un « boy scout ». (C'est ainsi que M. de Vathaire était caractérisé, la semaine dernière, par le principal collaborateur de M. Marcel Dassault.) « Boy scout », juge d'instruction, commission d'enquête : nous voici — tardivement — comblés. Certes, les commissions d'enquête n'ont plus tous les pouvoirs qu'elles possédaient sous la IVᵉ République. Ce n'est pas M. Dassault, mais le « boy scout » qui comparaît en inculpé devant le juge d'instruction. Enfin, les rapports du « boy scout » avec le P.-D. G. sont encore mal éclaircis. Peut-être finirons-nous tout de même par obtenir des réponses à deux questions importantes :

1) Les diverses parties de l'empire Dassault sont-elles réellement distinctes ?

2) Une part de l'enrichissement de M. Dassault peut-elle être attribuée à des privilèges exorbitants consentis par l'Etat et finalement réglés par les contribuables ?

De la réponse à ces deux questions devrait dépendre éventuellement l'ampleur de la nationalisation et le montant de l'indemnisation qui la suivrait.

A un moment où l'ardeur de certains procureurs politiques va s'efforcer de compenser la mollesse ou l'inefficacité de leur action antérieure et où, d'autre part, les lenteurs ou limitations de diverses procédures en cours peuvent retarder la solution, il ne m'a pas paru inutile de rappeler ci-dessus quelques lignes parues dans *le Monde* il y a deux ans. Elles montrent qu'il pouvait y avoir déjà (avant les récentes accusations de fraude fiscale) des raisons de poser la question Dassault.

Elles donnent peut-être aussi à leur auteur le droit d'ajouter que dans son esprit, aujourd'hui comme alors, la nationalisation de cette entreprise, justifiée par les conditions exceptionnelles dans lesquelles elle a exercé son activité, ne saurait constituer un précédent valable pour la nationalisation d'autres entreprises placées dans des conditions différentes. J'en tire, notamment, cette conséquence : si ces entreprises choisissaient de s'identifier, au nom d'un principe, à l'entreprise Dassault, elles se désigneraient elles-mêmes pour un sort injuste.

Le 25 octobre, dans une interview à Europe 1, le premier ministre, ministre des finances, a paru encore insuffisamment édifié sur les procédés de Dassault par le rapport de la Cour des comptes, les contrôles et redressements fiscaux des dernières années et l'enquête qu'il a lui-même fait engager en 1976. Ce souci d'information l'honore. Mais il me semble que, le moment venu, nous aurons tous intérêt à relire cette phrase de M. Valéry Giscard d'Estaing dans son livre *Démocratie française* : « Un système social n'est pas mauvais parce qu'il admet ouvertement et lucidement certaines de ses défaillances et qu'il se met à même d'y porter remède. »

Logabax: l'informatique par objectifs.

Ne laissez pas votre investissement s'égarer. Logabax vous propose l'informatique par objectifs (et un Petit Livre Bleu qui l'explique).

Précisons ensemble votre objectif. Ensuite nous définirons le système Logabax qui permet de l'atteindre pleinement, sans complexité inutile et sans démesure.

C'est possible... Avec Logabax. Parce que la gamme Logabax est. une vraie gamme, complète, diversifiée, matériels et logiciels. La première gamme française pour équipements autonomes ou décentralisés.

Et maintenant - quel est votre objectif ?

Pour recevoir à titre gracieux le petit livre bleu de Logabax: 32 pages de faits concrets, de cas observés en réel, d'informations précises sur quelques points chauds de l'informatique, retournez ce bon-information à LOGABAX, Service Livre Bleu, 243 bis, boulevard Pereire 75017 PARIS ou appelez le Service Livre Bleu de Logabax à 907.78.73.

NOM

SOCIÉTÉ

FONCTION

ADRESSE

LogAbax informatique

RAYMOND LUBBAN CONSEIL-CRÉATION TRÉFLE

CULTURE

La mort de Raymond Queneau

Le poète et romancier Raymond Queneau est mort dans la matinée du 25 octobre, à Paris. Il était âgé de soixante-treize ans (1).

La place de Raymond Queneau dans notre littérature dépasse, et de loin, l'audience qu'a recueillie son œuvre. Ce poète, ce romancier, cet encyclopédiste fut un des premiers esprits du siècle, un de ses plus savoureux créateurs. Difficile à saisir dans ses multiples aspects : un génie profond qui se parait de l'humour et du rire ; un philosophe qui s'abritait sous la fiction ; un pataphysicien qui cachait sa tendresse ; un savant du langage qui appliquait ses expériences dans des textes d'un comique irrésistible.

Le succès lui vint plus tard, après ses *Exercices de style* publiés en 1947, que deux ans après Yves Robert, dans son cabaret, devait mettre en scène. Dans ces années-là, Raymond Queneau appartient à la constellation de Saint-Germain-des-Prés. Juliette Gréco, à la Rose-Rouge, chante le célèbre poème *Si tu t'imagines*, mis en musique par Kosma. Dans les caves existentialistes, Queneau a reconnu pour un des siens Boris Vian, avec qui il compose *Soneille*. Boris, c'est un peu son fils spirituel. Il portera sur les fonts baptismaux *l'Ecume des jours* et *l'Arrache-Cœur*. Boris vient d'écrire, sous le pseudonyme de Vernon Sullivan, *J'irai cracher sur vos tombes* et subit les rigueurs de la loi pour outrage aux bonnes mœurs. C'est en même temps que Queneau invente Sally Mara et publie *On est toujours trop bon avec les femmes.*

Ces années-là pourraient faire illusion. Raymond Queneau y a tenu un moment la vedette. Il touche au cinéma, écrit des scénarios, compose des chansons de films. Toute cette *Ecume des jours* qui aboutit à l'académie Goncourt en 1951 et au film que Louis Malle tirera de *Zazie* en 1960, s'accompagne d'une activité plus grave. N'est-il pas depuis 1945 directeur désigné de l'Encyclopédie de la Pléiade, attelé au premier volume qui devait être une *Histoire de la science* ?

Quel genre l'emporte dans l'œuvre étendue de Raymond Queneau ? Un de ses meilleurs exégètes, Claude Simonnet, n'hésitait pas à affirmer dans la double page que « le Monde des livres » avait consacrée à l'écrivain (2) que c'est en lui le romancier qui domine. On venait de publier *le Vol d'Icare*, qui sera sa dernière création romanesque. Un roman en forme de pièce de théâtre, comme ceux de la comtesse de Ségur, où un quadrille d'écrivains farfelus se lançaient à la poursuite des héros qui avaient déserté leurs manuscrits. Des aventures, des gags, des jeux de mots, pour illustrer quoi ? Le débat alors en cours sur le roman où l'on prétendait mettre à mort le personnage ? L'interprétation ne suffisait pas. L'Icare de papier, échappé à son créateur, prenait chair peu à peu et devenait l'homme même. Sa rocambolesque équipée, qui le conduisait à travers toutes les inventions de l'humanité jusqu'à sa chute, traduisait d'une façon burlesque notre propre épopée.

C'est par le roman qu'il commence en 1933. Qu'on se rappelle *le Chiendent* : une silhouette plate se dirige de son bureau à sa maison, tous les jours, mécaniquement. Puis elle se gonfle de vie, d'esprit, accomplit un périple insolite aux étapes louches, qui ressemble pourtant à une marche vers la sagesse, avant de s'en retourner au néant.

Dans les deux livres et dans les onze titres qui les séparent, on tourrait aisément repérer une structure comparable : la fantaisie la plus débridée préside aux étapes d'une initiation. Tous les malentendus qui ont entouré l'œuvre de Raymond Queneau viennent de là. S'attachant aux côtés sérieux de son œuvre, les exégètes ne lui ont pas manqué et leurs gloses ont pesamment tenté d'expliciter une philosophie qui se dérobait sous la farce. D'autres lecteurs, offusqués par ces dehors rieurs, le goût du canular, du calembour, n'ont vu en lui qu'un « fumiste ».

Zazie dans le métro, le plus grand succès de Queneau romancier et peut-être sa moins bonne création, illustre cette incompréhension. On ne retint du livre, que l'écran vint populariser, que les fameuses formules : « Tu causes, tu causes » ou la « clauzule zazique » qui devait faire fortune ailleurs.

Avec ce créateur, il faut tenir toujours les deux bouts de la chaîne : « l'art et la rigolade », comme il disait, en souhaitant les lier fortement. L'art était infiniment subtil et d'une grande nouveauté. Bien avant Robbe-Grillet, qui n'a jamais cessé de lui rendre hommage, Raymond Queneau a joué avec les structures du récit, inventé la construction circulaire, les épisodes qui s'enchaînent les uns aux autres, dans une logique plus formelle que psychologique. Dans la désinvolture de sa composition, le roman se donnait pour ce qu'il était, rien de plus, une construction de l'imaginaire qui, soudain, se lève, s'agence et retourne au rien.

Dans le domaine de la langue, ses trouvailles, suite à des travaux précis, vont bien plus loin qu'une simple écoute du langage parlé, auquel il a songé un moment à donner le pas sur le langage écrit.

Cela dit de sa science, reste l'étonnante emprise qu'exerce sa perpétuelle invention. Queneau est un de nos plus grands écrivains comiques, et la profondeur de sa pensée ne le cède en rien à ses dons de conteur, voire de conteur populaire.

Les fous littéraires qui apparaissent dans *les Enfants du limon*, le duc d'Auge et Cidrolin qui animent l'extraordinaire méditation sur l'histoire qu'est *les Fleurs bleues*, le chasse-nuage de *la Saint Glinglin*, tous ses personnages, toutes ses aventures ont une jeunesse, une verdeur, une cocasserie qui les rendent aptes à séduire n'importe quel lecteur. Mais il faut le lire et on l'a trop peu lu. La gloire de ce philosophe, poète, romancier et farceur, n'a pas fini de croître.

JACQUELINE PIATIER.

(1) Voir la biographie de Raymond Queneau dans *le Monde* du 26 octobre.

(2) *Le Monde* du 26 octobre 1968. Voir aussi le feuilleton de Jacqueline Piatier dans *le Monde* du 12 août 1976.

La délivrance par le poème

Depuis 1920, de manière irrésistible et un peu désinvolte, comme pour se gausser du monde — absurde et surréalisme ne s'étant pas encore conjugués par sa plume, — Queneau racontait en vers sa propre vie, sous l'angle de la préciosité et du baroque. Soudain, dans une page de l'Instant fatal, *en 1948, il découvrait son domaine propre, en écrivant :*

Bon Dieu de bon Dieu, que j'ai [envie d'écrire un petit poème !
Tiens, en voilà justement un qui [passe...
La vache.
Il a foutu le camp.

Désormais, tout le désespoir de l'homme pouvait ainsi se parer, pour ce poète de la blague perpétuelle, des prestiges du jeu. Il lui fallait démythifier non seulement nos coutumes, nos simulacres, nos sentiments profonds, mais ramener tout à une remise en cause « hénaurme » *de notre vocabulaire et de notre langage.*

Rien ne reste indemne chez Queneau : ni le réel ni la protestation contre le réel. Contrairement aux surréalistes, il ne prône pas le recours au rêve ou à l'hallucination ; contrairement aux existentialistes, il n'aboutit à aucune morale de l'action ou du refus de l'action. Les options, pour lui, sont toutes dérisoires. Cette apparente gratuité est pourtant la plus tonique et la plus réjouissante qui soit, derrière son rideau de blagues et de sarcasmes.

Petite cosmogonie portative, *en 1950, est par exemple, une expédition dans l'au-delà de l'espace et du verbe, à dos de nymphe et de* bouldoseur. Si tu t'imagines, *en 1968, groupe des rengaines contre l'apitoiement et contre soi : déjà, sur les débris de notre amour-propre se construisent d'autres illusions.*

Queneau est un trouble-fête, sans être un révolutionnaire enragé. En même temps qu'il ne respecte rien, il nous redonne une envie folle de tout corriger, de tout recommencer, de tout aimer sur d'autres bases. Car le retour à l'innocence — quitte à ce qu'elle s'esclaffe — n'est jamais absent chez ce génie moqueur :

Il met sa fièvre à la fenêtre
pour la faire sécher
il boit la bonne tisane des her- [biers
en regardant voler les hêtres...
Dans la prairie altier marchait [un sycomore
il gardait ses moutons aux sons [d'un transistor

ALAIN BOSQUET.

SPORTS

TENNIS

AU TOURNOI DE PARIS

Proisy bat Pilic

Le tournoi de Paris a débuté, lundi 25 octobre au stade Pierre-de-Coubertin, par l'élimination sans appel de François Jauffret des mains de l'Américain Sherwood Stewart compensée, en nocturne, par le succès méritoire de Patrick Proisy, étrennant son titre de champion de France sur le Yougoslave Nikki Pilic. Ce dernier match entre les deux anciens finalistes de Roland-Garros a été extrêmement plaisant à suivre.

Pilic, en trois sets, sur court couvert, a de beaux restes à trente-sept ans : son service percutant, sa volée acérée à laquelle il imprime des angles de gaucher sans parler de son sens tactique de vieux renard, en font encore un adversaire point commode du tout à manœuvrer. Proisy, après avoir perdu le premier set au tie-break, ne se laissa nullement impressionner, monta avec une autorité toute nouvelle au filet, son coup maître s'affirmant être un passing-shot transperçant — celui de sa grande saison 1972 — qui filait très vite sur la surface synthétique de Coubertin.

Zejko Franulovic, l'autre Yougoslave, a eu plus de chance que Pilic. Il fut à deux doigts de sa perte contre l'Américain Terry Moor, classé cent treizième sur les listes de la Commercial Union Grand Prix. Puis il retrouva son grand shoot de coup droit de ses meilleures années et une superbe « roue de bicyclette » en sa faveur vint clore le débat.

A part ces deux matches, suivis par plusieurs centaines de fervents, le programme n'avait affiché que des parties de moindre intérêt entre les joueurs internationaux représentant un lot assez peu relevé.

Entrée en lice ce mardi 26 octobre de Tom Okker, tenant du titre, Harold Solomon, Eddie Dibbs et Stan Smith, ce dernier représentant l'inconnue de la compétition. — O. M.

RESULTATS

Tableau final (premier tour) : Van Dillen (E.-U.) b. Norbach (Suède), 5-7, 6-2, 7-5 ; J. Lloyd (G.-B.) b. Amaya (E.-U.), 3-6, 6-3, 6-4 ; Mitton (Afr. Sud) m. Dibley (Austr.), 7-5, 6-4 ; Palm (Suède) b. Laimina (Maroc), 6-2, 6-3 ; Stewart (E.-U.), b. Jauffret (Fr.), 6-2, 6-4 ; Proisy (Fr.) b. Pilic (Youg.), 6-7, 6-3, 6-2 ; Franulovic (Youg.) b. T. Moor (E.-U.), 4-6, 7-5, 6-0.

Rugby

RICHARD ASTRE RENTRE DANS L'ÉQUIPE DE FRANCE

Richard Astre et Jean-Michel Aguirre remplaceront Jacques Fouroux et Michel Droitecourt, respectivement aux postes de demi de mêlée et d'arrière dans l'équipe de France de rugby qui rencontrera celle d'Australie le 30 octobre, au Parc des Princes. Les quinze sélectionnés sont les suivants :

Aguirre ; Harize, Bertranne, Sangali, Averous ; Romeu, Astre ; Skrela, Bastiat, Rives ; Gulbert, Cholley, Paparemborde, Paco, Vaquerin.

Jeux olympiques

M. COLLARD PROPOSE UNE UNITÉ DE LIEU ET DE RESPONSABILITÉS

L'assemblée générale des Comités nationaux olympiques européens, réunie à Istanbul les 21 et 22 octobre, a décidé de créer une commission chargée d'étudier l'avenir des Jeux olympiques. A ce sujet, l'assemblée a entendu l'intervention de M. Claude Collard, président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), qui a proposé que les Jeux se déroulent tous les quatre ans au même endroit, sous la responsabilité du Comité international olympique.

Le président du C.N.O.S.F. estime que la solution passe par la recherche d'une organisation adaptée au succès de l'entreprise, organisation qui aurait pour base l'unité de lieu et l'internationalisation des responsabilités. C'est au C.I.O. que reviendrait la charge d'organiser les Jeux, plutôt qu'une ville désignée tous les quatre ans.

MITSUI A 100 ANS

En 1876 s'ouvrait le premier bureau à TOKYO. Depuis, le monde a changé et MITSUI a su s'adapter aux diverses mutations pour rester toujours aussi dynamique et offrir son savoir-faire dans le commerce international.

Du bureau de TOKYO sont nés en 1878 un bureau à PARIS puis en 1880 à LONDRES. Actuellement, le groupe des 29 bureaux d'Europe et d'Afrique représente une partie de cette conception mondiale de commerce avec 178 bureaux répartis dans 78 pays.

MITSUI entre dans son deuxième siècle convaincu de l'apport immense que cette organisation peut donner au développement économique international en stimulant et en encourageant le commerce.

Le groupe MITSUI EUROPE met à votre porte un potentiel incomparable, le service de commerce international dont vous avez besoin, créatif, entreprenant, avec le sentier logistique de MITSUI, financement, assurance, transport.

Si vous voulez exporter plus, trouvez une solution à vos importations, appelez-nous. En le faisant, vous entrerez dans le vrai monde du commerce international.

MITSUI & CO EUROPE LTD. Royex House, Aldermanbury Square LONDON EC2V7LX

MITSUI & CO EUROPE S.A. 37, avenue Pierre-Ier-de-Serbie 75008 PARIS

Tél. : 359-18-11 - Télex : 280930

MITSUI & CO EUROPE GROUP

Europe Occidentale		Europe de l'Est	Afrique
Amsterdam 24-4236/8	Milan 78-0251, 78-2251	*Belgrade 645-426	*Alger 63-3876/7
Bruxelles 511-9120/29	Oslo 41-2944/5, 41-3479	*Bucarest 143783	*Casablanca 26-1776, 26-9122
Dusseldorf 8-7981	Paris 225-4113, 359-1811/7	*Berlin 20 718 96, 20 711 49	* Kitwe 3562
Hambourg 248491	Stockholm (08) 23 4670	*Prague 278545	*Lagos 24192
Munich 397021	*Athènes 61-9738, 60-2425	*Sofia 88-34-19	*Lusaka 74222/4
Lisbonne 65-6101/5	*Vienne 57-4601, 57-7126	*Varsovie 29-32-11	*Nairobi 24732/3
Madrid 455-1500	*Dublin		*Bureaux de représentation
Valence 963-213694			

Des bruits courent sur S.M.O.:

« Leurs machines à écrire frappent toutes seules. »

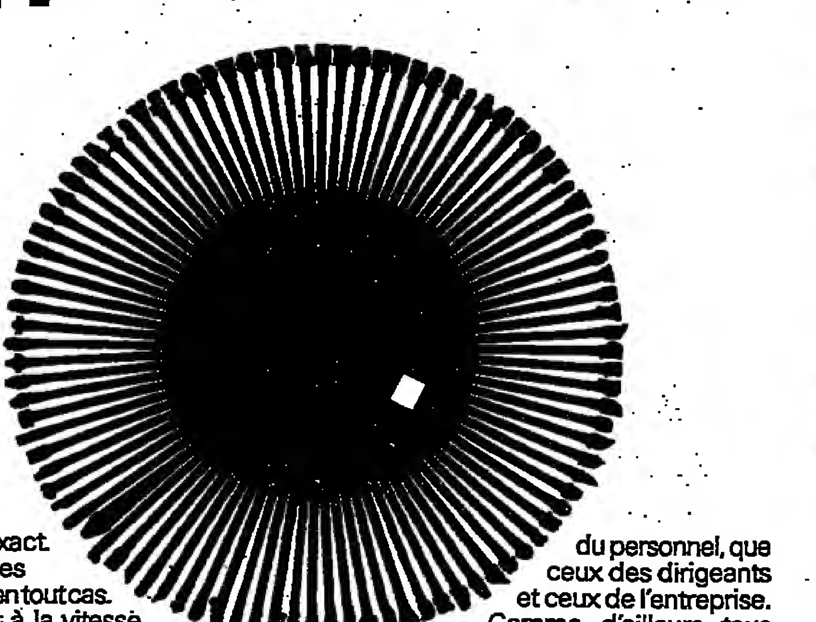

C'est exact. Pour certaines d'entre elles en tout cas. Qui écrivent à la vitesse de 85 signes à la seconde. Et corrigent instantanément les erreurs de frappe. Ou modifient les textes selon vos instructions. Presque simultanément. Et sans rien retaper d'autre que les modifications. En plus, ces machines ont de la mémoire. Autant de mémoires (enregistrées sur disques souples) que chacun de vos services en réclame pour conserver et classifier leur propre information. Ces nouvelles machines (de rêve), ce sont les S.M.O./WP1. Elles servent tout autant les intérêts du personnel, que ceux des dirigeants et ceux de l'entreprise.

Comme d'ailleurs tous les matériels S.M.O. : les facturières électroniques ADLER, les photocopieurs APECO, les contrôleurs électroniques de gestion OMRON, les duplicateurs et sélectives ORMIG, les ordinateurs de bureau S.M.O. 400, les optimateurs pour l'ordonnancement-lancement, les machines à traitement de textes WORDPLEX et WP100. Pour S.M.O. aujourd'hui, productivité est synonyme de qualité de la vie.

SMO

Siège Social : 2-4, avenue de l'Europe 78140 Vélizy - Tél. : 946.96.38.

Pour mieux connaître S.M.O., renvoyez ce bon. Vous recevrez notre documentation générale.

Nom :
Fonction :
Société :
Adresse :

S.M.O. B.P. 93 78140 Vélizy

M4

citrail
le 1er "entrepogare"

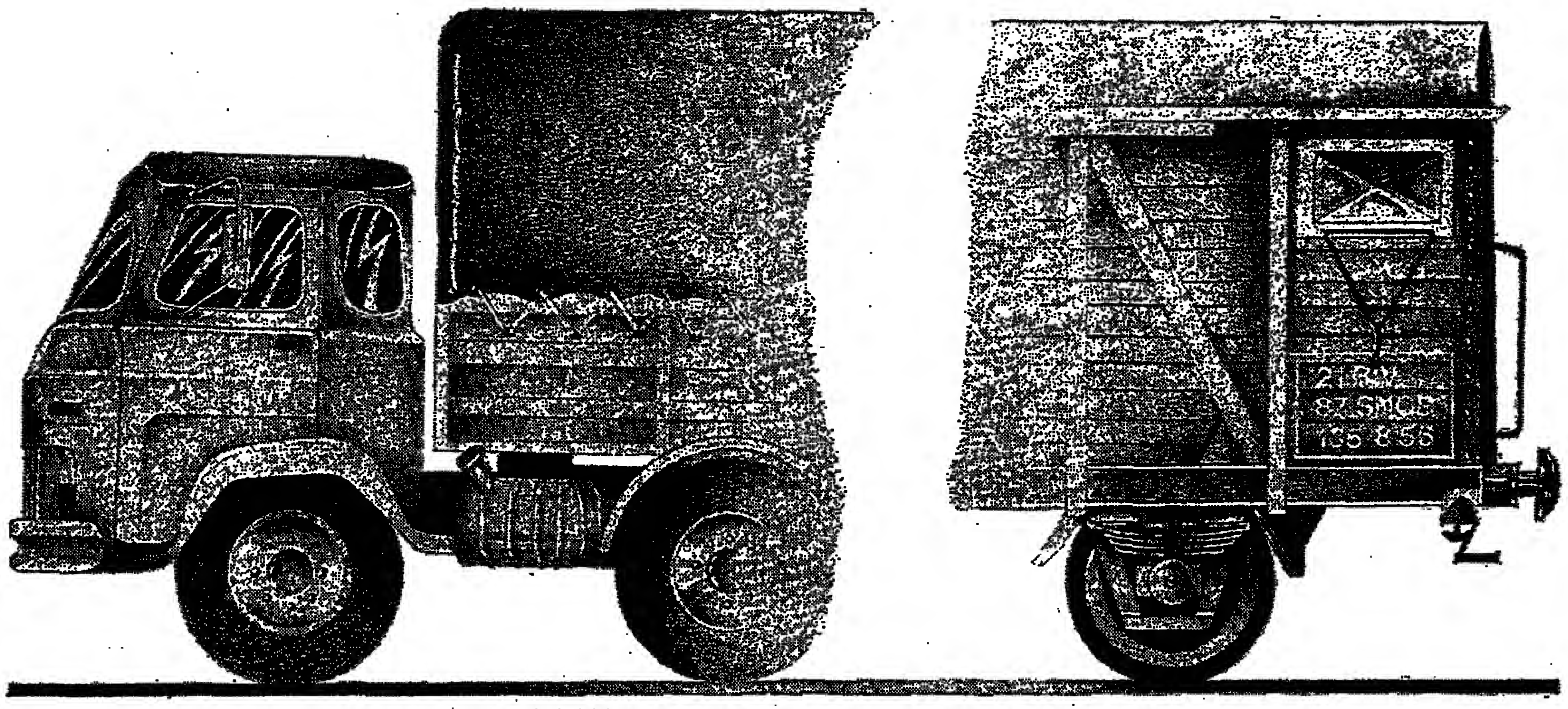

Mieux que le raccordement-fer... le raccordement gare !

CITRAIL est un entrepôt rail-route ou seulement route-route édifié dans une gare de marchandises.
Les wagons sont triés sur le lieu même de leur déchargement. Le délai d'acheminement est ainsi supprimé.
Chaque cellule dispose de sa propre voie et peut recevoir jusqu'à 12 wagons par jour.
CITRAIL : pour gagner du temps sur vos approvisionnements... sans obligation de trafic.

Vous livrez dans Paris? Entreposez à sa porte !

CITRAIL est situé à 1300 mètres de la porte de Pantin. Il vous rapproche de vos marchés parisiens, réduit vos coûts de livraison, simplifie vos problèmes de personnel.
CITRAIL : un entrepôt vraiment urbain... avec l'espace en plus.

"L'Entrepogare", une nouvelle conception de la distribution physique.

Informations techniques et renseignements sur les conditions de location des entrepôts CITRAIL vous seront adressés en renvoyant ce bon à l'un des commercialisateurs.

Nom : ______________ Prénom : ______________
Entreprise : ______________
Adresse : ______________ Tél : ______________

Commercialisation :

Cabinet Auguste-Thouard
17, rue d'Astorg - 75008 Paris
Tél. 265.54.07 - télex Cat Paris 660178

Soprec
41 bis, av. Bosquet - 75007 Paris
Tél. 550.32.29

M

ANCIENS COMBATTANTS

A Lorient

La F.N.A.C.A. a tenu son XII[e] congrès

De notre correspondant

Lorient. — « *Nous ne nous engagerons pas davantage demain dans les luttes politiques, mais il faut que l'on sache que le budget de 1977 sera pour nous déterminant et que nous saurons, le moment venu, reconnaître nos amis et nos adversaires.* »

Cette petite phrase de M. Begouin, président de l'U.F.A.A.C. (Union française des associations d'anciens combattants) a été prononcée devant le douzième congrès de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie qui s'est tenu à Lorient les 24 et 25 octobre. Les délégués de la « troisième génération du feu » — anciens d'Algérie, du Maroc et de Tunisie — se sont affirmés résolus à obtenir les mêmes droits que tous les combattants des autres guerres. Ils intensifieront au cours des mois qui viennent la campagne lancée afin d'obtenir la transformation des pensions hors guerre en pensions de guerre, la prolongation de cinq ans du délai pour adhérer à la retraite mutualiste, et le bénéfice de la campagne dite double pour les fonctionnaires et assimilés.

Avec deux cent quarante-cinq mille adhérents, soit quarante mille de plus qu'en 1975, la F.N.A.C.A., qui ne veut pas être une organisation d'anciens combattants traditionnelle, devrait devenir avant son prochain congrès, selon son secrétaire général, la plus importante organisation d'anciens combattants.

Dans son rapport moral, adopté comme l'ensemble des propositions du congrès à l'unanimité moins huit abstentions par les huit cents délégués venus de tous les départements français, M. Sicart, qui a été réélu secrétaire général de l'organisation, a dressé un bilan de l'action de la fédération. Il a obtenu notamment, depuis le 13 février 1975, la possibilité pour la troisième génération du feu, de faire valoir ses droits à la carte de combattant réclamée depuis sa création en 1963.

Mais surtout, c'est la première fois que l'on a entendu poser la question de savoir si le moment n'était pas venu « *d'envisager des contacts avec les représentants de nos adversaires d'hier. Dans quelques mois, nous commémorerons le quinzième anniversaire de la guerre d'Algérie et aujourd'hui bien des rancœurs se sont effacées. Dans notre manifeste, nous bannissons toute forme de racisme et d'antisémitisme. Raison de plus pour envisager de nouer de tels contacts* ».

Toutes les traditions du congrès s'opposant à ce que le sous-préfet de Lorient, représentant M. Bord, parle le dernier, celui-ci a décidé de ne pas prendre la parole. Et l'on a entendu M. Marek, président de la F.N.A.C.A., qui n'a pas manqué de souligner, pour la regretter, l'absence de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, qui, dans une lettre du 29 septembre, s'était excusé « de ne pouvoir être présent au congrès en raison d'engagements déjà pris pour cette date depuis plusieurs semaines ». — J.-Y. M.

RAPATRIÉS

● *MM. Bayou, Sénès et Frèche*, députés socialistes de l'Hérault, ont demandé jeudi 21 octobre à M. Pierre Baudis, député apparenté républicain indépendant de la Haute-Garonne, maire de Toulouse, de réunir d'urgence la commission d'étude des problèmes des rapatriés, qu'il préside. Compte tenu de la proximité de l'examen par l'Assemblée nationale des budgets de l'intérieur et des charges communes, où sont inscrites différentes dépenses en faveur des rapatriés, les trois parlementaires estiment « *nécessaire de faire le point de toutes les questions en suspens et de demander au gouvernement quand il compte tenir les promesses maintes fois affirmées et jamais réalisées, notamment en matière d'indemnisation* ».

● *Premier Salon du modélisme ferroviaire.* — Du 30 octobre au 7 novembre 1976, dans le cadre de l'ancienne gare de la Bastille, la S.N.C.F. accueille une collection de maquettes de matériels ferroviaires en présentation fixe ou sur circuits animés : locomotives à vapeur et locomotives électriques, collections privées, pièces prêtées par des musées, travaux d'amateurs et modèles d'étude des grands constructeurs ou de la S.N.C.F. L'exposition sera ouverte : les samedis et dimanches de 10 heures à 19 heures et les jours de semaine de 10 heures à 18 h. 30. Le droit d'entrée est de 8 F (4 F pour les enfants de moins de quinze ans).

● *M. Charles Boch*, qui défraya la chronique alsacienne en refusant, en 1973, à quatre-vingt-trois ans, de quitter ses fonctions de gardien du Vieil-Armand (Hartmannswillerkopf), lieu de durs combats, en 1915-1916, dans les Vosges (*le Monde* daté 13-14 janvier et 3 février 1974), recevra les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le samedi 30 octobre, à la mairie de Hartmannswiller.

CARNET

Mariages

— Mme André Baudry,
La comtesse de Freminet,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants
Brigitte et Patrick,
qui sera célébré le jeudi 28 octobre 1976, à 16 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.
7, rue de l'Estrapade, 75005 Paris.
« La Poissonnière »,
72200 La Flèche.

— Florence Daum et Jean Hine sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré dans l'intimité le 4 décembre 1976.
44, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.
82, rue Dutot, 75015 Paris.

— Brigitte Lardenois et José Gimenez,
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité le 23 octobre 1976.

Décès

— La directrice, la directrice adjointe, le personnel et les élèves de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles ont la très grande tristesse d'annoncer le décès, survenu le 18 octobre 1976 à Bruxelles, des suites d'un accident de spéléologie, de
Mireille BERTOJO,
91[e] promotion sciences,
élève de cinquième année.
E.N.S.J.F., 48, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Jean BERVEILLER,
survenue le jeudi 21 octobre 1976 à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de ses enfants, Pierre-Yves, Claudine, Fantic.
Cet avis tient lieu de faire-part.
108, rue de Rennes, 75006 Paris.

— Vous êtes priés d'assister, le 28 octobre 1976, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7[e], à la messe pour le repos de l'âme de
Jean-Louis DERAVIN,
cruellement décédé le jeudi 21 octobre 1976, en Guadeloupe, à l'âge de trente-sept ans, et inhumé le 22 octobre 1976 à Gustavia-Saint-Barthélémy.
De la part de :
Mme Maurice Savry, sa grand-mère,
Mme Guy Deravin, sa mère,
Mlle Capucine Deravin,
Thibault et Jérémie Deravin, ses enfants,
Mme Marie-Claude Deravin, sa sœur,
M. Maxime Desouches, son neveu.
186, rue de Rivoli, 75001 Paris.

— Nous apprenons le décès, à Compiègne, de
M. Georges GIRARD,
inspecteur général
des ponts et chaussées.

[Né en 1897 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Georges Girard fait une partie de sa carrière dans l'outre-mer, en Indochine et en Algérie. En 1944, il est directeur des travaux publics du Maroc, et, de 1955 à 1958, conseiller du gouvernement de l'Iran. M. Girard fut aussi président de la Compagnie générale de forage (COFOR), de la société SOFRAL et administrateur de la société Hersent.]

— M. et Mme Jean-Michel Tivoly et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Hélène JOUANNEAU,
veuve de M. André Darlay-Tivoly, fondateur de la revue « Galvano », survenu le 24 octobre.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16[e]), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien.
La Comterie, 73790 Tours-en-Savoie.

— Mme André Perucaud, son épouse,
M. et Mme Jose Luis Brianso,
M. Philippe Perucaud,
Mlle Sandrine Perucaud,
Ses enfants,
Cristina Brianso, sa petite-fille,
Toute la famille, parents et alliés,
Ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. André PERUCAUD,
H.E.C.,
fondé de pouvoir aux A.G.F.,
survenu le 25 octobre 1976, à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 27 octobre 1976, à 10 h. 45.
Réunion porte principale du cimetière de Montrouge.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Bernard Perreau, née Poupon,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard PERREAU,
professeur honoraire à la faculté de droit de Caen,
rappelé à Dieu le 22 octobre, à Caen, à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Rouvray (Côte-d'Or).

— Mme Henri Pourrot,
M. et Mme Albert Pourrot et leurs fils,
M. et Mme Bruno Gillier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Pourrot et leurs enfants,
Mme C. Guérin,
M. et Mme Robert Cochet,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri POURROT,
directeur honoraire de la B.N.P.
Le service religieux a été célébré en l'église Saint-Vincent, à Mâcon, le mercredi 20 octobre.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
10, rue de Lyon, 71000 Mâcon.

— Mme Pierre Rein,
Mme Olry Terquem,
M. Etienne Garnier,
M. Michel Rein,
Mme André Steinberg,
M. et Mme Alvin Laidley,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel ROOS,
survenu le 20 octobre 1976.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
9 bis, rue Chernoviz, 75016 Paris.
7, rue de l'Alboni, Paris.

Remerciements

— M. Albert Gurwicz,
M. et Mme Bertrand Dolfi,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées au cours du deuil cruel qui vient de les frapper lors du décès de
Mme Albert GURWICZ,
née Régine Fischgrund,
remerciant très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Roméo RIACHI,
Mgr Nasrallah célébrera la Divine Liturgie, le jeudi 28 octobre, à 12 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau.
De la part de
M. Jean Riachi, ambassadeur du Liban à Prague,
Mme Colette Riachi,
Mme Natacha Riachi,
M. Joseph Riachi,
Ses frères et sœurs.

Avis de messe

— Une messe sera dite le vendredi 5 novembre, à 18 h. 30, en la chapelle de l'école Gerson, 31, rue de la Pompe, 75016, à la mémoire de
Mme Henri LEMOINE,
décédée le 29 juin 1976.
De la part de
M. et Mme H.-P. Govare,
M. et Mme P. Lemoine.

Services religieux

— Une messe sera célébrée le vendredi 29 octobre 1976, à 11 h. 30, dans la chapelle du Centre des jeunes garçons infirmes de Saint-Jean-de-Dieu, 223, rue Lecourbe, 75015 Paris, pour
M. Roger du MAZET,
décédé le 17 août 1976.
De la part de
M. Pierre du Mazet,
De sa famille,
Et des religieux hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Communications diverses

— Le peintre Jaro Hilbert, commandeur des Arts, Sciences et Lettres, officier du Mérite culturel et artistique, médaille d'argent de la commune de Ville-d'Avray, a reçu, lors d'une réception à l'Hôtel de Ville, le mercredi 20 octobre, la médaille de vermeil de la Ville de Paris, en hommage à l'ensemble de son œuvre.

— Samedi 6 novembre, à 20 h. 45, 76, rue de la Verrerie, Paris (4[e]), Forum IV Saint-Merry-Beaubourg. Débat public : « Le sentiment religieux américain et les présidentielles », avec Claude Julien, Marlène Tuininga et G. Kowalski.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Combien avez-vous retourné de bouteilles de SCHWEPPES Bitter Lemon cette semaine ?

PRESSE

Après l'arrivée de M. Miot

ACCORD POUR L'APPLICATION DE LA CLAUSE DE CONSCIENCE A « PARIS-NORMANDIE »

Un accord est intervenu entre la direction de *Paris-Normandie* et les représentants des syndicats des journalistes S.N.J. (autonome) et S.N.J.-C.G.T. au terme duquel les journalistes qui choisiront d'invoquer la clause de conscience pourront quitter l'entreprise avec leurs indemnités de licenciement, sur la base d'un mois de salaire par année de présence, y compris au-delà de quinze ans. Cet accord prend en compte les piges-photos et les années de pigistes à temps complet. Cet arrangement a été recherché à la suite de l'arrivée du nouveau rédacteur en chef, M. Jean Miot, qui vient de remplacer M. Jean-Paul Déron (*le Monde* du 19 octobre). Les journalistes ont jusqu'au 31 décembre pour se prononcer.

Déjà dix d'entre eux ont fait connaître à la direction leur intention de quitter *Paris-Normandie* d'ici la fin de l'année. Parmi eux, deux chefs de service : M. Pierre Lepape, premier secrétaire de rédaction, et M. Pierre Labigne, chef du service des sports. Cinq autres sont des représentants de la rédaction : MM. Jean-Louis Ozanne, délégué syndicat C.G.T., Jacques Grall, délégué syndical S.N.J. (autonome) auprès du comité d'entreprise, Serge Bolloch, délégué syndical S.N.J.-C.G.T. auprès du comité d'entreprise, Pierre Delimauges, membre titulaire S.N.J. du comité d'entreprise, Didier Degrémont, membre titulaire C.G.T. au comité d'entreprise.

Cette nouvelle liste, qui menace de s'allonger, porte à cinquante-sept le nombre des départs depuis la prise de contrôle du quotidien par M. Robert Hersant au mois de juin 1972. Dans le même temps il y a eu dix-sept embauches.

● *Tout faire*, nouveau mensuel tiré à cent soixante mille exemplaires, est sorti le 20 octobre. Magazine de la femme, de l'homme et de l'enfant, *Tout faire* s'interroge : « *Et avec vos mains que savez-vous faire ?* », et propose des solutions astucieuses et pratiques dans tous les domaines. Le numéro 6 francs.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

S. 9. — Obj. d'art et de bel ameubl. 18[e] et 19[e].
S. 12. — Arts primitifs Document.

VENTES

S. 1. — Beaux bijoux, tableaux mod.
S. 2. — Cabinet d'un amat. Tableaux anc., ivoires, art 1900, art déco.
S. 4. — Ensemb. de bronzes.
S. 6. — Tableaux, mob.
S. 10. — Tableaux anc., mob. 18[e].
S. 11. — Armes et souv. historiques. Belles armes de chasse moder.

ÉCHECS

Confusion et divisions

La belle devise de la Fédération internationale des échecs : *Gens una sumus* vole en éclats lorsqu'elle est confrontée à la réalité politique internationale. C'est ainsi que les Jeux olympiques, qui opposent tous les deux ans les équipes des pays affiliés, se sont ouverts à Haïfa (Israël) sans la participation des meilleures équipes mondiales, et notamment sans les Soviétiques, les Yougoslaves et les Hongrois. Les pays de l'Est ont en effet décidé de boycotter ces Jeux olympiques, considérant que la Fédération internationale s'était, en décidant d'organiser cette compétition en Israël, livrée à « *une véritable provocation* ».

A l'initiative des Fédérations arabes d'échecs, des Jeux olympiques parallèles sont organisés en Libye, à Tripoli. Trente-quatre pays y sont représentés, mais, pour ne pas compliquer davantage la situation de la Fédération internationale, les Soviétiques et les pays de l'Est se sont, là aussi, abstenus.

La France est, elle, engagée à Haïfa. L'équipe masculine joue dans le groupe C, en compagnie de la Suède, de l'Italie, de l'Espagne, de la Nouvelle-Zélande et de l'Angleterre.

On sait d'autre part que huit candidats au titre de champion du monde doivent lutter en 1977 pour que l'un d'entre eux obtienne le droit de rencontrer, titre en jeu, l'actuel détenteur, le Soviétique Anatole Karpov. Là aussi la situation est confuse. Un premier tournoi interzonal avait qualifié le Brésilien Enrique Mecking, le Soviétique Lev Polugajevski et le Tchécoslovaque Vlastimil Hort. Le deuxième tournoi, qui s'est achevé à Bienne (Suisse) en août dernier, a été remporté par le Danois Bent Larsen, et pour les deuxième et troisième places, un tournoi triangulaire s'est déroulé à Varèse (Italie) entre les trois seconds, les Soviétiques Tigran Petrossian et Mikhail Tal et le Hongrois Lajos Portisch. Petrossian et Portisch viennent de l'emporter et sont donc qualifiés. Deux autres grands maîtres sont sélectionnés d'office pour compléter le groupe des huit prétendants. Ce sont l'ancien adversaire d'Anatole Karpov pour le titre de champion du monde, le Soviétique Victor Kortchnoï, et probablement l'ancien champion du monde Boris Spasski, puisque l'Américain Robert Fischer n'a toujours pas repris les compétitions officielles. Or Victor Kortchnoï, comme on le sait, a demandé l'asile politique aux Pays-Bas, et Boris Spasski, qui a épousé une Française, est actuellement en France pour un an sans que la Fédération soviétique lui donne l'autorisation de participer à des tournois.

Gens divisa sumus.

J. S.

un foie, deux reins, trois raisons de boire
CONTREX
Votre foie et vos reins ont, entre autres fonctions celle de veiller à l'élimination. Aidez-les dans leur travail en buvant de l'eau minérale naturelle de Contrexéville.
Elimination et poids étant liés Contrex a un rôle utile à jouer quand le maintien de votre ligne vous pose des problèmes.
Visa PP122I978
Langelaan & Carl - 77-13

HARRIS TWEED
à la "Boutique 30 ans"

Burberrys
8, bd Malesherbes
Paris 8[e]
tél. : 266.13.01

Le plus léger
des imperméables d'hiver
100 % soie

Pour n'avoir jamais froid les jours de pluie, Lanvin 2 vous propose un imperméable dans le plus chaud et le plus raffiné des tissus : la soie. Ce qui vous surprendra le plus est son extraordinaire légèreté. Il existe en sable, anthracite ou bleu marine (1 400 F).

Peut-être aussi serez-vous séduit par cet autre modèle en gabardine de laine dont la coupe sobre et élégante vous permettra de le porter comme un pardessus de demi-saison (1 350 F). Bleu marine, beige ou noir.

LANVIN
2, rue Cambon, Paris 1[er] - Tél. 260.38.83 -

Le Monde DE LA MÉDECINE

LA RECHERCHE MÉDICALE : *un combat pour la vie*

Une campagne de promotion, d'information et d'appui à la recherche bio-médicale se déroule dans toute la France jusqu'au 3 novembre sur le thème du « Combat pour la vie ». A l'initiative de la Fondation pour la recherche médicale, des centaines de chercheurs exposeront au public, grâce au concours de tous les moyens d'information écrits et audio-visuels, la nature de leurs travaux et leurs difficultés ; des dizaines de laboratoires s'ouvriront tantôt aux lycéens des classes terminales et tantôt au grand public, et les manifestations les plus variées se dérouleront un peu partout allant de la « course nationale de la santé » aux concerts de Clermont-Ferrand, d'Orléans et de Tours, aux expositions artistiques de l'Aquitaine ou aux compétitions sportives de Nancy-Metz.

Tous les aspects de cette recherche qui, plus que toute autre, influence de façon totalement désintéressée la condition humaine seront ainsi commentés.

Le budget de la recherche bio-médicale a, depuis quelques années, été relativement privilégié. Il ne représente néanmoins que 11 % de l'enveloppe recherche de la nation, et 1 % seulement des dépenses de santé couvertes par la collectivité.

Or toutes les acquisitions thérapeutiques grâce auxquelles l'espérance de vie est passée en un siècle de trente-cinq à soixante-dix ans, grâce auxquelles des malades, hier condamnés ou infirmes, mènent une existence fructueuse, sont dues à des découvertes conduites dans l'ombre des laboratoires.

Toutes les enquêtes récemment conduites, et notamment celles menées lors de l'élaboration du VIIe Plan, montrent que la population place la santé au premier rang de ses préoccupations, et qu'elle est décidée à sacrifier toutes les autres priorités d'équipement pour ce qui est tenu aujourd'hui et à juste titre pour le plus fondamental des biens.

Les crédits accordés à ce secteur de l'activité nationale et surtout les possibilités d'emploi et de promotion ouvertes aux jeunes et brillants éléments qui voudraient s'y consacrer ne sont pas, en dépit des efforts importants de redressement de ces deux dernières années, à la mesure de l'aspiration populaire.

Les sommes que distribuera la Fondation pour la recherche médicale à l'occasion de la campagne entreprise ne représentent qu'un pourcentage infime (2 à 3 %) du budget national. Elles sont, cependant, irremplaçables en raison de la rapidité et de la souplesse de leur utilisation qui n'est soumise à aucune des contraintes administratives habituelles.

Elles ont, en outre, une valeur symbolique et sont, pour l'Etat, un puissant stimulant.

« Les contributions volontaires consenties par les particuliers, disait Mme Simone Veil, ministre de la santé, dans un récent discours, dans la mesure où elles témoignent de l'intérêt que la nation porte à la recherche médicale sont une puissante incitation pour les responsables politiques à retenir de leur côté une priorité qui rencontre ainsi les faveurs de l'opinion. »

Dr E.-L.

LES ENDORPHINES : ces morphines que l'on sécrète naturellement

LES recherches et les découvertes sont ainsi menées que, bien souvent, le fait pathologique est étudié avant le fait physiologique et que la découverte des mécanismes physiologiques fondamentaux découle de l'observation et de l'étude de la pathologie. L'histoire des endorphines est conforme à ce schéma de recherche.

Ces substances, isolées voici moins de trois ans, ont été trouvées parce que l'on recherchait le mécanisme par lequel un toxicomane devient dépendant et tolérant à la morphine et aux divers analgésiques : opiacés naturels ou de synthèse.

En 1973, les équipes américaines de Snyder (John Hopkins Baltimore) et Golstein (université Stanford) annonçaient une nouvelle des plus surprenantes : elles étaient parvenues à détecter à la surface de la membrane des cellules nerveuses, ou neurones, une protéine dont diverses expériences devaient montrer qu'il s'agissait de « récepteurs » des substances opiacées, et en particulier de la morphine (1). Cette découverte, parmi les plus importantes de cette décennie, a permis d'expliquer le mécanisme d'action des narcotiques.

On savait que les formules chimiques de la morphine et de tous les opiacés ont en commun une structure fondamentale, un « squelette » identique, nécessaire à leur activité analgésique (contre la douleur). Cette communauté de structures et l'efficacité remarquable de ces substances même à faible dose ont permis d'envisager, puis de prouver, la présence d'un récepteur spécifique des opiacés dans le cerveau. Il est aujourd'hui démontré de façon incontestable que la liaison entre ce récepteur spécifique et la molécule est à la base de l'effet analgésique.

L'inhibition de la douleur

Cette découverte conduisit immédiatement les chercheurs à se poser une deuxième question : dans la mesure où chacun n'éprouve pas le besoin physiologique de se droguer, et dans la mesure où les opiacés sont d'origine végétale ou synthétique, il paraissait exclu qu'il existe dans le cerveau un récepteur conçu spécialement pour des substances si étrangères à l'organisme. A quoi pouvait donc bien servir naturellement ce récepteur spécifique des stupéfiants analgésiques ? Il parut logique, dans cet état d'esprit, de rechercher dans le cerveau une ou des substances endogènes qui devaient se fixer physiologiquement sur ce récepteur. Ce fut la découverte des « enképhalines » (par John Hughes et Hans Kosterlintz, université d'Aberdeen, Ecosse, puis de nouveau par l'équipe de Snyder), ou plus exactement des « endorphines », dont le nom en lui-même est significatif : morphines internes.

Ces derniers mois, plusieurs substances, formées de quelques acides aminés, ont été isolées à partir d'extraits de cerveaux d'animaux.

Elles se sont révélées capables de se lier au récepteur des opiacés et elles possèdent des propriétés analgésiques. L'étude de la conformation spatiale de ces molécules par Bernard Roques (université René-Descartes, Paris) a permis de mettre en évidence que des enképhalines ont une région « opioïde » pratiquement superposable au squelette fondamental commun à tous les opiacés qui ont un effet analgésique. Or, c'est au niveau de cette région précise que les endorphines se fixent au récepteur spécifique.

Ces découvertes n'ayant que quelques mois, il est encore trop tôt pour connaître tous les effets et mécanismes d'action de ces substances. Il est probable qu'elles se comportent comme des neurotransmetteurs (substances chimiques qui transmettent l'influx nerveux d'une cellule nerveuse à une autre), capables, en se liant avec leur récepteur spécifique, d'inhiber les circuits de la douleur et de modifier certains *comportements.*

Aujourd'hui, sept substances ont été isolées, cinq peptides trouvés dans le cerveau et l'hypophyse, un peptide localisé seulement dans l'hypophyse et qui semble différent des autres, enfin un peptide de faible poids moléculaire trouvé dans le sang. Les sept substances ont la particularité de mimer l'action des opiacés mais des divergences d'opinion entre chercheurs ne permettent pas pour l'instant de préciser lesquelles sont les plus actives. Ce que l'on peut dire, c'est que ces sept substances correspondent à de petits fragments, de cinq à trente acides aminés, d'un polypeptide isolé à l'université de Berkeley en 1964 (professeur Li), qui fut longtemps considéré comme une hormone en quête de fonction, puis classé comme un précurseur de l'hormone stimulant le processus de la pigmentation (mélanogenèse). S'agit-il de fragments de synthèse ou de dégradation de cette hormone ? Nul ne peut le dire pour le moment.

Actuellement, ces « oligopeptides » (c'est-à-dire contenant peu d'acides aminés) sont étudiés pour déterminer dans le détail leurs propriétés contre la douleur et leur action sur divers comportements. Ces molécules, qui se ressemblent beaucoup, mais qui n'ont pas la même taille, peuvent, par l'adjonction d'un seul acide aminé ou de plusieurs, être analgésiques ou non, et montrer, de surcroît, ou non, un effet tranquillisant ou excitant, ou encore, pour la plus grosse d'entre elles, conduire à la catalepsie.

Beaucoup de points d'interrogation se trouvent encore posés à la suite de ces découvertes, qui ne datent, rappelons-le, que de quelques mois.

Mais on comprend aisément l'intérêt considérable qu'elles suscitent. En effet, la faible taille de ces substances a permis de réaliser tout récemment leur synthèse. Si leur intérêt pour inhiber la douleur ne se révèle pas tout à fait conforme aux espérances, une autre application possible des endorphines pourrait être leur utilisation dans le traitement de certaines maladies mentales. En effet, les taux des diverses endorphines mesurées chez différentes personnes normales, droguées ou atteintes de maladies mentales, révèlent des excès ou, au contraire, des insuffisances pour certaines catégories de malades, et nombre de chercheurs, parmi lesquels Roger Guillemin, de l'Institut Salk (La Jolla, Etats-Unis), spécialisé dans l'étude des *oligo-peptides cérébraux,* commencent à suggérer que les endorphines sont impliquées dans le maintien d'un comportement normal et qu'une altération en quantité ou en qualité des endorphines comme des autres neuro-transmetteurs pourrait être à l'origine des symptômes des maladies mentales.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

● *En France,* quatre équipes travaillent sur les endorphines. Elles sont dirigées par MM. Jean-Charles Schwartz (INSERM, unité de neurobiologie, Paris), Bernard Roques (université René-Descartes), Pierre Fromageot (CEA, Orsay), et Fernand Dray (Institut Pasteur).

(1) *Le Monde* du 10 décembre.

Une grande diversité

Cent mille personnes meurent chaque année en France d'un cancer, un million souffrent de troubles mentaux, un million sont diabétiques, cinq millions sont atteintes de maladies rhumatismales, et les affections du poumon et du tube digestif, où l'environnement joue un rôle certain, sont en constante augmentation.

Les recherches qui se poursuivent dans le monde entier revêtent à propos de ces affections, hier encore mal comprises ou mal classées, une cohérence très remarquable.

Nous donnons ici certains exemples, arbitrairement choisis, de percées récentes et importantes en matière de recherche fondamentale, concernant tant la cancérologie que les affections à virus, les troubles mentaux ou cérébraux, ou les affections respiratoires, et qui toutes devraient conduire dans un avenir prochain à des applications thérapeutiques ou préventives importantes.

Nous n'avons pas inclus dans ce choix la découverte par l'équipe du Pr. J. F. Bach d'une hormone thymique — exemplaire cependant à ce titre, — car le Monde *l'a commentée le 22 mai 1974 et le 20 octobre.*

EMPHYSÈME ET CANCER DU POUMON : vulnérabilité sélective héréditaire et prévention

LES cancers du poumon voient leur fréquence augmenter de façon continue dans le monde occidental et ils constituent avec les cancers du tube digestif (et ceux du sein chez la femme) les premiers tueurs de la cancérologie.

Le rôle des pollutions, et principalement du tabac, est à présent bien connu dans leur déclenchement.

Mais la raison pour laquelle certains fumeurs ont un cancer pulmonaire et d'autres pas restait jusqu'à présent mystérieuse. Cette raison soulève d'ailleurs, bien au-delà des phénomènes pulmonaires, tout le problème et tout le mystère des mécanismes de la carcinogenèse dans lesquels interviennent vraisemblablement de multiples facteurs tenant les uns à l'environnement et les autres au « terrain ».

Des travaux récents apportent des voies de recherche intéressantes et nouvelles sur ces mécanismes, où il semble bien qu'intervienne une action enzymatique génétiquement régulée.

On savait depuis plusieurs années que divers mammifères — dont l'homme — possédaient un système enzymatique permettant de dégrader, de métaboliser les hydrocarbures polycycliques dont beaucoup sont cancérogènes.

Après avoir cru longtemps que seul le foie fabriquait cette enzyme (ou oxydase — ou azyl-hydrocarbure hydroxylase ou A.H.H.), on s'est aperçu plus récemment que les parois des alvéoles pulmonaires en fabriquaient aussi.

Ce système de « dégradation » de corps cancérogènes peut être activé par un certain nombre de substances et, notamment, les phénothiazines et les hydrocarbures.

On voit donc son importance au niveau du poumon, sachant que ce dernier est exposé à de nombreux hydrocarbures cancérogènes provenant de la fumée de cigarette et de l'air pollué.

De multiples travaux se déroulent actuellement afin de mieux recenser la liste des substances (allant de l'ozone au nickel-carbonyle et à l'amiante) qui inhibent ou au contraire stimulent ce système enzymatique, ce qui pourrait expliquer leur rôle dans la genèse des cancers pulmonaires.

Il semble, en outre, que ce système enzymatique soit soumis à l'influence d'un gène régulateur, et que son fonctionnement soit donc commandé par des facteurs héréditaires.

Inhibiteurs et destructeurs

Une voie de recherche très nouvelle est donc ouverte, qui concerne cette fois le rôle du « terrain » et de ses réactions devant une agression extérieure. L'importance croissante des tumeurs pulmonaires, leur extrême gravité, montre l'intérêt d'une telle recherche, qui ouvrira sans doute la possibilité d'une prévention sélective, permettant de déterminer à l'avance l'importance du risque que courent, devant le tabac ou devant un métier conduisant à une pollution respiratoire, certains individus chez lesquels le système enzymatique de protection est, au départ, défaillant.

Une prévention du même ordre devient accessible pour une autre affection pulmonaire gravement invalidante et de plus en plus répandue : l'emphysème.

Décrit pour la première fois, il y a cent cinquante ans, dans toute sa précision anatomique et clinique par le célèbre français Laënnec, l'emphysème se traduit par l'impossibilité dans laquelle se trouve tout ou partie des poumons d'expirer l'air qui les emplit.

Cette affection — qui tue chaque année des dizaines de milliers de Britanniques ou de Français — conduit à des troubles respiratoires importants, à des défaillances cardiaques secondaires, et engendre, avant le décès, une pénible et longue invalidité.

L'air inspiré pénètre les poumons par des conduits ramifiés, les bronches, qui s'ouvrent dans des structures en forme de grappes de raisin, les alvéoles, entre lesquels circule un réseau très dense de petits vaisseaux capillaires permettant à ce niveau l'échange des gaz respiratoires (oxygène et gaz carbonique).

Les parois de ces alvéoles (on en compte près de quatre cent millions par poumon) sont élastiques, de même que les tissus qui les entourent et qui sont composés de collagène et d'élastine.

C'est cette élasticité, cette souplesse permettant à la fois une mobilité d'éponge et les échanges respiratoires, qui disparaît chez les emphysémateux.

Dès 1964, des équipes suédoises, puis britanniques, avaient remarqué que nombre de ces malades présentent une curieuse anomalie sanguine : leur sérum est en effet très pauvre en une protéine (alpha-1-antitrypsine) dite « inhibitrice ».

Cette protéine, présente chez tous les individus normaux, a pour mission d'inhiber, d'inactiver des enzymes (ou protéases) qui sont capables de détruire les protéines et jouent, à ce titre, un rôle important dans la digestion, tant organique que cellulaire.

Ce rôle, nécessaire au niveau de l'estomac et des intestins, comme au sein même des cellules ou alors de certains processus tels que la réparation des fractures ou la coagulation sanguine, doit, à l'évidence, être contenu dans certaines limites sous peine de délabrements tissulaires dangereux.

Cette mission de « contention » est assurée par diverses protéases, dont la plus importante est l'alpha-1-antitrypsine.

L'observation anglo-suédoise incita de multiples centres de recherche à procéder à des expériences sur l'animal, et notamment à l'instillation dans la trachée et dans les bronches d'enzymes capables de détruire l'élastine.

Des emphysèmes furent ainsi produits en série chez les animaux par toute une série d'enzymes protéolytiques. Ces dernières sont particulièrement nombreuses dans certaines cellules du sang (les globules blancs et les macrophages), où elles sont enfermées dans des vésicules microscopiques (les lysosomes) qui servent, à l'échelon cellulaire, d'usine à déchets.

Lorsque ces cellules sanguines sont nombreuses, et qu'elles se voient détruites (lors d'une infection, par exemple), les enzymes peuvent alors être libérées dans les tissus voisins et les détruire si le système naturel de protection de l'organisme est déficient.

L'hérédité et la pollution

Le lien, jusqu'alors inexpliqué, entre la déficience en « substance inhibitrice » de certains individus et l'apparition de l'emphysème pouvait dès lors s'expliquer.

Des travaux récents l'ont amplement confirmé, montrant que l'absence ou l'insuffisance d'antitrypsine sanguine se retrouve chez la totalité des malades souffrant d'emphysème.

Or la production (par le foie) d'antitrypsine et sa concentration dans le sang circulant sont génétiquement déterminées. Le type de transmission héréditaire de ce caractère est à présent parfaitement connu.

Il implique non la survenue obligatoire d'une affection pulmonaire grave, mais une fragilité particulière aux assauts d'un environnement nocif (tabac, pollutions diverses, professionnelles ou résidentielles).

De très récentes enquêtes montrent que les individus non fumeurs atteints de cette déficience en antitrypsine souffrent d'atteintes pulmonaires infiniment moins sévères que les fumeurs. Leur « sensibilité » à l'irritant qu'est le tabac est d'ailleurs très grande. Il devient ainsi possible d'envisager, comme pour les tumeurs du poumon, une prévention « sélective » permettant de protéger, dès leur enfance, les sujets vulnérables contre des agressions de l'environnement ou du comportement, qui peuvent avoir, chez eux, les plus graves conséquences.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

L'INTERFÉRON : essais cliniques contre les virus et certaines tumeurs

« *A notre connaissance, c'est la première fois que l'usage de l'interféron s'est révélé sans équivoque cliniquement satisfaisant dans le traitement d'une maladie naturelle. Nous espérons que ces résultats vont stimuler la production à large échelle d'interféron humain pour développer les essais cliniques ultérieurs.* »

Ainsi s'expriment, dans la revue médicale britannique *The Lancet* du 26 juin dernier, Sundmacher et Neumann-Haefelin (R.F.A.) et K. Cantell (Finlande) en faisant état de guérison en huit jours de vingt-deux patients atteints d'ulcères de la cornée dû à un virus du groupe herpès.

De fait, après des années de valse-hésitation, entre des recherches prometteuses et des espoirs déçus, il semble bien que l'interféron, découvert en 1957 par le Britannique Isaacs et le Suisse Lindemann, ait pris le bon départ, à condition toutefois qu'on lui donne les possibilités d'arriver.

L'interféron est une protéine fabriquée par une cellule après qu'elle a été infectée par un virus. Cette substance, diffusée par la cellule atteinte, a la propriété de conférer un état antiviral aux cellules environnantes. S'opposant ainsi à la multiplication des virus quels qu'ils soient, l'interféron est en quelque sorte une hormone d'alerte antivirale.

Cette découverte a déclenché vers les années 1960 une vague d'enthousiasme d'autant plus grande qu'on ne connaît pas d'armes thérapeutiques réellement efficaces contre les virus. Spécifique d'espèce, c'est-à-dire que seul l'interféron humain agit sur les cellules humaines, cette molécule présentait en effet l'immense intérêt théorique de déclencher la fabrication d'une protéine efficace contre n'importe quel virus. Que n'a-t-on dit ou essayé à l'époque avec le peu d'interféron isolé ! De 1960 à 1970, l'interféron fut utilisé pour différents essais cliniques antiviraux, pour la kératite herpétique (affection virale de la cornée de l'œil), l'infection (souvent mortelle) par le cytomegalovirus des nouveau-nés, la grippe, le rhume et quelques autres affections respiratoires.

M. A.-R.

(Lire la suite page 22.)

MÉTROLOGIE - ANNÉE 100
un numéro spécial de la
REVUE DU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
LA MÉTROLOGIE ACTUALISÉE
● étalons de mesure ;
● unités de base du système international ;
● rôle fondamental d'un calcul d'incertitude.
152 pages, 74 illustrations.
Prix 5 F - Franco 6 F (France), 8 F (étranger).
Avenue Franklin-D.-Roosevelt - 75008 Paris

L'organisation de la recherche

● *Au niveau de l'Etat*

LA recherche biomédicale est menée dans plusieurs organismes : l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), les universités et le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), placés respectivement sous la tutelle du ministère de la santé (INSERM), du secrétariat d'Etat aux universités (C.N.R.S. et universités) et du ministère de l'industrie et de la recherche (C.E.A.). Ces divers organismes assurent le fonctionnement et l'équipement de leurs formations de recherche, financent des contrats de recherche qu'ils soient libres ou thématisés, c'est-à-dire s'inscrivant dans une action thématique programmée (A.T.P.), et emploient des chercheurs et des ingénieurs, techniciens et administratifs. La Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), placée sous l'autorité du ministère de l'industrie de la recherche, coordonne les recherches menées dans les divers organismes.

Enfin, l'Etat subventionne des fondations privées, comme l'Institut Pasteur ou la Fondation Curie, qui accueillent des chercheurs appartenant aux administrations précitées.

Un pour cent du budget santé

Le budget bio-médical du C.N.R.S. est de 400 millions, celui du Commissariat à l'énergie atomique de 100 millions, celui des universités de 300 millions (estimation de 1977), et celui de la Délégation à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) de 42 millions. Les subventions de l'Etat se montent en outre à 56 millions pour l'Institut Pasteur et 5 millions pour la fondation Curie.

L'INSERM bénéficie d'un traitement privilégié pour 1977, par rapport aux autres secteurs de recherche.

L'accroissement du budget par rapport à 1976 atteint en effet 24 %.

Si l'équipement des centres de recherche commence à être satisfaisant en France, les crédits de fonctionnement restent insuffisants et les postes disponibles pour les jeunes chercheurs sont gravement inadaptés à leur nombre, ce qui représente pour l'avenir une menace plus que préoccupante.

● *L'INSERM : 153 unités, 1 120 chercheurs*

L'INSTITUT national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a été créé en 1964 par transformation de l'Institut national d'hygiène, lui-même fondé en 1941.

L'INSERM a pour mission, d'une part, de développer la recherche biomédicale, c'est-à-dire l'ensemble des recherches se rapportant à l'homme, qu'il soit sain ou malade, recherches qui couvrent aussi bien les secteurs du dépistage et de la prévention, du diagnostic ou du traitement. D'autre part, l'INSERM est chargé d'informer le gouvernement sur l'état de santé de la population.

De 1964 à 1976, le budget de l'INSERM a sextuplé et son effectif a triplé (338 millions cette année).

Actuellement, l'INSERM emploie 1 120 chercheurs et 1 898 ingénieurs, techniciens et administratifs intégrés au sein d'équipes de 10 à 30 personnes dans ses 153 formations de recherche où sont aussi accueillis des chercheurs appartenant à d'autres administrations (350 chercheurs à plein temps, 950 hospitalo-universitaires et 700 boursiers, stagiaires ou étrangers).

Les salaires moyens mensuels des chercheurs de l'INSERM sont de 3 000 francs pour un stagiaire (ils sont 71), de 3 900 francs pour un attaché (ils sont 399), de 5 000 francs pour un chargé (ils sont 454), de 7 400 francs pour un maître (ils sont 149) et 9 300 francs pour un directeur de recherches (ils sont 47).

● *Le rôle d'une fondation*

CREEE en 1962, la Fondation pour la recherche médicale (F.R.M.) (1) est la seule fondation du monde qui soit née d'une volonté collective, sans disposer d'un capital de départ.

Son but est de promouvoir et d'aider la recherche bio-médicale sous toutes ses formes.

Toutes les villes de France, sièges de facultés ou d'écoles de médecine (23) comptent un comité régional de la Fondation et certains de ces comités ont une très grande activité comme celui de Nancy, qui a largement contribué à faire connaître à la Lorraine des travaux dont l'importance était souvent ignorée.

La F.R.M. distribue à près de six cents laboratoires de recherche œuvrant dans toute la France et dans toutes les disciplines biologiques et médicales des fonds (environ 10 millions par an) qui lui viennent des dons apportés par des legs, par des milliers de donateurs privés (plus de vingt mille), par des communes (plus de 400), et par des entreprises (un millier), lesquelles peuvent déduire ces donations des bénéfices déclarés dans la limite de 3 pour mille du chiffre d'affaires.

La destination de ces fonds est décidée par un conseil scientifique comportant vingt-six membres appartenant à toutes les disciplines et élus tous les trois ans par l'ensemble de la communauté scientifique française.

L'action d'information et de promotion en faveur de la recherche biomédicale que déploie la F.R.M. est au moins aussi importante sinon beaucoup plus que son œuvre financière.

Elle s'est traduite notamment et dernièrement par l'organisation d'un colloque international sur les maladies mentales, destiné à faire connaître la grande misère de la recherche en ce domaine.

(1) F.R.M., 60, bd de Latour-Maubourg, 75340 Paris, Cedex 703, C.C.P. Paris 6908.

COAGULATION DU SANG ET THROMBOSE : le pouvoir qui se cache derrière les prostaglandines

ON se souvient des retentissements, dans l'opinion publique, de la découverte voici quelques années des prostaglandines. Ces substances « à tout faire » auxquelles on promettait l'âge d'or de la thérapeutique se montraient actives aussi bien dans la coagulation du sang que dans le traitement de l'asthme et dans la contraction des muscles lisses (parois des artères, muscle utérin, etc.), ouvrant ainsi de nouveaux horizons pour faciliter le déclenchement de l'accouchement ou permettre l'avortement chimique.

Cependant, assez rapidement, des difficultés surgirent dans leur étude, et les recherches se multiplièrent dans le monde pour connaître et surtout maîtriser le mécanisme d'action de ces prostaglandines. Aujourd'hui, ces recherches conduisent à montrer qu'elles sont en réalité les révélateurs de réactions en chaîne plus complexes que l'on commence à élucider.

Sous le titre : « Les thromboxanes, le pouvoir qui se cache derrière les prostaglandines », la revue *Science* (vol. 190) faisait récemment un tour d'horizon des recherches sur les précurseurs des prostaglandines, pour aboutir à la conclusion que bien d'autres substances, en amont ou parallèlement, détiennent réellement le pouvoir attribué aux prostaglandines.

Dans cette nouvelle optique, les prostaglandines ne seraient que des sous-produits stables, plus ou moins actifs, de composés beaucoup plus puissants mais qui sont passés longtemps inaperçus du fait de leur très grande instabilité. On estime actuellement que les agents puissants de la régulation de l'activité cellulaire ne sont plus les prostaglandines mais des « *endoperoxydes* », précurseurs très instables (demi-vie inférieure à cinq minutes) des prostaglandines, très rapidement transformés soit en thromboxanes, elles-mêmes très instables, soit en prostaglandines. Or ce seraient les thromboxanes, dont la demi-vie ne dépasse guère trente secondes, qui auraient une action puissante sur l'agrégation des plaquettes sanguines (coagulation du sang, formation de caillots ou thrombus, d'où le nom de ces substances), sur la contraction des muscles lisses et sur l'activité des cellules adipeuses.

Ces découvertes très récentes permettent de comprendre pourquoi l'on ne trouvait le plus souvent qu'une action indirecte des prostaglandines. Celles-ci ne seraient qu'un sous-produit et, dans certains cas, leur effet s'expliquerait par le fait qu'administrées à des animaux en expérience elles pourraient être reconverties en endoperoxydes ou en thromboxanes pour agir.

Ce sont pour une bonne part les auteurs des découvertes de 1970 sur les prostaglandines qui ont trouvé ces nouveaux résultats : Piper et Vane, à Londres, et Corey aux Etats-Unis, auxquels il faut associer la remarquable équipe de Hamberg et Samuelsson du Karolinska (Suède), avec laquelle, en France, travaille le docteur Jacques Caen, de l'INSERM, à l'hôpital Lariboisière, à Paris (1).

Ces deux derniers mois, au moins une publication scientifique par semaine attire l'attention sur les thromboxanes, sur les endoperoxydes et sur d'autres substances intermédiaires, ainsi que sur leur rôle dans l'agrégation des plaquettes et dans l'apparition des thromboses. Or voici que, dans la très sérieuse revue britannique *Nature* du 21 octobre, un long article, publié par l'équipe de Vane éclaire d'un jour nouveau, à l'échelon moléculaire, les phénomènes de la coagulation du sang : cette équipe vient d'isoler, à partir de la paroi d'artères intactes, une enzyme qui ne permet la transformation des endoperoxydes, ni en prostaglandines ni en thromboxanes mais en une nouvelle substance instable « *PGX* » dont l'effet est antagoniste des thromboxanes : elle provoque la dilatation des artères au lieu de leur contraction et s'oppose à l'agrégation des plaquettes au lieu de la favoriser.

Aussi, maintenant, les chercheurs envisagent-ils un schéma nouveau pour la coagulation du sang : quand les plaquettes sanguines entrent en contact, lors de la circulation normale du sang, avec la paroi de vaisseaux artériels intacts, elles libèrent une quantité d'endoperoxyde utilisée par le vaisseau sanguin comme substrat pour former ce PGX qui s'oppose à l'agrégation plaquettaire, donc à la formation d'un caillot, et qui s'oppose aussi à la contraction des parois des vaisseaux. Lorsqu'au contraire, les plaquettes entrent en contact avec une paroi artérielle lésée ou détruite par des modifications pathologiques (microlésions, athérome), il n'y aura pas de possibilité de formation de l'enzyme nécessaire à la formation de PGX, et rien ne viendra donc s'opposer à l'action de la thromboxane formée tant sur l'agrégation des plaquettes que sur la vaso-constriction des vaisseaux, ce qui conduit à terme à la formation d'un caillot.

Ce serait donc par le jeu subtil de ces deux substances antagonistes très puissantes et très instables que, dans la nature, les antagonistes établissent un équilibre entre coagulation et anticoagulation afin d'éviter d'un côté les hémorragies, de l'autre les thromboses.

Les chercheurs en pathologie vasculaire se montrent très intéressés par ces résultats. On attend maintenant que soit identifiée la formule chimique de cette nouvelle substance et que soient mis au point des analogues de synthèse stables. « *De tels médicaments*, conclut *Nature* habituellement très réservé, *pourraient être utilisés à la fois pour le traitement et la prévention de la thrombose, l'une des premières causes de mort dans les pays occidentaux. Leur mise au point serait d'une valeur incalculable en médecine.* » — M. A.-R.

(1) *Le Monde de la médecine* du 5 mars 1975 avait consacré une page aux nouvelles recherches en pathologie vasculaire et au rôle des plaquettes sanguines.

L'INTERFÉRON

(Suite de la page 21.)

Mais rapidement se posa la question cruciale de sa production : l'organisme humain en produit naturellement si peu que son rôle en thérapeutique ne pouvait se concevoir qu'en stimulant la production endogène de l'organisme ou en obtenant en grande quantité de l'interféron « exogène » que l'on pourrait alors administrer aux malades. Les deux voies furent suivies, et c'est là que commencèrent les déceptions.

Peu de substances se sont révélées capables de provoquer l'augmentation de la production interne d'interféron qui quand elle a lieu, semble aussitôt soumise à une régulation stricte et à une période réfractaire. Quant à la production d'interféron exogène, trop d'incertitudes demeuraient encore en recherche fondamentale concernant cette molécule pour que l'industrie pharmaceutique accepte de courir le risque financier d'en isoler des quantités non négligeables. A ce jour, seuls au monde, le laboratoire central de santé publique d'Helsinki et le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge finlandaise produisent ensemble depuis 1968 des quantités non négligeables d'interféron humain à partir de globules blancs récupérés lors de fractionnements de sang (méthode de Kari Cantell). Cet interféron humain a été utilisé ces dernières années à titre expérimental avec quelques succès dans la lutte contre de nombreuses maladies virales, notamment la kératite herpétique, les infections respiratoires (grippe, rhume, etc.), l'hépatite B, la varicelle, le zona. Dans tous ces cas, malgré le nombre parfois faible de personnes traitées, les résultats sont très encourageants. L'action antivirale de l'interféron est à ce point significative qu'un essai de traitement par l'interféron fait sur des malades atteints de cancers des os et soignés parallèlement par d'autres méthodes pour leurs tumeurs a montré que ces malades, pourtant amoindris sur le plan des défenses immunitaires, avaient subi moins d'infections, ou des infections moins sévères que leurs proches parents qui n'étaient pas affaiblis par la maladie cancéreuse et son traitement, mais n'étaient pas protégés par l'interféron.

Si ces malades atteints d'ostéosarcomes, d'une part, et des enfants leucémiques d'autre part, ont été soumis à ce traitement, c'est parce que les immunologistes ont de bonnes raisons de penser que l'action de l'interféron ne se borne pas à une lutte stricte contre la multiplication des virus, quoique ce seul aspect soit déjà remarquable pour les malades particulièrement sensibles aux infections.

Pour ce qui concerne l'action antitumorale de l'interféron, trois séries d'expériences ont été menées sur des souris (et se voient confirmées pour d'autres animaux : singes, poulets, lapins, etc.). Qu'il s'agisse de souris, auxquelles on a inoculé des virus cancérigènes, de souris développant à un âge donné une leucémie spontanée, héréditaire, ou de souris auxquelles on a greffé des tumeurs, l'administration d'interféron, faite en particulier à l'Institut de recherche sur le cancer à Villejuif par l'équipe du professeur Ion Gresser, a permis d'enrayer l'évolution du processus cancéreux et autorisé une prolongation de la vie de ces animaux qui autrement meurent à brefs délais.

Un essai clinique, mené par les docteurs Strander et Cantell à l'hôpital Karolinska de Stockholm auprès de malades atteints d'ostéosarcomes, s'est de son côté montré encourageant sur le plan de la prévention des métastases ; suffisamment en tout cas pour poursuivre les essais, d'autant qu'il ne semble pas y avoir de toxicité de l'interféron.

Devant cette action antivirale, et cette action antitumorale, les chercheurs pensent que la molécule d'interféron (dont plusieurs équipes continuent à étudier sur le plan fondamental les mécanismes de synthèse et de fonctionnement) agit de plusieurs façons sur l'ensemble du système immunologique. Diverses expériences faites avec des concentrations diverses d'interféron ont pu montrer que celui-ci peut inhiber ou au contraire stimuler aussi bien les défenses à médiations humorales que celles à médiations cellulaires.

On connaît encore depuis peu un autre pouvoir de l'interféron, celui d'augmenter la synthèse de certaines protéines spécifiques.

Aujourd'hui, beaucoup d'inconnues demeurent aussi bien sur le plan du mécanisme d'action que sur celui des applications cliniques. Mais les chercheurs concernés, qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus stimulés par les résultats obtenus sur de très petits nombres de cas en clinique humaine, déplorent que la production ne suive pas et que les laboratoires pharmaceutiques n'acceptent pas, maintenant, après tant d'expérimentations concluant dans le même sens, de courir le risque de financer une production industrielle et une expérimentation clinique de grande envergure. En France, il semble que l'on ait quelques raisons d'espérer : sous l'égide de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, l'Institut Pasteur envisage (équipe du docteur Montagnier) de produire de l'interféron à partir de cellules humaines en culture.

M. A.-R.

Une centaine d'équipes dans le monde font des recherches sur l'interféron.

A L'ETRANGER, on retiendra notamment parmi les plus éminentes celles de Vilcek, Pancker, Baron, Montoho, Merigan (Etats-Unis) ; Burke et Finter (Grande-Bretagne) ; Revel (Institut Weizmann, Israël) et Nagano (Japon).

EN FRANCE, six équipes font des recherches sur l'interféron dirigées par Charles Chany (INSERM, hôpital Saint-Vincent-de-Paul), Edouard et Jacqueline de Maeyer (Institut du radium, Orsay), Ernest et Rebecca Falcoff (Institut du radium, Paris), Ion Gresser (C.N.R.S., Villejuif), Luc Montagnier (Institut Pasteur), José Perlès (service du professeur Boiron, INSERM, hôpital Saint-Louis).

(Publicité)

LE GRAND LIVRE DU SANG

Les transfusions de Globules Blancs et de Plaquettes sont le complément indispensable du traitement des leucémies aiguës et des aplasies de la moelle osseuse. Ces transfusions aident le malade à lutter, respectivement contre les infections bactériennes et les hémorragies. La préparation de ces produits sanguins nécessite de disposer d'un matériel transfusionnel spécial et d'une liste de Donneurs dont la « personnalité biologique » est parfaitement définie (système HLA). Ce système est complexe et l'efficacité de la transfusion est conditionnée par une étroite identité entre le donneur et le malade. Le choix du donneur compatible est possible quand le nombre de Donneurs disponibles est grand. Un FICHIER NATIONAL est en voie d'élaboration — LE GRAND LIVRE DU SANG.

Vous pouvez participer aux soins de ces malades en proposant votre candidature.

Renseignez-vous auprès du Centre de Secteur d'Hémobiologie-Transfusion de l'Hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat - 75475 PARIS Cedex 10. Tél. : 203-30-51 poste 463 ou auprès du Centre de Transfusion de votre département.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS

MICROPROCESSEURS

1er Séminaire International

18 - 19 novembre 1976

organisé avec le Polytechnic of Central London sous le patronage de la Société des Electriciens, des Electroniciens et des Radioélectriciens.

PROGRAMME

- Historique — performances comparées : les choix (logique câblée, microprocesseurs, minicalculateurs, circuits à la demande).
- Technologie des microprocesseurs : bipolaires et MOS.
- Les différents produits existant sur le marché.
- Les éléments constitutifs d'un « système microprocesseur ».
- Le logiciel des microprocesseurs.
- Les applications :
  — dans les systèmes de commande,
  — dans le traitement de signal,
  — dans la commande numérique des machines-outils.
- Les conférences et communications sont assurées par des spécialistes français ou anglais, professeurs ou chercheurs des deux établissements qui organisent ce séminaire. Traduction simultanée.

Ce séminaire aura également lieu à Londres, les 2 et 3 décembre 1976.

EXPOSITION

Les constructeurs, promoteurs et distributeurs présenteront leur matériel dans une exposition attenante aux salles de conférences.

INSCRIPTIONS

Ouvert à tous les professionnels, ce séminaire se tiendra au Centre d'Enseignement Supérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris à Jouy-en-Josas. Les droits d'inscription sont de 850 F.

L'accès à l'exposition n'implique pas la participation au séminaire.

Clôture des inscriptions : 10 novembre 1976.

Ecrire ou téléphoner à ESIEE, 81 à 91, rue Falguière, 75015 Paris, tél. : 567-55-54 (M. Tricard).

l'ESIEE *, école supérieure d'ingénieurs en électricité et électronique, forme, en cinq ans, des ingénieurs du Génie électrique.

Elle collabore depuis plusieurs années avec le Polytechnic of Central London : échanges de professeurs et d'étudiants, recherches communes.

Cette collaboration entre dans une politique d'ouverture internationale. Par trois fois, des étudiants de l'ESIEE ont été lauréats de l'IEEE (Institute of Electrical, Electronical Engineers). Chaque année, les universités américaines accueillent des ingénieurs ESIEE qui y préparent leur Master of Science.

l'ESIEE a également développé une collaboration avec les entreprises.

Depuis sa création, son service d'études et de fabrications industrielles où les étudiants accomplissent toute leur dernière année de formation, a réalisé 185 études industrielles pour plus de 104 sociétés. Nombre de ces études donnent lieu, tous les ans, à des dépôts de brevets par les entreprises promotrices.

Spécialement mis en place pour les moyennes et petites industries, un service de développement industriel, sur des problèmes proposés par les entreprises, donne aux ingénieurs un complément de formation, dans les domaines de la conception et du développement de produits.

Un centre de recherches est associé à l'ESIEE, l'ADERSA-GERBIOS, spécialisé dans la théorie des systèmes, la modélisation, l'automatique et l'informatique.

* Prononcez éclé.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

15 000 PERSONNES A L'OBSERVATOIRE DE MEUDON

La science en famille

VENUS à pied, en voiture, à bicyclette, ils furent près de quinze mille, samedi 23 et dimanche 24 octobre, à se glisser entre les grilles de l'Observatoire de Meudon, « ouvertes » le temps d'un week-end, à l'occasion du centenaire de l'institution.

Un peu débordés par leur succès, les organisateurs, courant d'un bout à l'autre de ce campus de verdure transformé en fourmilière, ne cachaient pas leur satisfaction : après la réussite, à plusieurs occasions, d'opérations « *la science dans la rue* » (*le Monde* du 11 août), c'était bien celle de la démarche inverse, permettant à l'homme de la rue de pénétrer, quelques heures durant, dans ces hauts lieux de la science théoriquement — des panneaux le rappelaient ici et là — « *strictement interdits au public* ».

On était venu s'instruire en famille, en ce dimanche après-midi : toutes les générations, toutes les couches sociales, étaient représentées : du grand-père répétant, malgré les explications des chercheurs, que « *tout cela le dépassait* », aux bambins excités parfois plus enclins à se rouler dans l'herbe qu'à écouter des exposés trop savants pour eux.

Ici, assis dans une salle, on posait des questions parfois naïves, auxquelles deux chercheurs répondaient avec beaucoup d'indulgence. Là, on se penchait sur la maquette du grand radiotélescope de Nançay, notant au passage que ce pouvait être aussi un but de promenade dominicale. On se bousculait pour voir, toucher, palper les petits télescopes. On faisait jusqu'à une heure de queue pour contempler la grande coupole. Ou même, délaissant au moins partiellement l'astronomie, on allait, quarante minutes durant, découvrir les mystères d'un centre de calcul.

On se pressait encore pour écouter les explications passionnées de celui-ci sur les mystères de Mars, de celui-là sur la mesure de l'activité du Soleil, d'un autre encore sur la déformation de la magnétosphère terrestre sous l'effet du vent solaire.

Des tâches de « bricolage »

Un lycéen s'exclame devant un panneau explicatif : « *L'émission d'une radiation lumineuse par un atome ? Mais c'est du programme de terminale C !* » Plus loin, la foule découvre avec surprise l'atelier de mécanique, étonnée de constater qu'un chercheur peut parfois être contraint à descendre de son piédestal de penseur pour se livrer à des tâches de « *bricolage* » plus familières au P 2 venu là avec toute sa petite famille.

Une large campagne d'information, dans les écoles, les comités d'entreprise, par la presse, la radio, avait contribué à créer ce succès, qui, bien que surprenant, était un peu prévisible : « *En 1969,* rappelait un des organisateurs, *quatre mille personne étaient venues lors d'un précédent après-midi « portes ouvertes ».* » Succès un peu terni tout de même : trop nombreux, les visiteurs se bousculaient au pied des panneaux d'affichage et se pressaient autour des chercheurs, débordés de questions. Et surtout, en cet après-midi maussade, manquait un visiteur de marque, le soleil, qui aurait permis d'animer quelque peu des « *manip* » obscures dans l'esprit de beaucoup : « *On recommencera,* affirmaient les organisateurs, *mais en essayant de viser un public plus limité pour éviter une telle foule, et à une période de l'année plus favorable au beau temps.* — X. W.

De l'électronique à l'informatique

Un nouveau concurrent pour I.B.M.

Une nouvelle marque d'ordinateurs est apparue aux Etats-Unis, puis en Europe, ces jours derniers. La société ITEL était déjà connue comme fournisseur d'éléments d'ordinateurs, mémoires et organes périphériques, que l'on pouvait adapter sur l'unité centrale d'ordinateurs I.B.M. Elle offre maintenant des ordinateurs complets ; mais elle n'en est pas le constructeur. Celui-ci est l'un des principaux fabricants de composants électroniques, National Semiconductor. Il n'est apparemment pas le seul à s'engager dans la voie qui, du transistor au circuit intégré, du microprocesseur au calculateur de poche, mène de l'électronique à l'informatique.

LA position dominante d'I.B.M. sur le marché des ordinateurs gros et moyens a toujours fait des envieux. Si certains ont joué l'opposition absolue, d'autres ont préféré proposer à la clientèle un matériel « compatible I.B.M. » pouvant remplacer, en tout ou en partie, les ordinateurs de cette firme, sans qu'il soit nécessaire de modifier les programmes.

C'est ce que fait, depuis plusieurs années, la société ITEL. Elle propose des ordinateurs I.B.M. « améliorés », en greffant sur l'unité centrale de l'ordinateur des mémoires ou des disques magnétiques plus efficaces ou moins chers que ceux fournis par I.B.M.

De là à proposer des ordinateurs complets, il n'y avait qu'un pas. ITEL l'a fait, et s'attaque à une cible précise, le modèle 370-158 d'I.B.M. La société annonce deux ordinateurs, AS-4 et AS-5 (pour Advanced Systems), dont l'architecture est similaire à celle du 370-58, et qui utilisent le même logiciel ; les diverses configurations de l'AS-5 sont d'ailleurs exactement calquées sur celles du 370-158, mais des améliorations technologiques — utilisation de transistors bipolaires dans l'unité centrale, plus grande densité d'intégration des circuits qui constituent la mémoire — permettent d'obtenir, d'après ITEL, un rapport performance-prix nettement supérieur.

L'objectif que se propose ITEL paraît modeste : placer une trentaine d'ordinateurs aux Etats-Unis dans l'année qui vient, en vendre sept en France d'ici à la fin 1978 ; c'est moins de 5 % du parc des 370-158.

Mais ITEL n'est pas le constructeur de ces nouveaux ordinateurs. La société les vend, assure leur maintenance, a participé à leur définition, mais la construction a été le fait de National Semiconductor, qui est, avec Texas Instruments, Motorola, Fairchild et autres, un important fabricant de composants électroniques. L'intégration toujours plus poussée des circuits et l'apparition du microprocesseur — ce circuit intégré programmable qui fait le même travail qu'un ordinateur moyen d'il y a dix ans — conduisent ces fabricants à ne plus être de simples fournisseurs de pièces détachées. National Semiconductor est déjà bien implantée sur le marché de la calculatrice de poche. La firme aborde maintenant l'informatique moyenne avec des possibilités techniques et financières qui devraient lui permettre de viser bien plus que quelques pour cent d'un créneau bien choisi.

MAURICE ARVONNY.

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'EDOUARD BELIN

LE Congrès international des rédacteurs en chef a rendu, récemment, à Paris, un solennel hommage à la mémoire de l'inventeur Edouard Belin, à l'occasion du centenaire de sa naissance, en 1876 à Vesoul. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Fontaine, président de l'Académie des sciences, et en présence notamment d'une délégation d'élèves du lycée Edouard-Belin de Vesoul.

Elève du grand photographe Nadar, Edouard Belin dépose son premier brevet d'invention en 1894, pour un appareil photographique spécialement conçu pour le reportage, l'opisténographe, qui permettait de prendre des clichés sans attirer l'attention. Dès le début du siècle, il jeta les bases de sa méthode de téléphotographie : en 1914 parut dans un journal parisien une photographie reproduisant l'arrivée du président Poincaré à Lyon, transmise à distance.

A l'origine basé sur la mesure de l'épaisseur des photographies au charbon — cette épaisseur correspondant à l'intensité des gris — le bélinographe utilise aujourd'hui une cellule photoélectrique qui permet la transmission, ligne par ligne, du document enroulé sur un cylindre : il est encore aujourd'hui utilisé dans la presse.

Edouard Belin, avant sa mort en 1963 en Suisse, s'intéressa également aux premiers procédés de télévision. Il fut également vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle.

CORRESPONDANCE

L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES VICTIME DU PROGRÈS ?

La publication de l'article « L'enseignement des mathématiques victime du progrès ? », paru dans le Monde *du 29 septembre, nous a valu un certain nombre de réactions. M. Jean-Claude Herz, de Paris, agrégé de mathématiques et conseiller scientifique à la compagnie I.B.M.-France, estime notamment :*

Les avantages, inconvénients et dangers de l'usage des machines dans l'enseignement des mathématiques sont parfaitement dégagés, et le principal problème en France (...) est la diffusion des informations à ce sujet (...). Le véritable problème qu'indique la manchette de l'article me semble être l'impact des calculatrices de poche sur l'apprentissage du calcul, donc au niveau primaire (...).

Je trouve amusant qu'on attribue aux calculatrices le pouvoir maléfique attribué naguère aux « maths modernes ». Bien au contraire, l'usage continu des calculatrices doit faciliter la familiarisation de l'enfant avec l'univers des nombres et des opérations. Déjà on signale que la relation essentielle entre multiplication et division — opérations inverses l'une de l'autre — est beaucoup mieux perçue par les élèves utilisant les calculatrices, alors qu'elle est masquée pour les autres par la complexité des algorithmes à mémoriser.

Pour moi, le calcul manuel est destiné à disparaître — n'a-t-il pas disparu depuis des siècles en Chine et ailleurs au profit du boulier ? (Encore plus vite disparaîtra, dans l'enseignement secondaire, l'extraction manuelle des racines carrées.) L'enseignement du « calcul » pourra alors se concentrer sur l'essentiel :

— Calcul mental ;

— Maîtrise des ordres de grandeur ;

— Application aux problèmes concrets ;

— Organisation des calculs.

Reste le choix du matériel. Comptons sur la concurrence des constructeurs pour faire apparaître rapidement des appareils répondant aux exigences des pédagogues.

D'autres lecteurs nous reprochent de ne pas avoir mentionné le rôle des calculatrices dans l'enseignement d'autres disciplines. M. Georges Langlois, professeur à Creil, nous écrit :

Si le calcul numérique est accessoire pour l'étude des mathématiques proprement dites, il tient par contre une place plus importante et parfois considérable dans les applications des mathématiques aux autres disciplines, et notamment aux sciences physiques. C'est également le cas des disciplines techniques telles la mécanique et la gestion (la réflexion pédagogique ne devrait jamais ignorer l'enseignement technique) (...). Il est ainsi déplorable que des combats d'arrière-garde privent encore quelque temps nos élèves du bénéfice que peut leur apporter l'usage de ces matériels.

Enfin, M. Ramon Audibert, professeur au lycée Mistral d'Avignon, qui estime nul le risque d'appauvrissement théorique de l'enseignement des mathématiques, décrit ainsi les avantages de la calculatrice :

Plus rapide, infiniment plus précise, évitant l'utilisation de tables numériques, elle libère les élèves de tâches stériles, ennuyeuses et leur permet en revanche d'apporter toute leur attention à l'étude des choses importantes : le phénomène physique, ses lois, sa signification profonde. La hantise du résultat numérique s'estompe, et les questions d'approximation, essentielles dans ce domaine, prennent au contraire tout leur relief.

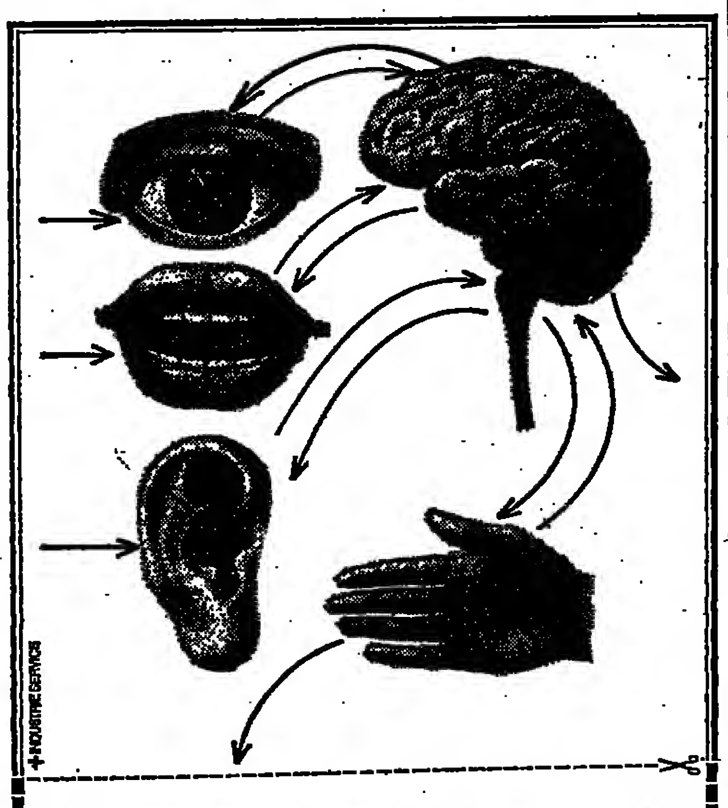

- O Origine et expression de la diversité des anticorps — 85 F
- O Les grenouilles du sous-genre paa, du Népal, famille ranidae, genre rana — 25 F
- O Microplancton des silex crétacés du Beauvaisis — 20 F
- O Lexique stratigraphique Océanie : Australie — 198 F
- O Géologie du Népal, ouest du Népal : Himalaya (bilingue français-anglais) — 79 F
- O Les techniques d'analyse granulométrique (réimpression) — 30 F
- O Sadi Carnot et l'essor de la thermodynamique — 128 F
- O Les méthodes mathématiques de la théorie quantique des champs — 120 F
- O Actualités sur les hormones d'invertébrés. — 130 F
- O L'eau et les systèmes biologiques — 160 F
- O Aspects physico-chimiques de la virologie — à paraître courant octobre

M. ____

profession ____

adresse ____

achète le ou les livres cochés ci-dessus ____

chez son libraire O à défaut aux Editions du CNRS (chèque joint) O et demande votre documentation O Trésor de la langue française O Revue de l'art O Autres revues.

Editions du CNRS
15 quai Anatole France. 75700 Paris
C.C.P. Paris 9131-53 - Tél. : 555.92.25 - Télex 260034 Ed. 27

CONNAISSANCES ACTUELLES
collection dirigée par R. Proske

la biologie

par Till Brahe

Dans ce livre il est question de révolution. De découvertes et d'événements extrordinaires. Dans le silence des laboratoires, notre monde est transformé. Peut-être plus profondément que la politique ne pourra jamais le faire. L'isolement d'un gène qu'est-ce que cela signifie ? Que savons-nous du devenir de la vie ? Comment une cellule est-elle structurée ? Que sont les chromosomes ? Pourquoi l'équilibre doit-il être maintenu ? La science donne des réponses fascinantes. Nous devons les connaître. La biologie nous concerne tous.

Solar

(PUBLICITÉ)

AVEC LES PROGRÈS TECHNIQUES

LES PRIX DEVRAIENT BAISSER

Ils augmentent. C'est l'effet de l'Impasse. Et ce qui la perpétue et la rend irréversible, c'est la Comptabilité « à partie double » qui trompe les Patrons en affichant des bénéfices fictifs en période d'inflation. C'est ainsi que des investissements peu productifs ou productifs de déficits se sont accumulés au fil des années. D'autant plus que les impôts perçus par le Fisc sur ces prétendus bénéfices se sont superposés aux dépenses normales !

Le Plan Emile KRIEG

Pour SORTIR DE L'INFLATION, les trois conditions minimales suivantes sont strictement indispensables :

1) Adopter la Comptabilité Indexée qui traduit la réalité quelles que soient les évolutions en baisse et en hausse et les non-évolutions, des indices de prix concernés, généraux et spécifiques ;

2) Compenser le fait que l'appareil économique se trouve suréquipé sous l'effet de l'illusion bénéficiaire créée par les bénéfices fictifs affichés par la Comptabilité « à partie double » en périodes d'inflation. Cela exige de l'imagination !

3) Le gouvernement doit renoncer à l'Impasse. Cette question est magistralement traitée par Jacques Rueff dans « Combats pour l'ordre financier », 1972, 480 pages, chez Plon. « Ce que je combats dans ce livre, ce sont des erreurs, qui nous ont fait grand mal, non les hommes qui les ont commises. Mon objet est de les convaincre, non de les juger. »

L'archaïque Comptabilité « à partie double », née à une époque où il n'y avait pas d'indices de prix est un mensonge, comme n'a jamais cessé de le clamer, depuis les « événements » de 1936 Alexandre Dubois (1886-1964), Maître des Forges de Bonpertuis, Isère. Or cette Comptabilité mensongère est Légale en France en vertu de la Loi du 28 décembre 1959 rendant obligatoire le Plan Comptable qui, en sa page 68, prévoit la Comptabilité « à partie double ».

La Comptabilité Indexée, qui traduit la réalité, n'a pas besoin de Loi pour être appliquée — pas plus que la Rotation de la Terre.

A cet effet, j'ai établi mon Ouvrage :

« SORTIR DE L'INFLATION »

que j'envoie par poste tous pays moyennant une participation de 100 F français, versement à l'avance. No copyright. Reproductions, imitations, traductions autorisées.

Il est dorénavant accompagné d'Annexes, avec des épreuves de calculs pratiques :

— Comptabilité « à partie double » ;
— Calcul Indexé du montant de l'impôt payé en trop ;
— Comptabilité Indexée qui traduit la réalité.

Ainsi conçu, tout professeur de Comptabilité et tout étudiant est en mesure d'assimiler la Comptabilité Indexée. En cas de difficulté, je donnerai gratuitement la ou les leçons particulières nécessaires en France, Belgique, Luxembourg, Suisse.

Et je rembourserai leurs 100 francs aux 200 premiers étudiants qui me retourneront correctes les épreuves des calculs pratiques que j'ai mentionnées.

La perpétuation de la Comptabilité « à partie double » est un danger considérable. Elle est à l'origine de la multiplication du nombre de cessations de paiement et, hélas, de suicides de patrons !

Visant ce problème comptable, voici ce qu'écrivait, en 1968, le Statisticien Alfred Sauvy : « *Si l'ignorance est particulièrement forte sur les questions les plus brûlantes, c'est parce que ce sont celles qu'on (le Gouvernement) n'ose pas aborder... Nous sommes menacés d'un effondrement sans précédent de la société par manque de lumière (par manque d'informations et par abus de fausses informations)... Le Gouvernement le plus retors croit naïvement qu'il a momentanément un cap difficile à passer, que le succès est au bout, à condition que la confiance ne soit pas compromise. De là à l'idée de créer le climat approprié, il n'y a qu'un pas... Le danger est imminent... En aucun pays un Gouvernement n'est à l'avant-garde... Il faut lui préparer la tâche et présenter un projet bien élaboré...* »

Voici déjà 15 ans, et à plein temps, que je crie « casse-cou » aux autorités Comptables, Patronales, Gouvernementales, Statistiques, Boursières, Administratives, avec un plein insuccès.

Que les personnes susceptibles de m'aider à créer l'institution capable de compenser la carence du Gouvernement, non seulement par la vulgarisation ed la Comptabilité Indexée, mais en créant une nouvelle structure de l'appareil productif, qui n'engendre pas la perpétuation de l'inflation, veuillent bien m'écrire. Je pense notamment aux Cadres et aux Patrons retraités, y compris ceux que le « système » a mis en chômage ou en déconfiture ! Je suis un ex-Patron, d'une Entreprises de Travail des Métaux, occupant 1.200 Personnes. J'ai la chance de n'avoir pas été mis en déconfiture par le « système ». Je suis âgé de 82 ans. Je dilapide mes économies dans mon COMBAT pour la VERITE en Comptabilité !

Emile KRIEG, 7, rue d'Anjou. - 75008 PARIS
Tél. : (1) 265-58-76 - C.C.P. Paris 1030-11

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LA JUSTICE POPULAIRE

La guillotine, il y a des gens pour, il y a des gens contre, des gens qui savent, j'entends, qui ont réfléchi à la question. Lundi soir encore, M. Le Pen, Mᵉ Naud, en discutaient devant nous. Fallait-il maintenir, fallait-il abolir la peine de mort ? Ils avançaient, ils récusaient des arguments, toujours les mêmes : le pouvoir de dissuasion du châtiment suprême, la responsabilité de la société en matière criminelle, l'exemple de l'étranger. Ils s'apitoyaient tantôt sur les victimes, tantôt sur les meurtriers. Ils s'interrogeaient sur le droit de grâce et sur le respect absolu de la vie humaine.

Philippe Bouvard comptait les points. Mais le véritable arbitre de ce débat, qui tourne en rond, qui n'en finit pas, c'est vous, c'est moi, c'est l'opinion publique dont on nous dit, dont on nous répète, sondages à l'appui, qu'elle n'est « pas mûre », qu'elle n'est pas prête à sauter le pas, qu'elle trouve dans l'antique loi du talion une barrière, si fragile soit-elle, à la vague de violence actuelle.

Elle renoncerait peut-être à la décapitation en faveur d'une mise à mort un peu moins barbare, un peu plus propre, une piqûre, par exemple, encore n'est-ce pas sûr. Pour être exemplaire, la punition doit être spectaculaire. Quand on aura réussi à protéger la vie des citoyens, on pourra songer à préserver celle des assassins. En attendant...

Que voulez-vous, il faut nous prendre comme nous sommes, et nous ne sommes pas au niveau des autres pays civilisés. Les Américains, les Scandinaves, les Belges, les Suisses et les Anglais, l'Europe entière en fait, y compris d'ici quelques jours l'Espagne, ont jugé bon de moderniser leur panoplie pénale. La France, elle, ne peut pas, ne veut pas. Elle tient à ses échafauds, à son bourreau. On ne la changera pas. Et si on lui forçait un peu la main pour voir.

Quand on demande aujourd'hui aux Danois ou aux Hollandais s'ils ne seraient pas partisans de l'œil pour l'œil, du dent pour dent, dans certains cas ; enlèvement, attentats, fin atroce d'un être cher, d'un petit enfant, une vieille maman, que pense-t-on qu'ils répondent ? Ils répondent oui à une très nette majorité, les statistiques sont là pour le signaler.

Le signaler, un point c'est tout. Un peu paternalistes sur les bords sans doute, les gouvernements, les assemblées, démocratiquement élues par nos voisins, n'estiment pas devoir s'incliner devant ces réactions viscérales de peur, de colère, d'indignation, réactions normales directement liées dans le monde occidental au vieillissement de la population. Nous sommes ainsi, tous tant que nous sommes, des humains pas très humains. Pourquoi respecter la vie des seuls Français ? Pourquoi s'accrocher à une prétendue spécificité de la justice trop aisément confondue avec la sagesse populaire dans l'Hexagone ? Serions-nous plus latins que les Italiens ? C'est risquer notre honneur que de nous faire trop d'honneur.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 26 OCTOBRE

— *M. André Rossi*, ministre du commerce extérieur, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Olivier Guichard*, ministre d'Etat, garde des sceaux, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20.

— *Le mouvement Démocratie nouvelle* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. G. Antoine*, recteur de l'Université, et *H. Schulte*, président de l'Office allemand d'échanges universitaires, dialoguent à propos des « problèmes de la formation universitaire » sur France-Culture, à 20 heures.

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, député de Meurthe-et-Moselle (réf.), répond aux questions d'André Dumas sur Europe 1, à 18 h. 15.

MERCREDI 27 OCTOBRE

— *MM. Marcelino Oreja*, ministre espagnol des affaires étrangères, et *Felipe Gonzalez*, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, sont les invités de Radio-Monte-Carlo, à 13 h. 15.

— *La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— Le professeur *François Jacob* est le « grand témoin » du magazine « C'est-à-dire », qui a également pour invités le recteur *Mallet*, *Mgr Bernard*, évêque de Nancy, et M. *Michel de Saint-Pierre*, sur Antenne 2, à 21 h. 25.

MARDI 26 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Chronique : Des autos et des hommes. (Troisième partie : L'auto s'en va-t-en guerre, 1914-1924), réal. Cl. Savarit ; 21 h. 30, Chronique : Ces années-là (1968), de M. Droit ; 22 h. 25, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot. (Quelques livres dans les sélections des prix littéraires) ; 23 h. 25, Journal.

J.A. Grégoire
50 ans d'automobile.
Un document passionnant.
FLAMMARION

CHAINE II : A2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... Film : « les Cœurs verts », d'Ed. Luntz (1966), avec G. Zimmerman, E. Penet, M. Maire, A. Thomas. (N.)

Vers 22 h., Débat : La jeunesse délinquante.

Avec la participation de délinquants, de leur famille, de magistrats, d'éducateurs.

pour une bonne literie
choisissez ce label
... et dormez tranquille

ligneroset
en vente aux
Galeries Lafayette

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventure : « la Chevauchée des sept mercenaires », de G. McCowan (1971), avec L. Van Cleef, St. Powers, M. Hartley, M. Callan.

Nouvelle variation sans grand intérêt sur le thème des « sept mercenaires », déjà traité par John Sturges et quelques autres.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues franco-allemands : « Problèmes de la formation universitaire », avec H. Schulte et G. Antoine ; 21 h. 20, Musique de notre temps, avec S. Nigg et J. Massin ; 22 h. 35, Entretiens avec J. Tortel, par J. Guglielmi ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre symphonique de la radio hongroise, direction A. Fischer, avec J. Jando, piano : « Wanderer Fantaisie » (Schubert) ; « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur » (Mahler) ; 22 h. 30, Dossier musical : l'Islande ; 0 h. 5, Scriabine : « Sonate n° 5 » ; 0 h. 15, Steve Reich, par D. Caux.

MERCREDI 27 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi).

20 h. 30, Téléfilm policier : « Commissaire Moulin » (L'évadé), réal. J. Kerchbron, avec Y. Rénier, J. Franval.

Un ancien caïd du milieu, évadé de prison, prend le commissaire Moulin à son propre piège. Et c'est le policier qui ira en prison...

22 h., Emission médicale : L'homme et les hommes, d'E. Lalou, I. Barrère et P. Desgraupes.

Le professeur Jean Hamburger parle de la recherche et de sa conception de l'existence.

23 h., Journal.

CHAINE II : A2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Un sur cinq).

20 h. 30, Série : Kojak ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : C'est à dire, prés. J.-M. Cavada.

La recherche médicale et la responsabilité des savants ; l'Eglise ; l'Espagne.

22 h. 55, Journal ; 23 h. 10, Tribune : Pour adultes, de F. Chalais (Les nouveaux Arabes).

Invité : le journaliste Michel Clerc, auteur de « Bakchich »

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Correspondant 17 », d'A. Hitchcock (1940), avec J. McCrea, L. Day, H. Marshall, G. Sanders, A. Basserman (N.).

A la veille de la guerre de 1939, un journaliste américain est aux prises, en Hollande et à Londres, avec des nazis, qui ont enlevé le chef d'une organisation pacifiste.

Histoire d'espionnage rocambolesque et néanmoins passionnante.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : « Mallarmé et la musique », avec J. Laude ; 22 h. 35, Entretiens avec Jean Tortel, par J. Guglielmi ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival de Schwetzingen 1976... Concert avec Konrad Ragossnig, luthiste, et Zuzana Ruzickova, claveciniste (J.-B. Besard, R. Ballard, J. Dowland, Bach, Scarlatti) ; 22 h. 30, Festival d'automne : musique kurde ; 23 h. 30, Musique classique (Buxtehude, Gaultier) ; 0 h. 5, Musique avant la Révolution : John Cage ; 0 h. 30, Ticotico, par J.-P. Gillard.

Essayez
la location-couleur :
LOCATEL 758 12 00
Le spécialiste de la location TV depuis 14 ans

MERCREDI
RACINE
14 JUILLET PARNASSE
(à partir de vendredi)
14 JUILLET BASTILLE

GRAND PRIX TOULON 1976
LEOPARD D'OR LOCARNO 1976

Demain Mercredi, après la projection de 20 h. du film « LE GRAND SOIR », un débat aura lieu au 14 JUILLET BASTILLE en présence du réalisateur Francis REUSSER.

MERCREDI
LUXEMBOURG - STUDIO GIT LE CŒUR

MERCREDI
GRAND REX (2800 places) VF • UGC ERMITAGE (Matinées VF, Soirées VO) • NAPOLEON VF
ROTONDE VF • UGC GOBELINS VF • MAGIC CONVENTION VF • UGC ODEON VF
ARGENTEUIL • VERSAILLES CYRANO • ENGHIEN HOLLYWOOD • LE PERREUX PALAIS DU PARC • SAINT-GERMAIN C2L
PANTIN CARREFOUR • SARCELLES FLANADES • VILLENEUVE-ST-GEORGES ARTEL • AULNAY PARINOR • ORSAY ULIS

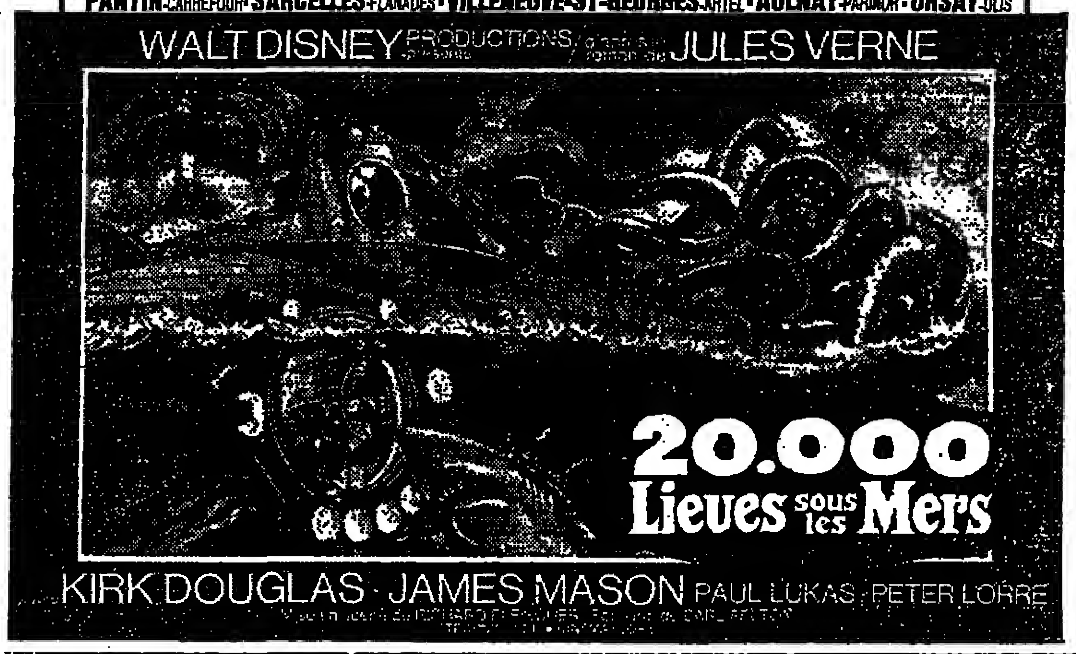

MERCREDI
MIRAMAR • LE HOLLYWOOD-BOULEVARD • U.G.C. ERMITAGE • U.G.C. OPERA
CLICHY PATHE • U.G.C. GOBELINS • LES 3 SECRETANS • LA CIGALE • PALAIS DES GLACES
STUDIO/Parly 2 • CARREFOUR/Pantin • GAMMA/Argenteuil • ARTEL/Nogent
MELIES/Montreuil • ARTEL/Villeneuve • ULIS 2/Orsay

UN FILM DE JUN FUKUDA
EN COULEURS • WIDESCREEN • UNE PRODUCTION TOHO INTERNATIONAL LIMITED • Distribué par

SPECTACLES

Création en France

Quatre à quatre

Pièce québécoise
de Michel Garneau
Mise en scène de Gabriel Garran

« *Un spectacle inhabituel, très attachant, qui place la condition des femmes sous un jour inattendu.* »

Michel Cournot (LE MONDE).

Théâtre de la Commune
Centre dramatique national
93 Aubervilliers
réservation : 833-16-16

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE PLEYEL, Jeudi 28 octobre à 21 heures (Kiesgen.) — Daniel **WAYENBERG** — Beethoven - Liszt - Schumann

SALLE PLEYEL, Vendredi 29 octobre à 20 h. 30 (De Saint-Ours.) — ORCHESTRE **PRO ARTE** Dir. K. REDEL avec **A. LAGOYA** — B. HAUDEBOURG — Bach : Brandebourgeois — Vivaldi : Concerto...

LE PALACE, 8, rue du Fg-Montmartre, Lundi 1er novembre à 18 h. 30 — CIP SALLE BLEUE Porte Maillot, Mardi 2 novembre à 18 h. 30 (P.e. Valmalète.) — **CONCERTS DU MARDI — LUNDIS DU PALACE** — G. HARTMAN, soprano, U. STUDER, baryton, W. CHRISTIE, clavecin, U. KNEIHS, piano, B. YANNOTTA, clarinette, J.-P. BATT, viole de gambe, Purcell 1 Shubert Wolf - Ferritto

SALLE PLEYEL, Lundi 8 novembre à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.) — Les Concerts BARG présentent **LONDON CHAMBER ORCHESTRA** direction : Adrian SUNSHINE av. **Oleg KAGAAN** — Mozart - Vivaldi - Haydn

PALAIS des CONGRES, Lundi 8 novembre à 21 heures (P.e. Dandelot.) — Au profit de l'Ordre de Malte et de la Fondation Cziffra — Récital **CZIFFRA** — CHOPIN, LISZT, RAVEL

EGLISE de la MADELEINE, Lundi 8 novembre à 21 heures, Loc. Durand et 3 FNAC (Wernar.) — Après l'immense succès de ses 2 concerts précédents **MAURICE ANDRÉ** donne un 3e concert TROMPETTE et ORGUE avec Bernard SOUSTROT et Lionel ANDRÉ — Orgue : ALFRED **MITTERHOFER**

SALLE CORTOT, Mardi 9 nov. à 20 h. 30 (Valmalète.) Loc. Salle Durand, 3 FNAC — **SCHUBERT** par le duo NELL et IVAR **GOTKOVSKY**

CONCERTS Radio France

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — SALLE PLEYEL, Mercredi 27 octobre à 20 h. 30 — Dir. Gabriel CHMURA — Sol. Claudio ARRAU — Concert BEETHOVEN

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Lundi 1er, Mardi 2 novembre à 20 h. 30 — DIRECTION : **L. BERNSTEIN** — Soliste : D. Mac INNES — **BERLIOZ** (concerts télévisés)

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Gymnase de VILLE D'AVRAY, Sam. 6 nov. à 21 heures — Dir. E. KRIVINE — Sol. : E. KRIVINE - C. CRENNE — HAYDN - MOZART

MUSIQUE DE CHAMBRE — RADIO-FRANCE Auditorium 105, Lundi 8 nov. à 20 h. 30 — J. RIVIER - L. COUPERIN, DANDRIEU - BALBASTRE, M. OHANA - F. COUPERIN, R. ALBIN, avec le Quatuor Parrenin, R. Veyron-Lacroix, M. Takahashi, J.-N. Crocq

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Lundi 8, Mardi 9 nov. à 20 h. 30, Concerts télévisés — DIRECTION : **L. Bernstein** — Soliste : **M. Rostropovitch** — MILHAUD - SCHUMANN - BLOCH

Location : Radio-France, salles et agences

Église Saint-Séverin — Mercredi 27 octobre — DERNIER CONCERT CYCLE ROMANTIQUE par le Quatuor **VIA NOVA** — Mouillere - Naveau, Sabouret - Pidoux — SCHUBERT, SCHUMAN, BRAHMS — Loc. Durand 260-21-76 — Librairie Saint-Severin 633-51-77

CHAILLOT INFORMATION

A propos d'ELISABETH UN de Foster joué au Grand Théâtre (du mardi au samedi à 20 h. 30) : « *Une chose admirable à mi-chemin de Shakespeare et de Brecht... Satisfait à la fois l'historien et l'amateur de théâtre.* » (La Croix.) « *Excellent... Sentimental et drôle... Une grande gaieté.* » (Valeurs actuelles.) « *D'excellents comédiens dont la brillante Nicole Garcia.* » (Le Nouvel Obs.) « *Une garde-robe rococo qui est une manière de chef-d'œuvre comique.* » (L'Humanité.) Attention dernières. A Gémier : « Solitude, la mulâtresse » (dernières). Loc. 727-81-15.

THÉATRE DE PARIS — PROLONGATION jusqu'au 3 novembre du **PROCÈS DE JEANNE D'ARC**

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ivan le Terrible.
Chaillot, 20 h. 30 : Elisabeth Un. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Solitude, la mulâtresse.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit... les clowns.
TEP, 20 h. 30 : Comme il vous plaira.
Petit TEP, 20 h. 30 : A la campagne.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Parole de femme ; 21 h. 30 : Hoot. — Salle Papin, 21 h. : Irène ou la Résurrection.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Nicolas Peyrac.

Les autres salles

Atelier, 21 h. : Monsieur chasse.
Athénée, 21 h. : le Séquoia.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Servante.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Je n'imagine pas ma vie demain.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 21 h. : Dis-moi, Blaise...
Fontaine, 20 h. 45 : Comme avant.
Galerie 55, 21 h. : Volpone.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Happy Birthday.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. : la Musica ; Yes, peut-être ; 22 h. 15 : le Jardin d'à côté !
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 21 h. : les Troubadours. — Petite salle, 19 h. : Paris c'est grand.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : « Ils » sont là.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la sage-femme.
Récamier, 20 h. 30 : Tout contre un petit bois.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le boucher.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : le Médecin malgré lui.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Raz de marée. — La Resserre, 21 h. : Pasolini.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Notes ; 22 h. : Vierge. — Salle II, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre du Manitout, 20 h. 30 : Dom Juan.
Théâtre du Marais, 21 h. : la Créole opiniâtre ; 22 h. 30 : Histoire d'amour.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Amante anglaise. — Petite salle, 20 h. 30 : Portrait de Dora.
Théâtre de Paris, 21 h. : Procès de Jeanne d'Arc.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Dracula Travel.
Théâtre 347, 20 h. 45 : la Veuve rusée.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, église Saint-Denis, 21 h. : Nonett de Rostock (Mozart, Beethoven, Geissler).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Signé Boris Vian.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : la Dispute.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : la Viande et les Etoiles.

Opérettes et comédies musicales

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Elysée-Montmartre, 20 h. 15 : Ginette Lacaze.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Tu es un chic type, Charlie Brown.
Henri - Varna - Mogador, 20 h. 30 : Rêve de valse.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Mayflower.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : G. Pludermacher, piano (Beethoven, Mozart, Bartok).
Maison de la radio, 19 h. 30 : J.-Cl. Pennetier, piano forte (Haydn, Mozart, Couperin).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h. 30 : M. Leclerc et J. Pontet, orgue et clavecin (Soler, Bach, Mozart, Couperin).
Eglise de la Maison-Blanche, 20 h. 45 : O. Allouard-Carny (Bach, Franck, Messiaen, Fumet, Allouard-Carny).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : l'Ensemble d'archets français, dir. Cl. Ricard (le Messie, de Haendel).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 octobre

La danse

Voir Festival d'automne.
Palais des congrès, 20 h. 45 : le Ballet Moïsseïev.
Théâtre de Lapparent, 21 h. : les Ballets du Marais.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : J.-Cl. Monnet.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Michel Sardou.
Olympia, 21 h. 30 : Alain Barrière.
Palais des congrès, 21 h. : Frédérick Mey.
Palais des sports, 20 h. 45 : Johnny Hallyday.
Théâtre Antoine, 20 h. 30 : les Frères Jacques.

Festival d'automne

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Bouteille à la mer.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Martha Graham Dance Company.
Musée Galliera, 20 h. 30 : Electronics (Takehisa Kazugi, John Cage).
Centre culturel américain, 12 h., 17 h., 19 h., 21 h. : Music with roots in the Aether.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Secs sans provisions.
Dix-Heures, 22 h. 15 : Tu crois que c'est mieux ailleurs.

Jazz

Théâtre de la Renaissance, 20 h. 30 : Magma.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Loup de la Sila, de D. Coletti ; 18 h. 30 : les Anges du péché, de R. Bresson ; 20 h. 30 : Elvira Madigan, de D. Widerberg ; 22 h. 30 : Faut-il tuer sister George ?, de R. Aldrich.

Les exclusivités

ANATOMIE D'UN RAPPORT (Fr.) (**) : Noctambules, 5e (033-42-34).
AROUND THE STONES : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BRONCO (Angl., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CIAO MANHATTAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CORPS DE MON ENNEMI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COURS APRES MOI QUE JE T'ATTRAPE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES FILMS NOUVEAUX

MISSOURI BREAKS, film américain de A. Penn, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Max-Linder, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DEBOUT LES DAMNES DE LA TERRE, film japonais de H. Yoshimura, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
JOSEY WALES, HORS-LA-LOI, film américain de C. Eastwood, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX, dessin animé français : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LETTRE PAYSANNE, film sénégalais de S. Faye : La Clef, 5e (337-90-90).
UN CERTAIN JOUR, film italien d'E. Olmi, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

PIANO ★★★★ 77 - RÉCITAL BEETHOVEN
VLADIMIR ASHKENAZY
Vend. 12 nov. 20 h. 30 - THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

FAC. DE DROIT, 92, rue d'Assas - Jeudi 28 octobre, 21 heures
Récital **SCHWARZKOPF**
avec GEOFFREY PARSONS
Location : Fac, Fnac, Durand, Copar

MERCREDI
LA PAGODE - LA CLEF CENSIER

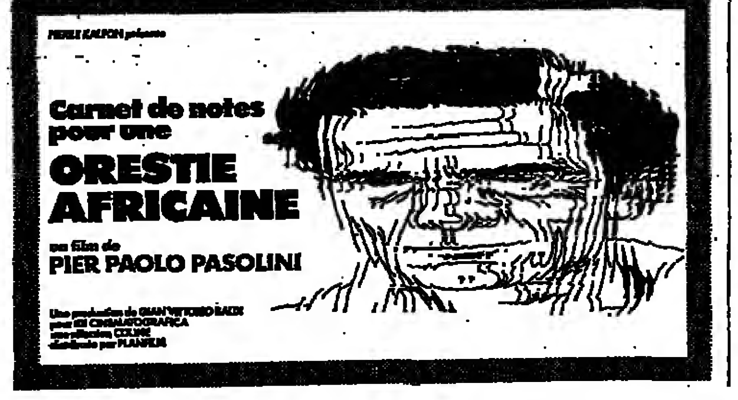

MERCREDI

SPECTACLES

LA DERNIERE FOLIE (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA DUCHESSE ET LE TRUAND (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

DRACULA PERE ET FILS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

FACE A FACE (A.) (*), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES HOMMES DU PRESIDENT (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

ICI ET AILLEURS (Fr.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81).

L'INNOCENT (It.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE JARDIN DES SUPPLICES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA MARGE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE MARIN QUI ABANDONNA LA MER (A.) (**) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

MES CHERS AMIS (It.) v.o : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

1900 (It.) (**) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES NAUFRAGES DE L'ILE DE LA TORTUE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic, 14e (783-67-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.) v.o : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).

OTALIA DE BAHIA (Fr.-Brés.) Vers. Brés. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

SALO (It.) (**) v.o. : La Pagode, 7e (705-12-15).

TAXI DRIVER (A.) (**) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Studio (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE VIE DIFFICILE (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UN TYPE COMME MOI NE DEVRAIT JAMAIS MOURIR (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (783-67-42) ; Athéna, 12e (343-07-48).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

BLACKMAIL (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

2001 : ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Elysée Point Show, 8e (225-67-29).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MA VACHE ET MOI (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

NIAGARA (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

N° 17 (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MURDER (A. v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).

PROFESSION : REPORTER (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi).

PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) Studio Galande, 5e (033-72-71).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) Kinopanorama, 15e (306-50-50).

WALT DISNEY (A. v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Diderot, 12e (343-19-29).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (A. v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

DANCING LADIES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20.

MAHLER (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

Les festivals

LE FILM NOIR (v.o.), Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), 16 h. : les Anges aux figures sales ; 17 h. 45 : la Dame de Shanghaï ; 19 h. 15 : Pendez-moi haut et court ; 21 h. : J'ai le droit de vivre ; 22 h. 30 : les Forbans de la nuit.

COMENCINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 45, et mer., sam., dim., à 14 h. 30 (v.o.) : les Aventures de Pinocchio ; 19 h. : la Ragazza ; 20 h. 45 : la Grande Pagaille ; 22 h. 30 : Un vrai crime d'amour.

PASOLINI (v.o.), la Pagode, 7e (705-12-15) : Accatone.

ROBERT REDFORD (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Trois Jours du Condor.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 27 octobre au 2 novembre)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.

Cirque Arena, square Saint-Lambert, mer., sam., dim., 14 h. et 16 h. ; jeudi, ven., 16 h.

Cirque de Paris, Champ-de-Mars (567-71-64), mer. et sam. à 15 h., dim. à 14 h. 30 et 16 h. 30.

Marionnettes André Roggers, Théâtre 13 (575-34-37), mer., 14 h. 30 : Casse-noisettes l'écureuil.

Marionnettes André Verdun, Vincennes (783-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête.

Marionnettes du Jardin d'acclimatation (637-07-87), t.l.j., 15 h. 15 : Guignol.

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), t.l.j., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : la Légende de Blanche-Neige.

Marionnettes du parc Montsouris (273-39-36), mer., sam., dim., à 15 h. : Guignol.

Mouffetard (236-02-87), mer. et sam. à 14 h. 30 : le Pays des galipettes.

Théâtre Adyar (878-33-47), les 28 et 29, à 14 h. 30 : Concerto insolite, l'Escogriffe.

Théâtre Astral, Parc floral (808-16-82), mer., 15 h. et 16 h. : Le quatre est sorti.

Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), mer. et sam. à 14 h. 30, dim. à 16 h. : la Belle et la Bête.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), mer. et sam. à 16 h. : Petit Théâtre Virgule.

Théâtre d'Edgar (700-19-31), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : les Sept Enigmes du dragon. — Atelier théâtre et audiovisuel (326-13-63).

Théâtre du Livre-Vivant (033-53-81), mer., 14 h. et 16 h. ; dim., 15 h. : Pilpin le Troumpil.

Théâtre Paris-Nord (228-43-42), mer., 15 h. : Histoire de la jument qui court après sa charrette.

Théâtre de la Petite-Ourse, jardin des Tuileries (076-05-19), t.l.j., 15 h. 15 : Marionnettes.

Théâtre de la Plaine (250-15-65), mer. à 15 h. : Histoire de la jungle.

Théâtre Présent (203-02-55), mer., 14 h. 30 : Circus-Parade.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (très jeunes) les Douze Travaux d'Astérix, les Chefs-d'Œuvre de Walt Disney, la Dernière Folie de Mel Brooks ; (enfants) Alexandre le Bienheureux, Ball game, l'Aile ou la Cuisse, Bugsy Malone, On l'appelait Milady, Vingt mille lieues sous les mers, Orfeu Negro ; (adolescents) le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Complot de famille, Nous nous sommes tant aimés, Une vie difficile, la Victoire en chantant, les Hommes du président, Josey Wales hors-la-loi, Si c'était à refaire.

MERCREDI 27 OCTOBRE

ANDRE GENOVES présente
MICHEL PICCOLI • JACQUES DUTRONC • OTTAVIA PICCOLO
avec la participation de
ROMY SCHNEIDER • MADO • UN FILM DE CLAUDE SAUTET
avec CLAUDE DAUPHIN • CHARLES DENNER • BERNARD FRESSON
JULIEN GUIOMAR • JEAN-PAUL MOULINOT • scénario et dialogue de CLAUDE SAUTET et CLAUDE NERON

aux cinémas : GEORGE V - CONCORDE - LES IMAGES - FRANÇAIS
MONTPARNASSE PATHE - CONVENTION GAUMONT - FAUVETTE
GAMBETTA GAUMONT - OMNIA BOULEVARDS - MAYFAIR
SAINT GERMAIN VILLAGE - QUINTETTE

Et dans les meilleures salles de la périphérie

CONCORDE PATHÉ • LE FRANÇAIS
QUINTETTE • CONVENTION GAUMONT
MONTPARNASSE 83 • CARAVELLE PATHÉ
GAMBETTA GAUMONT • CLUNY PALACE

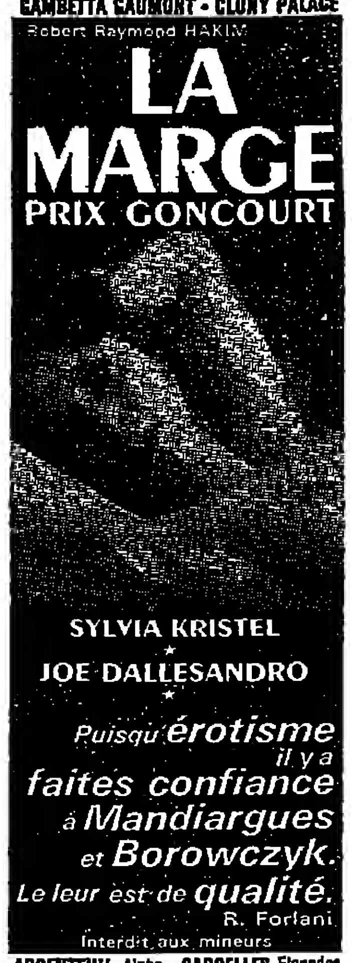

ARGENTEUIL Alpha • SARCELLES Flanades
MAISONS-ALFORT Le Club • NOGENT Artel

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.)
GAUMONT RIVE GAUCHE (v.o.)
IMPERIAL (v.f.) - GAUMONT SUD (v.f.)
14 h. - 17 h. 25 - 21 h.
HAUTEFEUILLE I (v.o.)
12 h. - 15 h. 30 - 19 h. - 22 h. 30
HAUTEFEUILLE II (v.o.)
13 h. 30 - 17 h. 10 - 20 h. 30

MERCREDI
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 14 JUILLET BASTILLE 14 JUILLET PARNASSE (à partir de vendredi)

U.G.C. NORMANDIE • GRAND REX • PARAMOUNT OPERA • BRETAGNE • MAGIC CONVENTION
U.G.C. GOBELINS • U.G.C. ODEON • PARAMOUNT ORLEANS
TROIS MURAT • PUBLICIS MATIGNON • PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT MONTMARTRE
PARAMOUNT ORLY • C2L VERSAILLES • PALAIS DU PARC LE PERREUX • ARTEL ROSNY • PARAMOUNT LA VARENNE
ARTEL VILLENEUVE-ST-GEORGES • BUXY VAL D'YERRES • CARREFOUR PANTIN • HOLLYWOOD ENGHIEN
PARINOR AULNAY • ELYSEE 2 LA CELLE-ST-CLOUD • C2L ST-GERMAIN • FLANADES SARCELLES
MELIES MONTREUIL • ULIS 2 ORSAY • GAMMA ARGENTEUIL • PUBLICIS-DEFENSE PUTEAUX

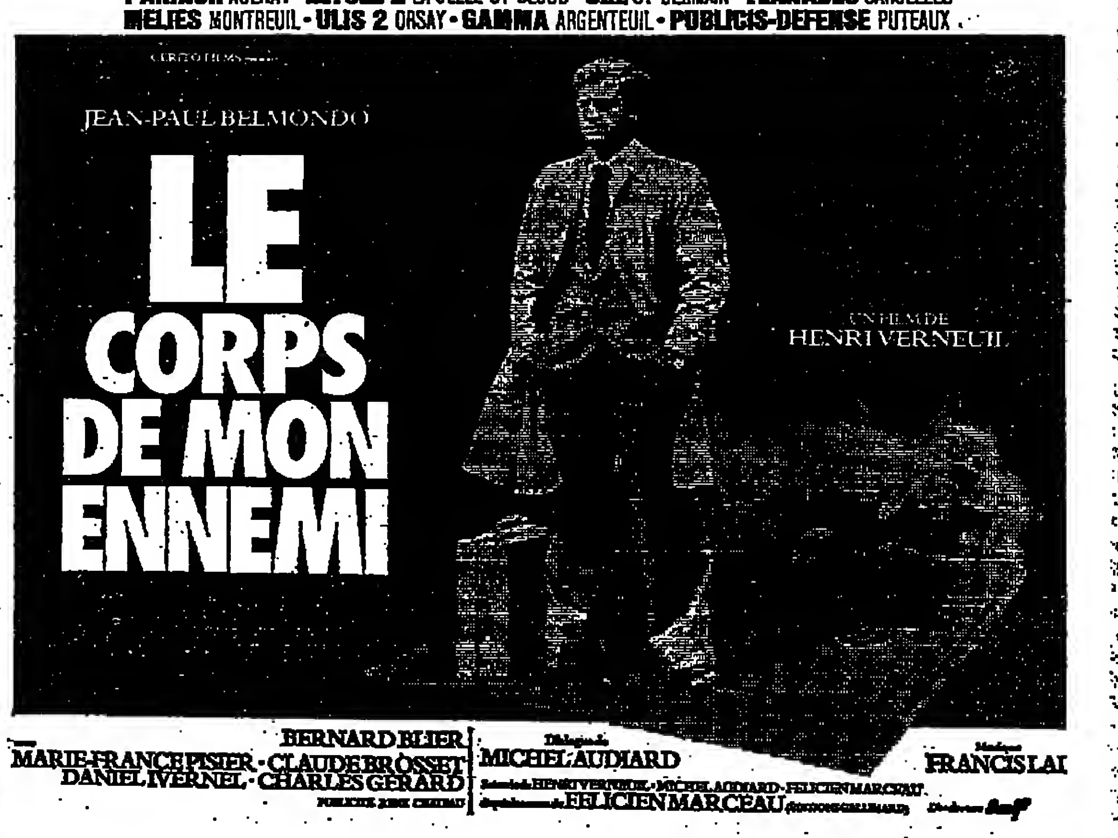

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

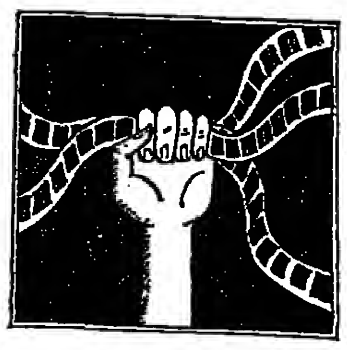

TROIS « 14-JUILLET » A MONTPARNASSE

● Un nouveau complexe multisalle ouvre ses portes jeudi à Montparnasse, à la place d'un vieux cinéma plein de souvenirs ; en ces temps-ci, quoi d'exceptionnel ? A première vue, pas grand-chose. Sinon qu'il ne s'agit pas des circuits U.G.C., Parafrance ou Pathé-Gaumont. Sinon que le Studio Parnasse se nomme désormais 14-Juillet Montparnasse ; le cinéma de la Bastille prend pied sur la rive gauche.

Chaque salle porte un mot d'ordre — « que l'ancien serve le nouveau », « que l'étranger serve le national », « que cent fleurs... » — mais la pensée de Mao Tsé-toung n'efface pas l'histoire, là n'est pas son propos : les noms de cinéastes qui s'accrochaient, façon palais de Chaillot, aux murs du Studio Parnasse demeurent. « Pas de censure, affirme Marin Karmitz, cinéaste devenu exploitant : de nouveaux noms apparaissent, dans une autre couleur. » La programmation de ce 14-Juillet, rue Jules-Chaplain, sera composée de sorties de nouveaux films (groupées avec le 14-Juillet-Bastille), et de continuations d'exclusivités. « Notre propos est d'accueillir les longs métrages qui n'entrent pas dans les circuits des grandes compagnies et, par conséquent, ne trouvent pas de sortie, en raison de leur rejet des normes idéologiques ou de leur inadéquation aux schémas de rentabilité » ; pour Marin Karmitz, il est évident désormais qu'un film n'a aucune chance s'il est à l'affiche d'une seule salle ; en s'associant avec des exploitants du Quartier latin, il escompte offrir, avec trois points, une sorte de circuit alternatif... « Ce n'est plus la crise, affirme-t-il, mais la liquidation des moyens indépendants d'expression. »

● L'expansion des 14-Juillet peut donner une résonance paradoxale à ses propos ; pourtant, l'aventure de Marin Karmitz, exploitant, a une histoire significative. C'était après « Coup pour Coup », film sur une grève, où, à sa manière, il inventait une autre pratique militante à partir du cinéma. Les résistances des circuits classiques l'ont amené à s'interroger sur la distribution et l'exploitation des films, sur la nécessité de maîtriser tous les stades de la production cinématographique. Avant le 14-Juillet, il y eu MK-2, distributeur.

« Sans MK-2, dit Marin Karmitz, pas de 14-Juillet ; on a été en butte à l'absence de films et à la pression des groupes dominants sur les indépendants. La moitié, parfois les deux tiers, des projections à la Bastille sont des films MK-2 (ou fournis par un autre indépendant comme Jacques Robert). Pour nous, cela représente une ligne de choix, la possibilité d'être relativement rigoureux, selon des critères politiques et professionnels, restrictifs mais non sectaires, notre projet étant de permettre une large expression démocratique des idées. Nous avons pris les films du jeune cinéma français — même si nous en désapprouvons le contenu, la forme — pour ce qu'ils représentent encore. »

Le bilan, apparemment favorable — une bonne implantation du 14-Juillet, la fidélité d'un public de quartier, au moment où la plupart des salles indépendantes périclitent, une hausse de 50 % de la fréquentation, un chiffre d'affaires triplé à la librairie, — ne peut pas masquer l'autre versant de la réalité : « Comme réalisateur, je suis réduit au silence, dit Marin Karmitz ; ou alors je dois emprunter le même chemin que Jean-Luc Godard. » Un chemin pas forcément évident : « Ici et ailleurs » n'a pas trouvé d'autre distributeur que MK-2, et il est resté à l'affiche d'un seul cinéma, le 14-Juillet-Bastille.

MARTIN EVEN.

« JOSEY WALLES HORS-LA-LOI »

Pendant la guerre de Sécession, un paisible fermier sudiste se fait guérillero pour venger sa femme et son fils tués par des pillards. Le conflit terminé, il reste insoumis. Sa tête est mise à prix. Il la défend contre les soldats yankees, les mercenaires, les chasseurs de primes, les aventuriers de tout poil, et son chemin est semé de cadavres.

Réalisateur et interprète, Clint Eastwood avance, les dents serrées, le visage barré d'une cicatrice, la main prompte à saisir le revolver et constamment méfiant ou indifférent, même si les rencontres qu'il fait en cours de route peuvent lui apporter un peu de chaleur humaine. De temps en temps, il crache un long jet de jus de chique. Josey Wales le hors-la-loi n'a rien d'un héros. C'est quelqu'un qui cherche à survivre, non qu'il tienne à la vie, mais il ne veut pas céder.

Ce western de Clint Eastwood suit l'évolution actuelle du western américain. Les mythes sont morts et l'on piétine dans la boue d'un monde crépusculaire. Les paysages sont noyés de pluie ou balayés de poussière, les personnages sont sales et frustes et la loi appartient à celui qui tire le plus vite. Semé d'incidents de parcours qui amènent autant de scènes de violence traitées avec réalisme mais sans effets tapageurs, ce film est marqué d'une mélancolie poignante. Comme si les routes de l'Ouest étaient, désormais, celles de la tristesse. — J. S.

★ Paramount-Elysées, Paramount-Odéon (v.o.) ; Paramount-Opéra, Max-Linder, Moulin-Rouge, Paramount-Montparnasse, Paramount-Maillot, Paramount-Orléans, Paramount-Galaxie, Paramount-Bastille, Boul' Mich', Passy, Paramount-Gaîté (v.f.).

Danse

« HAMLET », de Vittorio Biagi à Lyon

Lyon, samedi, était hors d'atteinte des voitures, prise dans les anneaux rétractiles d'un cortège en serpent. Des milliers de jeunes venus manifester contre le chômage donnaient à la ville un air inusité de kermesse. A l'auditorium de la Part-Dieu, le grand calme régnait. Les Lyonnais, comme le remarque un des directeurs de l'endroit, M. Jean Aster, *sont peu enclins à aller au spectacle en cette période d'incertitude fiscale* : on ne se précipite pas à « Turandot », et la location du « Lac des cygnes » par les Ballets du Rhin ne marche pas fort. « Holliday on Ice » pourtant fait salle comble.

« Hamlet », de Vittorio Biagi, a reçu un accueil tempéré : à la seconde représentation, on comptait environ huit cents personnes. *Il est vrai que la scène en rond de l'auditorium ne favorise pas la communication.* Biagi regrette l'intimité du vieil Opéra. Il n'a pas retrouvé ici le public jeune et remuant de ses premiers ballets. La fréquentation, dit-il, est réduite par le nombre des représentations, — quatre ou cinq — nombre dérisoire lorsqu'on pense à tout ce qui est investi dans une création, — et aussi par le système des abonnements qui bloque la location individuelle, alors que trop souvent les abonnés s'abstiennent de venir aux spectacles de danse et font le vide dans la salle.

Pourtant cet « Hamlet » est intéressant. Il ne s'agit pas d'un ballet proprement dit, plutôt d'un jeu théâtral, une sorte de chaos organisé, qui consacre le triomphe de la mort. Elle règne en maître sur le plateau, manipule les personnages qui ont perdu leur libre arbitre et leur profondeur et les entraîne avec cruauté ou tendresse vers un destin fatal. Hamlet est devenu une ombre rouge, une sorte de zombie ambulant, et il serait bien difficile de trouver dans le style inconsistant que lui prête le danseur Adolfo Andrade la moindre *allusion au héros moderne* « en accord avec les tribulations de notre époque », annoncé par le programme.

La mort est interprétée par Vittorio Biagi, un Biagi qui se fait plaisir et communique son plaisir. Clown blanc de l'au-delà, crâne rasé, collant blanc prolongé par des bottes souples, il ordonne tout, rythme tout à partir d'un ensemble de praticables, d'échelles et de toboggans conçus par Jacques Rapp dans le style des anciens théâtres élisabéthains.

L'annonce d'un renouveau

Dire que Biagi a changé sa manière serait exagéré ; persistent chez lui des séquelles de son passage chez Béjart, comme en témoigne la « Bacchanale » de Faust, évocation dans un style grimaçant de la cour pourrie du Danemark ou de la lourde parade de la Wermacht stigmatisant la guerre. Mais on perçoit dans son animation scénique l'annonce d'un renouveau : c'est l'emploi judicieux de la voix « off », un collage musical contrasté, une grande liberté dans le jeu des danseurs, l'intervention par exemple des fossoyeurs (Lucien Mars et Philippe Bianco), sortis tout droit d'un sketch de Robert Dhéry, ou la reconstitution du meurtre du roi traitée en « commedia dell'arte ». Il y a aussi l'introduction du jazz dans un solo tout en souplesse de la mort qui tient lieu du fameux « to be or not to be » et un extraordinaire pas de deux, mélange d'amour et de haine entre la reine mère (Hélène Diolet) et le roi Claudius (Anatoly Yanoswsky) sur une musique en pointe d'aiguille de Ligeti. Ce passage, où la danse est vraiment en situation, avec en point d'orgue un Hamlet recroquevillé en position fœtale entre les jambes de sa mère, est celui qui a le plus de résonance humaine ; il suggère directement un paroxysme d'émotion. Marta Graham n'a jamais prétendu autre chose.

★ Grand auditorium, jusqu'au 2 novembre, à 20 h. 30 ; le 31 octobre, 17 h.

Photo

Les « REPORTAGES » de Lord Snowdon

La photo est un art austère. Tout du moins encore. Contrairement au cinéma, habitué au mensonge — il est une des expressions du réel, — la photo se doit de ne pas tricher. Il est ainsi des photos « morales » qui troublent moins par ce qu'elles sont que par ceux qui les font, et comment elles se font. Ce n'est plus le résultat — l'œuvre — mais le fondement même de la photo, son éthique, qui, subrepticement, vacille.

L'autre jour, sur les quais de la Seine, un jeune homme photographiait une vieille femme écroulée sur un banc. Image terrible, au milieu des voitures, au milieu des passants. Seule, habillée de noir, le visage égaré, le corps défait par la fatigue et la pauvreté. Puis le photographe a parlé au « modèle » qui a ri un instant, s'est redressé très jeune, avant de prendre une autre pose, plus abandonnée. Un cliché, un éclat de rire, une pose, un cliché. La photo s'appellera peut-être « Misère, 1976, quai de la Seine ».

Les « reportages » de lord Snowdon gênent d'une autre manière. « Detroit », « Venise », « Danse », « Nus », « Children under stress », « Marriage »... quelques thèmes (ils vont des années 1952 aux années 1974) qui rassemblent des choses vues par le photographe. Le danseur russe Mikhail Barischnikov, Margot Fonteyn, Igor Stravinsky (un des meilleurs, sans doute, de ses portraits), Sophia Loren, Elisabeth Taylor, les Noirs de Detroit (Etats-Unis), les paysans du Pérou, les enfants du lumpen (prolétariat anglais), portraits, visages, scènes, qu'il saisit et rapporte avec leur vérité humaine ou sociale. Dénonciation « honnête » (pourquoi en douter), ces petits corps entassés dans un taudis, cet enfant dormant, le derrière nu sous ses vêtements, ce Noir arrêté par la police à Detroit, ces objets cassés, ces haillons. Alors pourquoi ce malaise et tant d'insultes dans le livre d'or ?

On pourrait imaginer le shah d'Iran photographiant ses paysans, la noblesse du monde entier scrutant ses affamés et disant : « Cela existe, n'est-ce pas honteux ? » Les riches transformés en photographes et regardant et montrant la réalité. A quoi sert la photographie ? — C. H.

★ « Reportages », par lord Snowdon. Dans les cinq galeries FNAC, Etoile, Châtelet, Lyon, Grenoble, Mulhouse.

Petites nouvelles

■ Reçu par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, le conseil d'administration de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) se félicite, dans un communiqué, de « la ferme intention du ministre de proposer aux maisons de la culture et établissements d'action culturelle qui se trouvent dans une situation d'asphyxie les moyens d'un développement réel ». L'ATAC s'inquiète, en revanche, du sort réservé aux compagnies dramatiques et aux compagnies placées hors commission.

■ Le premier prix du Festival international du film d'art 1976 a été décerné au cinéaste Jean-Louis Fournier pour le film « Egon Schiele », consacré à ce peintre autrichien.

■ La municipalité de Carcassonne vient de dénoncer le contrat qui la lie aux Tréteaux du Midi — centre dramatique national dirigé par Jacques Echantillon — pour l'organisation du festival qui se tient chaque été dans la préfecture de l'Aude.

■ C'est Wilfride Piollet qui prendra le rôle d'Anastasia, aux côtés de Jean Guizerix, dans la représentation d'« Ivan le Terrible », ce mardi 26 octobre, à l'Opéra.

■ Bob Wilson donne un « solo performance » le 28 octobre, à 20 h. 30, salle Vilar, à la Maison de la culture de Rennes, qui annonce également en alternance « La prochaine fois, je vous le chanterai », de Sanders, et « Jules César » par le Théâtre du Bout-du-Monde.

Théâtre

« La bonne âme de Se-Tchouan » à Dijon

Quand commence le spectacle, un petit garçon déchiffre sur un grand livre les premières phrases de l'histoire, les indications scientifiques : nous sommes en Chine, nous sommes dans un vieux conte chinois, trois dieux voyagent sur terre à la recherche d'une bonne âme. Ils la trouvent en la personne d'une prostituée. Ils lui donnent de l'argent, elle s'achète un bureau de tabac. Tout de suite, elle est entourée de petits bourgeois cupides qui s'agrippent à elle, profitent de sa générosité. Pour leur échapper, pour défendre ses intérêts, elle se transforme. Radicalement, puisqu'elle prend l'habit et la mentalité d'un homme dur et prosaïque. Mais elle ne peut résister longtemps à son vaste cœur... Parallèlement, son ami le porteur d'eau, petit artisan pauvre, marginal, est amené à s'intégrer au système de travail contrôlé. Peu à peu, il devient un prolétaire, toujours exploité. Que faut-il faire pour changer l'homme, pour changer la société ? Brecht pose la question et nous invite à y réfléchir.

Dans la version donnée par le Théâtre de Bourgogne, c'est ainsi que se termine cette pièce inachevée, écrite — réécrite à plusieurs reprises avec d'importants changements — en 1941 au Danemark par un Brecht exilé, déchiré. C'est sur le déchirement de l'intellectuel rejeté de l'histoire qu'insistent le metteur en scène Alain Mergnat et son dramaturge Jean-Pierre Renault. Ils refusent tout exotisme, seuls les noms demeurent chinois. Les dieux sont des fonctionnaires patelins, les personnages appartiennent aux petits bourgs frileux des temps pauvres de la guerre. Le projecteur est braqué sur le caractère romanesque de l'héroïne, fille de joie au cœur brisé, amoureuse d'un aviateur cynique. Tout repose sur la double interprétation d'Emmanuelle Stochl — femme éperdue et homme solide — qui ne tombe jamais dans les exhibitions du numéro d'actrice, elle reste toujours humaine, femme sur le qui-vive, en équilibre instable entre des inquiétudes contradictoires, femme indestructible sous le masque crispé et amer de l'homme.

Les épisodes s'enchaînent d'un endroit à l'autre, sur les lieux multiples qui divisent la scène, comme dans la continuité d'un film tourné en studio. Les chansons ne rompent pas le fil de la fable, elles s'y insèrent. La musique de Jean-Marie Senia, large, dramatique, désigne les atmosphères et permet, en contrepoint, un jeu critique. Le théâtre, aujourd'hui, s'empare des formes d'un cinéma (aujourd'hui délaissé), qui s'emparait du théâtre. Cette osmose, plus encore que les costumes datés, laisse venir une impression de distance historique, d'attendrissement mélancolique qui dissout un peu ce que le regard de Brecht a d'impitoyable, et sa gravité. Le petit monde égoïste et buté qui glapit autour de la bonne âme tend vers un pittoresque de Pagnol sans soleil, et le récit par instant s'affaisse, comme privé de colonne vertébrale.

Brecht = ebréché, écrivent Alain Mergnat et Jean-Pierre Renault, mais le spectacle dans son parti-pris de continuité arrondit les angles, adoucit le tranchant des cassures. De là, s'élève un beau chant sombre.

COLETTE GODARD.

★ Dijon, jusqu'au 30 octobre.

« La Créole opiniâtre »

Peut-être parce qu'il était las de mettre en scène et de jouer les œuvres de plus en plus sombres d'Eugène Ionesco, Jacques Mauclair a écrit une petite farce sans prétention sur Napoléon, avec des chansons à boire.

C'est drôle. Mauclair interprète Talleyrand et Chopin, dans un style Medrano modéré. Jacques Ferrière propose un Napoléon cyclothymique. Sylvia Millien et Monique Mauclair sont Joséphine de Beauharnais et Marie Waleswska, elles jouent dans la lignée de Pauline Carton.

Il ne s'agit là que d'une plaisanterie, pas méchante, sympathique. — M. C.

★ Théâtre du Marais, 21 h.

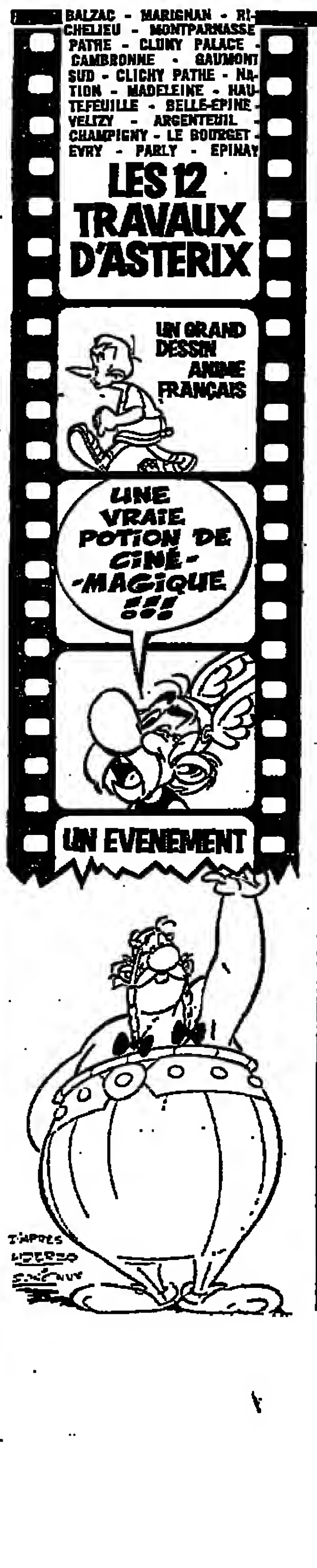

Exposition

LES MARCHANDS DE LA FOIRE DE L'ART SONT CONTENTS

La Foire internationale de l'art contemporain (FIAC) a clos, dimanche, sa semaine au Grand Palais dans un record d'affluence. Les marchands affichaient un optimisme de commande. Ils se disent commercialement satisfaits et surtout étonnés de l'intérêt manifesté par le public pour ce marché-exposition.

Il a révélé un fait : le tassement des prix en général, mais la montée, du moins en chiffres affichés, des artistes qui font l'objet d'une réévaluation. Et une tendance : la reprise du marché des œuvres de prix moyen, entre 10 000 et 30 000 F. Clients français, dont le nombre se serait accru, et clients étrangers, parmi lesquels les Belges, grands collectionneurs, les Libanais, les Iraniens, les Américains, les Scandinaves, seraient en bonne place, et les Italiens, pratiquement absents en raison de nouvelles dispositions fiscales qui frappent l'importation et l'exportation d'œuvres d'art. Mais le paradoxe veut que, au même moment, la Foire de l'art de Düsseldorf ait été un désastre commercial, tandis que, de son côté, Barcelone annonce l'inauguration de sa première Foire internationale de l'art, à la première quinzaine de novembre.

Les galeries qui présentaient, au Grand Palais, des œuvres de prix élevé se sont contentées d'une « opération de prestige ». Chez Pierre Matisse, de New-York, par exemple, « aucun tableau » n'était disponible, et, chez Berggruen, dont le petit stand comptait la plus haute densité de « tableaux de maîtres » de la Foire, un Klee et un Léger atteignaient, à titre indicatif, 2,5 millions de francs pour le premier et 3 millions pour le second...

Reste l'événement culturel, qui a réuni cent galeries européennes et américaines. Il sera accentué l'an prochain dans un climat, annonce-t-on, de moins en moins mercantile. C'est en octobre, dès le début de la saison, que la FIAC ouvrira, en 1977, pour lancer la « saison artistique » des galeries à Paris, dont les marchands du monde ont retrouvé le chemin. « Lorsqu'on entreprend sérieusement quelque chose à Paris, *dit l'un d'eux*, tout le monde y revient. »

J. M.

■ La Compagnie Renaud-Barrault célèbre ses trente ans d'existence par une exposition de photos et de maquettes au Théâtre d'Orsay. En soirée, sont projetés des films des tournées de la compagnie.

MERCREDI

U.G.C. BIARRITZ - PUBLICIS MATIGNON - U.G.C. OPÉRA (angle Daunou-Capucines) - CAPRI GRANDS BOULEVARDS - PARAMOUNT-MONTPARNASSE - U.G.C. ODÉON - BONAPARTE - STUDIO JEAN-COCTEAU - PARAMOUNT GALAXIE - LES 3 MURATS - VILLAGE Neuilly - C2L Versailles - ARTEL Nogent - CARREFOUR Pantin - FRANÇAIS Enghien - PARAMOUNT La Varenne - BUXY Boussy - PARAMOUNT ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud - U.G.C. Poissy.

CULTURE

Comment on devient Sartre

(Suite de la première page.)

De sa célèbre voix métallique et sur fond de photos de famille, Sartre évoque d'abord les « récupérations » auxquelles l'a exposé le charme voulu, et trop efficace, des « Mots » (1963). On revient sur les ancêtres luthériens, l'enfance à La Rochelle, la découverte de la contingence et de la violence à travers celles du corps et de la laideur, la religion névrotique de la littérature. Certains détails biographiques connus sont approfondis ou tirés au clair : les lectures à l'Ecole normale, l'amitié avec Nizan, la vocation philosophique, les « nausées » au lycée du Havre, la captivité occupée à expliquer Heidegger aux aumôniers, l'autorisation demandée au C.N.R. pour la création des « Mouches » sous l'occupation, les contre-sens et la haine de la presse devant le « phénomène Saint-Germain-des-Prés ».

Mais toutes les explications t n-dent à éclairer le trajet politique qui aura servi de symbole, sinon d'exemple, pour l'ensemble de l'intelligentsia depuis cinquante ans : de l'héritage bourgeois à la bohème anarchisante, et du bout de chemin avec les communistes à la radicalisation finale dans la violence « maoïste ».

La prise de conscience est pour le moins lente. A Berlin, en pleine montée du nazisme, Sartre lève à peine le nez de Husserl. Les procès de Moscou le retiennent de suivre Nizan au P.C., qui n'a que sa sympathie. Combattre en Espagne ? Il ne se sent pas « requis », et Simone de Beauvoir précise qu'elle s'y serait opposée « au besoin avec un fusil » ! Ils regardent passer les défilés du Front populaire depuis le trottoir, et la guerre marque pour l'auteur de « l'Etre et le Néant », des « Chemins de la liberté », et de « Huis clos » une période d'intense création. Il est alors convaincu que l'écrivain est plus utile une fois consacré, comme Zola lançant son « J'accuse » du haut de son œuvre accomplie.

Le rôle des intellectuels

Il va le prouver lui-même. Après les premières tentatives de troisième force du R.D.R. et le rapprochement avec le P.C., sa notoriété mondiale servira de porte-drapeau, et parfois de couverture « intouchable », aux campagnes contre la torture en Algérie ou la « conspiration gaulliste » de 1958, avant d'être mise à la disposition des « gauchistes » de 1968 et de leurs publications.

A l'heure où s'achève le film, c'est-à-dire il y a déjà quatre ans, la position de Sartre est la suivante : seule sauvera notre société une révolution libertaire, préservée des « rechutes dans la bureaucratie » comme en ont connu la plupart des précédents historiques. « Technicien d'un savoir pratique », l'intellectuel n'a pas à rougir de travaux qui peuvent paraître réservés aux bourgeois, tels que son Flaubert, mais qui « serviront peut-être un jour aux masses ». L'important est qu'il ne soit plus coupé de ces masses, comme l'y obligent les systèmes socialistes autant que le capitalisme, et qu'il demeure à la fois « solidaire et critique ».

Ainsi résumé, l'entretien peut sembler pontifiant ou complexé. C'est tout l'inverse qui se produit. Sartre examine son passé et sa subjectivité en phénoménologue affranchi du pathos et du ridicule habituels dans ce genre d'exercice. Sa passion tranchante de l'exactitude n'exclut pas l'humour sur soi, ni les lapsus réjouissants : le Goncourt — qu'il n'aurait pas dédaigné naguère — mis pour le Nobel, qu'il a effectivement refusé ; le « cogito » de Descartes revu façon existentialiste — « Je suis, donc je pense », — ou l'éloge des femmes mêlé imprudemment à la condamnation des débats d'idées. Les rectifications affectueuses des intimes, notamment de Simone de Beauvoir, ajoutent à l'impression émouvante de prendre part, non à un cours de plus sur l'existentialisme, mais à une réunion de famille.

Impression teintée de mélancolie par les dernières images d'un bureau vide, et par la confirmation que le « Flaubert » n'aura pas de tome IV, que Sartre, presque aveugle, n'écrira plus. Mais on apprend aussi qu'avec ses amis « gauchistes » il travaille à des réflexions orales sur le « pouvoir » ; et restent trois heures d'un apprentissage lumineux de la liberté, où le cœur joue largement sa partie, où la sincérité avec soi-même atteint au chef-d'œuvre.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ Sortie le mercredi 27 octobre aux 14-Juillet-Bastille et Montparnasse : au Saint-André-des-Arts.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés".	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux

HEC, ESSEC, ESCP + MBA, INSEAD
Votre diplôme au futur : un synonyme de carrière.

La réussite internationale de notre entreprise valide la justesse de nos méthodes de management.

FORD Europe, c'est un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs, une implantation dans 15 pays, 22 unités de production, 135 000 personnes.

C'est aussi un ensemble d'états-majors situés en Europe qui a pour vocation de consolider les informations des filiales, en assurer le contrôle de gestion, concevoir les produits, définir les politiques commerciale, financière et administrative.

l'analyste financier débutant

que nous souhaitons intégrer à notre équipe sera rattaché à l'état-major "Machinisme agricole et équipements industriels" à Bruxelles.

Il recevra une formation à nos méthodes, pour être très rapidement associé à l'activité de la Direction Financière de cet état-major.

Nos critères de promotion étant rigoureusement objectifs, les hommes de qualité sont assurés d'une carrière très motivante, soit dans une Direction Financière d'une des filiales européennes, soit au sein d'un état-major européen.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. M, à FORD France, Service Développement et Organisation du Personnel, 344, avenue Napoléon-Bonaparte, 92504 RUEIL-MALMAISON.

Ford

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
cherche
pour ses besoins en Algérie
DES GÉOPHYSICIENS
expérimentés
dans le traitement sismique.
Trois ans d'expérience minim.
contrat de deux ans.
Adresser C.V. à
M. G. A. HOWARD, D.R.C.,
2411 Fountain View Drive,
Suite 110,
Houston (Texas), 77057 U.S.A.

SOCIETE D'ETUDES
cherche à étoffer
son portefeuille de
CONSULTANTS
pour missions de courtes durées
(deux à quatre mois)
dans les pays du tiers monde.
Envoyer C.V., lettre manuscrite, domaine de compétence, photo et prétentions sous réf. VENCE (mentionnée sur enveloppe) à
EMPLOIS ET CARRIERES,
30, rue Vernet, 75008 PARIS.

TÉLÉMÉCANIQUE
recherche pour sa filiale de
CASABLANCA
INGENIEURS COMMERCIAUX
diplôme Ingén. B.T.S. ou I.U.T.
Nationalité marocaine.
Adresser C.V. détaillé + photo à TELEMECANIQUE, Division Internationale, B.P. 8,
92503 RUEIL-MALMAISON,
attention M. E. Genet.

---

altra

FILIALE SONATRACH

recherche

MONITEURS SOUDAGE

SEMI - AUTOMATIQUE MAG

CONDITIONS EXIGÉES :

— Longue expérience du soudage S.A.MAG;

— Bonne connaissance des machines et accessoires;

— Notions approfondies en métallurgie et gaz;

— Bonnes aptitudes pédagogiques;

— Libres rapidement.

ECRIRE :
114, rue de Tripoli,
HUSSEIN-DEY, ALGER.

EUROPEAN PETROCHEMICAL BUSINESS

An extremely important international chemical group of American origin, leader in its market, seeks for its expanding European organisation

YOUNG GRADUATES

with chemical or other technical background and, preferably, some years of technical or commercial experience in the polymer chemical field. As these appointments have a dual orientation, both technical and commercial, they imperatively imply : • a high educational level, • an aptitude for business as highly developed as technical • fluency in English and at least one other European language • frequent travelling in Europe and elsewhere (Africa, Middle East, etc.) • the possibility to live for several years away from their country of origin.

Solid technical training concerning our specialities will be given during several months in Paris at our European technical center.

Eventual appointments after successful training to

KÖLN - PARIS - MILANO

in representative offices, marketing, technical services and the center of applied research.

An informative note will be sent to each candidate. Apply under ref. 916 to

GEDEV SÉLECTION
65, avenue de WAGRAM - 75017 PARIS

BOUYGUES OFFSHORE

Société spécialisée en travaux maritimes, portuaires et offshore, recherche pour chantiers à l'

ETRANGER

ingénieurs travaux

Formation A.M. - E.C.P. - E.T.P. - E.N.P.C., etc.

conducteurs de travaux

Formation Eyrolles - D.U.T. ou autodidactes.

Les candidats que nous recherchons doivent impérativement :
— être âgés de 32 ans au moins
— avoir une bonne expérience de chantier dans notre domaine
— parler Anglais parfaitement
— être disposés à s'expatrier.

Envoyer candidature avec photo et prétentions à P. Thomasson - Bouygues Offshore - RN 186 - La Boursidière - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Pour chantier OFF-SHORE
HOLLANDE
recherchons
urgent ingénieurs électro-mécaniciens haut niveau, bonne connaissance moteur rotatif, pompe, instrumentation. Bilingue anglais-français indispensable. Contrat très intéressant. Ecrire PRESTAFRANCE TT, Département pétrole, 45, rue Championnet, 75018 PARIS.

POUR CHANTIER IRAK
recherchons urgent
Chefs d'atelier connaissant machines-outils chaudronnerie, soudure. Récupération 5 semaines-4 semaines. Contrat très intéressant. Bilingue anglais - français indispensable. Ecrire à PRESTAFRANCE T. T., Département pétrole, 45, rue Championnet, 75018 Paris.

Filiale d'une Société française aéronautique cherche pour le MAROC

AGENT TECHNIQUE
AT 3 électronique
Connaissant parfaitement équipement navigation et communication
VOR - ILS - VHF - UHF

AGENT TECHNIQUE
Instruments de bord avion

Lieu travail : CASABLANCA.

Ecrire avec référ. et prétent. no 82.457, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Groupe Commercial Français
recherche pour importante filiale
AFRIQUE NOIRE *Francophone*

CHEF COMPTABLE
D.E.C.S.

Ayant plusieurs années d'expérience professionnelle. Le poste comporte un aspect formation important et intéressant.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 82339.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES
recherche
pour missions longues durées auprès gouvernement
Afrique noire francophone

SPÉCIALISTES en R. C. B.

ANALYSTES DES SYSTÈMES
économiques et sociaux

Formation Grandes Ecoles + D.E.S. éco.
Expérience effective exigée.

Adres. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référ. VADI (à mention. sur envelop.) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DES HOTELS MÉRIDIEN
recherche
UN CHEF COMPTABLE
titulaire D.E.C.S. ou équivalent pour prendre en charge la comptabilité de ses unités en Afrique francophone, basé à ABIDJAN. Avantages sociaux, nourri, logé, blanchi, célibataire ou marié sans enfant. Libre de suite.
Adresser curriculum vitae et prétentions à :
DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES,
SOCIETE DES HOTELS MERIDIEN,
13, square Max-Hymans, 75015 PARIS.

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour activités de
DEVELOPPEMENT

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

hommes ou femmes

ayant si possible une formation complémentaire en économie des entreprises.

Les candidats devront avoir deux ans d'expérience professionnelle dans un ou plusieurs des domaines suivants :
• architecture d'operating systems ou de systèmes de communication
• études de prévisions de ventes et de rentabilité de produits de télécommunications
• réalisation de logiciel en téléphonie
• conception, simulation, et/ou réalisation de circuits LSI par ordinateurs.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Les postes peuvent impliquer des stages ou des missions de longue durée en France et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Ils sont situés dans une grande ville universitaire de la moitié Sud de la France.

Outre de bons salaires, la société offre de réelles possibilités d'évolution pour des ingénieurs imaginatifs, ne craignant ni l'effort ni la mobilité.

Ecrire avec détails, sous référence 7811 à

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Discrétion absolue assurée.

CEP

le centre d'études de prévention

offre pour la
REGION NORD — résidence LILLE

poste à responsabilités à

INGENIEUR

35 ANS MINIMUM

— ayant une solide expérience de l'encadrement et une grande facilité aux relations humaines,
— pour animer une équipe de spécialistes : électriciens, levagistes, thermiciens.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à la Direction Administrative sous réf. FR1E
34, rue Rennequin - 75017 Paris
Discrétion assurée.

GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche
pour **BOURGES-18**
INGÉNIEURS

— Ecole Nationale supérieure des Techniques Avancées.
— Ecole Centrale des Arts et Manufactures ;
— Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique.

Débutants ou avec quelques années de pratique.
Pour postes étude et développement spécialité :
— Autopropulsion ;
— Matériaux structure.

E.F.A.B. 6, route de Guerry, 18015 BOURGES.

LES CABLES DE LYON
recherchent
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

avec expérience équipements électroniques de production et variateur vitesse à courant continu pour son service entretien installation, petites études, réalisation et maintenance d'équipement électronique.

Connaissance langues Anglais et Allemand souhaitée.

Expérience en câblerie appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 170, quai de Clichy, 92111 CLICHY.

INSPECTEUR TECHNIQUE

Chantiers
installations protection contre le vol
France entière

• L'EXPERIENCE. Technicien confirmé. Formation B.T.S. électronique, automatisme. Ayant conduit puis supervisé des chantiers d'installations (téléphone, asservissements, etc.).
• LE POSTE. Conseiller le réseau de concessionnaires et agents, leur apporter son assistance technique et technico-commerciale.
• LA SOCIETE - PROTEG - spécialisée dans la protection contre le vol et l'intrusion (plusieurs dizaines de milliers d'installations réalisées à ce jour). En très forte expansion grâce à son sérieux et ses références.

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référ. 3.788 M à François DOZOL, DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

Promotion Immobilière Bourgogne - Franche - Comté

Il s'agit de promotion immobilière en milieu rural pratiquée par une des Sociétés d'un Groupe pluridisciplinaire. Les produits proposés sont particulièrement adaptés à leur marché et le taux d'expansion justifie la création de ce poste.

Le Responsable Promotion Immobilière recherche et fait acquérir les terrains en vue d'opérations petites ou moyennes. Il prépare leur montage sur les plans techniques, juridiques et financiers (en s'appuyant sur les services spécialisés de la société).

L'homme de ces fonctions connaît bien le monde de la maison individuelle, spécialement en Province. Il a déjà réalisé des opérations complètes, de l'achat du terrain à la vente des maisons. Il est avant tout homme de contact et « vendeur » autant qu'acheteur. Il est disposé à se déplacer beaucoup mais sur un secteur restreint. Sa rémunération prévue est de l'ordre de 90 000 F.

Les personnes intéressées par cette proposition sont invitées à adresser leur dossier sous référence PI 1020/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

COMEX

Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines
2 400 personnes

recherche

1 ingénieur de projet

(RÉF. 2.76/HP.22).

Il sera chargé de la préparation et de la réalisation d'ensembles de plongée et devra diriger une section composée d'un bureau d'études et de chantiers de montage.

- diplômé E.N.S.A.M. ou équivalent.
- 3/4 ans expérience de chantiers de montage et en particulier chantiers maritimes.
- pratique courante de l'anglais.

Lieu de travail : MARSEILLE.
déplacements à l'étranger.

1 ingénieur responsable d'un bureau methodes

(REF. 2.76/HP. 23)

Il sera chargé d'analyser les performances du matériel collectif de plongée de la Société, et devra, à partir de ces analyses, établir les spécifications du matériel futur.

- diplômé E.N.S.A.M. ou équivalent.
- ayant une expérience similaire dans le matériel T.P. ou maritime,
- pratique courante de l'anglais

1 ingénieur de projet

(RÉF. 2.76/S. 4)

Il sera responsable de projets dans l'inspection et la surveillance de structures immergées par engins sous-marins.

- diplômé Grande École (spécialité : mécanique générale/électronique),
- 4/5 ans expérience dans le milieu pétrolier (pose de pipe, plateforme ou forage),
- pratique courante de l'anglais.

Lieu de travail : MARSEILLE
déplacements de courte durée à l'étranger.

1 ingénieur électricien

(RÉF. 2.76/CI. 4)

Il sera responsable des études et réalisations des installations électriques placées sur le matériel de plongée COMEX.

- diplômé SUP'ÉLEC, Télécomm', ENSI ou équivalent,
- 2/3 ans expérience électrotechnique et installations électriques industrielles,
- pratique courante de l'anglais.

Lieu de travail : MARSEILLE
déplacements de courte durée à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à COMEX - Service recrutement - 13275 MARSEILLE CEDEX 02

Spécialistes de fournitures
à l'industrie du Papier et du Carton
UN DES LEADERS DE LEUR BRANCHE
recherchent
POUR ASSURER PROCHAINE SUCCESSION
Responsable vente
produits techniques élaborés
et autres produits de forts tonnages

Ingénieur diplômé

15 ans minimum, parlant anglais. Forte personnalité, dynamique, goût affirmé pour contacts humains. Intérêt pour négociation et activité technico-commerciale prévaudront sur exp. papetière.

Résidence grande ville province.

Adr. lettre man. avec photo, curriculum vitae et prétentions, numéro T 94918 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur diplômé d'une grande école, large expérience professionnelle orientée vers les domaines de la production, de la gestion, de la commercialisation dans l'industrie lourde ou la sidérurgie, 40 ans minimum, pratique courante de l'anglais, recherché par un des plus importants Groupes industriels français pour une de ses unités de production région Sud-Est proche GRENOBLE.

Effectif : 750 personnes 35 cadres.

La réussite dans la fonction exige des qualités fondamentales de personnalité, d'efficacité et une très solide expérience technique. Cette réussite impliquera une promotion rapide à l'échelon de la Direction Générale.

Adresser C.V. et prétention sous réf. 2810
Serge BAILLY Conseil
40, avenue Hoche 75008 PARIS

UNE SOCIETE FRANCAISE
(C.A. 80 millions de Francs)
filiale d'un groupe multinational, spécialisée dans la chaudronnerie, la grosse mécanique et l'hydraulique, recherche, pour son Usine CENTRE FRANCE, son

DIRECTEUR de PRODUCTION

Celui-ci, dépendant directement du P.D.G., sera responsable des Services Fabrication, Industrialisation, Ordonnancement-Lancement, Contrôle de qualité, Entretien-Sécurité. Ses objectifs prioritaires seront la diminution du coût des produits à la conception (analyse de la valeur, standardisation, etc.) et l'augmentation de la productivité de ses Services, par les améliorations à leur apporter dans leur organisation, leur fonctionnement et leur efficacité.

Il assurera d'autre part les relations avec les représentants du personnel.

Agé d'au moins 30 ans, ingénieur A.M. ou équivalent, il aura assuré la même fonction dans une unité de fabrication de taille moyenne produisant en petites ou moyennes séries des engins type travaux publics, miniers ou similaires, et y aura obtenu des résultats tangibles.

Une bonne connaissance de l'Anglais parlé et écrit sera considérée comme un atout important.

Adresser C.V. détaillé et faire connaître appointements souhaités à No 81.469, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DOW

DOW CHEMICAL FRANCE

pour son usine de DRUSENHEIM (Bas-Rhin)

pharmacien de production

Diplôme français, expérience de 2 à 3 ans en production engineering.

Bilingue ANGLAIS

Ecrire DOW CHEMICAL FRANCE
Direction des Relations Humaines
64 rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

PA.SVP

---

directeur général

Notre entreprise, filiale d'un groupe financier est en position de leader sur le marché de l'aménagement de vitrines réfrigérées, de carrosseries et de véhicules magasins, avec un CA de 30 millions de francs et un effectif de 200 personnes.

Dans les prochaines années, notre expansion en France comme à l'exportation va être importante ; pour y faire face, nous avons besoin d'un «patron» qui nous aide à prendre une dimension véritablement industrielle.

Pour réussir, il faut bien sûr avoir une expérience de production, de négociation de marchés, d'animation d'équipes et de gestion financière, mais aussi être capable par ses qualités personnelles de devenir l'homme du développement.

De réelles possibilités existent au sein du Groupe pour un candidat à fortes potentialités.

Résidence 150 km de Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence : 2655/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

LES MAISONS Bruno-Petit

3e Constructeur National de maisons individuelles
Recherchent pour Rouen,

chef comptable

rompu aux méthodes analytiques d'exploitation

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum, de préférence de formation supérieure complétée par un bon niveau de connaissances professionnelles (D.E.C.S., Expertise ou équivalent).

Attaché à la Société Régionale Normandie (200 personnes, C.A. 75 M, excellente rentabilité), il aura la responsabilité d'un Service Comptable au personnel très qualifié. Il est indispensable de posséder une expérience similaire, continue et probante d'au moins 5 ans.

La société offre une rémunération élevée en harmonie avec les compétences, rémunération à laquelle s'ajoutent de réelles possibilités de développement au sein d'un Groupe National alliant une excellente assise financière à une croissance continue et ordonnée.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement. Réf. 303

alexandre lambert psychologues
464 rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

directeur technique

Responsable de l'exploitation des centres de travaux

Le candidat exercera son activité en Normandie, Picardie et sera appelé à l'étendre.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé Grande Ecole (E.C.P., E.T.P., etc...), 32 ans minimum, rompu à l'organisation générale et au contrôle de l'ensemble des fonctions techniques et administratives nécessaires à la gestion d'environ 800 chantiers par an. Il assurera l'animation et la coordination de l'ensemble des intervenants sous ses ordres (Responsables de Centres, Chefs de Groupe de Travaux).

Une expérience probante de plusieurs années est nécessaire, d'autant plus appréciée qu'elle aura eu lieu dans le secteur Bâtiment, Travaux, Méthodes et Coordination.

La rémunération de départ n'est pas inférieure à 120 000 francs.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement. Réf. 304

alexandre lambert psychologues
464 rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

ORGANISATEUR

La Direction Administrative d'un groupe mécanique leader de son marché (5 000 personnes) renforce sa structure en confiant la responsabilité du

SERVICE ORGANISATION

à un cadre confirmé (H.E.C, ESSEC, ING ou similaire) maîtrisant parfaitement les contraintes de l'information.

- Ayant des compétences prouvées en comptabilité industrielle et analytique, il aura pour mission d'élaborer, définir, améliorer et réaliser les procédures administratives adaptées aux différents secteurs de l'entreprise, et ce en constante liaison avec l'informatique.
- Dynamique mais non dépourvu de souplesse relationnelle, il assurera l'information et la formation des personnels concernés.
- L'anglais serait apprécié.
- Ce poste, à pourvoir dans une GRANDE VILLE TOURISTIQUE DE L'EST, est bien rémunéré. Il offre entre autre des possibilités d'évolution liées à la taille du groupe.

En adressant votre candidature à notre Conseil, nous vous ferons parvenir une notice plus complète sur le poste et vous assurons qu'elle sera traitée avec la plus totale discrétion. (réf. n° 2407)

20, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG

managing

AUCHAN

ouvre sur la province 4 magasins en 1977
C.A. estimé à 4 milliards 500

Pour faire face à son expansion de 40 % par an, la Société a besoin de constituer son encadrement :

DIRECTEURS
DIRECTEURS ADJOINTS
CHEFS DE SECTEUR
CHEFS DE RAYON

Avez-vous ce potentiel pour l'une de ces fonctions ?

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
HOMMES D'EXPERIENCE AUTODIDACTES
ECRIVEZ-MOI !

Votre avenir peut être assuré dans une activité de pointe et dans une société qui prendra en charge votre formation dans l'un de nos magasins.

Si cette proposition vous intéresse ou si vous désirez me rencontrer, envoyez C.V. détaillé + photo récente + prétentions à :

Gérard BAERT - Direction des Ventes
AUCHAN
220, rue de la Recherche,
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

---

ingénieur sécurité

Une Société industrielle en pleine croissance 1 100 personnes - à 180 km de Paris - chiffre d'affaires 1966 : 13 000 000 F - 1975 : 220 000 000 F, leader dans sa profession - Oscar exportation 1972, crée le poste d'INGENIEUR SECURITE, rattaché au Directeur du Personnel.

Il aura pour mission de concevoir, proposer, développer et contrôler la politique Sécurité de l'Entreprise.

Les candidats intéressés par ce poste sont invités à écrire à :

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple 75004 Paris
Département : Emplois/Orientation,
qui vous adressera une définition de ce poste

KLEBER

recherche pour
INDUSTRIALISATION TECHNIQUE

ingénieur mécanicien

DEBUTANT

Diplômé E.N.S.I. — I.N.S.A. ou équivalent, ayant le goût du travail en équipe et en atelier.
Poste à pourvoir en NORMANDIE

Pour faire acte de candidature, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
KLEBER COLOMBES
Service Central Ingénieurs et Cadres
6, Avenue Kléber — 75016 PARIS —

Pour faire face à une très forte expansion la société des Maisons PHÉNIX crée, dans la région Rhône-Alpes, le poste de :

RESPONSABLE DES ÉTUDES COMMERCIALES

MISSION :

- analyser les statistiques commerciales internes et externes; les interpréter, élaborer les études prospectives et les mener à leur terme.

Profil :

- 30 ans environ, Sciences Eco si possible ;
- esprit rigoureux, goût de l'analyse et du langage chiffré ;
- personnalité réceptive, tempérament actif ;
- perspicace et avisé dans son comportement ;
- 2 ans d'expérience dans organisme d'études (souhaité).

Poste évolutif dont la rémunération de départ correspond à la valeur des prestations exigées.

C.V. manuscrit + photo et prétent. s/référ. 50 à :

CABINET J. VITTE
PSYCHOLOGIE & PROMOTION

15, bd Maréchal-Leclerc, 38000 GRENOBLE, qui garantit une totale discrétion.

LogAbax informatique

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL
ou
ATTACHÉ COMMERCIAL

CONFIRMÉS sur ordinateurs de bureau et mini systèmes de gestion

Secteur : CHAMPAGNE
Secteur : HAUT-RHIN et Territoire de BELFORT

Adresser C.V., photo et prét., ss la référence 118, Direction du Personnel, 77, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

CENTRE DE RECHERCHE APPLIQUEE Près de Nancy recrute

INGÉNIEURS
GRANDE ECOLE

Pour traiter problèmes de génie mécanique, notamment « mécanique rationnelle » (dynamique des véhicules de chantiers vibrations mécaniques biodynamiques - aéraulique et ventilation). Activités de recherche et de développement, expérience en milieu industriel souhaitées. Capacité à s'intégrer dans équipes pluridisciplinaires. Connaissances mathématiques appliquées indispensables.

Adresser C.V., photo à Swaerts, B.P. 269, 75424 PARIS, Cédex 09, sous réf. 566, qui transmettra.

Imp. imprimerie et cartonnage du centre recherche Collaborateur de vente Introduit dans la région parisienne auprès des éditeurs fabricants de jouets et toutes industries ayant besoin boîtes carton compact.
Ecrire Havas, Bourges, no 900

SOCIETE région Alpes-Maritim. recherche un technicien en électronique pour installation et service de radar marine et systèmes radio téléphone. Sérieuses références exigées. Débutants s'abstenir.
Ecrire Havas Antibes no 283.

Rech. Directeur - Animateur Etablissement Socio-Educatif 25 ans minim. Env. C.V., photo, Animation Service B.P. 133 61203 ARGENTAN Cedex

---

Importante Société
recherche
POUR SON USINE
de FRANCHE-COMTÉ

MÉDECIN DU TRAVAIL

Il complétera l'équipe d'un service autonome.
Excellentes conditions de travail
dans une entreprise moderne.
Evolution de carrière possible.
Envoyer dossier de candidature
à n° 484.154, REGIE-PRESSE,
qui transmettra,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

A VANNES (56)

Société d'Expertise Comptable (18 personnes) offre un poste de

chef de mission

± 100 000 F

Animant 4 personnes et responsable de 50 dossiers P.M.E.

Diplôme non nécessaire si niveau C.S. de Révision et si expérience méthodes des moyens ou grands cabinets comptables.

Adresser C.V. à Mr ELIN qui se porte garant d'une discrétion absolue, sous réf. C I à

Centre P.S.I.
9, rue Lafayette, 44000 Nantes

BANQUE REGION OUEST
recherche

JURISTE

Homme ou Femme
35 ans minimum

Licence droit privé, expérience contentieux bancaire nécessaire, connaissances toutes procédures civiles et commerciales pour Direction Service Contentieux.

Ecrire n° T 94.637 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

Très Importante Société Française de Construction Électronique
(5.000 personnes)
PARIS ET PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

(GRANDE ÉCOLE OU ÉQUIVALENT)
ayant AU MOINS 2 ANS d'expérience en TELE-INFORMATIQUE (Réf. I 1)

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(GRANDE ÉCOLE, M.I.A.G. OU ÉQUIVALENT)
intéressé par le développement d'importantes applications de GESTION (Réf. I 2)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(GRANDE ÉCOLE OU ÉQUIVALENT)
pour assurer la coordination et la planification de projets industriels. Une expérience d'AU MOINS 2 ANS est souhaitable (Réf. I 3)

DES ANALYSTES

NIVEAU V (D.U.T. OU ÉQUIVALENT)
pour participer à l'élaboration, la réalisation et la mise au point de logiciel destiné aux applications en temps réel sur miniordinateurs et microprocesseurs. Une expérience d'UN AN dans ce domaine est INDISPENSABLE (Réf. A 1)

Pour tous ces postes les perspectives de carrière sont particulièrement attrayantes dans une société en expansion permanente.

Ecr. avec C.V. complet, photo, prét., ss le n° 82.121, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'UN DES PREMIERS
Groupes Sidérurgiques Multinationaux
recherche pour renforcer le service
CONTROLE DE GESTION
de ses
Filiales Commerciales en France et à l'Etranger
un

Contrôleur de Gestion

27 ans minimum,
de Formation Supérieure

possédant une expérience de 2 ans minimum l'ayant familiarisé avec les techniques comptable, financière, contrôle budgétaire, organisation, et une excellente maîtrise de 2 langues étrangères au moins (Anglais, Allemand, Espagnol...)

En fonction de ses connaissances et de son expérience, il lui sera confié des missions auprès des différentes Filiales, pouvant évoluer vers la responsabilité du Contrôle de Gestion pour un certain nombre de territoires. Déplacements fréquents et de courte durée.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M.1230 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

INGÉNIEUR ECP AM
A 35 ans, vous avez acquis
LA DIMENSION INDUSTRIE LOURDE
dans l'étude, la vente, la mise en route de biens d'équipements industriels, après un début de carrière en fabrication.
Vous pouvez vous intégrer à une équipe légère de direction comme

chef du département gros matériel

puis en cas de réussite, évoluer vers un poste de direction. Nous sommes à Paris (avec deux usines en province), un fabricant de matériel mécanique faisant environ 20 MF de CA.

Écrire à G. BARDOU ss réf. 3073 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

CREUSOT-LOIRE
recherche pour service
EXPORTATION ROTATIVES OFFSET

INGENIEUR COMMERCIAL

connaissant bien ce type de matériel, il sera chargé de visiter la clientèle étrangère avec l'appui d'un réseau d'agents locaux.
Le poste est basé à Paris et implique de nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V. - CREUSOT LOIRE
Service Recrutement des Cadres
15, rue Pasquier,
75383 PARIS Cedex 08

RÉVISION COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

— Vous pratiquez l'assistance comptable ou la supervision de comptabilité depuis un ou deux ans en cabinet.
— Vous souhaitez évoluer dans cette profession et voir votre horizon s'élargir.

Notre cabinet spécialisé dans la révision comptable vous offre des postes formateurs et attrayants vous permettant de compléter vos connaissances.

Envoyer C.V. et prétentions à N° T. 94.864 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

etap

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ARTICLES DE LUXE EN FORTE EXPANSION - PARIS - RECHERCHE POUR SECONDER P.D.G.

DIRECTEUR FINANCIER

CE POSTE CONVIENDRAIT :
à H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent, ayant acquis dans P.M.E. une réelle compétence dans les domaines financier, comptabilité, contrôle de gestion (8 ans d'expérience environ).

Le titulaire du poste aura, compte tenu du développement de la Société, à
- mettre en place les outils de gestion (budgets, tableau de bord...) ;
- assumer l'ensemble de la fonction financière (service comptable, relations banques, trésorerie...).

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF POUR CANDIDAT DYNAMIQUE CONNAISSANT BIEN LES MÉTHODES MODERNES DE GESTION.

Ecrire sous référence BM 225 AM.

SOCIÉTÉ PRODUITS INDUSTRIELS (C.A. 42 MILLIONS)
ville universitaire CENTRE EST
OFFRE SITUATION D'AVENIR A

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

Il commencera sa carrière en assurant le développement commercial d'un nouveau produit à l'export et en France. Sa réussite dans ce poste lui permettra de prendre progressivement la responsabilité
DE L'ENSEMBLE DES EXPORTATIONS DE LA SOCIÉTÉ
(actuellement 25 % du C.A.).

Ce poste peut convenir à candidat E.S.C. ou équivalent, ayant de préférence quelques années d'expérience exportation et l'habitude d'une clientèle industrielle, trilingue (français, allemand, anglais), ayant très solides qualités commerciales.

Ecrire sous référence CN 226 AM.

IMPORTANTE FIRME BIENS D'ÉQUIPEMENT ET ENGENIÉRIE - FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
offre poste d'

INGÉNIEUR RESPONSABLE D'ACHATS

CAPABLE DE MENER DES NÉGOCIATIONS A L'ÉCHELON INTERNATIONAL

en liaison étroite avec les bureaux d'études et les services commerciaux, il aura la responsabilité d'achats importants.

Situation très intéressante pour un ingénieur grande école, ayant une solide expérience commerciale (achats ou ventes), familiarisé avec les problèmes de financement, de change et de révision de prix. Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à LILLE.

Ecrire sous référence KV 233 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (2.200 PERSONNES) LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE - RECHERCHE

JEUNE INGÉNIEUR SERVICES TECHNIQUES

Il sera chargé de participer aux études (techniques et économiques), aux achats et à la mise en route des installations, machines et outillages utilisés par toutes les usines du groupe.

POSTE ACTIF ET VARIÉ POUR INGÉNIEUR
A.M., I.D.N. ou équivalent, débutant ou ayant quelques années d'expérience (entretien, travaux neufs, méthodes) dans secteur chaudronnerie.

LARGES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.

Poste ville 100 km EST PARIS.

Ecrire sous référence DO 227 AM.

INSTRON
MACHINES D'ESSAIS POUR MÉTALLURGIE DE HAUTE RENOMMÉE - RECHERCHE POUR FILIALE FRANÇAISE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

RESPONSABLE ÉTUDES TECHNIQUES

Ce poste peut convenir à ingénieur diplômé I.E.G., I.S.E.P., I.S.E.N., C.N.A.M. ou école équivalente, disposant 5 ans minimum expérience études dans domaine asservissement, instrumentation, magnétisme, etc., système analogique et numérique.

CAPABLE PILOTER PROJET JUSQU'A RÉALISATION PROTO ET ESSAI ET ANIMER ÉQUIPE TECHNICIENS.

Situation intéressante dans firme jeune se développant en France.
Lieu de travail : banlieue OUEST PARIS.

Ecrire sous référence IT 231 AM.

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

d'une société dynamique, très connue dans la fabrication de machines spéciales (45 personnes - C.A. 15 millions de francs, 50 % à l'exportation) recherche

SON SUCCESSEUR QU'IL FORMERA DEUX A TROIS ANS.

Ce poste peut convenir à un ingénieur grande école (E.C.P., A.M.),
- ayant de solides connaissances en mécanique ;
- *alliant le goût de la technique aux qualités d'un chef d'entreprise ;*
- disposant d'environ 10 ans d'expérience industrielle lui ayant permis d'assumer la responsabilité d'un « Centre de profit » (des connaissances dans les domaines machines de conditionnement, machines à imprimer, matériels textile ou matériels destinés aux transformateurs papetiers faciliteraient l'adaptation) ;
- connaissant bien l'anglais.

Lieu de travail : proche banlieue OUEST PARIS.

Ecrire sous référence GR 229 AM.

GENEST S.A.
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION LEADER DANS SA BRANCHE (VENTE PROFESSIONNELS ET GRAND PUBLIC - 21.000 PRODUITS EN STOCK - C.A. 160 MILLIONS)
venant de terminer la réalisation d'implantations nouvelles à SAINT-QUENTIN-FALLAVIER (LYON) et poursuivant son développement en perfectionnant ses outils de gestion crée un poste de

RESPONSABLE ORGANISATION-INFORMATIQUE

- Directement rattaché au Directeur Général, il aura comme responsabilité la mise en place d'un service informatique adapté aux besoins de la société après avoir analysé en profondeur l'organisation et les circuits d'information.
- Ce poste peut convenir à un candidat disposant d'une solide expérience en informatique de gestion acquise dans le domaine de la grande distribution impliquant en particulier une gestion de stocks importants à rotation rapide et une information permanente sur la vente.

Ecrire sous référence JU 232 AM.

SOCIÉTÉ DE DIMENSION EUROPÉENNE PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION - LEADER DANS SA BRANCHE - RECHERCHE SON

CHEF DE SERVICE GESTION COMMERCIALE

Il s'agit de diriger et d'animer un service d'environ 70 personnes et de prendre en charge l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement de la gestion commerciale.
- traitement des commandes ;
- expéditions, stockages, livraisons ;
- magasin produits finis ;
- relations clientèle.

Fonctions pouvant convenir à candidat
- H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent ;
- disposant d'une expérience de 5 à 8 ans environ dans fonction similaire branche produits de grande diffusion

POSTE ACTIF ET INTÉRESSANT POUR CANDIDAT HABITUÉ A TRAVAILLER AVEC INFORMATIQUE, DÉSIREUX DE PARTICIPER PLEINEMENT A LA VIE D'UNE ENTREPRISE EN LIAISON DIRECTE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Résidence ville 140 km PARIS.

Rémunération **90.000 F +**

Ecrire sous référence AK 125 AM.

GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS CONSTRUCTEURS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS LOURDS - LEADER EUROPÉEN DANS SA PROFESSION - PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CHEF DE SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste peut convenir à candidat Mines, E.C.P., A.M., E.N.S.I.C. ou équivalent, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, l'habitude des contacts commerciaux, la connaissance des problèmes de vente de biens d'équipements à l'industrie (des connaissances en chaudronnerie inox et métaux spéciaux seraient appréciées), capable d'animer une équipe d'ingénieurs, de négocier et gérer des affaires importantes.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME RENOMMÉE ET EN EXPANSION.

Ecrire sous référence EP 228 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Filiale d'un groupe industriel
recherche

DIRECTEUR

responsable de la DIVISION Matériel à caractère médical, santé, secours. *Formation de préférence* Grande École Commerciale (*H.E.C. ou équivalent*) - 32 ans minimum.

Ce poste sera confié à un candidat possédant un dynamisme commercial éprouvé et de solides qualités de gestionnaire.
Une connaissance des milieux médicaux et hospitaliers sera appréciée.

adresser C.V. détaillé s/réf 3627 à
2 M I
9 bis rue de Vézelay
75008 Paris

Société d'Edition et de Distribution Filiale d'un Groupe International

recherche

POUR SON DÉPARTEMENT VENTE PAR CORRESPONDANCE (PARIS SUD)

CHEF DE PRODUITS DISQUES

Il sera responsable de la gestion et du développement de l'activité DISQUES et PRODUITS DE DIVERSIFICATION.

Nous souhaitons :
- Candidats de formation commerciale supérieure.
- Possédant une expérience complète de la fonction en grande distribution.

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. et prétentions, sous réf. 565, à :

SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Si vous êtes jeune et dynamique
Si vous pouvez faire valoir des preuves tangibles de vos qualités de commerçant
Si vous désirez faire partie d'un groupe français fabriquant et commercialisant des produits et matières du type industriel.
Si vous désirez vous y affirmer définitivement dans une activité à potentiel élevé, et ce, sur un plan européen.
Si vous parlez anglais et avez des notions de langue allemande.
Notre société vous offre, après une formation technico-commerciale de deux mois aux U.S.A., de prendre la responsabilité du développement d'un département nouveau.
Vous serez chargé :
. de l'application de la stratégie commerciale définie par la direction,
. des actions de vente,
. du recrutement, de la formation, de l'animation et du contrôle du réseau de vente direct et indirect,
. de la gestion commerciale et administrative du département.
Vous serez responsable des résultats de votre département et des écarts par rapport aux objectifs établis en commun avec la direction.
(Une connaissance des milieux hospitaliers serait souhaitée sans pour autant être exigée)

Envoyer C.V. et photo s/réf 1649 à Pierre LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

JEUNE SOCIÉTÉ DE CONTROLE INTERNE ET CONSEIL

travaillant au sein d'un important groupe français en développement :
recherche

AUDITEURS CONFIRMÉS

— Formation supérieure et niveau expertise comptable.
— Expérience 3 à 5 ans et habitude des contacts.
— A moyen terme : débouchés possibles dans le groupe.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à M. DEUAUD, 39, bd Malesherbes, 75008 PARIS.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous sommes une nouvelle société dont les produits intéressent les P.D.G. et Directeurs Généraux de toutes les entreprises du secteur bâtiment.

Nous cherchons un collaborateur de très grande envergure, âgé de plus de 35 ans, libre immédiatement, ayant une excellente présentation et une expérience affirmée de la vente (produits industriels). Sa tâche sera de nous acquérir de nouveaux clients.

Merci d'envoyer un C.V. succinct et une photo récente à L.B.P., 132, avenue de Villiers, 75017 Paris, qui transmettra.
Réponse assurée.

offres d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

Les Laboratoires GREMY-LONGUET
et SMITH KLINE & FRENCH
Filiales françaises
de SMITHKLINE CORPORATION
14.000 personnes - 40 Filiales -
2,5 Milliards de Francs
recherchent

3 CADRES FINANCIERS

ADJOINT CONTROLEUR BUDGETAIRE (Réf. VK)

- Elaboration des budgets et plans à long terme
- Analyse des écarts
- Etudes financières

GESTIONNAIRE CLIENTS (Réf. GD)

- Sales reporting
- Analyse des circuits de distribution
- Facturation
- Contrôle clients

COMPTABLE ANALYTIQUE (Réf. JFC)

- Budgets Usines
- Prix de revient
- Analyses des coûts de production
- Liaison avec les Usines.

PROFILS SOUHAITES :
Etudes supérieures - Expérience : 2 à 3 ans, si possible dans l'industrie pharmaceutique. Connaissance comptabilité américaine et systèmes informatiques.
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecrire en indiquant la référence choisie avec C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, GREMY-LONGUET et S.K. & F. 15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX. Discrétion garantie.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
A SUCCURSALES MULTIPLES
recherche

INSPECTEURS COMMERCIAUX

PROFIL :
- Minimum 25 ans.
- Formation commerciale.
- Expérience de la profession.
- Dynamisme.

MISSION :
- Stimuler les ventes.
- Rentabiliser le secteur.
- Conseiller les responsables des points de vente.

RÉMUNÉRATION INTÉRESSANTE.
ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.
AVANTAGES DIVERS (voiture...)

Adresser C.V., photo et prétentions à
M. Jacques Degave
1, allée Ambroise-Thomas
93110 ROSNY-sous-BOIS

---

digital

- Si vous avez déjà fait vos PREUVES dans un service Commercial de produits INFORMATIQUES,
- Si vous avez le goût des OBJECTIFS ambitieux, le désir de prendre des responsabilités toujours élargies et de faire carrière dans une société en pleine expansion,

Votre candidature nous intéresse.
DIGITAL recrute des

INGENIEURS COMMERCIAUX

basés en région Parisienne pour ses différents services de VENTE de mini-ordinateurs :
- Marchés industriels,
- Marchés des laboratoires de recherche,
- Marchés de la gestion,
- Marchés O.E.M.

Adresser votre candidature à : Direction du Personnel VM3
18, rue Saarinen - Silic 225 - 94528 RUNGIS Cedex -

digital

Filtres GAUDFRIN

Société assurant la conception, la fabrication et la mise en place de filtres industriels, en expansion sur les marchés français et étrangers cherche

jeune ingénieur

GRANDE ÉCOLE

Ayant :
- une formation en GÉNIE CHIMIQUE,
- environ 3 ans d'expérience en installations nouvelles industries chimiques,
- la pratique de l'anglais,
- le désir d'évoluer vers la négociation en conservant et affinant ses connaissances techniques,
- la possibilité de se déplacer en France et à l'étranger pour des périodes de 8 à 15 jours.

Sa mission : contacts avec clients pour définition des besoins, suivi des affaires, assistance à la mise en route.

Son avenir :
LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA SOCIÉTÉ

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous la référence 1010-M) seront traitées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

MAISON D'EDITION
spécialisée dans informatique sociale et familiale

recherche

COLLABORATRICE à TEMPS PARTIEL
POUR DEVELOPPER COLLECTION
DE GUIDES PRATIQUES

- Conception, rewriting, coordination.
- Sens des problèmes sociaux et familiaux indisp.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et références aux Editions E.S.F. - 17, rue Viète - 75017 PARIS.

---

sextant

l'agence conseil
en communication industrielle
recherche

chef de groupe

diplômé d'une École Commerciale. Possédant un esprit marketing, méthodique et constructif. Ayant une expérience publicitaire de 3 ans minimum, dont une année au moins dans le cadre des problèmes industriels.

Lettre manuscrite + C.V. + prétentions
Sextant 182, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine sous référence 255

CERALIMENT LU-BRUN

recherche pour le laboratoire central de son Département Recherche et Développement

UN INGENIEUR

avec spécialisation en biochimie ou agro-alimentaire
pour le contrôle de la qualité sur des produits de biscuiterie et de panification fine sèche.

Tâche consistant essentiellement au développement du contrôle de la qualité et à sa gestion.

Ecrire avec C.V. et réf. à Direction du Personnel et des Relations Sociales B.P. 16 91201 ATHIS-MONS.

Importante Société
Secteur Industrie Automobile
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

niveau Direction Générale
200 000 F./an.

Ce poste sera confié à un candidat de valeur et d'expérience (40 ans minimum) possédant un dynamisme commercial éprouvé, de réelles capacités en matière de développement d'activité, et de solides qualités de gestionnaire.
Une connaissance du milieu de l'industrie automobile sera appréciée.

Si vous avez une formation INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE *et* une expérience de direction à très haut niveau *(P.M.E. de préférence) vous ayant confronté avec des problèmes de* vente en milieu industriel, de promotion commerciale et de gestion.

adressez votre C.V. s/réf 3625
à M.A. BORDES - CDS
6 place d'Estienne d'Orves
75009 Paris
qui traitera très confidentiellement toute candidature

ab

DIRECTEUR FINANCIER

Paris — **Approx. 120.000 Fr.**

Lesser Préfabrication Moderne est une des sociétés de notre Division constructions industrialisées. Il s'agit d'une des plus importantes entreprises de production et de vente d'éléments préfabriqués sur le marché français intérieur et d'exportation. La société a son siège à Neuilly et possède des unités de production dans la Vallée de la Loire et dans la Dordogne.

Suite à une réorganisation, nous cherchons un Directeur Financier âgé de plus de 28 ans, ayant obtenu ses diplômes dans le Royaume-Uni, et qui devra rendre compte au Directeur Général pour tout ce qui concerne la comptabilité, la planification et le contrôle financier de la société. Une des principales responsabilités consiste à représenter la société auprès des banques et des organismes financiers.

En tant que membre de l'équipe de gestion, le candidat devra rapidement se montrer capable de contribuer à la bonne marche générale de la société.

Le candidat doit être de langue maternelle anglaise, parler et écrire couramment le français, jouir d'une solide expérience dans une branche de la fabrication industrielle et être familiarisé avec les pratiques commerciales en France.

Pour tous renseignements concernant ce poste et pour recevoir le formulaire, téléphoner ou écrire brièvement à
Mrs Helen Harris, Group Personnel Department,
LESSER GROUP OF COMPANIES,
Staines Road, Hounslow, Middlesex, TW3 3JB,
Grande-Bretagne - Téléphone 01-572-7533
ou téléphoner à Maria Buginski - Paris 757-31-80.

LPM

AUCHAN

17 HYPERMARCHÉS
3,5 milliards C.A. en 1976
40 % de progression par an depuis 10 ANS
recherche
pour son expansion (4 nouvelles unités en 1977)

RESPONSABLES COMMERCIAUX

Pour postes chefs de rayon alimentaire et non alimentaire.

1. VOUS ÊTES DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR H.E.C. - ESSEC - E.S.C. - SCIENCE ÉCO - DROIT...

Vous parviendrez vite aux résultats que nous escomptons dans la mesure où vous ferez vos preuves sur le terrain. Nous vous apprendrons un métier et vous assurerons une formation selon vos aptitudes.

2. VOUS ÊTES DE FORMATION AUTODIDACTE spécialisés dans la distribution.

Vous pourrez espérer une évolution de carrière brillante, conformément à notre politique de promotion interne.
Vous exercerez chez nous un métier qui vous passionnera. Si vous êtes candidat j'aurai plaisir à vous rencontrer pour vous expliquer le fonctionnement de notre Société et vos possibilités d'avenir.

Écrivez-moi avec C.V. + photo
ALAIN LE GAVRIAN - Directeur Auchan Le Havre
Centre Commercial Mont-Gaillard - Avenue du Bois au Coq
76620 LE HAVRE (35) 46.47.48

bleu

IBM

DIVISION ORDINATEURS
recherche pour
PARIS et la PROVINCE

jeunes diplômés grandes écoles

Scientifiques, techniques ou de gestion, HOMMES ou FEMMES

intéressés par la gestion des entreprises et la mise en œuvre de systèmes informatiques complexes, ils devront être capables d'analyser les problèmes, d'avoir des idées et de les vendre.

- Formation interne rémunérée de 9 mois orientée vers les applications en télétraitement.
- Carrière évolutive, rémunération très élevée.

Tous renseignements sur cette offre vous seront communiqués par INFORMATION-CARRIERE SVP que nous avons chargé de vous informer et d'accélérer notre rencontre. Appeler SVP 33-33 Service Information-Carrière de 9h à 20h du Lundi au Vendredi et le Samedi matin jusqu'à 12h 30.
Réf. : 906

Information Carrière
SVP. 33.33

On peut également adresser son dossier : 65, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un cabinet international employant 14.000 personnes, recherche, pour ses activités de conseil en gestion, en informatique, et en ressources humaines :

jeunes diplomés grandes écoles

2 à 3 ans d'expérience

Les candidats retenus devront être de formation : grandes écoles d'ingénieurs, H.E.C., ESSEC, ESCP, un complément de formation (MBA, MS, INSEAD ...) étant apprécié. Ils seront libérés de leurs obligations militaires et auront jusqu'à trois ans d'expérience.

Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux États-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser CV détaillé sous référence 1421 à
inter p.a. 19, rue St-Marc - 75002 Paris qui transmettra.

Expert en Finances auprès de Moyennes Entreprises

CEGOS «Finance et Entreprises» recherche un praticien financier de haut niveau capable d'assister la Direction Générale de sociétés moyennes (C.A. 25 à 300 M.F.) pour leurs divers problèmes d'engineering financier : restructuration de bilans, conseil et pilotage pour les négociations bancaires, diagnostics de rentabilité et participation aux opérations de redressement. Ce métier de type «profession libérale», comportant études et interventions opérationnelles, convient à un diplômé de grande école (X, HEC...) ayant 5 à 8 ans d'expérience dans une banque ou dans une direction financière, et souhaitant développer une carrière de conseil avec une très large autonomie d'action.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV détaillé s/Réf. 6033/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-Cégos 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

GROUPE INDUSTRIEL
DE DIMENSION INTERNATIONALE
désire renforcer ses

SERVICES JURIDIQUES

en s'associant quelques cadres confirmés de formation supérieure :
NIVEAU DOCTORAT EN DROIT OU EQUIVALENT

Une expérience pratique de quelques années, par exemple dans un cabinet d'avocat ou dans le secteur bancaire, est nécessaire.

Les possibilités d'évolution sont très vastes, tant au siège situé dans une grande ville universitaire de province, qu'en France ou à l'étranger et fonction de la personnalité.

Adresser candidatures avec C.V. détaillé à
INTERMEDIA n° 148 , 69 rue La Fayette,
75009 PARIS, qui transmettra.
Discrétion totale assurée.

DIRECTEUR COMMERCIAL

PARIS — **200.000+**

Nous sommes une importante entreprise industrielle, filiale d'un des premiers groupes français.
Nous recherchons le Directeur Commercial de l'un de nos principaux départements (300 millions Francs de C.A. dont 50% à l'étranger) spécialisé dans des produits industriels.
Vous serez membre de l'équipe de Direction, responsable de l'ensemble de la fonction commerciale (marketing et développement, vente, administration commerciale) au plan national et international.
Vous participerez à la définition de la politique et orienterez les choix stratégiques du Département. Vos responsabilités s'étendront à la coordination de l'activité commerciale des filiales et des agents à l'étranger (75 pays concernés).
Pour réussir dans ce poste, outre les qualités habituellement requises pour des fonctions de management de haut niveau, vous devez justifier d'une expérience réussie d'au moins 5 - 10 ans de Directeur Commercial au niveau international dans le domaine des produits industriels. Votre formation doit être à la fois technique et commerciale.

Si vous êtes intéressé par cette opportunité, nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature à No 81085 CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Nous garantissons une discrétion totale et nous nous attacherons, après une première sélection, à fournir le maximum d'informations aux candidats potentiels.

offres d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

POUR LE LANCEMENT COMMERCIAL D'UN NOUVEAU « MINI » TRANSACTIONNEL PARTICULIÈREMENT COMPETITIF

nous sommes chargés de sélectionner

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un Ingénieur commercial expérimenté, formation supérieure appréciée, anglais indispensable.

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de mini-ordinateurs ou de terminaux.

Ces 2 postes comportent des possibilités d'avenir pour candidats ambitieux.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à EUROPE INFORMATIQUE S.A. 10, rue Victor-Massé, PARIS (9e).

---

vallourec export

Cadre de Vente

Tubes et raccords pour INDUSTRIES du PETROLE et du GAZ

De formation Ecoles Supérieures de Commerce, ayant quelques années d'expérience de la vente à l'exportation de produits *industriels auprès de la clientèle des* Industries du Pétrole et du Gaz. Connaissance des Tubes d'acier souhaitée.

Il sera responsable de la négociation et de la gestion de contrats importants et du suivi des affaires.

réf. 2776/B

Ingénieur de Vente

Tubes et raccords pour RAFFINERIES, INDUSTRIES ENERGETIQUES, TUBES à USAGE MECANIQUE

De formation Ecoles d'Ingénieurs, ou Ecoles Commerciales mais possédant des connaissances technologiques, ayant quelques années d'expérience de la vente à l'exportation de *produits industriels auprès de Sociétés Industrielles*. Connaissance des Tubes d'acier souhaitée.

Il sera responsable de la commercialisation de produits à haute performance technique, de la négociation et de la gestion des contrats et du suivi des affaires.

réf. 1476/B

Ces postes basés à Paris nécessitent une parfaite connaissance de l'anglais (2ème langue souhaitée) et une grande disponibilité pour les voyages.

Adresser lettre man. + CV + photo + rém. sous réf. correspondante à Mme Varène

vallourec 7 Place du Chancelier Adenauer - 75116 PARIS.

Factory Mutual System

INGÉNIEUR

Compagnie d'assurances américaine opérant en France et en Europe recherche de

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés de grandes écoles (Arts et Métiers ou équivalentes) spécialisés dans les différents domaines de l'ingénierie technique : Chimie, Mécanique, Travaux publics ou Electricité.

Les postes proposés requièrent une très bonne connaissance de l'anglais et de la facilité dans le domaine des contacts humains.

Les candidats sélectionnés effectueront un an de stage aux Etats-Unis portant sur la protection incendie risques industriels et contrôle des sinistres.

Pour informations complémentaires, adresser un curriculum vitae détaillé, rédigé en anglais et accompagné d'une photo à :

J. E. McCoomb, Eng. Mgr.

AFFILIATED FM INSURANCE CO

79, rue de Miromesnil - 75008 PARIS

Affiliated FM est une Compagnie américaine qui a pris un rapide essor en Europe.
Elle est filiale de Allendale Mutual Insurance Company, première Compagnie du monde pour les biens industriels.
Allendale et Affiliated FM appartiennent toutes deux au Factory Mutual System créé en 1835 et sont aujourd'hui considérées comme les leaders en matière de prévention contre les sinistres industriels.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

BANLIEUE SUD

recherche

1°) REFERENCE N° 1138

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN BATIMENT

— COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES.

Pour assurer la responsabilité complète des installations, de la conception à la mise en service d'importants ensembles immobiliers, hôpitaux, hôtels, bureaux...

2°) REFERENCE N° 1139

INGÉNIEUR INSTALLATIONS GÉNÉRALES

— FLUIDES : chauffage, plomberie, sanitaires ;
— INSTALLATIONS MECANIQUES et de manutentions.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'ingénieur et posséder plusieurs années d'expérience.

LANGUE ANGLAISE SOUHAITEE.

Adr. C.V. et photo si poss., avec prétent. (ss réf. du poste désiré) à SEDIM - Service du Personnel - 4, av. Paul-Langevin, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

TRÈS IMPORTANT GROUPE D'ÉDITIONS PARISIEN

recherche

UN CHEF DE PRODUIT

POUR LA VENTE DE LIVRES PAR CORRESPONDANCE

Le candidat devra avoir, en plus d'une formation supérieure de style et de niveau HEC, une expérience répondant à l'esprit et au mécanisme de ce mode de distribution, savoir lancer des produits nouveaux, animer des campagnes publicitaires, dialoguer avec l'informatique.

Il lui sera offert une situation de premier ordre.

Adr. curriculum vitae et prétent. sous réf. 10.236, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Société ÉLECTRONIQUE

banlieue Sud-Est

recherche

INGÉNIEUR Grande École

CONFIRME dans les techniques du vide, pour diriger un groupe d'ingénieurs et techniciens orienté vers le développement et la fabrication en petites séries de tubes électroniques.

Adresser C.V., prétentions et photo à n° 79.421, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES D'ÉDITIONS PARISIEN

recherche

RESPONSABLE DE CLUB DE LECTEURS

Il aura à orienter la politique commerciale et à animer la promotion des ventes avec l'équipe et à assurer avec elle le suivi de la clientèle par l'Informatique.

Cette recherche ne concerne qu'un spécialiste parfaitement compétent dans la branche et ses méthodes.

Il sera offert une situation de très haut niveau, supposant une forte créativité personnelle.

Adr. curriculum vitae et prétent. sous réf. 10.237, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

CHEF DE PERSONNEL

En pleine expansion, une société productrice d'appareillages électriques et électroniques dont le siège est situé en proche banlieue Sud recherche un cadre capable de prendre en main tous les problèmes de gestion du personnel y compris paye et recrutement (700 personnes, 4 usines).

Le poste conviendrait à un cadre de 35 ans minimum possédant une formation supérieure juridique ou administrative et une expérience d'au moins 5 ans comme Chef de Personnel ou Adjoint dans une société plus importante.

Adresser C.V. et prétent. ss réf. 2896

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 - PARIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

PHARMACIENS FUTURS DIRECTEURS

Pour diriger de petites unités technico-commerciales situées en province.

Le goût pour la gestion et le contact commercial est aussi impératif que le sérieux pharmaceutique ; une expérience préalable est souhaitée mais non indispensable.

Une carrière intéressante sera proposée à des candidats de valeur et efficaces.

Envoyer C.V. + photo + prét. sous n° 82721 B à BLEU Publ., 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC
Paris Centre
recherche pour son Département INFORMATIQUE

INGENIEUR

RESPONSABLE de la MAINTENANCE du LOGICIEL

Il encadrera et assistera techniquement les Analystes-programmeurs chargés d'application.
Il optimisera les traitements, il développera les programmes généraux, il aura la responsabilité de la documentation.
Diplôme d'Ingénieur ou formation universitaire équivalente.
Expérience d'au moins 4 ans dont 2 en tant que Chef de Projet.
Connaissance approfondie des systèmes de bases de données et de systèmes documentaires.
Ne pas se présenter, envoyer lettre de candidature, CV et photo en indiquant sur l'enveloppe la référence 7837 RML à

OP organisation et publicité

FILIALE FRANCAISE SOCIETE MULTINATIONALE

recherche

adjoint directeur financier

Ce collaborateur devra, pendant 2 ans environ, accomplir des missions d'analyse et de contrôle de gestion dans les Etablissements de la Société en France. Il devra, en même temps, prendre progressivement des responsabilités opérationnelles pour assumer au terme des 2 ans sa fonction complète d'Adjoint au Directeur Financier.
Le candidat recherché est JEUNE, 30 ans environ, de formation ESSEC ou équivalent.
UNE EXPERIENCE DOUBLE dans un Cabinet d'Expertise ou d'Audit et dans un poste de contrôleur de gestion conveindrait particulièrement. Anglais courant exigé.
Bon climat humain dans société moyenne dimension.
Résidence FONTAINEBLEAU ou PARIS.
Ecrire avec C.V. + photo + prétentions sous référence 501, SODECI 18, rue Violet - 75015 PARIS.

JEUNE INGENIEUR
INA, ENSIA, ou équivalent
débutant ou possédant une ou deux années d'expérience professionnelle

la SOPAD (NESTLÉ)

vous propose un poste

d'INGÉNIEUR DE FABRICATION

Rattaché au Chef de Production de notre Usine de Paris, vous y serez responsable d'un atelier de fabrication.

Cette fonction pourra vous amener, dans le cadre de votre évolution de carrière, à exercer des responsabilités dans d'autres usines. La diversité de leurs productions vous permettra ainsi d'acquérir une large vue de l'industrie alimentaire.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à : Direction du Personnel - SOPAD, 17, quai du pdt-Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

GROUPE ELF AQUITAINE

recherche pour un établissement PARIS

1 PROGRAMMEUR

D.U.T. ou équivalent

ayant quelques années de programmation scientifique, connaissant le fortran.

Connaissances des techniques de visualisation graphique souhaitées.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 82163 CONTESSE Publicité - 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Moyenne entreprise de fabrication de bobinages électriques spéciaux Région Parisienne, recherche

cadre commercial

Essec, Sup de Co, ESCAE, orientation vente, jeune et dynamique. Intérêts scientifiques pour s'intéresser à technique du produit.

Grande disponibilité pour voyages fréquents France et C.E.E.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo sous référence 2025-M à :

DENIZOT

523, Terrasse de l'Agora 91034 Evry Cédex

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son

Département « Chimie »

1 TECHNICIEN (CIENNE) COMMERCE INTERNATIONAL

MISSION :
- suivi en liaison étroite avec Services Ventes usines et clients des *opérations administratives* liées à l'exportation de produits chimiques.

FORMATION :
— Ecoles Commerciales ou B.T.S. ou D.U.T. Commerce International.

Connaissance problèmes de transports maritimes indispensable. Allemand apprécié.

Adresser curriculum vitae et prétentions, 12, quai Henri-IV. — 75004 PARIS.

RIPOLIN GEORGET FREITAG

GROUPE C D F recherche
Dans le cadre de son expansion :
UN JEUNE

INGÉNIEUR CHIMISTE

Diplômé d'une grande école. Une expérience de 2 à 4 ans et une bonne connaissance des peintures industrielles séchant à l'air sont indispensables.
— Goût des contacts commerciaux.
— Le poste à pourvoir se trouve à ARPAJON (banlieue sud 30 kilomètres de Paris).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à RIPOLIN GEORGET FREITAG Service recrutement réf. I.C., 17, av. de Choisy, Le Palatino, 75643 Paris Cedex 13.

GROUPE MULTINATIONAL

recherche pour son
SIÈGE SOCIAL PROCHE BANLIEUE PARISIENNE

UN SPÉCIALISTE RÉMUNÉRATION

— CADRE
— ETAM
— PERSONNEL D'ATELIER

Quelques années d'expérience dans ce domaine indispensables.

Connaissance de l'anglais fortement souhaitée. Poste à pourvoir très rapidement.

Adr. C.V. et prét. à no 81.757 - CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra - Paris (1er), qui transmettra.

Société de produits chimiques appartenant à un important groupe international, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le développement des ventes de PIGMENTS dans l'industrie des ENCRES.
Ce poste est basé à Paris.

Il peut permettre à un candidat de valeur d'évoluer, à moyen terme, vers des responsabilités plus larges.

Peuvent être intéressés les candidats ingénieurs chimistes ayant une expérience approfondie,
- soit de la technologie d'application des encres ou peintures et souhaitant s'orienter vers la vente
- soit de la vente des pigments.

Il sera répondu à toutes les candidatures.
Envoyer C.V. et prétentions à No 75.248 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

---

achats approvisionnement

secteur textile

Un groupe français, leader européen dans sa spécialité (C.A. 375 millions - 3500 personnes) recherche son Directeur des Approvisionnements et des Achats.
Ce poste conviendrait à un homme, niveau ESSEC, rodé à la gestion (budgets, stocks, etc.) ayant parmi d'autres, une expérience professionnelle de 2 à 3 ans en tant qu'acheteur ou chef de produit, de préférence dans le secteur Textile. Il travaillera dans le cadre d'un budget et disposera des moyens informatiques nécessaires. Poste à pourvoir à Paris - Rémunération de l'ordre de F 90.000 par an.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence : 61017/M à Gérard RENOTTE (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Gerland Etanchéité

Futur Chef des Ventes Europe

Le C A export est depuis quelques années en forte augmentation. L'expansion se poursuit, et une action commerciale profonde doit être maintenant entreprise en Europe (Communauté, Europe élargie, Europe de l'Est).
Voilà la mission et le secteur confiés à ce (futur) Chef des Ventes.
Il recevra dès son entrée la formation administrative, technique et commerciale nécessaire, et disposera ensuite pour l'aider dans son travail de tous les moyens propres à un grand groupe. Il aura sa base à Paris et voyagera 60 % du temps.
L'homme de ce poste est un jeune diplômé (type Ecole de Commerce).
L'Allemand lui est indispensable, l'Anglais ou l'Espagnol utiles.
C'est un vendeur (il l'a déjà prouvé), qui exporte autant une technique que des produits et qui doit être capable d'une grande autonomie. A terme ses responsabilités seront encore élargies.

Les personnes intéressées par ces fonctions peuvent adresser leur dossier sous référence VE 1030/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

FEMME

Expérience Chef de Groupe dans Agence de Publicité très professionnelle.
Tél.: 277.68.00. Y. Créhalet ou J.-M. Foliot.

CREHALET FOLIOT ROBERT PARTNERS
10, rue Sainte-Anastase 75003 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et +. (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés".	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés".	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche pour l'un de ses centres implanté proche banlieue NORD-OUEST de Paris

DES INGÉNIEURS

diplômés des grandes écoles à vocation électronique (ENST - ESE)

Pour les activités suivantes :
1) Responsabilité de projets et réalisation dans des ensembles d'émission - réception.
2) Etude de systèmes de télécommunications (en particulier domaine télé-informatique) conduisant à la définition puis à l'étude :
— D'équipement modernes de traitement numérique du signal ;
— D'automatisme de gestion (utilisation de technologies avancées : microprocesseurs).

Envoyer C.V., photo et prétentions à N° 82.707, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DIRECTEUR COMPTABLE

PARIS

Une Société financière d'investissements immobiliers dépendant d'un groupe international recherche un Directeur Comptable pour prendre progressivement la Direction du Service Comptable comprenant 5 personnes.

Mission : superviser et participer à la réalisation des travaux comptables ; participer à l'élaboration des prévisions de trésorerie, assurer le suivi, contrôler les écarts et fournir les états mensuels de gestion.

Il faut être du niveau expertise comptable, confirmé par cinq années minimum d'expérience acquise en entreprise, avoir de préférence des connaissances en informatique, pratiquer l'anglais.

Il est prévu un niveau de rémunération intéressant, qui sera négocié en fonction des compétences des candidats.

Les personnes intéressées doivent envoy. C.V., lettre manuscrite, photo (retour), rémunération souh. sous réf. M.C.S. 21-275 M à CLSP, 3 av. Percier, 75008 Paris.

CLSP

CHANTELLE recherche

L'ASSISTANTE
DE SON DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

PROFIL :
— 35 ans minimum ;
— formation supérieure incluant la psychologie industrielle et la psychologie sociale ;
— une certaine expérience des problèmes de personnel dans une entreprise industrielle ou commerciale ;
— poste à pourvoir à Paris, mais des déplacements sont à prévoir dans les usines.

Envoyer candidatures man. avec C.V. et prét. à : CHANTELLE
Direction du Personnel et des Relations Humaines, 41, rue Greneta. — 75080 PARIS Cedex 02.

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions demandées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5 semaines	20	38	52	74	90	105	119	132	144	156	168
13 semaines	40	78	114	148	180	210	238	264	288	310	330
26 semaines	70	136	198	256	315	368	416	462	504	542	577
52 semaines	120	234	342	444	540	630	714	792	864	930	990

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

NOM : .... ou SOCIETE : ....

ADRESSE : .... TEL. : ....

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP 4207-23 Paris).

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF
recherche

1 COLLABORATEUR

— Formation supérieure souhaitée.
— Sans ou avec première expérience.

POUR ETUDES FINANCIERES D'ORGANISMES A CARACTERE SOCIAL

Déplacements Province courte durée.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à Direction du Personnel C.C.C.C., 18 bis, av. Hoche, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE MULTINATIONALE FABRIQUANT DES MINI-ORDINATEURS ORIENTÉS GESTION TEMPS RÉEL
recherche pour sa filiale française

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

en remplacement de l'actuel Directeur appelé à d'autres fonctions à la Maison mère.
Minimum 35 ans, le candidat devra afficher une solide expérience du management d'une équipe d'au moins 50 personnes et avoir assumé des responsabilités de P. and L.

ANGLAIS INDISPENSABLE
Lieu de travail : PARIS

Envoyez un C.V. détaillé décrivant la fonction qui justifie votre candid. + photo ss le n° 81.804 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
DISCRETION TOTALE ASSUREE

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
PARIS (13e) - quartier ITALIE
recherche

UN AGENT DE MAITRISE POUR SERVICE ADMINISTRATIF

GESTION - 1 % CONSTRUCTION - PRETS - FORMATION PROFESSIONNELLE, etc.

Homme ou femme, 5 à 10 ans expérience.

Ecrire avec C.V. dét., prétent. et photo, n° 82.199, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

Pour travaux études et réalisations
SPECTROMÈTRE DE MASSE
RIBER
recherche
Ingénieurs diplômés quelques années d'industrie ou de laboratoires ouverts à de multiples techniques chimie, physique, électronique ou ayant pratique instrumentation.
Domaine en croissance rapide.
Déplacements à l'étranger, anglais souhaité. Env. C.V. à : Riber, 22 bis, bd de l'Hôpital Stell 92508
RUEIL-MALMAISON

Important organisme gestionnaire logement social recherche ds le cadre de sa déconcentrat.

2 RESPONSABLES DIPLOMES

ou de niveau enseign. supérieur poss. une formation ou de bonn. connaiss. techniques bâtiment. Une motivation certaine pour le secteur social et une bne disponibilité, une aptitude aux relat. humaines et une autorité naturelle, une expérience dans la branche, sont souhaitables.
Ecr. no T 484.266 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Nous sommes une P.M.I. et nous recherchons
2 DELEGUES COMMERCIAUX (homme ou femme)

— Capables de négocier auprès de commerces de standing.
— Responsables d'objectifs commerciaux aimant se déplacer (moitié France).
— Résidant région parisienne et disponibles immédiatement.
— Bonne formation et culture générale (études supérieures).
— Qui sauront s'intégrer dans une équipe jeune pour assurer notre développ. commercial.

Ecr. no T 94631, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Impte Société rech.
CADRE
formation école transport ou équival. pour poste : Chef de Service cciaux et Centres de transports. Age min. 35 ans. Ecrire av. C.V. et prét. à no 83230 B - BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES qui transm.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche
INFIRMIER (IERE) D.E.
SPECIALISE (EE) en électro-encéphalographie.
Salaire annuel brut de début 43.137,48 F.
Ecrire à Mme le Chef du Personnel, 17-19, r. Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

TECHNIQUE ET DOCUMENTATION
à Montrouge recherche :
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Expér. Logique et radar pour notices techniques. Emplois stables et bien rémunérés.
Avantages sociaux. Horaires dynamiques. Possibilité de déplacement. Envoyer C.V., 61, av. Verdier, 92120 MONTROUGE.
Réponse et discrétion assurées.

Pour la mise en place de sa filiale de gestion locative et de Copropriété

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche pour PARIS

UN DIRECTEUR
LICENCIE EN DROIT

Le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans la profession et démontrer des qualités d'ordre, de méthode et d'autorité.

La rémunération sera fonction de la valeur du candidat.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions no 82.208 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Educateurs spécialisés,
Moniteurs éducateurs,
Maîtres auxiliaires,
Professionnels de l'éducation,
vous avez 25 ans mini. Nous vous proposons :

POSTES ÉDUCATIFS

en internat pour encadrer adolescents cas sociaux région Oise et parisienne (convention collective 1966)

Adr. C.V. manuscrit + photo à J.C.L.T., 79, rue de l'Eglise, 75015 PARIS

Importante Société d'Ingénierie Division Immobilière recherche

PROJETEUR CHEF DE GROUPE
TOUS CORPS D'ETAT
Du niveau B.T.S.
Diplômé ou autodidacte
35 ans minimum

Le candidat aura :
— une bonne expérience du bureau d'études,
— une autorité affirmée.

Poste à pourvoir rapidement.
Adr. lettre manusc., avec C.V. dét., photo et prétentions à n° 81.259 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er, q. tr.

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
recherche

LE RESPONSABLE DE SA COMPTABILITÉ

pour prendre en charge la Direction du service et assumer d'importantes responsabilités :
- tenue de la comptabilité,
- bilan,
- fiscalité,
- états ministériels.

Le candidat devra être titulaire du D.E.C.S. et posséder une solide expérience en comptabilité
Age minimum 35 ans.
Nombreux avantages sociaux.
Horaires mobiles.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. 524 à Publipanel, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui trans.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

DIPLOMÉ D'ÉCOLE D'INGÉNIEURS
DE HAUT NIVEAU

(X, E.N.S.P., E.S.E.)

pour des études de recherche opérationnelle et ses applications pratiques sur le terrain.

Rémunération mensuelle nette de début proposée : 4.200 F.

Adresser C.V. et photo avant le 5 novembre 1976 au CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS, Secrétariat RCC/MGX, pièce 09 bis - B, 38-40, aven. du Général-Leclerc, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX. Téléphone 645-48-94.

Recherche EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS (méthode MONTESSORI). Ecr. Pouponnière Médicale Paul PARQUET, 41, bd de Courbevoie, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 624-97-28

Pour Sté Papeterie, Paris-14e
SOUS-CHEF COMPTABLE H. OU F.
libre de suite ou rapidement. Ecr. avec C.V. et prét. no 10.260, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Sté de conseils en organisation et gestion recherche

INGÉNIEURS A. M. OU ÉQUIVALENT

1) Ayant 1 à 3 ans d'expérience en production de série.
2) Ayant 10 à 15 années d'expérience de production et gestion, le goût des contacts commerciaux et de la supervision à hauts niveaux.
Envoyer C.V., photo et prétent. à L.I.A., 27, av. Fr.-Roosevelt, 75008 PARIS

Importante société expertise comptable spécialisée dans AUDIT et études financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Libres rapidement.
— Format. H.E.C./E.S.C./I.E.P. ESSEC.
— D.E.C.S. complet et connais. anglais ou allem. indispens.

Ayant 2 à 3 ans d'expérience confirmée dans firmes d'AUDIT ou entreprises (direction comptable ou AUDIT interne).

Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliés au sens du travail en équipe.
Ecr. av. C.V. et photo à : G. PERSONNET 12, rue Marguerite, 75017 Paris.

Revues spécialisées leader recherche
JEUNES JOURNALISTES
campeurs de préférence.
Conn. prise de vue appréciées.
Ecrire : EDIREGIE, 3, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

CONCESSIONNAIRE MOTO
recherche
COMPTABLE
pour tenue comptabilité gale et préparation bilan

Niveau : B.T.S. ou D.E.C.S.
Ecrire :
ALPHA MOTO
140, av. du Maine, 75014 Paris avec C.V. manuscrit.
Ne pas se présenter.

VENDEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant connaissances mécaniques et fortes capacités de vente, si possible connaiss. compresseurs.
— 1 pour clientèle usine,
— 1 pour clientèle bâtiment et travaux publics pour PARIS et REG. PARISIENNE.
Fixe + intéressement + frais payés. Ecr. avec C.V. : COMPRESSEURS THOME, B.P. 51, 69632 VENISSIEUX.

INST. RECH. SCIENT. ETAT recherche pour poste

INGÉNIEUR 2 A
INGÉNIEUR E.N.S.I.A.A.

technologie ou formation analogue. Qualification en techniques à finalité biologique, thermique, électromécanique et mécanique.
Ecrire avec C.V. et référ. à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 31.852.

représentation offres

Société STANLEY-MABO - BESANÇON
Usine Française d'Outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à Groupe mondial rech. pour REGION PARISIENNE :

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Expérience sérieuse nécessaire, 5 ans minimum. Nous offrons : Fixe + intéressement dans une situation d'avenir. Position Cadre. Voiture fournie. Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Société STANLEY-MABO - Direction du Personnel, B.P. 1.579 - 25009 BESANÇON CEDEX. Discrétion assurée.

capitaux ou proposit. com.

ARABIE SAOUDITE
chef d'entreprise saoudien de passage à Paris entre le 27 octobre et 10 novembre, souhaite prendre contacts avec sociétés importantes construction et pétrole en vue implantation locale région golf Arabique.
Téléph. ou écrire Daniel Royer 32, bd Magenta, 75010 PARIS Tél. 200-92-83

Groupe Ingénieurs Associés en ARABIE SAOUDITE fait disposer de son expérience des contrats et de leur réalisation à toute société européenne à vocation exportation. Ecrire P.O. BOX 1658 RIAD Saudi Arabia.

Rég. indust. Lyon vente Usine 2.300 m2, pleine act. construct. isotherm frigorif. toutes menuiseries, tous agencements, prix départ 850.000 F. Participation possible. Tél. 16-1-939-86-65

EXPERT COMPTABLE EST RECHERCHE POUR ASSOCIATION S.A. d'EXPERTISE COMPTABL. en banlieue Ouest.
Ecr. no 7801 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, rue la Gare (95) ERMONT. Entretiens à Paris.

travaux à façon

ING. INFORMATICIEN, indépendant, réel ou forfait. Assembleur/GAP/COBOL/ sur I.B.M. en Anal/Pro. T. 828-32-54

cours et leçons

ANGLAIS, cours part. et entreprises - 307-08-11

Cours Maths par étud. agrég. 2de à term. et cl. prép. Tél. 224-43-81

ETUDIANT D.U.T. ch. répétiteur informatiq. pr leçons particul. TECHNICO-ORDINATEUR, algèbre, 3 heures sem. Tél. après 21 h. : 590-43-83

occasions

MOQUETTE EN SOLDE
50.000 m2, s/stock à liquider. Beau velours s/mousse, 18,60 F. Moquette imprimée F 4, 26,40 F. Pure laine, 36,00 F, etc. Prix T.T.C. le m2. - 589-84-64

Achat très cher bijoux, brillants, argenterie, PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin, OPERA. 37, av. Victor-Hugo, ETOILE. Vente en occasion, échange.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 208, av. de-Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

secrétaires

Secrétaire de direction

Le Président d'un groupe de sociétés — 850 personnes, Paris 6e. — IMPRIMERIE - EDITION, recherche sa

secrétaire collaboratrice

Sa bonne maîtrise du secrétariat, son expérience de responsabilités au niveau d'un secrétariat de Direction Générale, doivent lui permettre d'assumer ce poste varié nécessitant initiatives personnelles et autonomie.

Age minimum 32 ans. Formation BTS. Solide expérience professionnelle.
Salaire minimum : 50.000 F annuels.

Veuillez écrire sous référence M 11.344 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Das
DEUTSCH-FRANZÖSISCHE JUGENDWERK
sucht zum 1. Januar 1977 für sein Generalsekretariat in Bad Honnef / Raum Bonn eine

DIREKTIONSSEKRETARIN

— französischer Nationalität —
für das Verwaltungs - und Finanzreferat
Perfekte Zweisprachigkeit (deutsch/französisch) sehr gute Fähigkeiten in Steno und Schreibmaschine sowie einige Jahre Berufserfahrung sind vorausgesetzt.

Es handelt sich um interessante Aufgaben in einem deutsch-französischen Arbeitsteam. Gute Bezahlung, soziale Leistungen.

Richten Sie bitte Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen an
Deutsch-Französisches Jugendwerk
D 534 Bad Honnef 1
Rhöndorfer Strasse 23

Sté quartier St-Lazare cherche :
SECRETAIRE DE DIRECTION
bilingue anglais. Age min. 25 a. Expérience Expert souhaitée. Tél. 387-57-17

NEUILLY
ILE de la JATTE
entreprise, recherche

SECRÉTAIRE
DIRECTION CCIALE
Excellente présentation
Discrète - Bon contact.

5 × 8. Restaurant Entreprise. Mutuelle - 13e mois.

Env. C.V., photo et prétentions no 82.623, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaires

Importante Agence de Publicité Neuilly, recherche pour son service achat d'espace :

SECRETAIRE D'ACHAT D'ESPACE
expérimentée

Libre rapid., réf. exigées, avantages sociaux, 5 × 8, cantine, tél. 758-12-40 p. 467

SOCIETE
EXPERTISE COMPTABLE
BANLIEUE OUEST
recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
Sér. référ., place stable. Ecrire **SETECY** 9 bis, rue Gambetta, 78800 Houilles

automobiles

MATTEI

Le moins cher des grands loueurs

Tarif 1976 :	La Journée	+ le km
FIAT 127 / RENAULT 5 TL	39,60	0,30
PEUGEOT 104 GL / SIMCA 1100 ES	40,80	0,36
FIAT 131 "S" - SIMCA 1307 "S" / RENAULT 12 Break	46,80	0,39
FIAT 132 GLS Bte Aut. et Radio / PEUGEOT 504 GL ou Break	50,40	0,45
RENAULT 4 Fourg. 350 kg	44,40	0,26
ESTAFETTE 1000 kg / FIAT 1000 kg	64,80	0,35
PEUGEOT J 7 1800 kg / ESTAFETTE Alouette 7/8 pl.	80,40	0,41

prix T.T.C.

Comparez...

★ Tarif LONGUE DURÉE, pour locations à partir de 4 mois.

PARIS : 207, Rue de BERCY (12e). 346.11.50
108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50
102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.83.85 ● NICE : (93) 87.14 30.
MARSEILLE : (91) 79.90 10

60 AGENCES EN FRANCE

R.-5 TS. Année 76. Parfait état. Vert. plu. Prix : 17.000 F Téléph. 971-65-82 - 471-67-88

Part. vend JAGUAR XJ6 4L 2, 1973, 56.000 km. Etat exceptionnel - 783-29-48

Particulier vend PORSCHE 911 2L 7. Juillet 74. Stéréo. Impeccable. - Tél. 532-46-85

R.30. Juillet 76, automatique bleu-marine. - Tél. 524-03-70

Part. vd CITROEN-MASERATI injection, toutes options, boîte embrayage, moteur neufs (fact.) Tél. (21) 21-65-49.

GARAGE JEAN-JAURÈS
Concessionnaire EXCLUSIF **B.M.W.**
63, bd J.-Jaurès, 92-CLICHY
737-13-29 270-09-39
B.M.W. NEUVES Dispon.
B.M.W. 316 VERTE
B.M.W. 525 aut. bl. mét. V. teint
B.M.W. 525 Marr. mét. T.O.
B.M.W. 528 automat. Blanche.
B.M.W. 528 automat. Beige.
B.M.W. 30L. aut. bl mét V. teint
VOITURES DIRECTION
B.M.W. 528, 4.500 km bl. mét.
B.M.W. 525, 15.000 km anthrac.

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

Hme 32 ans, nation. française
LANGUES
ARABE-ANGLAIS-FRANÇAIS
recherche situation
Ecr. n° T 94.915 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Homme 39 ans, formation chimiste et Cce extérieur ch. poste
INGÉNIEUR COMMERCIAL OU CHEF DES VENTES
Ecr. n° T 94.912 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

ACHETEUR OUTILLAGE
10 ans expérience
30 ans ch. situation stable
SUR RÉGION LYONNAISE
Tél. (78) 89-37-81

CADRE SUPÉRIEUR
Allem. écrit-parlé. Expér. et réf. 1er ordre en gestion de services de personnel, org., méthodes, ch. situat. stable dem. respons. Ecr. n° 7.805 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF SERVICE RELATIONS SOCIALES et ADMINISTR. GÉNÉRALE
Licence philo, 15 a. expérience fonction « Personnel » sous tous ses aspects dans industrie mécanique (effectif supér. à 1.000) recherche poste DIRECTION PERSONNEL ou SECRET. GENERAL Paris ou province. Ecr. n° 82.602 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

38 ans. Cadre admin. Gestion. Sce Export, rech. poste étranger ou province, DIRECTEUR adm. adjoint dans filiales ou succurs. Ecrire PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, Levallois. Réf. 15.926.

Hôtesse d'accueil, bilingue angl. jeune, dynamique, ch. emploi stable, intéressant. Ecr. n° 3.521 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Diplômé école supérieure de commerce option recherche opérationnelle, expér. de 18 mois en Arabie Séoudite, parle et écrit arabe, anglais et français cherche poste au KOWEIT, BAHREIN OU ARABIE SEOUDITE
Ecr. n° 7.802 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F. licenciée, traduct. interpr. allemand techn. Anglais. Tél. 331-05-47.

J.H. 26 a., D.U.T. informations + form. cciale secteur alimentation, vins et spiritueux. Expér. transports maritimes et export. Anglais, espagn. courants. Etud. ttes propos. France ou étranger. Ecr. n° 3.529, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FEMININ excellente présent., leader de la branche vte de services depuis 7 a., ch. reconversion et étudierait toutes propositions, de préférence dans le prêt-à-porter, parfumerie, bijouterie, public relations. Ecr. n° 82.240, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

COUPLE 38 ANS, LICENCE EN DROIT
Profession actuelle :
Homme : ingénieur organisation
Femme : intendante
recherchent
gestion matériel et financière en toute responsabilité d'un domaine ou grande propriété bourgeoise ou autre propriété construite région parisienne. — Ecr. n° T 94.672 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre féminin autodidacte, 43 a. d'expér., attachée direction product. branche industr., ch. poste Ecr. n° 82.131, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

REMPLACEMENTS
et déplacements étranger par secrét. expér., anglais. 531-60-85.

J.F. bilingue anglais, expérience et relations presse, recherche dans entreprise ou groupement professionnel poste RESPONSABLE INFORMATION journal intérieur, communiqués, relations extérieures, etc. Ecr. n° 81.477, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J. F. 24 ans, diplômée E. S. C., angl., russe, expér. gestion du personnel, libre suite, ch. poste Paris, de préfér. ds formation. Ecr. n° 3.523, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE FEMME secrétaire sténodactylo audio, 16 a. expér., dont notariat, ch. remplacement mi-temps jusqu'à fin février. IX5 1.600 F mens. Paris centre. 742-68-23.

Jeune homme 19 ans recherche EMPLOI
Ecrire M. LEFEBVRE, 114, rue de Clignancourt, PARIS (18e).

J.F. 23 ans, Bac AS, D.E.U.G. droit, Ecole attachés de direct. option gestion financière. Marketing, bilingue anglais.
Ch. emploi stable et d'avenir, Bruxelles de préférence ou région parisienne.
Ecrire Mlle DELESTRE, 2, boulevard Maurice-Ravel, 95200 SARCELLES-LOCHERES.

ETUDIANT EXPERT DEMOGRAPHE, licencié sciences éco, cherche travail temps partiel. Téléph. 589-44-07 (ch. 10-11).

H. 26 ans, dipl. I.A.E., comm. ext., angl., port., ch. p. export, débouch. s. respons., lib. imm. France, étrang. T. (50) 75-02-59.

Etud. chimiste, Turc, 28 ans, ch. emploi mi-temps. 203-20-47.

JOURNALISTE HOMME 31 A. Formation universitaire et école journalisme, 7 ans expér. haut niveau : secrét. génér. rédact. et rédacteur chef techn. hebdo international, ancien directeur divers magazines illustrés, anc. direct. product. mais. édit. internat., connais. approfondie ts probl. éditoriaux, techniq., artistiq., budgét., hum. presse et édition. Arabe et allem. cour. Libre de suite. Examin. toutes propos. presse, édit. ou relat. public. Préfér. à secteur international (Afrique monde arabe) à créer ou à développer. — Ecrire n° 53.557 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H. 34 a., juriste fiscaliste, lic. drt, exp. adm., cab. jur. fisc. société multinat., angl., esp., ch. empl. resp. cab., entr. ou autre. Ecr. n° 3.510, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assistante de direct., bil. angl., excel. présentat., longue expér., sens initiat., aimant contact, ch. poste à respons. et relat. hum. Ecr. n° 7.778, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE Igue exp. export, fisc., douanes, ch. poste à respons. Ecr. n° 3.562, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME 28 a., DIPLOME ETUDES SUPERIEURES COMPTABILITE INDUSTRIELLE (CNES Bruxelles), trilingue français, anglais, arabe, 7 ans expérience professionnelle, sérieuses références, ch. sit. ds société industrielle sect. exportation. Ecrire M. SALIM, 4, rue Philippe-de-Metz, 92270 BOIS-COLOMBES.

INGÉNIEUR GESTION ET ENTRETIEN
Responsable unité production - 20 agents
Diplômé, 47 ans.
solide expérience fonctionnement et maintenance service intégré reprographie (offset, photocopie) :
— relations avec auteurs (contrats, droits) ;
— prévision des coûts, plan de charge, moyens ;
— photographie industrielle et scientifique ;
— travaux audio-visuels : diapo, S-8, 16 mm, vidéo ;
— photocomposition, mont. studio, photogravure ;
— atelier de reproduction, façonnage ;
— sous-traitance éditions publicit. et techniques ;
— diffusion, périod., sélective, des produits finis.
Rech. poste RESPONSABILITES, services généraux ou même domaine, en France, branche indifférente.
Ecrire sous le numéro 3.545, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

RESPONSABLE ADMINISTRATIF - 34 ans
ANGLAIS, JAPONAIS, ALLEMAND, ITALIEN, ESPAGNOL, YOUGOSLAVE
— Expérience gaz - Pétrochimie 5 ans Afrique ;
— Coordination, négociation contrats, organisation ;
— Cherche situation Afrique ou autre ;
— Libre immédiatement.
Tél. : PARIS 236-25-88.

FONCTIONNAIRE 30 ANS
— formation juridique (niveau D.E.A. Droit public) + I.E.P. Paris (section service public) ;
— anglais ;
— 6 ans expérience chef de service province et Paris au sein d'une importante direction.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire n° T 54.067 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

EMPLOYEURS qui recherchez des diplômés du supérieur en gestion, informatique, commerce, information, social, en électromécanique, chimie, biologie, génie civil.
D. U. T. qui recherchez une situation.
ÉCRIVEZ-NOUS !
F.N.D.U.T.
Fédération Nationale des Diplômés I.U.T., B.P. 257, 51059 REIMS Cedex.

CADRE SUPÉRIEUR 50 ANS
C.P.A. — I.C.G.
Expérience juridique, assurances, immobilier, financière, contrôle de gestion.
— Ayant exercé des responsabilités dans P.M.E., puis groupe international premier plan.
— Libre actuellement, recherche situation
JURISTE D'ENTREPRISE
Ecrire s/réf. 2271, à P. LICHAU SA, 10, rue Louvois, 75063 Paris cédex-02, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL, 39 ans
Ecole de Commerce
Institut d'Administration et de Gestion
parlant anglais
SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES
Responsable de :
— Administration commerciale depuis enregistrement de commandes jusqu'à la préparation de la facturation.
— Suivi du planning des fabrications.
— Gestion physique et administr. des stocks.
— Expéditions et transports.
Recherche poste similaire Paris ou banlieue EST.
Ecrire sous N° 54.274 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
l'Institut de la Construction et de l'Habitation vous propose
CADRES CONFIRMÉS
pour postes administratifs, juridiques, financiers, techniques et commerciaux.
S'adresser : ASSOCIATION I.C.H. (Commission de l'Emploi) - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
1, rue Montgolfier - 75003 PARIS.
Tél. : 887-37-38 - 887-64-10 (postes 666 ou 507).

DIRECTEUR D'UNE CHAINE DE MAGASINS POPULAIRES
Je mets mon expérience de la DISTRIBUTION MODERNE ou service d'un POSTE DE HAUTE RESPONSABILITE dans la distribution, tous secteurs ayant un rapport avec les formes modernes de vente
(J'ai franchi tous les échelons et, à 50 ans, assure la direction de 3 magasins : 300 personnes, 7.500 m2 de vente)
Ecr. G. Bartoli Conseil, 29, rue d'Anjou, 75008 Paris, sous n° 128, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL
35 ans, résultats prouvés.
Salaire actuel annuel net 135.000 F + voiture + frais. Depuis 12 ans dans même société P.M.E. ayant *créé service Export* : 45 % du C.A. actuel. Anglais, espagnol.
Expérience : moteurs diesel, pièces détachées, matériel T.P. import-export, très introduit importantes sociétés T.P., pétrole, marine, revendeurs France et outre-mer. Libre fin janvier 1977.
ETUDIE TOUTE PROPOSITION toute branche y compris association P.M.E.
Ecrire n° 3.517, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR 38 ANS
Nationalité italienne, résidant en France depuis 1964.
Grande expérience gestion P.M.E. - Organisation - Lancement et Direction Filiale Groupes multinationaux - Contacts niveaux élevés.
Italien - Allemand - Notions Anglais.
Disposé à voyager - Libre rapidement.
ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS.
Ecrire sous le numéro 3.564, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Etud. démographie, lic. socio, 25 ans, étudierait toutes propositions temps complet ou partiel. Ecrire CLOUET, 8, rue Fallet, 92400 COURBEVOIE.

JEUNE FILLE 24 ANS
Etudes lettres (Sorbonne) et documentation, bonne rédactrice recherche POSTE COLLABORATRICE PRESSE ou PUBLICITE
Ecr. n° 275 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF COMMERCIAL ET FINANCIER
Cadre Supérieur Expatrié 36 ans
plus de 10 ans d'activités en EXTREME-ORIENT
cherche
POSTE EQUIVALENT dans SOCIETE FRANÇAISE A L'ETRANGER (de préférence pays francophones)
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 62.743 qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Produits manufacturés - mécanique générale - Trilingue - 20 ans d'animation de force de vente internationale — Négociations hauts niveaux - Libre de voyager.
Recherche poste à responsabilités région parisienne. Ecr. n° 7.783 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C. 39 ANS HAUT NIVEAU
2e Prél. Expert. Compt. rompu aux problèmes financiers comptables armin., jur., rech. poste respons., direction financière, secrétariat général. Ecr. n° 3.561 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE
Mémorialiste, 31 a., rech. empl. crte durée, préf. temps partiel. Ecr. n° 3.560 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 ans, BAC, 1 an I.N.T.D., anglais courant, not. allemand-espagnol, 2 ans expérience documentation cherche poste
DOCUMENTALISTE
Ecr. n° 82.293 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

J. INGÉNIEUR A.M.
ch. poste resp. et activ. var. pour études ou fabrications dans un des domaines suivants :
— Equipements industriels.
— Traitement des eaux.
— Géothermie.
Ecr. n° 53761 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ASSISTANTE DIRECTION EXPORT
Bilingue, 26 ans, dipl. univers., langue matern. anglais, 3 ans expér. exportations, rech. poste à respons. dans serv. export. Paris ou proximité. Ecr. n° 7638 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL
Franç. 38 a., 16 expér. ds soc. imp.-exp. distrib. en Côte d'Ivoire rech. pr rais. famil., avec résid. en France ou autre pays europ., situation nécessitant :
— vie active, déplacements jusqu'à 50 % des activités ;
— L'habitude des contacts hum. à tous les niveaux ;
— Le goût de la vente ;
— Une conn. réelle de l'Afriq. ;
— Une très bonne connais. de l'anglais (plus. séjours en G.-B.).
Peut être disponible dans 4 mois Ecr. n° 3.549, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE HOMME
MAITRISE INFORMATIQUE
REFER. MINI-ORDINATEUR recherche emploi. Tél. 797-86-16.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
39 a., spécialiste éditions grand public (10 ans) vente directe, V.P.C. coupons réponse et publicité a créé, recruté, formé, animé, géré force de vente, 7 Directions régionales France de 100 à 300 V.R.P. et Cadres, ch. Sté Française ou étrangère en création ou à remonter. *Etudie toute proposition, tout produit.* Dernier Sal. 200.000 F annuel. Ecr. à n° 3.374, Publitop, 100, r. de Richelieu, PARIS-2e, qui transmettra.

JEUNE HOMME, 25 ans, libéré O.M., maîtrise gestion, doctorat marketing en cours. Connaissances : informatique, analyse, Cobol, cherche poste : CADRE MARKETING OU CONSEIL Tél. 899-51-25

INGENIEUR CIVIL DES MINES 36 a., Hme d'expér. sach. dynamiser une équipe négociat., ch. poste de direction. Sal. minim. dem. 15.000 F mens. T. 980-03-37

JOURNALISTE PROFESS., lic. dr., 10 a. exp., ch. poste rédac. ou secrét. rédact. ds presse tech. ou prof. Ecr. M. D. Duault, 31, r Tournefort, 75005 Paris. Tél. 331-19-60

CHEF SCE APPROVIS., 38 ans dipl. école sup. approv., anglais expér., six ans dans P.M.E. av. attributions suivantes :
- Et. marché ach. prod. chim.
- Négociations av. fournisseurs.
- Passation, suivi commandes.
- Respons. transport fer, route.
- Gestion et politique stocks.
recherche fonction similaire ds P.M.E. Paris, ou Banlieue Est. Ecr. n° 54.275 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JEUNE FILLE, 25 ANS
Licenciée en Droit public 1 an de barreau *parlant couramment Angl./Esp.* Goût des contacts humains. Sens des responsabilités.
Etudierait ttes propos. d'emploi.
Ecr. n° T 94870 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Pour Secrétariat Haut niveau, JNE FME, 38 ans, DYNAMIQUE MAITRISE LETTRES, EXPER. VENTE, rech. un poste av. responsabilités commerciales. Ecr. n° 82.436, Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE COMMERCIAL FRANCOPHONE
32 ans, bonne expér. relations publiques et vente PRODUIT ou SERVICE, PARLANT SIX LANGUES, recherche SITUAT. AVENIR DS SERVICE
CCIAL ou IMPORT-EXPORT
BASE PARIS OU NON. Ecr. n° T 94.797 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

L'immobilier

appartements vente

7e Quai Voltaire
Plusieurs appartements
De 230 m2 dans bel immeuble XVIIIe siècle tout confort.
Emplacement et vue exceptionnels.
Joubert et André, 5, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS (17e).
Tél. : 924-96-17 - 227-55-17 - 227-54-74

Paris Rive droite

Rue du Cirque. Urgent. Pptaire vend chbre serv. cciale. Tél. heures bureau : 260-66-96.

17e NIEL, EXCEPTIONNEL. Part. à part. vend 117 m2 atelier d'artiste, 3 pièces tout confort. Calme. Standing. Téléph. : CAR 60-62

Bd Montmorency
Sél. + 3 chbres, 100 m2 tt cft. Calme, verdure. - 567-22-88.

Marais. Direct. sur terrasse et ravissant jardin, luxueux 4-5 pces, 2 bains, cheminée, tél., Garage. 346-58-35.

Michel-Chasles. Bel imm. 1900 5 Pces, 130 m2, 4e ét., asc. Aigrain 285-08-59 - 09-54

Anvers. 2 Pces, cuis. 60.000 F. « FAC » 337-69-59

Rue de Chaillot
(Iéna) 5 Pces. 145 m2, entrée, salon, sal. à manger 52 m2, 3 chbres tt conft. Bon état, 3e étage. Clair, ensoleillé dans imm. ancien pierre. Ascenseur, chauf. centr. 870.000 F. Poss. chbre serv. en plus. 766-35-22.

« Panam », 74, bd Richard-Lenoir, 12e ét. 4 P. 82 m2, balc. ter. Gd cft, park. 465.000 F. TUR 97-81.

Muette-Pompe. Imm. 1930. Gd appt., double réception. S. à mang. 4 ch., 4e ét., très calme. 555-05-43.

Saint-Philippe-du-Roule directement sur verdure. 6 Pces 200 m2 travaux. - 766-34-02.

Pelleport. Imm. récent, étage élevé. Séjour + 3 chambres tt conft. MARTIN. Dr droit. 742-99-09.

Muette. Bel imm. p. de t., étage élevé 5-6 Pces tt conft, ch. serv. Prof. libérales. Martin Dr droit 742-99-09

Buttes-Chaumont
Vue impren. s/parc et tout Paris Living dble, chbre, tout conft. 280.000 F. - 337-74-44.

Villiers. Pptaire vd ds imm. p. de t., asc., balc. 2 P. et 4 P. tt cft. Tél. hres bureau 734-93-36.

COURS ALBERT-1er
appt très gd stand. 161 m2. Très grande réception avec cheminée, belle boiserie, s. à manger, bureau avec douche et sauna. Chbre avec s. de bains. Cuis. entièrement équip., 2 lignes tél., chbre de service, Parking en sous-sol. Prix justifié : 1.700.000 F. - Tél. 265-65-89

NEUILLY-MAILLOT
gd stand. 170 m2, récept. + 3 chbres, 2 bains. 1.100.000 F. FRANK ARTHUR. - T. 924-07-69

RUE DE COURCELLES
230 m2 + chbres service. PRIX INTERESSANT. Exclusivité. FRANK ARTHUR. - T. 924-07-49.

16e TROCADÉRO
DS IMM. P. DE T. gd standg av. asc., chf cent. Bel appart. 280 m2 av. séj. + double liv. + 5 chb., bur. office, 2 bns, 2 cab. toil., 2 w.-c., 2 chb. de serv. Px 1.580.000 F. Pr vis. s/pl. mercredi, 14 à 17 h. 30. 39, rue SCHEFFER ou 734-44-22

BOIS DE BOULOGNE
Victor-Hugo
Artiste décorateur vend meublé son appartement (80 m2 + gar. + cave). Dans immeuble stand. 2 magnif. vis-à-vis sur verdure. Tout équipé. Design. *Prix élevé justifié.* Tél. 603-83-02

SEGONDI S.A. - 874-08-45
17e résidentiel - Ds immeuble tt conft, sur voie calme, *soleil, 4/5 p. princ. + chbre serv.* 120 m2. *Mercredi, jeudi, 14-17 h :* 1, SQUARE VILLARET-DE-JOYEUSE

EXCEPTIONNEL
GUY-MOQUET - 2 P. + 1 petite, *45 M2, cuis., bains, w.-c., chauf.* central, état neuf. P. de T. 161.000 F. FONCIAL. - 256-32-35.

12e Porte-VINCENNES - Dans imm. récent, bon standing 66 m2, tt cft, beau liv. + chbre, calme, *balc., gde cuis.,* parking. Prix 273.000 F. crédit possible. 292-28-51 et 387-94-67.

AV. GABRIEL (près). Bel imm. s/VERDURE. Gde récept. + 3 chbres, tt confort. 266-92-15.

BD MADELEINE Gd STUDIO 325.000 F
Résidence MADELEINE-OPERA
Mardi-mercredi, 13 à 16 h.

DISPONIBLE IMMEDIAT.
VICTOR-HUGO APPTS haut standing 250 à 400 m2 - 742-08-00.

SEGONDI S.A. 874-08-45
19e METRO TELEGRAPHE IMM. 1973, 9e ét., 3 P. tt cft., cuis. agencée, loggia, état parfait, garage sous-sol. Visite mercredi 14/17 h. 271, rue de BELLEVILLE

SEGONDI S.A. 874-08-45
17e ARGENTINE dans imm. tt cft., récept. + 2 ch. + 2 bains + 2 chbres de serv. 120 m2, décoration raffinée. Vis. mercredi, jeudi 14/17 h. 1, SQUARE VILLARET-DE-JOYEUSE

17e *près métro, commerces* imm. P. de T., coq. 4 P. cuis., tt cft., ch. cent., 2 débarras, cave. 580.000, avec 116.000 F. ACL, 30, r. A.-France Levallois. 757-15-85 et 04-18.

MARAIS dans imm. ancien rénové, AUTHENTIQUE atelier artiste 40 m2 + mezzanine 8 m2 + terrasse 9 m2 cuis., sal. bains, tt confort. 114, r. VIEILLE-du-TEMPLE. *Mercred.* 13 h. 30-17 h. 277-45-32

MIRABEAU
4 P 114 M2, 3e étage, ascenseur. Imm. gd cft. Soleil. Bon plan. 575.000. 266-32-36.

17e AV. DE VILLIERS impeccable studio, Belle cuisine aménagée, s. de bains. Téléphone, plein soleil, calme. 117.000 F. SEG.36-17

VUE PANORAMIQUE
11e Et. Liv. + 2 chbres + balc. Parfait état, tt cft. Mardi, mercredi, 14-18 h. 138, rue Championnet ou tél. 531-32-66.

BEAUBOURG Pierre de Taille asc., gd 4 P., de charme tt cft. 423.000. ANOR. 247-13-47.

34, RUE DE TOCQUEVILLE EXCELLENT emplacement pour PROFESS. LIBERALE.
150 M2, 5 P., dont triple réception 2 serv. Mercredi 27 (14-18 h.) ou ZANNETTACCI. 260-34-88.

Paris Rive gauche

SAINT-GERMAIN 6 P., 180 m2, 3e ét., asc., balc., chbres de bne. Aigrain 285-08-59 - 09-54.

Seine-Dauphine. ODE 95-10. Maison particulière, 80 m2, 3 niveaux + possibilité un studio.

15e Porte de la Plaine limite Vanves - 15e
Métro Porte-de-Versailles
Part. à Part. Immeuble récent Beau 3 pièces - 67 m2 3e ét., asc. Calme, plein Midi Box fermé en garage 285.000 FRANCS
Téléph. heures bureau : 842-35-68 ou heures repas : 736-02-62

Métro Motte-Picquet. Part. vend 3-4 pces libre. 81 m2, 8e étage. Balcon. SUF 98-21.

Av. de l'Observatoire
Beau 4 P. 120 m2. Salon. S. à mang. 2 ch. Tt conft. 326-97-23.

121, r. de Rennes (6e)
Liv dble + 2 chbres, 2 bains, balc., dble réception. Prix : 550.000 F. Vis. 14 h - 17 h. 4e ét.

Rue de BELLECHASSE
Ravis. MAISON, calme, décoration raffinée. 622-82-17.

Rue de Verneuil. Ds bel imm. Asc. en cours. GRD 5 Pces. 670.000 F. Le matin 222-93-48.

A SAISIR PRIX IMBATTABLE Studio 38 m2 à aménager. 2 Pces 38 m2 gd cft rénové. CALME, SOLEIL. ODE 95-10.

Montparnasse. Petit 2 P., entr., cuis., dche, w.c. impeccable. Calme. Px 175 000 F. 326-08-94.

Près Place Jeanne-d'Arc 3-4 Pces, cab. toil. W.C. Peinture à prévoir. Px 220 000. 326-08-94.

Av. Bosquet près Seine, 2 appts rez-de-ch. et 1er ét. 120 m2, 5 Pces, chbre de service. Professionnel. 705-22-68.

Tour Panorama, 31e étage. Gd stud. élégant. Vue Seine. Ag. BOSQUET 705-22-68.

PORTE DE VANVES
Imm. neuf. STUDIO, loggia, salle de bains, kitchenette équip. 105 000 F. 874-70-47.

7e Duroc. Sél. + chambre 45 m2, imm. tout confort. 567-22-88.

Montparnasse. Bel appartem. 3 Pces, cuis. installée, luxueux bains, 75 m2. Calme. 567-22-88.

Rue Jacob. Immeuble XVIIe. Caractère, 100 m2. INSOLITE. Cft. Différence 2 niveaux. 3 P. cuis. équipée, bains. 874-70-47.

SAINT-SULPICE
2e étage, escalier monumental, élégant appart avec boiseries, 250 m2 s/rue et gde cour. Soleil. Parking. RIC 02-44.

Huchette. Surfaces à aménag. de 55 à 220.000. 227-19-73.

Place Italie. Studio 1971 tt cft. Entrée, séjour, kitchen., sal. de bains. Placards, 34 m2. Prix 168.000 F. J.M.B. 970-79-79.

6e SÈVRES-BABYLONE
BEAU 4 P. S/JARDIN. TEL. Park imm. stand., récent 800.000 F. - 704-88-18

Rue MOUFFETARD, CHARME
GRENIER DUPLEX
55 m2 à rénov., rare. 544-51-93

E.-ZOLA Entrée, dble liv., 2 chbres, cuis. équipée, bains, impeccable 6e ét., asc. 422.500 F. REGY. 577-29-29.

VAUGIRARD
5 P Imm. 1970, 4 étage, living + 3 ch., 112 m2 Parking. Prix : 690.000 F.
TIFFEN 924-91-66. 924-28-44.

CENSIER STUDIO 25 m2
cuis., sal. d'eau, mezzanine. 1er ét. 98.000 F. 331-81-11.

ALESIA 3 PIECES tout confort. Impeccable, soleil, calme. Prix 320.000 F. Tél. POR. 83-83.

5e 2 P. confort, restaurant universitaire. 535-05-37.

Région parisienne

Sup. appt dans parc *Meudon,* 5 pces, 5 min. Paris. 027-25-95.

NEUILLY CENTRE
5 P. très bel appt. 1er étage s/JARDIN, moderne, luxueusement aménagé. T. ANJ. 64-11.

Gare d'Asnières Imm. p.d.taille part. à part. gd studio tt cft aménagé par décorateur. T. 506-15-09 après 18 heures.

ORSAY, gd std., liv. + 2 chbres terrasse, cuisine équipée, box. 225.000 F. 539-67-52.

VERSAILLES Appt gd standing 165 m2 dans villa 1900 avec jardin 800 m2. Prix 1.150.000 F. J.M.B. 970-79-79.

Boulogne résidentiel appt impeccable 62 m2, sél., 2 chbres, cuis. équip., cft, balc. et terrasse, park. sous-sol. 330.000 F. O R P I 825-24-10.

NEUILLY. Imm. rénovation totale. STUDIO et 2 P. aménag. personnalisé. 924-74-85.

Vaucresson. Appt ds petit imm. 104 m2 + 10 m2 balcon. Sél. 34 m2, cuis., 2 chbres, dégagement, cave, park., box, tél. Prix 365.000 F. J.M.B. 970-79-79.

BOULOGNE, rue de Sèvres, construct. récente, étage élevé, balcon, soleil, hall d'entrée, gd sél., 4 chbres, 2 s. de bains, cuisine. Prix total 550.000 F. ROUSSEL. 825-36-49.

BOULOGNE parc des Princes, imm. mod., cadre de verdure, ravissant 2 P., cuis., bains, cft, 52 m2, balc., park. 395.000 F. O R P I. 825-24-10.

Particulier vend beau F4 dans résidence calme. 10' gare et commerçants. Surface habitable 79 m2 + loggia 5 m2 à Saint-Michel-sur-Orge. Tél. 901-25-74.

PANTIN (Eglise) près Métro. Bel imm., studio, salle d'eau, WC, chf cent. Prix intéressant. MARTIN Dr Droit. 742-99-09.

BOULOGNE 3 P. cft. 180.000 F. 3 P., park., tél., balc. 315.000 F. 4 P., balc., tél. 77 m2 350.000 F. CHAVILLE 4 P cft. 330.000 F. ISSY Pte Versailles 3 P. 76 m2, parking, téléph., balc. 310.000 F. 825-83-81. Soir 626-30-79.

BOULOGNE BOIS
gd stand., appt 120 m2, box 880.000 F. - Tél. 603-34-36

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Gd stand. Gare. Soleil. Ecole. Liv. + 3 chbres. Vue splendide. 420.000 F. - Tél. 969-88-60

5 P. NEUILLY - STE-FOY 150 m2, 2 bains, 2 gar., calme, soleil, verdure. 522-57-30.

CHAVILLE Part. vend 5 pièces, 101 m2, bains, dche, garage, parking, jardin privatif, résidence près forêt. Prix 380.000 F + C.F. 26.000 F. 926-94-97 matin ou après 20 h.

FONTENAY 1' R.E.R. - Dans imm. récent P. de t. massive, 4e et dernier ét., asc. Lux. APPT, séj. dble, 2 ch., tt cft, avec belle terrasse, plein sud, sans vis-à-vis. 415.000 F. - 345-46-16.

Province

COTE D'AZUR ANTIBES Résidentiel
3 pièces avec balcons-terrasses, cuisine équipée, chauffage électrique individuel, habitable fin 1976, prix exceptionnel. Choix de l'orientation sur mer ou sur espaces verts. Luxueuse petite résidence L'ESTAGNOL. Ecrire directem. L'ESTAGNOL, chemin de Fontmerle, ANTIBES, 06600 Tél. (93) 33-18-64.

A vendre plein centre de Grenoble splendide appartement dans immeuble grand standing, 290 m2. Prix 3.500 F le m2. Tél (76) 87-49-11.

COTE D'AZUR ANTIBES
centre
Luxueuse petite résidence LE CAVALIER
Beaux appartements aux px 1975 Studios 2 et 3 pièces, cuisine équipée, chauffage électrique individuel. Habitable fin 1976.
Renseig. CABINET PROTAT 3, place Général-de-Gaulle ANTIBES. - Tél. (93) 34-31-89

appartem. achat

Rech. PARIS 15e, 7e arrdt, pour bons clients, appart. toutes surf. et immeubles. Paiement compt. Jean Feuillade, 54, av. Motte-Picquet, Paris-15e. T. 566-00-75.

L'AGENCE LAGRANGE, fondée en 1876, recherche pr clientèle province, étranger STUDIOS, APPARTEMENTS Paris, Neuilly R.E.R. 34, rue Pasquier. Tél. 265-53-94.

ACHETE COMPTANT URGENT 2 à 4 pièces Paris, préférence rive gauche, avec ou sans travaux. Téléph. 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 2 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

appartements occupés

XVe ET XVIe Pptaire vd dans bons imm. **2 et 3 P.** OCCUPES. Prix très intéressants. Tél. : 265-44-94.

Boutiques

RECHERCHE BEAU MAGASIN DE CLASSE avec murs si possible. VIDAL 758-12-40, poste 314.

Cède boutique bail ts commerc. 40 m2 + 50 m2 arrière-boutique + cave et 1er étage. Rue princ. à VILLENEUVE-ST-GEORGES. Tél. : 925-80-44, après 20 h.

NEUILLY SOL. 39-10
Cède bout. Prêt-à-porter féminin. Bail neuf, petit loyer. Bon C.A.

RICHELIEU-DROUOT
345 M2 sur boulevard. Cess. bail. - 742-20-06.

immeubles

IMMEUBLES DE RAPPORT
dans le sud de l'Allemagne, à proximité du lac de Constance à vendre
Baugesellschaft Pfullendorf mbH
Hauptstrasse 49
D-7798 Pfullendorf, R.F.A.

PARTICULIERS cherche MURS de BOUT. Loué. Placement. 704-77-89.

bureaux bureaux

NEUILLY MADRID
185, avenue Charles de Gaulle
de 300 à 4.000 m2
de bureaux neufs à louer
Jardins intérieurs de 1.500 m2
Métro : Pont de Neuilly
au pied de l'immeuble.
BUROPA
266.36.60/15.21

A louer Paris-17e bureaux angles rue P.-Demours, av. Niel (2 adresses), 280 m2, 4 téléph., 10 postes, bail 3, 6, 9 ans, sans pas-de-porte. Téléphoner : 605-98-24.

9e BUREAUX A LOUER. Tél. direct, à partir de 1 400 F par mois. Téléph. : 878-38-32.

Avenue de l'Opéra, propriétaire loue local professionnel. 3 BURX 150 m2, 2 lignes tél., 5 000 F mensuel + charges. Renseignements : 522-81-30 ou 522-86-00, poste 600.

1 à 20 BURX Ts quartiers. *Locations sans-pas-de-porte.* AGCE MAILLOT. ST-LAZARE Tél. : 293-45-55 ou 522-19-10.

AVENUE GEORGE-V A LOUER suite de bureaux 128 m2 divisibles en 2 unités indépendant. de 64 m2 chacune luxueusement aménagés, au 1er étage, climatisés, parking. Disponibles immédiatement. Tél. : Martine BRUNAU. 720-65-21

SOCIÉTÉ LEVALLOIS
LOUE BUREAUX
Imm. récent prox. Pt Levallois 1 LOT de 899 m2 ou 2 LOTS de 376 et 523 m2 CLOISONS, moquette partiel., équipem. Téléphone, 1 stand., 8 lign., 10 park. ss-sol, restaur. entreprise. M. WEBER 739-94-80.

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans immeuble grand standing
Sur un seul niveau, 350 m2 répartis en 16 bureaux
POSSIBILITES : sal. de confér., bibliothèq., archives en ss-sol. TELEPHONE : 8 lignes réseau-16 postes (possibilités extension à 20 postes) permettant 8 conversations simultanées. Capacité illimitée par télex et terminaux informatique. Climatisation. Parkings. Tél. **293-62-52**

STE rech. 100 m2 BUREAUX 8e - 16e - 17e. Location ou vente. - 755-99-82.

2e BUREAUX A LOUER 760 m2 divisibles 10 lignes tél. - 755-99-82.

locaux commerciaux

Société recherche à louer ensemble de
1.200 m2 BUREAUX
4.500 m2 ENTREPOTS
neufs ou anciens
Secteur Nord-Est de la Région Parisienne.
Adresser offres avec plans et descriptifs, n° TO 94.630 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Mo PYRENEES pptaire vd local ccial, murs et fds libre 300 m2. Px : 320 000 F. Tél. : 256-38-84.

Mo PYRENEES, local ccial, de 145 m2, mauvais état + cours privées 60 m2, sans accès voit., av. murs. Px 140 000 F. Pptaire 885-74-85 ou 255-11-46.

Mo BONNE-NOUVELLE, 5 P. 140 m2. Imm tt cft, asc.-desc., 2 L. tél. + 4 500 TC. 754-16-19.

Par Autoroute de l'Ouest à 50 km de Paris
LIMAY
ENTREPOT 1 200 m2 sur surface totale de 4 000 m2. A vendre ou à louer. Ecrire pour renseignements H. BACQUET, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

5e Grands locaux de caractère à céder 260 m2, haut de plafond, état neuf. Bail 100 000 F., loyer annuel 100 000 F. T. 770-07-55.

MAIRIE 18e - Petit IMM.
340 m2 commercial. Libre. Bas prix. URG. 504-67-56.

chalets

SUPER-BESSE. *Médecin* vend chalet tout confort, sél., cuis., s. d'eau, 4 chbres, dble chauffage. Px : 270 000 F. T. (56) 30-55-17.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70	L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04	"Placards encadrés"	34,00	39,70
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33	Double insertion	38,00	44,37
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73	"Placards encadrés"	40,00	46,70
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

Immobilier (information)

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?

INFORMATION LOGEMENT

525 25 25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue Michodière, Mo Opéra
Seuls frais 300 F. - 742-78-93

locations non meublées Offre

Paris

5e. Grand studio, bains, téléph. 1.200 F. — « FAC », 337-69-59.

STUDIO 750 F, libre de suite, bains, kitchen., tél., immeuble moderne 12e arrdt, Me Picpus. 535-80-09.

MAGENTA, gare de l'Est appt 6-7 pièces, cuisine équipée, tout cft. 2.800 F ch. compr. 770-07-55.

APPT 125m², liv. 50m² + 2 ch., bs + c. toil., 2 w.-c., cuis., tél., ch. serv., tt cft. 5.200 F ch. c. Voir le 27, 14-17 h., 92, av. Iéna ou sur r.-vs. Gérant 522-90-66.

EXCLUSIVITÉS
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN
PARIS-11e

STUDIOS
R. du Chemin-Vert, 25-30 m2
Tél., park. 700/750 + ch.
Bd Jules-Ferry, 38 m2, 800 + ch.

2 PIÈCES
R. de Charonne, 60 m2
tél., park., 1.300 + ch.
« Lutèce 2000 » 43 m2
1re occupation. Tél., park.
1.100 F + charges

3 PIÈCES
Bd Jules-Ferry, 68 m2, park.
1.700 F + charges

4 PIÈCES
Rue de Malte, 102 m2, sél. dble + 2 chbres, s. de bains et s. d'eau, cuis. équipée. Tél. park. 2.500 F + charg.

5 PIÈCES
R. de Charonne, 110 m2, sél. triple + 2 chbres, 2 s. de bns, tél. Park. 2.100 + ch.

6 PIÈCES
R. de Malte, 110 m2, sél. dble + 4 chbres, s. de bains et s. d'eau. Tél. 2 parkings. 2.650 + ch.

Visite sur rendez-vous
174, bd Haussmann, 8e
924-93-33

15e, 2 P., 24e ÉT., 61 M2
Cuis. équipée, bains, TELEPH.
VUE SUR SEINE
Parking, cave. 2.300 F. 266-32-22

7e Rue Jean-Nicot, 2 P. tt cft. 1.200 mens., ch. comp. 805-57-41 - 357-52-74.

Région parisienne

NEUILLY. Studio tt conft, tél., lib. 1er nov., loyer 800 F + ch. Mme THIEVAL, 16 (32) 51-17-25.

NEUILLY, pour 1er décembre, appart. 115 m² + chbre serv., très gd standg, gd double liv., 2 chbres, 2 sal. de bns, ascens. 4.500 F charg. compr. 770-07-55.

SEVRES. 4 pièces conf. 1.500 F.
BOULOGNE, 2 p. cont. 1.030 F.
Studio, tél., stand., balc. 1.000 F.
825-83-01. Soir 626-30-79.

locations non meublées Demande

Jeune couple cherche à Paris 2 pièces, cuisine, sal. de bains. Ecr. no 6381 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHERCHE SANS AGENCE 3 OU 4 PIECES PARIS. 742-38-18.

Cherche 3 pièces, cuisine, bains, avec téléphone, 8e ou 17e. 1.200 F environ. Tél. 266-32-83, de 13 h. à 17 h.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. VILLAS, pavillons, pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

fonds de commerce

ETOILE
A vendre bijouterie
état impeccable, fonds et bail.
Px : 420 000 F. Tél. : 359-51-72.

Pptaire vd cpt Hôtel 2 Etoiles N.N., fonds, murs. Situation exceptionn., très bonne clientèle. Ecr. à no 3369 PUBLIFOP, 100, r. Richelieu, Paris-2e q. tr.

EN DORDOGNE-24
Part. vd LIBRE SERVICE BAR, TABAC, 200 m2, affaire exceptionnelle. Très bon chiffre, en augmentation constante.
PRIX à débattre.
Tél. 16-53-57-32-12 après 20 h.

Cède bail tous commerces
3, 6, 9 nouveaux. 280 m2
7, rue Royale. - Tél. 265-28-47

RECH. FONDS de COMMERCE
522-22-00 - 834-09-24

hôtels-partic.

16e METRO POMPE
RUE EUGENE-DELACROIX
Hôtel part. s/voie privée, avec arbr., 200 m2 UTILES. 260-66-96.

17e CHAMPERRET
8, rue Le Chatelier
Excellent construct., tout conft. Surface intér. développ 409 m2 dont bel atelier d'art : 79 m2. Visite mercredi 27 : 14-17 h.

FOCH (près) HOTEL PARTIC. JARD. + TERR. GDE RECEPTION, 6 CHBRES, CALME. Dépend. - ANJ. 18-18.

domaines

PART. VEND HAUTE-VIENNE
Beau terrain boisé 30 à 60 ha.
Tél. 951-54-62.

constructions neuves

116, AV. GÉNÉRAL-LECLERC (14e)
3-4-5 PIÈCES
IMMEUBLE DE QUALITE
HABITABLES IMMEDIATEMENT
PRIX FERMES
Appartement témoin tous les jours, 11 h. à 19 h.
TÉL. 542-09-70
◆ P. BLUM, 265-64-11.

PRENEZ POSITION PLUTOT AUJOURD'HUI QUE DEMAIN
BOULOGNE Métro Marcel-Sembat
7-9, rue des Quatre-Cheminées.
STUDIO, 2, 3, 4 PIECES.
Achèvement prévu fin 1977.
M. DREVAL 265-39-80.

PARIS-XIIIe
200 m Me PORTE-D'IVRY
4 ETAGES
6e - 7e - 8e - 9e
HABITATION ORIGINALE
construits
SUR GRANDE TERRASSE
2, 3, 4, 5 pièces
certaines avec terrasse ou patio intérieur (9e étage)
Livrés achevés printemps 77
PRIX TRES COMPETITIFS
fermes, sans révision.
Bon investissement locatif.
Renseignements sur place :
12-34,
rue du Château-des-Rentiers
Tous les jours sauf dimanche de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 11 h à 18 h 30.
D. FEAU S.A. - LAB. 13-89
132, bd Haussmann

PARIS-16e
RESIDENCE PASSY-CHAILLOT
59, rue de la Tour
Appartem. témoin 14 h 30 - 19 h.
Studio 2, 3, 4 pièces
duplex avec jardin d'hiver
Livraison 4e trimestre 1976
Prix fermes et définitifs.
Cogilor. Tél. : 723-95-35

A PRIX NON REVISABLES

XIIIe TOLBIAC
— 2 et 3 pièces.
Habitables fin 76.

XVe DUPLEIX
— Studios, 2 et 5 pièces,
Prix du studio : 176.000 F.
Habitables 2e trimestre 77.

XVIIIe CHAMPIONNET
— Studios, 2-3 et 4 pièces.
Prix du studio : 129.000 F.
Habitables 1er trimestre 77.

Me MAIRIE VINCENNES
— Studio avec vraie cuisine,
— 2 et 3 pièces,
Prix du studio : 169.000 F.
Habitables 1er trimestre 77.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, avenue Friedland. 225-93-69.

viagers

LIBRE MIRABEAU 15e arrdt
Beau 4 P., 115 m2, 3e asc., gd conft, SOLEIL, CALME. 250.000 F cpt + 2.500 F/mois.
FONCIAL 1 TETE 266-32-35

Libre, beau 19e. Bel imm. agréable, 2 p., cuis., 1 tête 72 ans. Cpt 20.000 F, rente mens. 1.000.
LE VIAGER 130, r. de RIVOLI 233-05-75

ST-GERMAIN-EN-LAYE Résidentiel
Coquet pavill. 3 p., tt cft, cave, gar., jard. 1.300 m2. Site agréab. Occupé 77 et 86 ans. Compt. + 1.150 F/mois. VERNEL, 526-01-50

RANELAGH - 5 P., 120 M2
tt confort, imm. 1930, standing. Occupé 75 ans - 230.000 F. cpt
Rente 2.400 F FONCIAL
266-32-35

Ach. viagers ou nue-propriété
Discrétion VERNEL
526-01-50
4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e

maisons de campagne

PROCHE VENDOME
belle fermette sur 1 620 m2 en bord de Loir. Cuis., séj. 4 ch., granges, écurie, cellier, eau, électr., bon état. Prix 270 000 F.
INDICATEUR VENDOMOIS
41 VENDOME. T. (39) 77-35-91.

CAYEUX-SUR-MER 300 m PLAGE
Belle maison 5 pièces, tt confort. 165.000 F. - Tél. 972-53-37.

terrains

FORÊT
DE MARLY
1.000 à
1.400 m2
F.P.I. 976-07-06.

TERRAINS A BATIR
très beau site sur coteaux dans le sud de l'Allemagne à proximité du Lac de Constance; à vendre à partir de DM 30 le m2.
Baugesellschaft Pfullendorf mbh
Hauptstrasse 48.
D-7798 Pfullendorf, R.F.A.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233-44-21
postes 392 et 364

pavillons

FONTENAY-LE-FLEURY 4/5 p. gar., terr. 500 m2. Px 400 000 F.
IGNY neuf 8 p., loggia, garage, terrain de 390 m2. Px 420 000 F. Tél. : 825-83-01, soir 626-30-79.

LE CHESNAY coquet pavi. 1962 100 m2 habitables, séjour 28 m2 + 3 ch., bains, dche, 2 w.-c., T., gar. 2 voit., calme, terr. 800 m2. Px 655 000 F. J.M.B. 970-79-79.

Limite VINCENNES villa 7/8 p., gar., jdin, 680 000 F. EUR. 96-19.

VILLIERS-SUR-MARNE
RESIDENTIEL - Plage privée + Parc. Villa ILE-DE-FRANCE, tout confort, living + 4 chbres + Service. Exceptionnel 850.000. 578-26-35.

villas

L'ETANG-LA-VILLE, villa réc. pl.-p., séj., b. 4 ch., terr. 1 800m2 800 000 F, av. fac. T. 027-57-40.

FONTAINEBLEAU, près parc, 16, rue François-Millet. Vds maison, 8 p., 2 s. de bains, chauffage centr., gar., jardin. Calme. Tél. : (80) 30-81-87 ou sur place du 28-10 au 2-11.

PARIS. Comme à la campagne. Grande maison de 10 pièces, tt confort, logement de gardiens, gar. 3 voitures, jardin 480 m2 arborisé. Prix : 1 200 000 F à débattre. Téléphone : 770-87-55.

Parc de
MAISONS-LAFFITTE
MAISONS RUSTIQUES RESTAUREES : Living + 3-4 chbres, tout confort. Jardin 600 m2
F.P.I. 976-07-06

COTE D'AZUR
SIX-FOURS, 600 m. plage VILLA nve, style prov. Séj., chem., cuis. 3 ch., bns, linger., gar. Ch. él. 500 m2 clos. 400.000 F. Agence Mollard, 37, les Arcades du Port, 83110 Sanary/Mer (Var) Tél. (94) 74-25-03

LE VESINET Résidentiel 700 m R.E.R.
VILLA EN REZ-DE-CHAUSSEE parfait état, réception, 3 chbres, bains, douches, tt cft, garage, mazout. Beau jardin 750 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-98 - Orpi.

LA VARENNE RESIDENTIEL
Villa parfait état, hall 16 m2, séjour 32 m2, 3 ch., tt cft, petit jardin agréable. Prix 450.000 F. Agce VERNAY, 4, r. de Verdun, 94190 Villeneuve-St-Georges 922-24-84

Près FONTAINEBLEAU
Proximité des 3-Pignons
VILLA récente 5 P. P.
jardin 5.000 m² rochers et boisé, vue exceptionnelle. 845.000 F. LANGLOIS, 13, rue de France, FONTAINEBLEAU. 422-28-80.

propriétés

FRONT DE MER, CALVADOS
Asnelles, 8 km. Courseulles 25 km. autoroute, cause départ. Urgent, vend 265.000 F. Jolie maison impeccable, ardoise, 3 chbres, sél., bains, cuis., gar., jard. 850 m2. Bien aménagée. Tél. 968-81-05 (après 19 h.)

A vendre : Var (27 km Saint-Raphaël). Très belle construc. 1974 (double cloison) comprenant 7/8 pièces principales, cuisine, deux salles de bains, 3 WC indépendants, cabinet de toil., chaufferie, cellier, garage 60 m2, terrasse Nord et Sud, sur 4.000 m2 colline, magnifique point de vue à 900 m. de Vidauban (tous commerces) : vendue sous-valeur pour 450.000 F (dont 60.000 CF). Piquemal, les Adrechts à Vidauban, tél. 94-73-05-58.

EN PROVENCE
Maison de caract., dans village du Sud-Lubéron, 5 pces à amén. Voûtes anciennes, terrasse solarium, cave, dépend., belle vue, plein Sud. Prix : 160.000 F. LES MAS DE PROVENCE 84160 CADENET. T. (90) 68-06-59 Ouvert même dimanche.

LA CELLE SAINT-CLOUD
Luxueuse ppté, 200 m2 habitab. Salon 42 m2, s. à mang. 14 m2, cuis. équip., 4 chbres, dégag., dressing, bains, s. eau, en ss/sol ch. serv. Garage 2 voit., chiffer. cave. PARC 1.500 m2 somptueux, arborisé. Px justifié 1.800.000 F. J.M.B. 970-79-79.

PPTE DE CLASSE
à LA VARENNE construction de tout 1er ordre, 10 p. principales spacieuse. TT CFT, dép., parc boisé de 1 350 m2 bien clos. - PRIX : 1 600 000 F. Tél. : 886-45-60, et 61.

LUBÉRON
Vds impte PROPRIETE BATIE 2 BAT. (NEUF et ETAT NEUF) 18 et 8 PCES + 10 HECT. PLANTES PISCINE - PRIX 5.500.000 F.

45 KM Sud ravissant Château, PARC 4,5 ha. LARGIER. ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-10-76 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27-10-76 DÉBUT DE MATINÉE

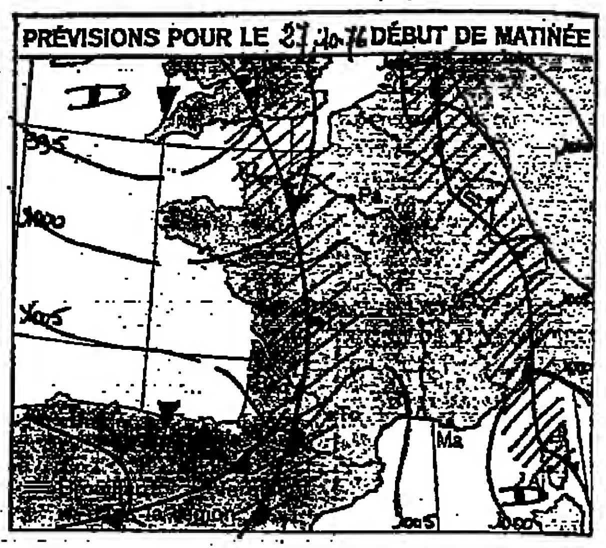

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 octobre à 0 heure et le mercredi 27 octobre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le temps restera médiocre en France. Les perturbations venues de l'Atlantique ralentissent en effet en arrivant sur l'Europe occidentale; elles affecteront tout le pays, mais seront surtout actives dans les régions méridionales.

Mercredi 27 octobre, sur toute la moitié sud de la France, les pluies seront encore importantes, et parfois accompagnées d'orages. Elles s'atténueront toutefois temporairement, l'après-midi et le soir, dans les régions du Sud-Ouest.

Sur la moitié nord du pays, les nuages resteront abondants. Il y aura des brumes et des brouillards le matin et, dans le courant de la journée, quelques pluies intermittentes.

Les vents, assez forts mais de direction très variable dans les régions méditerranéennes, viendront du secteur sud sur la majeure partie du pays; ils seront assez forts près de l'Atlantique et de la Manche, modérés et irréguliers ailleurs. Les températures varieront peu.

Mardi 26 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 002,6 millibars, soit 752 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 octobre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 25 et 14 degrés; Biarritz, 14 et 10; Bordeaux, 15 et 7; Brest, 13 et 6; Caen, 13 et 7; Cherbourg, 14 et 9; Clermont-Ferrand, 13 et 8; Dijon, 17 et 8; Grenoble, 15 et 9; Lille, 17 et 9; Lyon, 13 et 9; Marseille, 17 et 13; Nancy, 12 et 4; Nantes, 16 et 6; Nice, 19 et 14; Paris-Le Bourget, 17 et 10; Pau, 11 et 9; Perpignan, 12 et 12; Rennes, 16 et 8; Strasbourg, 10 et 5; Tours, 13 et 9; Toulouse, 10 et 9; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 17 degrés; Amsterdam, 16 et 6; Athènes, 19 et 9; Berlin, 10 et 1; Bonn, 14 et 3; Bruxelles, 18 et 7; îles Canaries, 25 et 21; Copenhague, 12 et 7; Genève, 14 et 6; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 14 et 10; Madrid, 14 et 0; Moscou, —1 et —5; New-York, 15 et 11; Palma-de-Majorque, 16 et 11; Rome, 22 et 19; Stockholm, 7 et 5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 25 et 26 octobre 1976 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange de lettres franco-soviétique du 16 juillet 1976, relatif à la prévention du déclenchement accidentel ou non autorisé d'armes nucléaires ;

● Portant promotion et nomination dans l'armée active ;

● Portant érection en établissement public à caractère scientifique et culturel de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences et techniques de Saint-Quentin, et création de l'U.E.R. institut des sciences juridiques dotée du statut d'établissement public à caractère scientifique et culturel.

Circulation

● *Pont-de-Sèvres - Pont-de-Saint-Cloud par la voie rapide.* — La section Pont-de-Sèvres-Pont-de-Saint-Cloud de la voie express rive gauche a été mise en service le lundi 25 octobre.

Longue de 1 100 mètres, la section comprend deux voies unidirectionnelles de 7 mètres de largeur et deux accotements de 1,50 mètre de largeur.

● *La signalisation des véhicules de moins de 3,5 tonnes.* — Les véhicules de moins de 3,5 tonnes mis en circulation avant le 1er octobre 1964, doivent être équipés, à dater du 1er novembre 1976, soit de feux de détresse, soit d'un triangle de présignalisation, vient d'annoncer le ministère de l'Equipement. A cette occasion, la direction des routes et de la circulation routière rappelle que seuls les triangles qui sont homologués, c'est-à-dire qui portent les mentions TP-PS, ou TPE, ou E suivies d'un numéro d'homologation, sont réglementaires.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Dans le sud-est de la France

PLUSIEURS RÉGIONS SONT TOUCHÉES PAR DES INONDATIONS

De fortes pluies s'abattent depuis le 23 octobre sur tout le sud-est de la France, provoquant dans certaines régions des inondations et des dégâts importants.

La Corse a été sévèrement touchée. A Vivario, au sud de Corte, trois maisons se sont effondrées. En tentant d'en dégager les occupants, un gendarme de Corte a succombé à une crise cardiaque. Toutes les routes avoisinant le village ont été coupées par les eaux, et l'alimentation en électricité interrompue pendant plusieurs heures. Près de Saint-Florent, plusieurs voitures ont été emportées par les eaux, et on ignorait encore, ce mardi matin 26 octobre, si des personnes se trouvaient à bord.

En Lozère, il est tombé 232 millimètres d'eau en quarante-huit heures sur le mont Aigoual et 111 millimètres à Florac, où le Tarn cotait 4,15 mètres, le 25 octobre à 16 heures, alors que sa cote d'alerte se situe à 2 mètres. En Haute-Loire, les précipitations ont provoqué une importante crue de la Loire et de l'Allier. Dans le Var, aussi, les pluies ont été abondantes et ont endommagé les vignobles.

Visites, conférences

MERCREDI 27 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, façade, portail central, Mme Allaz : « Notre-Dame de Paris ». — 14 h. 30, devant la porte Denon, musée du Louvre, Mme Zujovic : « Techniques de la peinture ». — 15 h., métro Michel-Ange-Auteuil, Mme Bachelier : « Le hameau Boileau et l'atelier d'un sculpteur ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully et exposition Piranèse ». — 15 h. 30, hall gauche du château, côté parc, Mme Langlois : « Château de Maisons-Laffitte ».

CONFÉRENCES. — 20 h. 45, salle Lacordaire-Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Frère Yves Congar : « Orient et Occident » (Aspects et problèmes de l'œcuménisme). — 20 h. 30, 17, rue de la Victoire, Dr Katz : « Les problèmes sociaux en Israël » (Cercle Michmar). — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et la vie dans la plénitude » (entrée libre). — 18 h. 30 et 21 h., salle de cinéma du Club des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une randonnée sur les routes de Grèce à la découverte de ses merveilles et un périple dans ses îles » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, Musée social, 5, rue Las Cases, M. Guy Rachet : « Pour une langue européenne » (Culture et Liberté). — 20 h. 30, 30, boulevard de Port-Royal, MM. André Bercoff, Marek Halter et Gérard Israël : « Débat sur le Proche-Orient » (Centre Rachi).

Formation permanente

● *L'entreprise et l'actionnariat des salariés* est le thème d'une session de formation continue organisée les 16, 17 et 18 novembre 1976 par l'Institut d'études politiques de Paris. Cette session est animée avec le concours de la commission des opérations de Bourse et la participation de responsables d'entreprises et d'organismes ayant l'expérience des diverses formes d'actionnariat examinées. Elle est destinée aux spécialistes financiers et aux responsables des questions de politique de personnel des entreprises.

★ Institut d'études politiques - Formation continue, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. 260-39-60.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 596

HORIZONTALEMENT

I. Une mère qui doit toujours survivre à ses enfants; Abréviation. — II. Moyens d'enrichissement; Flot descendant. — III. Article indéfini. — IV. Tirerait. — V. Cheb; Cours étranger. — VI. Se trouve donc quelque part; Fin de participe. — VII. Source d'harmonies variées. — VIII. Prénom; Petit mot latin. — IX. Se plie aux caprices de la main; A de bonnes dents. — X. Preuves d'un mauvais caractère. — XI. Peintre français; Echange de balles.

VERTICALEMENT

1. Accidents parfois mortels sur le chemin du ciel; Avec lui, on se moque d'être pris la main dans le sac. — 2. Ne sait à quel saint se vouer (épelé); Prestes. — 3. Eléments de couvertures; Leur route n'est pas encore tellement encombrée. — 4. Abréviation; Points de repère; D'un auxiliaire. — 5. La moitié de l'Asie; Lourde chaîne. — 6. Se fiaient à une boiteuse allégorie. — 7. Ne manquent pas d'une certaine délicatesse; Voyaient s'abattre maints fléaux. — 8. Faisait du bruit; Conseil téméraire. — 9. Bruit sec; Qu'on ne saurait raisonnablement nier.

Solution du problème nº 1 595

Horizontalement

I. Paul (cf. « pays »); Oued. — II. Ornière (voir ce mot). — III. Ici; Sem. — IV. Sas; Sa; Né. — V. Sd; P.G. — VI. Œil; Pêne. — VII. Soleret. — VIII. Sesterce. — IX. Suette. — X. Ite; Rau. — XI. Fesserait.

Verticalement

1. Poissons; Il. — 2. Arcade; Este. — 3. Unis; Issues. — 4. Li; Ilote. — 5. Ers; Léthé. — 6. Or; Appert. — 7. Ues; Gercera. — 8. En; Née; Al. — 9. Dameret; Ut.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le miroir anglais

(Suite de la première page.)

Mais, pour gagner la partie, elle doit finir de se dégager de l'étau dans lequel elle se trouve encore prise. D'un côté, la City de Londres subordonne tout aux seigneurs de l'argent, comme aux temps révolus de l'époque victorienne, dans l'espoir de rester un centre financier mondial. De l'autre, les programmes sociaux, diverses exigences syndicales, les projets de l'aile gauche travailliste par exemple la semaine de trente-cinq heures, se révèlent incompatibles avec les possibilités provisoirement réduites de la nation. D'où un vaste débat auquel plusieurs pays continentaux devraient porter une vive attention car leurs difficultés découlent, parfois, d'un double excès comparable.

* * *

Première contradiction : si l'Angleterre a abandonné ses prétentions au leadership de la planète (dégagement à l'Est de Suez), admis le rétrécissement commercial du Commonwealth, elle maintient son ambition de transmuer sa suprématie d'autrefois, sans la perdre, du plan impérial au plan financier. Personne, assurément, ne doit sous-estimer l'immense réseau de la City, appuyé sur deux mille banques, rassemblées autour de la Tamise, avec une proportion record de dix établissements à l'hectare. De même, faut-il rappeler que les fonds considérables manipulés apportent au Trésor d'importantes recettes invisibles. Et comment ignorer le goût prononcé des Anglais pour toutes les formes imaginables du négoce ?

Pourtant, la livre ne peut, on le voit bien, assumer des fonctions internationales, largement rendues possibles, jadis, par l'exploitation coloniale et l'essor industriel, alors que l'empire s'est disloqué et que l'économie a décliné. Elle n'est plus ni convertible ni gagée sur assez d'or ou de monnaies fortes. De surcroît, les « balances sterling », nom pudique qui recouvre des créances accumulées par l'étranger à Londres, l'hypothèquent. Dès l'accord anglo-américain du 6 décembre 1945, la Grande-Bretagne en promettait le remboursement échelonné. Promesse non tenue. Au contraire, les « balances » s'accroissent. Et les gouvernements successifs parent la livre de séductions artificielles, en particulier de taux d'escompte très élevés, afin que les créanciers continuent d'utiliser le mécanisme sterling.

Les travaillistes ont cru, après 1945, remporter une grande victoire avec les impôts sur les plus-values et les transferts de capitaux. Ce n'était cependant qu'un aspect du problème puisque, simultanément, ils tenaient la City pour un temple sacré. En fait, elle se dispersait souvent aux quatre coins du monde, sacrifiant l'économie nationale à des profits rapides mais provisoires, réalisés loin de l'Angleterre et de l'Europe. Depuis peu, toutefois, des personnalités britanniques estiment, dans le sillage de M. Heath, que la City rendrait plus de services en se déchargeant de tâches coûteuses, par-delà un prestige trompeur, et en dirigeant davantage ses initiatives vers des objectifs mieux circonscrits.

La prochaine indépendance énergétique de la Grande-Bretagne n'offre-t-elle pas, en effet, des perspectives industrielles prometteuses ? Le Marché commun n'est-il pas une imposante plate-forme économique, encore élargie par les pays du flanc sud européen, de l'Afrique ou d'ailleurs qui lui sont ou lui seront liés ? Mais une telle évolution suppose, outre la stabilité politique sur le continent, notamment en France, une réforme de l'Etat-Providence britannique.

A l'origine, on n'attendait pas seulement de ce système la réparation des injustices si criantes dans l'ancienne Angleterre des ducs et des marchands. Ses promoteurs, en particulier le major Attlee, Hugh Gaitskell, sir Stafford Cripps, s'inspirant des idées ou des plans de Keynes et de Beveridge, y voyaient le modèle achevé d'une fructueuse coexistence entre les travailleurs et les capitalistes. En réalité, l'Etat-Providence, a nécessité des crédits considérables, une fiscalité décourageante, une vaste bureaucratie. Le miroir anglais nous montre un appareil de production alourdi, un élan industriel freiné, des professeurs, des médecins, des techniciens quittant les îles natales pour les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et d'autres pays.

Les abus du « socialisme sans larmes »

Le pouvoir syndical toisant et le gouvernement et les possédants avait, de 1964 à février 1974, donné l'impression d'une imminente cassure nationale. Aussi doit-on attacher une extrême importance au débat que le Labour Party et les trade-unions ont engagé — malgré une minorité hostile — *afin de corriger certains* abus du « socialisme sans larmes ».

C'était en septembre 1974. M. Len Murray, secrétaire général du Trade-Unions Council, déclare : *« L'inflation des revenus a été le principal facteur de hausse des prix au cours des derniers mois. »* D'où la fermeture de nombreuses usines et le sous-emploi. Auparavant, le chancelier de l'Echiquier, Denis Healey, qui, au ministère de la défense (1964-1970), réalisa le désengagement à l'est de Suez, avait préconisé la pause des salaires, le réexamen du budget social, l'amélioration de la productivité. Il ne pouvait rien, cependant, sans l'acceptation de l'austérité par les syndicats.

Aujourd'hui, M. Callaghan durcit les avertissements. C'est que les dépenses publiques représentent près des trois cinquièmes du produit national brut, contre 40 % en 1960. D'autre part, l'O.S. britannique ne se déplace, souvent, qu'escorté d'un « compagnon » chargé de porter ses outils et, quelquefois, d'un apprenti, ce qui gonfle les coûts de revient. Or l'Angleterre doit attendre désormais plus de son travail que de l'aide extérieure ou du revenu diminué de ses capitaux. Le royaume, proclame James Callaghan, a trop longtemps vécu *« avec de l'argent emprunté au dehors »*.

Ainsi, pour la première fois depuis la guerre, la plupart des responsables ouvriers et travaillistes et non plus seulement les conservateurs ou les banquiers reconnaissent le poids excessif de l'Etat-Providence. Ils arrêtent, pour un temps, la voiture, soulèvent le capot, examinent le moteur, les roues, les vitesses, afin non point de reculer mais de reprendre la route, le moment venu. Si la City se révèle capable, concernant ses objectifs, d'une aussi remarquable autocritique, l'Angleterre aura ouvert, quelles que soient les péripéties, une voie nouvelle.

RENÉ DABERNAT.

M. DE GUIRINGAUD : des « répercussions assez fâcheuses » pour la Communauté.

Invité de France-Inter, lundi 25 octobre, à l'occasion de l'émission « 13-14 », M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a estimé que la baisse de la livre pourrait avoir des « répercussions assez fâcheuses » sur les mécanismes monétaires de la Communauté. Rappelant que M. Callaghan doit faire prochainement une visite à Paris, il a ajouté : « Nous n'avons pas l'habitude, entre Européens, de nous laisser tomber les uns les autres. » « Il y aura certainement, a-t-il précisé, une concertation entre Européens au sujet des problèmes monétaires. »

PESSIMISME NOIR A LA BOURSE ITALIENNE

(De notre correspondant.)

Rome. — La Bourse réagit très mal aux mesures d'austérité qui se succèdent en Italie. Lundi 25 octobre, l'indice moyen a baissé de 2,4 points, regagnant pratiquement le « minimum historique » atteint la semaine précédente. Parmi les titres en vue, seuls Pirelli, Olivetti et Lepetit ont gagné quelque chose. Tous les autres — Montedison en tête — se sont une fois de plus affaiblis. Globalement, les vingt titres les plus prestigieux de la Bourse italienne auront ainsi perdu plus de 65 % de leur valeur depuis le 1er janvier 1974.

L'introduction d'une taxe de 7 % sur les achats de devises et l'annonce de nouvelles mesures visant à réduire encore de 1 000 milliards de lires la consommation des Italiens pouvaient difficilement rester sans effets. On estime que la Banque d'Italie et de grands groupes comme la Montedison ont réduit leur intervention de soutien.

« *La Bourse est morte* », déclaraient la semaine dernière plusieurs agents de change, interviewés par un hebdomadaire milanais. Le résultat de ce nième « lundi noir » n'est pas de nature à les faire changer d'avis.

ROBERT SOLÉ.

● ERRATUM. — Dans l'article de notre correspondant Georges Sueur, publié dans *le Monde de l'Economie* daté du 26 octobre, une erreur typographique s'est glissée dans le nom du président de l'antenne régionale du C.N.P.F (CISE). Il fallait lire M. Maurice Hannart et non Hallart comme nous l'avons indiqué.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	3 3/4	4 1/4	7/8	1 3/8
1 mois	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	1 1/2	2
3 mois	5 1/4	5 3/4	4 3/4	5 1/4	2	2 1/2
6 mois	5 5/8	6 1/8	2 5/8	3 5/8		

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES

La Grande-Bretagne pourrait retirer ses troupes d'Allemagne si une aide financière ne lui était pas apportée

De notre correspondant

Londres. — Le moment est venu, semble-t-il, où toutes les assurances officielles ne suffisent plus à décourager l'assaut contre le sterling. Dans la journée de lundi, la devise britannique a connu la chute la plus massive qui ait jamais été enregistrée en l'espace de vingt-quatre heures. Perdant cinq cents de sa valeur, la livre cotait encore 1,5947 dollar à la clôture. Dans la soirée, le premier ministre Callaghan en est venu à suggérer que, si les partenaires de la Grande-Bretagne ne faisaient pas preuve d'une compréhension suffisante à son égard, celle-ci pourrait se voir contrainte de retirer ses troupes d'Allemagne, avec toutes les conséquences qu'un tel geste entraînerait pour la défense de l'Occident.

Le mouvement de baisse avait commencé dès l'ouverture des marchés lundi matin. Aussi le chancelier de l'Echiquier fut-il mis en demeure de s'expliquer l'après-midi à la Chambre des communes, où il a, bien entendu, été accueilli par des cris de « Démission ! Démission ! ». M. Healey a placé toute la responsabilité de cette difficulté sur le *Sunday Times*. Le grand journal londonien de dimanche avait publié en effet un article suggérant que le Fonds monétaire international souhaiterait voir tomber la livre à 1,50 dollar avant d'accorder à la Grande-Bretagne le prêt de 3 milliards 900 millions de dollars qu'elle demande.

L'information du *Sunday Times* a été démentie par le Trésor de Washington, les autorités du Fonds monétaire et par Whitehall en termes assez catégoriques. M. Healey lui-même ne pouvait pas ajouter grand chose à ces mises au point, qui, loin de convaincre le marché financier, paraissent au contraire avoir accéléré la spéculation. Il est vrai qu'au même moment le professeur Milton Friedman célébrait le prix Nobel, qui vient de lui être conféré, en annonçant le prochain effondrement économique de la Grande-Bretagne...

L'article du *Sunday Times* a naturellement déclenché un débat très vif dans les milieux politiques et journalistiques de Londres ; on admet quand même que les informations de l'hebdomadaire britannique aient été puisées à bonne source, ce qui n'est pas absolument certain. Le « patriotisme » n'aurait-il pas dû inspirer la réticence ?

Aux Communes, la gauche travailliste a en tout cas trouvé là une nouvelle occasion de dénoncer une prétendue conspiration groupant les spéculateurs, le parti conservateur et les « barons de la presse ». D'autres députés du Labour, en même temps que les tories, se sont demandé cependant si un seul article de journal serait vraiment susceptible d'influencer ainsi l'attitude du marché financier d'un bout à l'autre du monde.

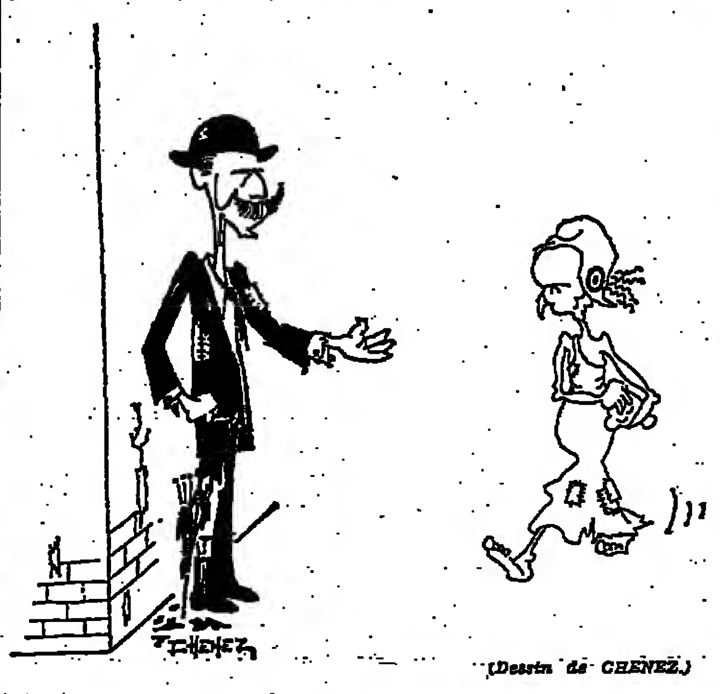

(Dessin de CHENEZ.)

La même stratégie

Après quelques heures de réflexion, la plupart des experts londoniens sont apparemment parvenus à la conclusion que la livre à 1,50 dollar ne serait sans doute pas une « condition » posée par le Fonds monétaire international, mais tout simplement l'estimation de ce que la devise britannique vaudra d'ici quelques mois.

Dans ces conditions les milieux financiers, et même le grand public, attendaient du chancelier de l'Echiquier l'annonce de nouvelles mesures en vue de redresser la situation sur front monétaire. Ils ont été une fois de plus déçus. Pour l'essentiel, le message de M. Healey est que la stratégie gouvernementale reste valable, et qu'en dépit des manœuvres spéculatives elle ne sera pas changée.

Le fardeau des balances sterling

Le premier ministre a adopté la même attitude quelques heures plus tard au cours d'une discussion télévisée. Encore a-t-il introduit dans le débat quelques éléments tout à fait nouveaux. Il a notamment reconnu — c'est la première fois semble-t-il — que le gouvernement de Londres aimerait bien se débarrasser du fardeau des balances sterling pour que la livre cesse de jouer le rôle d'une monnaie de réserve. Sans formuler une demande trop précise, il a insisté sur l'ampleur des réserves monétaires dont disposent actuellement l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et même le Japon. Il a mis l'accent aussi sur les « responsabilités » qui appartiendraient à ces pays.

« *Si*, a-t-il précisé, *nous devons être des partenaires égaux pour le maintien de la stabilité en Europe, quelque chose doit être fait...* »

Plus remarquable encore est l'attitude du premier ministre à l'égard du Fonds monétaire international et des alliés de la Grande-Bretagne. Il n'a pas craint de dire, en effet, que le Fonds monétaire devra « *faire preuve de prudence* » avant d'imposer au gouvernement travailliste des exigences que celui-ci ne saurait accepter. De façon plus précise, M. Callaghan a mentionné que la Grande-Bretagne maintient toujours cinquante-cinq mille soldats de l'autre côté du Rhin et qu'elle jouait un rôle essentiel dans plusieurs secteurs de l'OTAN. « *Je ne menace personne*, dit-il. » Mais si les propos du premier ministre sur ce sujet ne méritent peut-être pas le qualificatif trop brutal de « *changement* », ils impliquent néanmoins que, faute de soutenir les finances britanniques, la communauté occidentale pourrait être sérieusement désorganisée sur le front de la défense. Il reste à voir si le recours à une telle argumentation est véritablement le meilleur moyen de rétablir la confiance à l'étranger.

Le problème fondamental est sans doute qu'à l'heure actuelle cette confiance ne paraît pouvoir être restaurée que par des économies très sérieuses dans le budget de l'Etat. Or, M. Callaghan vient de s'élever une fois de plus contre une telle politique. Il admet, certes, que les dépenses devront être modérées au cours des deux ou trois prochaines années, mais il se garde bien de prendre le moindre engagement à ce sujet. « *Il n'y a aucune raison*, dit-il, *de poursuivre la déflation.* » Parce qu'une telle politique risquerait d'approfondir les divisions sociales. Ceci est une autre façon de constater qu'un changement de cap aboutirait sans aucun doute à la destruction du gouvernement travailliste.

JEAN WETZ.

LIVRE TOURNOIS

La livre se meurt, la livre est morte !

N'y a-t-il pas, chez beaucoup de Français, une joie mauvaise, un goût de basse revanche, camouflés en apitoiement soulagé, devant la chute de l'illustre monnaie impériale, dont ils oublient — ou affectent d'oublier — qu'elle fut aussi l'une des armes de la victoire alliée : la Grande-Bretagne ne paie-t-elle pas de cette manière aussi, et à terme, le prix de sa résistance — et de notre libération ?

Incorrigibles Gaulois ! Comme si le franc pouvait surnager si la livre coule. Comme si, la livre n'étant plus la livre, le franc pouvait rester le franc. Oublie-t-on qu'en France, livre et franc furent longtemps synonymes ? Et de combien d'années le franc parisis a-t-il survécu à la livre tournois ?

La Livre, le Franc ? Mon Ecu (européen), comme dirait Zazie.

JEAN-MARIE DAILLET.

21 % DE BAISSE EN NEUF MOIS

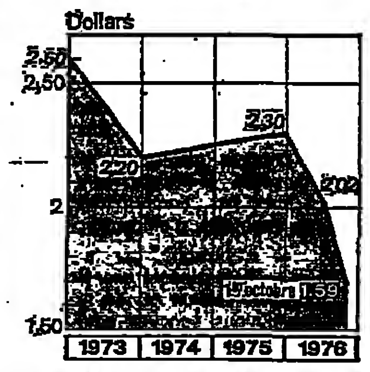

En neuf mois, c'est-à-dire depuis le 1er janvier 1976, la livre a perdu 21 % par rapport au dollar, 27,6 % par rapport au deutschemark, 26,6 % et 24,1 % par rapport respectivement au franc suisse et au yen japonais. Son recul est de 12 % vis-à-vis du franc français, 10 % vis-à-vis de la peseta ; il se réduit à 0,7 % vis-à-vis de la lire italienne. Depuis la crise du 8 septembre 1976, date à laquelle les gens de mer menacèrent de faire grève, la monnaie britannique a perdu 10 % par rapport au dollar et 14 % par rapport au deutschemark.

RTL : Concert à l'usine

Pour la première fois une usine arrête ses chaînes pour permettre à un orchestre symphonique de jouer dans les ateliers devant le personnel et le personnel seul.

Le grand orchestre de RTL sera dirigé par Louis de Froment et interprètera Haydn, Mozart, Prokofiev, etc... Le programme sera présenté par Michel Drucker et Pierre Hiegel.

Ce concert comprendra également une partie variété de haute qualité avec Guy Béart.

RTL remercie la direction et le personnel de l'usine Colgate Palmolive ainsi que les artistes qui apportent leur contribution à cette première sans précédent.

Le concert sera retransmis en direct de Compiègne sur RTL le mercredi 27 octobre 1976 de 16 h 30 à 18 h 30.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT Europa

Libres opinions

Après le Parlement européen, un gouvernement

par G. TARDY (*)

L'ÉLECTION d'un Parlement européen ne suffira pas à assurer le fonctionnement satisfaisant d'un système institutionnel qui reste singulièrement invertébré en regard d'un ensemble aussi important et complexe que la Communauté des Neuf. Et dans quelques années peut-être la Grèce, l'Espagne ou le Portugal auront-ils rejoint la Communauté ?

L'effort de réflexion et d'action doit porter dès maintenant sur la formation d'un exécutif européen qui assure à l'Europe occidentale une existence continue et une voix dans le monde. La formule pragmatique et transitoire des « sommets » et des directoires, auxquels les présidents et les ministres français ont consacré tant d'efforts, ne peut constituer une solution durable. On ne gouverne pas épisodiquement et en l'absence de toute règle précise de délégation d'autorité.

L'expérience des derniers Conseils européens a montré les difficultés et les limites des compromis auxquels il était possible de parvenir dans ce cadre. Comment ne pas être frappé par la concentration croissante de l'ordre du jour sur les sujets institutionnels ou de politique extérieure, comme s'il devenait de plus en plus difficile d'endosser collectivement la responsabilité de la gestion économique et sociale au sein de la Communauté ? Même sur le plan du dialogue Nord-Sud, où la Communauté a pris récemment des initiatives importantes et originales — notamment la convention de Lomé, — l'élan semble s'essouffler. De son côté, la commission n'a pas su trouver des relais auprès de l'opinion publique, et s'est laissée enfermer dans un rôle technique ou de gestionnaire. Quant aux multiples conseils des ministres, ils prolongent avec lassitude les rites désolants au milieu desquels se cherchent d'insaisissables consensus entre neuf ministres, dont chacun s'efforce de défendre ce qu'il croit être l'intérêt de son pays avant celui de l'ensemble.

Face à cette situation, on peut imaginer plusieurs hypothèses :

— Rien dans le système institutionnel actuel n'interdit à la commission, responsable devant le Parlement suivant le traité de Rome, de chercher à s'appuyer sur le Parlement élu pour trouver une autorité politique nouvelle. Beaucoup dépendra des hommes qui seront choisis pour siéger à la nouvelle commission à partir de janvier prochain. La désignation de M. Roy Jenkins comme futur président de la commission constitue un encouragement pour ceux qui pensent que la commission ne doit pas fuir le débat politique ;

— Mais faut-il attendre une crise ouverte entre la commission, s'appuyant sur le Parlement, et le conseil pour bâtir un exécutif efficace ? Constatant la paralysie croissante des rouages actuels et l'intérêt de disposer d'un organe indépendant pour préparer ses délibérations et assurer l'exécution des décisions, le Conseil européen pourrait désigner un cabinet européen qui serait responsable devant lui. Ce dernier reprendrait les tâches de l'actuelle commission. On s'acheminerait ainsi vers une nette séparation des pouvoirs entre le Parlement européen d'une part et le conseil/cabinet d'autre part. Selon certains propos publics, c'est à une solution de ce type que réfléchirait M. Giscard d'Estaing.

Quant au conseil des ministres, il conviendrait alors qu'il conserve son actuelle fonction législative d'assemblée représentant les Etats, mais qu'il abandonne au cabinet européen une partie de sa fonction exécutive, fonction qu'il assure d'ailleurs fort mal.

D'autres pistes, qui combineraient certains traits des solutions esquissées ci-dessus, sont ouvertes à l'imagination. Le problème ici n'est pas, contrairement aux apparences, institutionnel. Il s'agit d'un problème d'efficacité et de légitimité démocratique :

— d'efficacité, car la direction d'un ensemble aussi complexe que la Communauté des Neuf sur les terrains de la politique économique et sociale ou de la politique extérieure ne peut se satisfaire d'institutions conçues pour gérer un traité marchand ;

— de légitimité, car on peut craindre qu'un Parlement européen sans prise directe sur l'exécutif ne serve d'alibi à la dépossession des Parlements nationaux de leurs pouvoirs et que les décisions européennes ne soient contrôlées en pratique ni sur le plan national ni sur le plan européen.

Si on ne saisit pas les deux prochaines années pour faire quelques progrès vers un exécutif européen, nombreux seront les électeurs de juin 1978 qui poseront la question : *« Un Parlement, sans gouvernement, pour quoi faire ? »*

★ Secrétaire général de l'AFEUR (Association française d'études pour l'union européenne, 4, rue Michelet, 75006 Paris).

SIDÉRURGIE : les industriels vivent d'espoir

La reprise dans la sidérurgie n'est pas évidente. Elle n'est pas ressentie par tous, mais dans l'ensemble elle permet d'avoir une impression encourageante. Intervenant après le plus grave recul conjoncturel qui ait frappé l'industrie mondiale de l'acier, le récent congrès de l'International Iron and Steel Institute, à Osaka, a montré que, en dépit des inquiétudes dont il est fait actuellement état sur la sidérurgie européenne, les principaux dirigeants des firmes concernées sont plutôt optimistes. Qu'il s'agisse de M. Dieter Spethmann, de Thyssen, de M. James Driscoll, de la British Stell Corporation, de M. Albert Bureau, de la chambre syndicale de la sidérurgie française, ou du président de l'International Iron and Steel Institute, M. George A. Sinson (de la National Steel Corporation), tous ont admis qu'il n'y a aucune raison de douter d'une augmentation prochaine de la consommation. Ainsi, la dixième conférence annuelle de l'I.I.S.I. a-t-elle au moins permis à trois cents industriels de trente et un pays de se trouver rassurés.

Même au lendemain de la crise de 1975, les experts de l'I.I.S.I. n'avaient d'ailleurs réduit leurs prévisions sur la demande que de 1,4 %. Selon leurs estimations, la production mondiale (bloc oriental compris) devrait passer à 1,06 milliard de tonnes en 1985. Mais le fait que l'année dernière la production soit tombée pour la première fois de 708 millions à 646 millions de tonnes a fait que les producteurs d'acier de la Communauté européenne ne se sont pas trouvés pour autant réconfortés par les pronostics des experts. Portant l'essentiel du fardeau de la récession avec leurs confrères américains, ils se sont vus en effet réduire leur production de 20 %, la faisant tomber à 125 millions de tonnes d'acier brut. Or ils ne prennent maintenant qu'une modeste part au redressement de la conjoncture, puisqu'ils n'ont accru leur production que de 5,9 % au cours des trois premiers trimestres de 1976. Cette constatation est valable, sensiblement dans les mêmes termes, pour tous les grands producteurs de la C.E.E. à l'exception de la Grande-Bretagne, où, dès 1974, année du boum de l'acier, une grève des mineurs a terriblement réduit la production. S'accroissant de 11,5 %, elle a cependant atteint 16,7 millions de tonnes en septembre dernier. Ailleurs, les progrès sont modestes : 5,3 % en R.F.A. (33,9 millions de tonnes), 5,9 % en France (17,2 millions de tonnes) et 4,3 % en Italie (17,3 millions de tonnes).

Un redressement limité

Pourtant, même ce redressement limité paraît fragile. Depuis plusieurs semaines, les grandes aciéries européennes assurent unanimement qu'il faut renoncer à l'espoir de rattraper les pertes subies. Presque partout, on prévoit de nouvelles entraves à la production, des réductions d'horaires et des fermetures d'entreprises. Le motif invoqué est toujours le même : le redressement de la demande, accéléré par les nouvelles augmentations du prix de l'acier, a donné lieu à stockage chez les intermédiaires et chez les utilisateurs. Ceux-ci ont donc pris de l'avance sur leur consommation réelle et ne sont pas prêts à relancer de nouvelles commandes.

En outre, la politique consistant à combiner des augmentations massives de la production avec une forte hausse des prix, qui a été celle de la plupart des producteurs à la suite des recommandations de la Commission de Bruxelles, a rendu le marché intérieur européen de nouveau attrayant pour les importations en provenance des « pays tiers ». Les Japonais et les Espagnols ont ainsi fait une percée particulièrement forte sur le marché et sur sa composante principale, la R.F.A. : ils y ont presque doublé leurs ventes dans le premier semestre de 1976.

Une question se repose donc avec acuité : la Commission est-elle en mesure d'écarter par des moyens strictement diplomatiques la pression exercée par des importations à des prix de « combat » ? La question est d'importance, car certains producteurs, notamment en France, sont de plus en plus tentés d'inviter de façon pressante la Commission de Bruxelles à appliquer les clauses de sauvegarde du traité (quotas de production et d'importation, et prix minima) pour surmonter une crise qui est loin d'être finie.

Cette perspective, qui menace la liberté d'entreprise et l'ouverture du marché, n'est pas écartée à l'annonce d'un redressement rapide de la conjoncture. Les espérances que les producteurs nourrissaient encore au printemps dernier quant à une nouvelle année de boum de l'acier ont en effet été renvoyées à 1978. De 1977, ils attendent seulement une lente consolidation d'une situation qui reste délicate.

JOACHIM GEHLHOFF

(Die Welt)

● *La société française Sofremines* (ingénierie minière) *et la firme suisse Alusuisse* (premier producteur helvète d'aluminium) ont été choisies pour assurer l'ingénierie du complexe phosphatier d'Abu-Tartur en Egypte. Ce complexe sera doté, dans un premier temps, d'une unité de production de concentrés de phosphates ayant une capacité de 7 millions de tonnes par an. Le projet prévoit la construction d'une ville de trente mille habitants, d'une ligne de chemin de fer de 560 kilomètres, d'une ligne à haute tension de 250 kilomètres, et d'un nouveau port à Safaga, au bord de la mer Rouge. Le montant total de l'investissement est évalué à 800 millions de dollars.

● *« L'Iran entend user de son influence sur le groupe Krupp après avoir pris une participation de 25,01 % dans son capital »*, a déclaré le ministre iranien de l'économie, M. Hushan Ansary, dans une interview accordée au journal dominical *Welt am Sonntag* et publiée le 24 octobre. Cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement iranien entende être mêlé aux décisions quotidiennes du « konzern ». Celles-ci relèveront exclusivement de la direction de l'entreprise, a précisé M. Ansary, mais l'Iran influera l'expansion de l'entreprise *« là où ses intérêts seront concernés »*.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : les revenus du capital augmentent plus que ceux du travail

De notre correspondant

Bonn. — La crise économique et la politique du gouvernement fédéral allemand ont eu des conséquences sur la répartition des revenus au détriment des salariés. Les revenus bruts du capital ont augmenté de 8,5 % au premier semestre de cette année (par rapport à la même période de 1975), alors que le revenu national ne progressait dans le même temps que de 5,5 %. Selon le dernier rapport de la Bundesbank, cette évolution tient surtout à une meilleure utilisation des capacités de production due à la reprise économique et aux hausses de salaires modérées négociées au début de cette année.

La productivité du travail a augmenté de 3,5 %, les salaires bruts d'environ 5 %. Le coût salarial unitaire dans l'industrie a diminué de 2,9 %. La part des revenus non salariaux dans le revenu national est passée à 30,5 %, c'est-à-dire qu'elle a retrouvé son niveau de 1973 avant la *« crise de l'énergie »*. Du premier semestre 1975 au premier semestre de cette année, la part des salaires dans le revenu national est tombée de 72 % à 69,5 %.

La banque centrale note que cette redistribution du revenu national au profit des détenteurs de capitaux correspond aux objectifs fixés par la politique économique du gouvernement, qui vise à relancer les investissements pour soutenir l'activité. Cependant, si une partie des bénéfices a été réinvestie dans les entreprises, une autre partie *« sensiblement plus importante »* a été distribuée au profit de la consommation et de l'épargne privées. Les revenus privés tirés du capital auraient, selon la Bundesbank, augmenté de 10 % au cours des six premiers mois de l'année.

Quant aux revenus du travail, leur évolution a été plus lente, bien que leur progression se situe au-dessus des taux fixés par négociation entre le patronat et les syndicats. Cela s'explique par la suppression presque intégrale du chômage partiel et le rétablissement des heures supplémentaires dans certaines branches de l'industrie. La masse salariale brute a augmenté de 3,5 % au premier semestre de cette année, contre respectivement 2 % et 6 % au second et au premier semestre de 1975.

Dans le même temps, la croissance des *impôts* sur le revenu et des cotisations sociales (respectivement 16 % et 13 %) a entamé le pouvoir d'achat des salariés. Leur revenu net n'a progressé que de 3 %, alors que dans le même temps le taux d'inflation atteignait 4 %.

Cette situation et, surtout, la disparité entre la croissance des revenus du capital et du travail inquiètent les syndicats. Ils savent qu'ils ne pourront imposer à leurs adhérents la même modération lors des négociations salariales qui vont commencer que s'ils peuvent obtenir des avantages annexes. C'est pourquoi les plans de participation aux fruits de l'expansion viennent d'être ressortis des tiroirs.

Plusieurs projets sont en concurrence, qui vont d'une espèce d'actionnariat ouvrier, comme le propose la fédération des employeurs, à la création de fonds centraux de participation gérés par les syndicats et les pouvoirs publics. En attendant que le gouvernement propose un compromis acceptable à la fois par les syndicats et le patronat, comme par les sociaux démocrates et les libéraux, il est probable que les *« partenaires sociaux »* se mettront d'accord branche par branche sur des solutions transitoires lors des prochaines négociations sur les conventions collectives.

DANIEL VERNET.

● LA C.E.E. CHOISIT DES ORDINATEURS I.C.L. — La Commission européenne, pour compléter l'équipement de son centre de calcul de Luxembourg, vient de décider d'acquérir un ordinateur de la firme britannique I.C.L., de préférence à des machines de la C.I.I., d'I.B.M. et de Siemens. Pour l'instant, le centre de calcul utilise des ordinateurs I.B.M. et surtout C.I.I. Les partisans d'I.C.L. ont souligné, au cours du débat qui a précédé la décision de la Commission, que, sur le plan politique, ce matériel avait l'avantage d'être purement européen, ce qui n'était plus le cas de celui de C.I.I. depuis la fusion avec Honeywell-Bull. Toutefois, c'est pour l'essentiel au vu du rapport technique rédigé par ses experts que la Commission a fait son choix. Certains commissaires ont contesté l'objectivité de ce rapport. — *(Corresp.)*

AUTOMOBILE

FERMETURE TEMPORAIRE D'USINES D'ASSEMBLAGE AUX ÉTATS-UNIS

La faiblesse des ventes et l'accumulation des stocks de nouveaux modèles de petites voitures vont entraîner la fermeture temporaire de plusieurs usines d'assemblage de General Motors et d'American Motors.

General Motors fermera la semaine prochaine son usine d'assemblage de voitures « sub-compact » de Lordstown (Ohio) et elle recommencera pendant deux semaines en novembre, mettant ainsi au chômage technique 2 700 ouvriers. American Motors, de son côté, mettra à pied la semaine prochaine 2 200 ouvriers de son usine de Kenosha (Wisconsin) et 1 500 autres qui travaillent à Milwaukee.

Ces décisions, inattendues, interviennent trois semaines seulement après la mise en vente des modèles 1977, à un moment où, traditionnellement, les usines tournent au maximum de leur capacité de production. En fait, les ventes d'automobiles de petite taille sont restées à un faible niveau depuis plusieurs mois, et ce, contrairement aux prévisions des constructeurs américains.

FLAMBO

mobilier d'organisation

(PUBLICITE)

IMPORTANT
INSTITUT DE RECHERCHE
situé à Rome (Italie)
recherche
des spécialistes de la micro-économie, de la macro-économie et de l'économie du niveau du doctorat.
Une parfaite connaissance de l'anglais comme langue de travail et une connaissance partielle de l'italien sont exigées.
La rémunération est concurrentielle avec celle des universités américaines et se base sur l'expérience.
Adresser le curriculum vitae à B.P. 10807, 00100 ROME.

Vient de paraître
L'INFORMATISATION du DECALQUE

Première étude sur le moyen d'adjoindre un complément électronique, le calculateur programmé OBBO type MEGA 7600 à la comptabilité par décalque.

Ce système permet d'automatiser tous les calculs, contrôle, ventilation, la paie, en conservant les avantages du décalque et sans bouleverser les structures de l'Entreprise.

OBBO CALCUL
La comptabilité par décalque en régime électronique

Veuillez me faire parvenir gratuitement "L'informatisation du décalque"
M.
Société
Adresse — Tél.
OBBO - 9 rue de Maubeuge - Paris 9e - 878.25.50 et 25.06
M 76

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE
32, quai Galliéni - 92151 SURESNES CEDEX
COMMUNE D'ASNIÈRES
Liaison départementale entre l'autoroute A 86 et la RN 310
TRONÇON RUE BASLY - RN 310
ET
PROLONGEMENT DE LA LIGNE 13 BIS
ENQUÊTE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE
AVIS
Le public est informé que par arrêté préfectoral du 15 octobre 1976 une enquête parcellaire est prescrite sur le territoire de la commune d'ASNIERES concernant la réalisation du tronçon rue Basly R.N. 310 de la liaison départementale reliant l'Autoroute A 86 à la Route Nationale 310 et le prolongement de la ligne 13 bis du Métropolitain.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant 23 jours du 8 novembre au 30 novembre 1976 inclus à la mairie d'ASNIERES afin que les personnes qui le désireraient puissent en prendre connaissance de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (samedis, dimanches et jours fériés exclus), et consigner éventuellement leurs observations sur le registre ou les adresser par écrit au maire de la commune intéressée ou à M. PENNORS René, 176, rue Danton à LEVALLOIS-PERRET 92300, nommé commissaire enquêteur.
A l'issue de cette enquête les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie d'Asnières et dans les sous-préfectures et préfecture du département aux heures et jours normaux d'ouverture.
Cette publication est faite en application de la loi No 75-1328 du 31 décembre 1975.

(PUBLICITE)

EUROCARD
Emise dans le cadre du réseau Eurocard International par la Société Française de Cartes de Crédit France Cartes, ce fut la première carte de crédit d'origine européenne puisqu'elle fut lancée dès 1966.
Ses caractéristiques ?
C'est une carte de paiement internationale (par affiliation au réseau mondial Interbank, constitué par plus de 7 500 banques).
Mais c'est aussi (et c'est la seule) une carte de crédit...
Puisqu'elle permet un remboursement échelonné des dépenses, en mettant à la disposition de ses possesseurs un crédit utilisable à volonté (en hôtellerie, restauration, location de voitures, magasins et maintenant assurances).
Nombre de cartes en circulation dans le monde : 45 millions.
Nombre de fournisseurs :
— En Europe 140 000
— Dans le monde .. 180 000
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARTES DE CRÉDIT - FRANCE CARTES
52, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris - Tél. 522-76-27

BOURSE à louer 3500 m² de bureaux

• Immeuble indépendant
Grand standing • Jardins • 100 parkings
SERDIM 522 64 31
INFCO/2936406

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Sérieux désaccords entre les patronats français et japonais

C'est sur un communiqué mi-figue mi-raisin que se sont terminés les entretiens qui ont eu lieu à Paris les 22 et 25 octobre (1) entre le Keidanren (Fédération des organisations patronales japonaises) et le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français).

« *Le problème du déséquilibre commercial franco-japonais a été au centre des entretiens*, déclare le texte. *La délégation française a exprimé ses craintes devant la détérioration des échanges franco-japonais au profit du Japon. Elle a fait valoir à la délégation japonaise les risques d'une telle situation (...). La délégation française a mis en garde la délégation japonaise contre les pratiques de certains exportateurs japonais en ce qui concerne la vente de biens d'équipements dans les pays tiers ; ces exportateurs proposent couramment leurs marchandises à des prix plus bas sur les marchés tiers.* »

Il est symtomatique que la dernière phrase du communiqué — jugée trop rude — ait été rayée et remplacée par une formule adoucie. A la menace à peine voilée « *de mesures à prendre si la situation des échanges franco-japonais ne s'améliorait pas de façon substantielle* », on a substitué une fin plus diplomatique en écrivant : « ... *et de formuler des recommandations si la situation des échanges ne s'améliore pas* ».

Personne cependant ne s'y est trompé, et M. José Bidegain, vice-président du C.N.P.F., qui assistait M. Ceyrac au cours de la conférence de presse donnée lundi 25 octobre par les deux délégations patronales, a reconnu : « *Nous avons des divergences, c'est exact. Nous n'avons pas à le cacher.* » Une liste non exhaustive mentionnait notamment : des taxes exagérées sur le cognac, les stylos à bille, les chaussures de ski ; des règlements sanitaires exagérément tatillons sur la viande et la charcuterie ainsi que sur les parfums et cosmétiques ; des enquêtes fort longues et imprévues effectuées par les douanes japonaises ; des problèmes sur l'automobile et les produits pharmaceutiques...

Les propos tenus au cours de la conférence de presse n'avaient plus la moindre ambiguïté : « *Il ne faut pas dépasser certaines limites de l'efficacité, car les réactions qui pourraient s'ensuivre dans nos pays échapperaient aux responsables économiques* », a menacé M. Ceyrac. Ce qui n'a pas empêché la délégation du Keidanren, conduite par son président, M. Doko, de plaider non coupable et affirmant très catégoriquement : « *On a beaucoup parlé de ces soi-disant barrières non tarifaires dressées par le Japon. En fait, si le patronat français voulait se donner la peine d'examiner concrètement la situation, il s'apercevrait qu'il n'y en a que fort peu.* » — Al. V.

(1) *Le Monde* daté 24-25 octobre.

● LE JAPON N'ACCEPTERA PAS de réduire une nouvelle fois ses exportations vers les pays du Marché commun, a déclaré, lundi, un représentant du ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), après un entretien avec M. Josephus Loeff, directeur du bureau des affaires industrielles et technologiques de la Communauté européenne.

Creusot-Loire va supprimer six-cents emplois dans son usine d'Ondaine

De notre correspondant

Saint-Etienne. — *La restructuration de l'usine Creusot-Loire Ondaine va entraîner la suppression de 600 emplois (20 cadres, 100 collaborateurs, 400 à 500 ouvriers) dans les dix-huit prochains mois, a annoncé le P.-D. G., M. Forgeot, au cours d'une entrevue qu'il a accordée, à Paris, le 22 octobre, à une délégation intersyndicale.*

Il s'agit d'une conséquence de l'arrêt prévu de l'atelier des malléables employant actuellement deux cent cinquante salariés et de l'arrêt de la fabrication des accessoires d'outils à froid.

Des dispositions vont être prises, selon la direction, pour régler sans drame les situations individuelles : blocage de l'embauche, pré-retraite, formation de polyvalents pour faciliter les mutations internes ou dans les usines Creusot-Loire de Saint-Etienne (deux cents) et de Saint-Chamond (trois cents) voire celle de Marrel à Rive-de-Gier, filiale de Creusot-Loire. Par ailleurs, la direction a fait état d'un accord qui devrait être signé mercredi 27 octobre par Creusot-Loire avec Rockwell. L'implantation de cette société américaine d'aéronautique et de mécanique dans des bâtiments de l'usine de l'Ondaine devrait permettre la création immédiate de soixante-dix emplois, puis de six cents autres entre 1977 et 1984.

Ne pouvant « *tolérer pareil démantèlement* », les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. qui ont diffusé un tract à vingt mille exemplaires intitulé : « *Va-t-on vers la disparition de Creusot-Loire dans la vallée de l'Ondaine ?* », rappellent que l'effectif de cette usine est tombé de sept mille cinq cents à quatre mille quatre cent soixante-six salariés en vingt ans, soit plus de trois mille emplois supprimés, dont deux cent soixante-dix-sept depuis le début de cette année — P.C.

LA PENSÉE

REVUE DU RATIONALISME MODERNE
ARTS • SCIENCES • PHILOSOPHIE

N° 189 - OCTOBRE 1976

- LA REDÉCOUVERTE DE LA MORT, par Michel VOVELLE
- MODE DE PRODUCTION ASIATIQUE - PROBLÈMES DE LA FORMATION SOCIALE ÉGYPTIENNE, par Ahmad SADEQ SAAD
- NOTION DE MODÈLE CULTUREL - CONCEPTS DE LA PRATIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE, par Denis DUCLOS
- DE HOBSON A LÉNINE : ROMAIN ROLLAND DEVANT L'IMPÉRIALISME, par David HANLEY
- LA COLONNE TRAJANE OU LE PHILOSOPHE ÉDIFIÉ PAR L'HISTOIRE, par Elisabeth GUIBERT-SLEDZIEWSKI
- DISCOURS ET IDÉOLOGIE - LE CONCOURS GÉNÉRAL, par Jacques CHAMPION
- LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE - TRADUCTIONS DE HEGEL, par Nicole-Edith THEVENIN

REDACTION - ADMINISTRATION
146, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIERE - 75010 PARIS

★

1 an (6 numéros) : France : 70 F - Autres pays : 85 F
Vente au numéro : France : 15 F - Autres pays : 18 F
C.C.P. EDITIONS SOCIALES PARIS 4209-70.

SAS
à Charles de Gaulle

1er novembre : Les DC 9 de la SAS font leur nid à Roissy-Charles de Gaulle. Désormais, 4 fois par jour, SAS, la compagnie aérienne scandinave, s'envolera vers Copenhague, Oslo et Stockholm avec correspondance directe vers 62 villes du Danemark, de Norvège et de Suède.

Pour tous renseignements consultez votre Agence de voyages ou.

réservation : SAS 742.06.14

CONJONCTURE

LA RÉUNION DU CONSEIL DE PLANIFICATION

Des actions en profondeur contre l'inflation

Le conseil central de planification, qui, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, définit les grandes options économiques à moyen terme du gouvernement, a arrêté, lundi 25 octobre, trois « lignes générales d'action » : renforcement de la concurrence, amélioration de l'efficacité de l'économie, développement de l'emploi et de la formation professionnelle. Ces actions doivent réduire « les causes structurelles de l'inflation » et compléter les mesures conjoncturelles qui avaient été décidées le 22 septembre par le conseil des ministres.

Un communiqué, publié à l'issue de la réunion, précise les différentes lignes d'action :

1) RENFORCEMENT DE LA CONCURRENCE

● Le projet de loi actuellement déposé devant le Parlement, sur le contrôle de la décentralisation économique et la répression des ententes illicites et des abus de position dominante, sera modifié par voie de lettre rectificative. « *La modification proposée par le gouvernement*, précise le communiqué, *tendra à élargir les compétences, à faciliter la saisine et à renforcer les moyens de la commission de la concurrence. Celle-ci devrait pouvoir jouer, dans le domaine de la concurrence, un rôle analogue à celui que joue, dès à présent, en ce qui concerne le marché financier, la commission des opérations de Bourse.* »

● « *Les conditions de fonctionnement de certains circuits de distribution seront réexaminées. Cette étude portera en particulier sur le marché d'intérêt national de Rungis.* »

● « *En vue d'assurer une meilleure information et une meilleure protection des consommateurs, les dispositions appropriées seront prises pour améliorer la coordination et renforcer l'efficacité des actions de contrôle prévues par la législation.* »

2) AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE L'ECONOMIE

● « *Les conditions d'utilisation du parc d'équipements collectifs et de leur fonctionnement seront réexaminées en vue de permettre une meilleure utilisation des deniers publics. D'autre part, la coordination des travaux d'équipements collectifs dépendant des diverses administrations sera renforcée.* »

● « *La politique gouvernementale d'aménagement du territoire sera renforcée, en vue de mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre de chaque région et de mieux répartir les activités économiques sur l'ensemble du territoire.* »

● « *Un examen particulier portera sur les conditions de rémunération des activités économiques tarifées en pourcentage, pour déterminer si certaines de ces conditions ne sont pas de nature inflationniste et proposer les modifications nécessaires.* »

● « *La politique gouvernementale de lutte contre les gaspillages, notamment en ce qui concerne l'énergie et les matières premières, sera intensifiée.* »

● « *Les actions nécessaires pour permettre un meilleur aménagement du temps dans la vie collective, qu'il s'agisse de la répartition des activités dans la journée, dans la semaine ou dans l'année, seront mises au point. Il s'agit d'éviter les phénomènes de pointe et d'encombrement générateurs de dépenses inutiles et de hausses de prix.* »

3) AMELIORATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

● « *Des propositions*, poursuit le communiqué, *seront soumises au gouvernement en vue de remédier à l'excessive complexité des régimes de formation initiale et continue et d'en améliorer l'efficacité du point de vue de l'emploi, en particulier de l'emploi des jeunes.* »

● « *Un bilan des aides nationales et communautaires à la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs sera établi. A vu de ce bilan, des propositions complémentaires seront soumises au gouvernement, en vue de favoriser cette mobilité.* »

Le communiqué précise que l'ensemble des travaux devra avoir abouti à la fin du premier trimestre 1977.

Aux travaux du conseil central de planification, qui a duré deux heures, ont participé le premier ministre, M. Raymond Barre, le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Jean Lecanuet, le ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Michel Durafour, le ministre du travail, M. Christian Beullac, et le commissaire au Plan, M. Jean Ripert.

EXCÉDENT COMMERCIAL RECORD EN ALLEMAGNE

Wiesbaden (*A.F.P.*). — L'excédent de la balance commerciale de l'Allemagne de l'Ouest a atteint, en septembre, un nouveau record pour cette année s'élevant à 4,7 milliards de DM (1), contre 1,2 en août et 2,8 en septembre 1975. C'est le plus haut niveau enregistré depuis septembre 1974 (5,3 milliards de DM). Par rapport à septembre 1975 les exportations ont augmenté de 25 % (23,4 milliards de DM) et les importations de 17 % (18,38 milliards de DM).

La balance des paiements courants s'est soldée par un excédent de 1,3 milliard de DM.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les importations se sont élevées à 162 milliards de DM (+ 22 % par rapport à la même période de l'année précédente) et les exportations à 187 milliards de DM (+ 16 %). En termes réels, les taux de croissance sont respectivement de 16 % et de 14 %. L'excédent de la balance commerciale s'est donc établi pour les neuf premiers mois de 1976 à 24,7 milliards de DM contre 28 milliards de DM en 1975. L'excédent de la balance des paiements courants s'est établi à 4,4 milliards de DM contre 5,9 milliards de DM pour les trois premiers trimestres de 1975.

(1) 1 deutschemark = 2,05 francs environ.

● UN ARRETE, PUBLIÉ AU « JOURNAL OFFICIEL » du 25-26 octobre 1976, fixe à 0,35 F par quintal le montant de la taxe parafiscale destinée à alimenter le budget du Comité national de la pomme de terre pour la campagne 1976-1977.

Défense du Franc...
Offrez du Champagne !
toutes marques, chez
KIATOU
CHAMPAGNES & LONG DRINKS
Maison fondée en 1924
SIÈGE : 44, rue du Bac et SUCCURSALE : 6, rue de la Renaissance (angle r. Marbeuf)
Commandes : 222-37-08

Opel Rekord
Essence ou Diesel
IRRMANN et CARO S.A.
15, bd Maurice-Berteaux
ST-MAUR. Tél. 885.42.40
et 126, av. du Gal-Leclerc.
CRÉTEIL. Tél. 207.45.37.
OPEL

PUBLICITE

ROYAUME DU MAROC

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine marchande

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE (SONASID)

AVIS INTERNATIONAL DE PRÉSÉLECTION

C - Troisième liste

La Société Nationale de Sidérurgie va procéder à la réalisation d'un complexe sidérurgique intégré qui sera construit dans la province de Nador, sur la côte méditerranéenne et atteindra dans une première phase une production de un million de tonnes d'acier liquide pour la fabrication de billettes, fil machine, ronds et profilés.

L'entrée en service du complexe est prévue pour début 1980. Ce complexe est divisé en plusieurs lots dont les deux premières listes ont fait l'objet de deux avis antérieurs.
L'adjudication des lots objet de la présente liste se fera après consultation auprès d'entreprises présélectionnées.

Définitions des lots et contrats :

Lot	Contrat	Production ou capacité requise	Date d'appel d'offres	Date de mise en service ou achèv.
C1	Port : Manutention des matières Usine : Manutention des matières	Ensemble de convoyeurs avec poste de chargement sur wagons-capacité 1000 tonnes/h équivalence minerai de fer Système de manutention, stockage et reprise des matières premières	1 fév. 77	1 déc. 79
C2	Usine à chaux	2 fours production unitaire de chaux : 100 tonnes par jour	1 mars 77	1 fév. 80
C3	Centrale à oxygène	250 tonnes d'oxygène pur à 99,5 % par jour	1 mars 77	1 avr. 80
C4	Ponts roulants	6 ponts roulants de capacité : 80 à 220 tonnes	1 jan. 77	15 jan. 80
C5	Ponts roulants	8 ponts roulants de capacité : 40 tonnes environ	1 jan. 77	15 jan. 80
C6	Ponts roulants	20 ponts roulants de capacité : 10 à 30 tonnes	1 jan. 77	15 jan. 80
C7	Fluides	Réseaux d'eau, gaz, oxygène, etc. entre unités, y compris installations de stockage et de traitement	1 juin 77	1 fév. 80
C8	Distribution électrique	Système de distribution H.T. et M.T. (225 kV - 20 kV), avec 3 transformateurs de 40 MVA chacun à l'usine et le poste électrique du quai Sonasid au port de Beni-Enzar, l'ensemble comprenant appareillage électrique, câblages, etc.	1 avr. 77	1 déc. 79

Le financement de ces équipements et services se fera selon les besoins à partir des sources suivantes :
1/ Fonds propres de la Sonasid.
2/ Crédits acheteurs disponibles dans certains pays étrangers et accordés par les institutions financières d'aide à l'exportation de ces pays.
3/ Crédits accordés par des banques internationales de développement.

Les entreprises intéressées sont invitées à écrire à :
Monsieur le Directeur Général
SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE
16, rue Abou Inane RABAT - MAROC -
Télex : 317.21M

avant le 8 novembre 1976 en précisant le numéro de référence du ou des lots qui les intéressent pour recevoir le dossier de présélection correspondant et un questionnaire.

Le questionnaire rempli et retourné dans les délais prescrits servira à l'établissement des listes des entreprises présélectionnées pour les consultations correspondantes.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

BILLET

Les démons de la C.F.D.T.

Le débat sur les dangers que feraient peser sur la C.F.D.T. les différents courants gauchistes va-t-il rebondir les 28, 29 et 30 octobre lors de la réunion du conseil national de cette confédération ? La publication dans l'hebdomadaire le Point *d'un rapport interne en date de juin dernier révèle avec brutalité des difficultés qui ne sont pas nouvelles.*

Au lendemain du trente-septième congrès, au cours duquel les voix de l' « ultra-gauche » s'étaient ajoutées à celles des fédérations les plus critiques à l'égard de la politique de M. Edmond Maire, ce dernier avait jugé nécessaire d'adresser aux nouveaux membres du bureau national une sévère mise en garde : « Il est impossible de continuer à travailler trois ans encore sur des bases floues (...), le cartel des refus » *risque de conduire la C.F.D.T. dans l'impasse. Et le secrétaire général, en renouvelant ses reproches aux syndicats qui avaient* « cumulé leurs voix avec celles des gauchistes », *avait surtout porté ses attaques contre ces gauchistes...* « danger principal qui menace la C.F.D.T. ».

Le compte rendu diffusé à onze cents exemplaires était parvenu dans les mains de la C.G.T., qui y avait vu la confirmation des déclarations et des inquiétudes de M. Séguy concernant l'action des gauchistes à l'intérieur de la C.F.D.T.

La publication de ce document dans la grande presse relance le débat. Il semble bien que la confédération soit en fait doublement menacée par les deux démons du gauchisme et du réformisme. A entendre certains dirigeants nationaux, le grand problème de la C.F.D.T. est de résister à l' « entrisme » des minorités dites gauchistes, qui, au congrès d'Annecy, ont réussi à peser sur les débats alors qu'elles ne représentaient qu'un faible pourcentage des syndiqués : l'un des rapports du prochain conseil national « sur les enseignements à tirer du trente-septième congrès » aura d'ailleurs pour but de limiter à l'avenir la participation de ces courants.

Mais pour certaines fédérations, notamment celles qui se sont regroupées sous le thème d'une motion dite de « contribution au débat », le véritable danger est de voir la direction confédérale se figer dans un relatif immobilisme. Selon cette tendance, certains leaders de la C.F.D.T. veulent, à l'approche des élections législatives, et dans la perspective d'une victoire de la gauche, conserver les mains libres pour négocier avec le P.S. et peut-être même passer des compromis en retrait sur la plate-forme revendicative C.G.T.-C.F.D.T.

D'où la volonté d'une partie de l'état-major confédéral de consolider sa position en agitant le problème du gauchisme pour faire taire l'opposition non gauchiste.

Toutes ces explications seraient, en fait, largement dépassées, laisse-t-on entendre au siège confédéral, mais aussi dans certaines unions départementales. Le document qu'a publié le Point *appartient au passé ; depuis juin, d'autres réunions de bureau ont eu lieu et l'unanimité s'est, à plusieurs reprises, dégagée. Unanimité fragile en tout cas : les discussions sur les rapports avec la C.G.T. et l'organisation de journées nationales d'action n'ont guère été faciles. Face à la prudence et aux réserves des dirigeants confédéraux à l'égard de la C.G.T., certaines fédérations font pression pour maintenir et aussi renforcer l'unité d'action, même s'il s'agit d'organiser des journées nationales, que, disent-ils, il ne faut pas opposer à la poursuite des actions dans les entreprises.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

Accord entre une société holding et l'ensemble des syndicats du groupe

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La société holding ASA et les sociétés françaises du groupe textile de Roanne (Loire), de Valence (Drôme) et d'Aubenas (Ardèche), ainsi que Triconit S.A. de Troyes, S.M.C. de Charlieu (Loire), ASA International, ASA Europe et Citex de Lyon, viennent de signer avec les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., U.G.I.C.T., F.O. et C.G.C.) une convention garantissant les droits du personnel dans les nouvelles stuctures du groupe.

En cas d'intégration de nouvelles sociétés, la représentation du personnel sera, aux termes de ce protocole, organisée selon les mêmes modalités.

Comprenant le président et la direction d'A.S.A., les P.-D. G. et directeurs des sociétés du groupe et les représentants élus des différentes entreprises, un organisme de liaison a été mis en place. Il se réunira chaque trimestre pour être informé de toutes les questions intéressant la gestion et la marche générale du groupe.

La réunion du deuxième trimestre sera réservée à l'étude du bilan consolidé en présence des experts-comptables des deux parties, « *ce qui permettra aux représentants syndicaux d'exercer un certain contrôle aux différents niveaux financiers de la société* », a souligné le secrétaire du comité d'entreprise des A.R.C.T., M. Souchon, lundi 25 octobre à Roanne.

Cette convention au niveau d'une société holding prend caractère d'exemple. Elle confirme aussi les garanties sociales, économiques et financières réclamées par les syndicats des Ateliers roannais de constructions textiles depuis qu'a été constitué le groupe A.S.A. (initiales des A.R.C.T. et de ses deux filiales d'Aubenas et de Valence : Sotexa et A.C.B.F.). — P. C.

(PUBLICITÉ)

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

recherché

par grand fabricant de montres britannique

La Trafalgar Watch Company de Londres, l'un des principaux fabricants de montres électroniques d'Europe avec une capacité de production journalière de 5.000 unités, et déjà solidement implantée dans de nombreux marchés étrangers, recherche actuellement un distributeur exclusif pour la France.

Les candidats devront posséder un réseau de distribution bien établi et un accès immédiat aux gros points de vente potentiels. Leur société devra également être capable d'installer et d'entretenir un service après-vente efficace.

Ecrire à W. Herrmann,

Chairman,
The Trafalgar Watch Company Ltd;
Hale Lane, London NW7 (Angleterre), Télex 922271

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

M. d'Ornano répond à M. Séguy

Les propositions de M. Georges Séguy d'élargir le champ des nationalisations à la construction automobile et à la sidérurgie ont suscité, lundi 25 octobre, diverses réactions dans les milieux politiques.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, interrogé à T.F.1, a qualifié les propos du secrétaire général de la C.G.T. de « *mauvais coup porté à l'économie* ». « *Cette menace de nationalisation est aussi un mauvais coup pour les nombreux petits épargnants qui se trouvent spoliés par les baisses de cours (à la Bourse) qu'entraînent les déclarations intempestives de M. Séguy.* »

Le ministre a repoussé catégoriquement l'argument selon lequel la construction automobile et la sidérurgie auraient bénéficié de « *cadeaux* » substantiels de la part de l'Etat : « *Il n'y a jamais eu de cadeaux,* a affirmé M. d'Ornano. *Si l'Etat a donné de l'argent, c'est sous forme de prêts (avec un intérêt de 9,75 % pour les plus récents), mais ces sommes sont et seront remboursées à l'Etat par les entreprises.* »

M. DILIGENT : des aides de l'État sous forme de prises de participation.

M. André Diligent, vice-président du Centre des démocrates-sociaux, s'inquiète d'un « *processus de surenchère démagogique qui conduirait l'économie nationale à la domination bureaucratique du parti communiste et de son satellite, la C.G.T., si la gauche arrivait au pouvoir* ».

« *Pour le C.D.S., les nationalisations ne sont pas une fin en soi. Partisan avant tout d'un contrôle rigoureux de l'argent public, il est favorable à la nationalisation des entreprises qui sont en situation de monopole et menacent l'indépendance des pouvoirs publics, ce qui est le cas des entreprises Dassault. C'est pourquoi, également, il souhaite que les aides accodées par l'État aux grandes industries, comme la sidérurgie et l'automobile, soient faites désormais sous forme de prises de participation et non plus de prêts ou de subventions.*

» *Deuxième fait troublant : M. Séguy relance l'idée de syndicat unique : nous voyons là une grave menace pour la démocratie. (...)* »

● REGROUPEMENT DANS LA CARTOUCHERIE. — Les sociétés Gévelot, Manufacture générale de munitions et Cartoucherie française ont décidé de regrouper leurs moyens industriels dans le domaine des munitions de chasse et d'armement. L'opération, dont la réalisation s'étalera sur une période d'au moins deux ans, vise à lutter contre la concurrence étrangère très vive, italienne et britannique notamment. Gévelot, chef de file des fabricants français de munitions, servira de pivot à ce regroupement. La société possède déjà 65,16 % de la Manufacture générale de munitions et 34,45 % du capital de la Cartoucherie française. A elles trois, ces sociétés réalisent, dans le secteur des munitions et armes de chasse, un chiffre d'affaires de l'ordre de 380 millions de francs.

INFORMATIQUE

CORRESPONDANCE

LA « GRANDE MAGOUILLE »

M. Jean-Pierre Brulé, président-directeur général de C.I.I.-Honeywell-Bull, nous écrit à propos de l'article de René-Victor Pilhes « La grande magouille » (le Monde *du 14 octobre) :*

Depuis l'annonce de la fusion de C.I.I. avec Honeywell-Bull, le 12 mai 1975, *le Monde* a publié une série d'articles qui aboutissent à semer le doute sur la liberté d'action de la nouvelle compagnie C.I.I.-Honeywell-Bull et sur la réalité des positions françaises en informatique. Ces articles ont fait l'objet de notre part d'une mise au point parue dans ces colonnes le 5 octobre. La sortie d'un livre (1) dû, en collaboration avec un de ses confrères, à l'auteur de ces arkticles, a été l'occasion pour M. Pilhes de reprendre à son compte ces interprétations, à nos yeux aberrantes, en les présentant sous une forme plus tendancieuse encore.

Il s'agit d'un véritable dénigrement dont les thèmes sont les suivants :

L'informatique française est abandonnée aux Américains d'Honeywell, les pouvoirs publics français cautionnant cette opération et consentant des largesses financières sans contrepartie. En somme, une politique d'abandon et de gaspillage, selon l'auteur.

Voilà où on en est après un peu plus d'un an de campagne systématique de contre-vérités. L'auteur ne sent même plus le besoin de justifier ses affirmations et d'expliquer, par exemple, pourquoi et comment une société à majorité française (C.I.I.-Honeywell-Bull) pourrait être contrôlée par son actionnaire minoritaire (Honeywell). En mai 1975, *le Monde* suggérait que cette dépendance serait la conséquence de l'existence d'un comité technique où Honeywell a trois siège sur cinq, et qui fait des recommandations aux deux compagnies sur la coordination de leurs programmes d'études. Nous avons souligné de façon répétée que ce comité est, aux termes des accords, de nature strictement consultative et sans pouvoirs juridiques. D'autre part, C.I.I.-Honeywell-Bull a montré récemment par l'annonce du développement d'un grand système compatible avec les grands systèmes C.I.I., qu'elle déterminait bien sa politique en fonction des besoins de sa clientèle (ce à quoi le comité technique consultatif ne peut qu'adhérer). Cette récente annonce démentait ainsi concrètement les hypothèses alarmistes publiées tant sur la liberté de C.I.I.-Honeywell-Bull que sur le sort des clients ex-C.I.I., et que sur le développement futur de grands systèmes en France. Non seulement *le Monde* n'a pas cru bon de reconnaître qu'il s'était trompé, mais il publie au contraire sous la signature de M. Pilhes un article qui reprend le thème de l'« abandon » sans se donner la moindre peine de démonstration.

Sur l'aspect économique des choses, pas un mot dans l'article de M. Pilhes du fait que le plan calcul à côté de ses réalisations techniques et commerciales incontestables faisait appel chaque année de façon croissante aux finances publiques. Pas un mot du fait que l'alliance européenne « torpillée » était celle de trois firmes prévoyant un appel aux finances publiques pour une période de temps indéterminée. Pas un mot du fait que la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull s'est engagée à se passer de l'aide de l'Etat en quatre ans et reçoit de celui-ci une aide forfaitaire dégressive dès 1977. Pas un mot sur le fait que le coût de la grande informatique sur le budget national, après avoir crû chaque année, va maintenant décroître chaque année.

Au lieu de cela, l'hypothèse implicite et particulièrement pernicieuse qu'on ne peut être à la fois profitable et indépendant. Là non plus, on ne démontre rien, on pose un théorème absurde, qu'on reprend inlassablement, bien que *le Monde* lui-même comme entreprise s'enorgueillisse d'être indépendant parce qu'il est profitable. En quoi la situation d'une firme informatique serait-elle différente, et quel objectif serait-ce pour l'entreprise que d'être profitable sans être indépendante ou d'être indépendante sans être profitable ? Si « magouille » il y a, elle est le fait de ceux qui brouillent ainsi les cartes, diffusent des données inexactes et, ne visant pas à construire, se donnent le plaisir de détruire.

Devant cette attitude, les responsables de la compagnie se doivent de répéter inlassablement les faits tels qu'ils sont : la France a maintenant le contrôle de la plus grande société d'informatique européenne et de loin. Cette société a une association avec l'informaticien américain Honeywell Information Systems, association qui n'affecte nullement sa liberté d'action, mais qui constitue, au contraire, un atout précieux : mise en commun de frais d'études, accès au marché américain. Cette association est équilibrée dans les faits objectifs, qu'il s'agisse du chiffre d'affaires, des marchés couverts, des effectifs commerciaux, de fabrication, d'études et de recherche, des budgets d'études et de recherche, etc. Il n'y a plus aujourd'hui en Europe que trois constructeurs de grande informatique : C.I.I.-Honeywelle-Bull est nettement le premier et il est le seul à vendre sur le marché mondial, il est le seul à contrôler un réseau de filiales étrangères couvrant une grande partie du monde, d'où proviennent la moitié de ses revenus. Ses compétences techniques couvrent tous les domaines vitaux. La France a et aura en informatique la première place en Europe, comme elle le mérite par l'ancienneté de son entrée dans ce domaine (dès 1931 avec Bull) et par la qualité des équipes techniques et commerciales nationales. L'opération de fusion de C.I.I. et d'Honeywell-Bull est la meilleure solution tant du point de vue économique que de l'indépendance nationale. Ceux qui l'ont décidée et ceux qui la mettent en œuvre ne manquent en rien de ce que l'auteur de l'article appelle « le sens des grands projets ». Celui-ci en est un et ils le mèneront à bien.

(1) N.D.L.R. — « French Ordinateurs ». Ed. Alain Moreau.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS (BELGIQUE) - L'URBAINE

Depuis 1920, l'Union des Assurances de Paris est, après la Compagnie Bruxelles-Lambert, l'un des deux actionnaires principaux de l'Urbaine, compagnie belge d'assurances contre les risques de toute nature.

Par ailleurs, l'U.A.P. a, de longue date, implanté en Belgique une succursale importante.

Soucieuses de renforcer les liens existant déjà entre elles, les deux compagnies sont convenues d'étudier conjointement toute mesure propre à harmoniser leur politique sur le plan technique, financier et commercial et à uniformiser leur gestion en vue de regrouper leurs activités.

La complémentarité de l'Urbaine et de la succursale de l'U.A.P. en Belgique, ainsi que la dimension nouvelle qu'une telle intégration leur conférerait, leur permettraient d'assurer à leurs clientèles un service encore meilleur, notamment en mettant à leur disposition une gamme plus large et plus étendue de garanties.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SITUATION AU 30 SEPT. 1976)	INDO-VALEURS	SICAVIMMO	GESTION RENDEMENT	GESTION SELECTION (France)
Actif net (en millions de F)	76,20	78,88	102,90	47,75
Nombre d'actions	444 524	448 570	533 965	343 900
Valeur liquidative par action (en F)	171,42	175,83	192,71	138,86
Répartition de l'actif net :	%	%	%	%
Valeurs françaises				
— Obligations	29,20	23,67	80,13	38,32
— Actions	17,46	45,38	—	56,65
Valeurs étrangères				
— Obligations	0,31	4,69	7,65	3,32
— Actions	44,85	8,99	—	—
Disponibilités	8,18	17,29	12,22	1,71
	100	100	100	100
Dividende par action	Francs	Francs	Francs	
— Dividende net	6	9,47	13,23	7,78
— Crédit d'impôt	0,69	0,75	0,64	1,20
— Revenu global	6,69	10,22	13,87	8,98
— Date de mise en paiement	19/12/75	2/7/1976	2/4/1976	9/4/1976

INTERTECHNIQUE

Chiffre d'affaires et commandes au 30 septembre 1976

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé du 1er janvier au 30 septembre 1976 s'est élevé à 178,5 millions de francs contre 136 millions de francs en 1975, soit un accroissement de 31 %.

Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'étant élevé à 198,7 millions de francs, le carnet de commandes s'est accru de 20,2 millions de francs et s'élève à 230,3 millions de francs.

La hausse escomptée du chiffre d'affaires pour l'exercice est le l'ordre de 15 %.

DUMEZ

La situation provisoire de Dumez au 30 juin 1976 fait apparaître un bénéfice net s'élevant à 19,3 millions de francs, contre 12,3 millions pour le premier semestre 1975.

Sur le plan du groupe, les résultats nets consolidés pour le premier semestre 1976 peuvent être estimés à 80 millions de francs contre 55 millions de francs pour les six premiers mois de 1975.

Au cours des neuf premiers mois, l'activité des chantiers, particulièrement en développement à l'étranger, a progressé d'environ 35 % par rapport à la période correspondante de 1975 :

	Neuf premiers mois 1976	Rappel 1975
Dumez Travaux publics et filiales	556	405
Dumez Bâtiment et filiales	314	241
Dumez Afrique et filiales	1 113	821
Dumez et autres filiales	199	155
	2 182	1 622

Certains Français lisent un second quotidien chaque jour.

Votre voiture immobilisée ? Louez-en une chez europcar 645.21.25

(Publicité)

BARRE OU PAS BARRE votre avenir est assuré si vous préparez chez vous, vite, à peu de frais, les EXAMENS COMPTABLES OFFICIELS
Demandez guide gratuit n° 699
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat.
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - CEDEX 02.

THYON 2000 ☆☆ SION

Valais-Suisse

A THYON 2000 sur Sion, ambiance exclusive, tout pour satisfaire vos besoins: santé, plaisirs et joies. En été comme en hiver. Promenades, tennis, piscine, etc. Ski sur 4 vallées. Vue panoramique 320°. Ensoleillement unique. Accès de Sion (arrêt du train TEE Paris-Milan et aéroport).

La seule station avec circulation automobile souterraine!

Studios, appartements 2, 3, 4, 5 et 6 p.
à partir de FS 68000.—

Service de location à disposition de chaque propriétaire

VENTE AUX ÉTRANGERS AUTORISÉE

Venez nous rendre visite ou écrivez-nous!

THYON-PROMOTION SA
CH-1973 Thyon (Suisse) Télex 38 363 OURST CH

Nom Prénom
Lieu/No postal
Tél. privé Tél. prof.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 OCTOBRE

La baisse s'accélère

Bourse où vas-tu ? Que fais-tu ? C'est la question que l'on serait tenté de poser au vu de la séance de lundi.

Loin de se calmer, la fièvre de baisse a continué d'exercer ses ravages sur le marché et plus de la moitié des valeurs inscrites à la cote ont à nouveau éprouvé de sérieuses pertes. Principales cibles des vendeurs : la construction électrique, le bâtiment, l'alimentation et la chimie. Trois titres ont particulièrement souffert : Nobel Bozel (— 6,5 %), Alsthom (— 5,8 %) et Presses de la Cité (— 5,8 %), et, devant l'affluence des offres, la cotation de Moët-Hennessy a dû être retardée.

Bref, les différents indices ont encore baissé de 1,5 %.

Les motifs de ce nouveau recul ne manquent pas : chute brutale du marché de Londres, promesse d'une extension des nationalisations en cas de victoire de la gauche, ventes au comptant en vue du prochain règlement des soldes débiteurs. Inutile d'ajouter que les investisseurs britanniques ont continué de se dégager.

Faits à signaler : le sentiment autour de la corbeille n'était pas aussi mauvais qu'on pouvait le croire. En outre, l'activité avait quelque peu décru. L'on se gardera toutefois de conclure.

Baisse quasi générale des valeurs étrangères, les américaines, les pétroles et les mines d'or étant les plus touchées.

Sur le marché de l'or, peu de variations ont été enregistrées. Le lingot s'est traité à 18 935 F (— 10 F) et le napoléon à 223,50 F (— 0,40 F) après 223,30 F. Le volume des transactions est tombé à 5,21 millions de francs, contre 6,17 millions.

La rente 4 1/2 % 1973 a, pour la première fois de son histoire dépassé le cours de 600 F. Forte reprise de l'emprunt 7 % 1973.

En raison du déséquilibre persistant entre l'offre et la demande, la Chambre syndicale a décidé que la cotation des Faïenceries de Sarreguemines s'effectuerait par « boîte » sous sa surveillance.

LONDRES

Le marché efface rapidement une nouvelle mais légère baisse initiale. Les affaires sont très calmes. Peu de variations aux industrielles. Les fonds d'État marquent le pas. Irrégularité des pétroles. Vive reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 117 15 contre 115 85

VALEURS	CLOTURE 25/10	COURS 26/10
War Loan 3 1/2 %	22 1/2	22 5/8
Beecham	276 ...	275 1/2
British Petroleum	630 ...	628 ..
Shell	362 ...	364 1/2
Vickers	115 ...	115 ...
Imperial Chemical	267 ...	267 ...
Courtaulds	77 ...	78 ...
De Beers	194 ...	195 1/2
*Western Holdings	12 1/4	12 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	135 ...	138 ...
*West Driefontein	15 3/4	15 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NODET-GOUGIS. — Pour le premier semestre de l'exercice, la société a réalisé un bénéfice net de 3,23 millions de francs contre 2,22 millions un an plus tôt.

A. HERLICQ ET FILS. — La société, qui a réalisé pour le premier semestre 1976 un résultat avant provisions et impôts de 11,52 millions de francs contre 10,11 millions, va procéder à la distribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

DARTY. — La société, dont 348 000 titres, soit 23,2 % du capital, seront mis à la disposition du public ce 26 octobre 1976 au prix minimum de 300 F, a réalisé pour le premier semestre de l'exercice en cours un bénéfice net de 9,5 millions de francs contre 7,2 millions un an plus tôt.

TELEMECANIQUE. — Le dividende global pour 1976 serait au moins égal au précédent (21 F) et non « sera », comme indiqué par erreur dans « le Monde » du 23 octobre, si les exigences du plan de lutte contre l'inflation le permettent.

Résultats au 30 juin 1976

SACILOR (avant tous amortissements, tant de la société que de ses filiales industrielles) : perte de 467 millions de francs contre une perte également de 249 millions.

B.H.V. (après amortissements) : perte de 11,61 millions de francs contre une perte également de 5,02 millions.

CLAUDE (après amortissements) : perte de 5,30 millions de francs contre une perte également de 9,80 millions.

NEW-YORK

Calme et irrégulier

Sous l'effet de l'hypothèque électorale, l'activité s'est considérablement réduite lundi à Wall Street, où les cours ont varié dans les deux sens, sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents, mais quand même avec une très légère tendance au repli.

Les échanges ont porté sur 13,31 millions de titres contre 17,90 millions vendredi.

Deux compartiments seulement ont terminé sur une note soutenue : les pétroles et la sidérurgie.

Sur 1 834 valeurs traitées, 699 ont fléchi, 653 ont progressé et 482 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 205,23 (inchangé) ; services publics, 96,24 (+ 0,06).

VALEURS	COURS 22/10	COURS 25/10
Alcoa	53 ...	53 1/4
A.T.T.	58 7/8	58 5/8
Boeing	39 3/4	39 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29 ...
Du Pont de Nemours	122 3/4	123 1/4
Eastman Kodak	83 5/8	83 1/8
Exxon	51 1/2	51 1/8
Ford	55 1/2	56 ...
General Electric	52 1/4	52 1/8
General Foods	33 3/8	33 1/2
General Motors	71 1/4	71 1/4
Goodyear	21 3/4	21 5/8
I.B.M.	258 1/2	259 ...
I.T.T.	30 1/8	30 ...
Kennecott	27 3/4	27 3/4
Mobil Oil	58 1/4	58 3/8
Pfizer	28 ...	27 7/8
Schlumberger	92 7/8	93 7/8
Texaco	26 3/4	26 7/8
U.A.L. Inc.	22 7/8	23 1/4
Union Carbide	59 5/8	58 7/8
U.S. Steel	47 1/2	47 ...
Westinghouse	15 7/8	15 7/8
Xerox	58 1/8	58 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/10	26/10
1 dollar (en yens)	293 70	293 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 15/16 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 31 déc. 1975.)

	22 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	76,6	76,2
Valeurs étrangères	103,7	104,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,7	60,8

BOURSE DE PARIS - 25 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 62	0 205
5 %	53 60	3 661
5 % 1920-1960	143 50	3 661
3 % amort. 45-54	62 50	0 707
4 1/4 % 1963	101 30	1 851
4 1/4-4 3/4 % 63	89 90	0 325
Emp. N. Eq. 6% 65	102 80	0 166
Emp. N. Eq. 6% 66	104 .	6 411
Emp. N. Eq. 5% 67	95 51	2 416
Emp. 7 % 1973	141 90	5 432
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	2 832
— 5 % 1960	101 60	3 456

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	467 ..
E.D.F. parts 1959	452 ..	451 ..
Ch. France 3%	... ..	115 80
Abeille I.G.A.R.D.	523 ..	520 ..
Abeille (Vie)	211 ..	210 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	396 ..	397 ..
Ass. Gr. Paris Vie	1200 ..	1195 ..
Concorde	219 ..	219 ..
Epargne France	... ..	275 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	92 ..	98 ..
Foncière (Vie)	... ..	288 ..
France I.A.R.D.	172 ..	165 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	... .	350 ..
GAN (Sté Centr.)	607 ..	605 ..
Préservatrice S.A.	355 ..	345 ..
Protectrice A.I.R.	243 ..	242 ..
U.A.P.	617 [illegible]	619 [illegible]
Alsacien. Banque	359 ..	358 ..
(Lt) Bque Dupont	278 ..	278 .
Banque Hervet	229 80	229 80
Bque Hypoth. Eur.	239 ..	240 ..
Banq. Nat. Paris	500 ..	499 ..
Banque Worms	170 ..	178 ..
C.G.I.B.	72 ..	71 50
Cadetel	106 ..	106 ..
Cofica	.. ..	81 ..
C.A.M.E.	.. ..	72 50
Créditel	105 10	106 ..
Créd. gén. indust.	145 ..	145 ..
(M) Crédit Mod.	61 ..	d 83 ..
Financière Sofal.	196 ..	193 ..
Finextel	118	117 20
Fr. Cr. et B. (Cie)	58 10	58 40
France-Bail	194 ..	190 ..
Hydro-Energie	29	29 ..
Immobail B.T.P.	132 70	132 90
Immobanque	170	169 ..
Immofice	128 20	128 50
Interbail	152 50	152 ..
Locabail immob.	176 ..	180 ..
Locafinancière	138 ..	139 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Union Habit.	165 ..	161 ..
Un. Imm. France	122 50	122 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	... ..	136 ..
Glaxo	... ..	27 ..
Grace and Co.	134 50	131 10
Pfizer Inc.	140 ..	136 30
Procter Gamble	458 ..	458 ..
Courtaulds	. ..	7 80
Est-Asiatique	122 50	123 ..
Canadien-Pacif.	83 ..	80 10
Wagons-Lits	.. ..	72 ..
Barlow-Rand	8 60	8 50
British Am. Tob.	.. ..	24 ..
Suéd. Allumettes	88 50	82 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	... ..	848 ..
Bâtibail-Sicomi	590 ..	600 ..
Cellulose Pin	122 ..	121 ..
Cofipa-Sicomi	875 ..	877 ..
Coparex	218 ..	210 ..
Ecco	473 ..	448 ..
Eurafrep	610 ..	590 ..
Francarep	.. ..	94 40
Intertechnique	200 ..	208 ..
Métall. Minière	.. ..	67 ..
Promoptia	... ..	260 ..
Sab. Mor Cor.	... ..	152 ..
S.P.R.	... ..	210 ..
Ufinez	... ..	138 .
Oce v. Grinten	... ..	318 50
Rorento NV	231 ..	233 ..

SICAV

Plac. Institut.	12104 05	11894 73
1re catégorie	10129 38	9930 69

26.10	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	141 39	134 98
Aedificandi	158 34	154 16
Agfimo	165 70	158 19
A.L.T.O.	146 06	139 44
America-Valor	279 75	267 06
Assurances Plac.	117 61	112 28
Bourse-Investiss.	127 07	121 31
B.T.P. Valeurs	124 27	120 07
C.I.P.	257 06	245 41
Convertibles	111 57	106 51
Convertimmo	119 21	113 80

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
588 .	4,50 % 1973	600 ..	598 90	601 ..	601 40
1590 ..	C.N.E. 3 %	1587 ..	1595 ..	1589 ..	1595 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a en cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 988	4 980	4 95
Canada ($ can. 1)	5 118	5 130	5 09
Allemagne (100 DM)	206 475	207 100	205 75
Autriche (100 sch.)	28 926	29 120	29 ..
Belgique (100 F.)	13 380	13 482	13 10
Danemark (100 krd)	83 920	84 720	84 50
Espagne (100 pes.)	7 320	7 315	7 95
Grande-Bretagne (£ 1)	8 232	7 958	8 25
Italie (1 000 lires)	5 744	5 771	5 700
Norvège (100 k.)	93 470	94 570	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	195 475	196 200	195 ..
Portugal (100 esc.)	15 930	15 920	15 ..
Suède (100 krs)	116 800	118 050	116 50
Suisse (100 fr.)	203 500	204 225	203 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	18900 ..	18875 ..
Or fin (kilo en lingot)	18945 ..	18935 ..
Pièce française (20 fr.)	223 90	223 50
Pièce française (10 fr.)	190 ..	189 50
Pièce suisse (20 fr.)	188 ..	188 70
Union latine (20 fr.)	172 20	174 .
Souverain	194 ..	190 50
Pièce de 20 dollars	918 60	920
Pièce de 10 dollars	491 ..	499 80
Pièce de 5 dollars	300 .	... ..
Pièce de 50 pesos	750 50	745 ..
Pièce de 10 florins	203 60	201 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
— Réunis au Caire, les chefs d'Etat arabes ont entériné le plan de paix adopté à Ryad.

3. EUROPE
— UNION SOVIETIQUE : devant le comité central, M. Brejnev affirme que l'amélioration des rapports avec Pékin est le « souci permanent » des dirigeants du Kremlin.

3. ASIE
— CHINE : l'armée joue un rôle essentiel dans la nouvelle organisation du pouvoir.

5. L'ÉVÉNEMENT
— Les élections présidentielles aux Etats-Unis.

6. DIPLOMATIE
— Le voyage officiel en France du roi Juan Carlos.

6-7. AFRIQUE
— « Le Transkei au ban des nations » (II), par Christiane Chombeau.
— La négociation de Genève sur la Rhodésie.

8. POLITIQUE
— La préparation des élections municipales.

10. LES RÉGIONS
— Emploi, notre grand souci.

11. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

12. HISTOIRE
— Aux journées du CEREP sur la presse : du *Combat* de la libération à l'éphémère *Temps de Paris*.

14. RELIGION

14. UNESCO
— La conférence générale pourrait apaiser les inquiétudes américaines sur la place d'Israël dans l'Organisation.

14-15. ÉDUCATION
— M. Haby, homme de télévision.
— Les étudiants sont moins menacés par le chômage.

15. AÉRONAUTIQUE

16. FAITS DIVERS

16-17. L'AFFAIRE DASSAULT

18. CULTURE

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGES 21 ET 22
— La recherche médicale : un combat pour la vie.

23. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

24 à 27. ARTS ET SPECTACLES

37 à 40. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— LIBRES OPINIONS : « Après le Parlement européen, le gouvernement », par G. Tardy.
— CONJONCTURE : la réunion du conseil de planification.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (24)
Annonces classées (29 à 36) ; Aujourd'hui (36) ; Carnet (20) ; « Journal officiel » (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (36) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1976 a été tiré à 598 446 exemplaires.

(Publicité)

Texas-Inst. ou Hewlett-Packard?

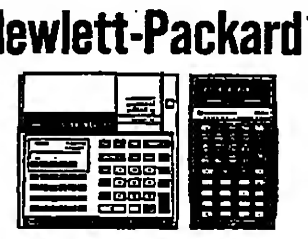

Rockwell, Commodore ou ?

Duriez sait

quelle calculatrice vous ira.

Si vous êtes profane et cherchez une bonne petite calculatrice 4 opérations, fiable et durable, c'est chez Duriez que vous la trouverez.

Si vous êtes un scientifique évolué ne vous trompez pas de marque ni de modèle. Beaucoup de machines sont excitantes (log. expo. racines. Nièmes. e puissance x. syn-hyp. programmables) Mais il faut demander conseil aux spécialistes de Duriez.

Si vous êtes chef comptable, Duriez vous offre en discount les meilleures machines imprimantes, silencieuses, sûres avec mise en pages automatique sur mesure.

Duriez - 132, bd Saint-Germain. tél. 326-43-31. ouvert sauf lundi de 9 h. à 19 h.

A B C D E F G

Après des opérations de police à Paris et en province

Une trentaine de personnes sont interrogées sur le cambriolage de la Société générale de Nice

Des opérations de police ont eu lieu ce mardi 26 octobre en début de matinée, à Marseille, Nice et Paris, sur commission rogatoire de M. Richard Bouazis, juge d'instruction à Nice, chargé du dossier du cambriolage de l'agence centrale de la Société générale de Nice, commis au cours du week-end du 16 au 18 juillet dernier. Une trentaine de personnes ont été interpellées tandis que des vérifications avaient lieu dans d'autres villes du Sud-Est, notamment à Montpellier et Avignon.

Au service régional de police judiciaire de Marseille, qui coordonnait les opérations, on déclarait en fin de matinée avoir agi sur des renseignements précis recueillis par la police niçoise. Le commissaire divisionnaire Gréco devait affirmer que, parmi les personnes appréhendées, figurent des « *témoins importants* ». L'un d'eux, dont l'audition continuait en fin de matinée, est l'un des membres les plus influents du milieu marseillais, et certains enquêteurs voient en lui l'un des « cerveaux » du cambriolage. Parmi les individus recherchés par les policiers figureraient notamment deux personnes proches des milieux de la boxe.

C'est au cours du week-end suivant le 14 juillet qu'un groupe de malfaiteurs s'était introduit dans les locaux de l'agence bancaire en creusant un tunnel de 8 mètres de long à partir des égouts d'une rue voisine. Pénétrant dans la chambre forte, ils avaient forcé trois cent dix-sept coffres, emportant un butin évalué à l'époque à 60 millions de francs (la Société générale n'ayant jamais donné de chiffre précis).

Un mois plus tard, à Paris, des cambrioleurs utilisaient la même méthode pour s'introduire dans une autre agence de la Société générale, celle de la rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e arrondissement), forçant près de cent trente coffres. Le 7 octobre, les policiers parisiens arrêtaient M. Raymond Brisacier, quarante ans, au moment où il tentait d'écouler onze bons du Trésor provenant de ce cambriolage dans un bureau de poste du douzième arrondissement. Inculpé de vol qualifié, M. Brisacier, qui avait déjà échangé préalablement une quinzaine de bons du Trésor dans plusieurs autres bureaux de poste, a été écroué.

Créateur de la presse moderne en Italie

ARRIGO BENEDETTI EST MORT A ROME

Arrigo Benedetti, directeur du quotidien romain *Paese-Sera*, est mort mardi 26 octobre à Rome d'une affection rénale, à la suite d'une opération.

[Ce personnage massif, majestueux et amical à la fois, a véritablement engendré toute la presse italienne actuelle. Né en 1910 à Lucques, il vint à Rome en 1936 et appartint, avec Leo Longanesi, à la fronde intellectuelle qui de l'ironie sur le régime passa à la résistance. Elle se regroupait autour de la revue *Omnibus*. Arrêté par les fascistes en 1943, Arrigo Benedetti lança, après la guerre, des hebdomadaires dont la nouveauté brisa les carcans d'une presse anachronique. *L'Europeo*, *Oggi*, *l'Espresso*, puis *Il Mondo*, qu'il reprit après la mort du fondateur, son ami Mario Pannunzio, laissèrent des traces durables, tant par l'imagination technique dont ils faisaient preuve que par la qualité des collaborations. Arrigo Benedetti appliqua à la presse les moyens du néo-réalisme et amena les écrivains au reportage, voire aux récits de faits divers.

Libéral de centre, peu à peu déplacé vers la gauche, il fut toujours en politique un homme d'ordre laïque. Après les élections régionales de juin 1975, il accepta la direction de *Paese-Sera*, proche du parti communiste. L'étonnement ne dura guère, tant Arrigo Benedetti symbolisait un monde d'intellectuels à la fois déçus, nostalgiques du temps où ils pouvaient inventer du neuf, mais jamais tout à fait en proie aux renoncements. Une génération qui raille l'Italie mais y croit encore. — J. N.]

LA PRODUCTION LAITIÈRE AU CONSEIL DE LA C.E.E.

Les Neuf essaient d'endiguer le « fleuve blanc »

Les ministres de l'agriculture des Neuf et les ministres (ou secrétaires d'Etat) des finances de ces pays délibèrent ce mardi 26 octobre des mesures à prendre pour éviter que les fluctuations brutales des monnaies ne dérèglent complètement le Marché commun agricole. Pour mettre un terme à l'augmentation incontrôlée (et ruineuse pour le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) des « montants compensatoires » qui visent à annuler les effets des variations monétaires sur le commerce agricole, la Commission a proposé l'indexation décalée des prix agricoles sur les monnaies. Il y a peu de chances que cela soit retenu.

Les ministres doivent également examiner les mesures de sauvegarde adoptées par l'Italie. La création, pour quatre mois, d'une taxe de 7 % sur tout achat de devises, est considérée par la Commission européenne comme une entorse aux obligations de l'union douanière.

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — Lundi, les ministres ont examiné le plan d'assainissement laitier conçu par la Commission. Pour enrayer la progression d'excédents la Commission a proposé de verser des primes aux exploitants qui renonceront à la production laitière (prime à la non-livraison, prime à la conversion du cheptel vers les races à viande), et, surtout, d'assujettir les producteurs à une taxe dite « prélèvement de coresponsabilité ». Les Neuf ont fini par donner leur accord de principe, sauf l'Italie, qui, déficitaire en lait et en viande, voudrait pouvoir continuer à développer son élevage. M. Bonnet a rappelé qu'à la fin de septembre la production de lait dans la Communauté était, malgré la sécheresse, supérieure de 3 % au niveau atteint à la même époque l'an passé ; les stocks de poudre de lait chez les Neuf sont toujours de l'ordre de 1 400 000 tonnes.

M. Bonnet a insisté pour que le « prélèvement de coresponsabilité » ne soit pas appliqué dans les régions de montagne. Il a jugé hâtive l'application du système au début de la prochaine campagne. Plusieurs ministres souhaitent que le montant de la taxe (la Commission propose 2,5 %) ne soit pas arrêté avant que les Neuf aient fixé les ajustements de prix applicables aux produits laitiers en avril prochain.

Pour maintenir des conditions de concurrence équitables entre le beurre et la margarine, la Commission suggère qu'une taxe analogue soit perçue sur les matières grasses végétales produites ou importées dans la C.E.E., à l'exception de l'huile d'olive.

Quatre Etats y sont hostiles : le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne.

Ph. L.

● *L'indice des prix à la consommation* aurait augmenté de 1 % au cours du mois de septembre. Cette forte hausse, malgré le blocage des prix intervenu depuis le 15 septembre dans le cadre du plan Barre, intègre une partie des augmentations du mois d'août, les relevés de prix ne s'effectuant pas de façon complète pendant les vacances. Au cours du troisième trimestre, la hausse des prix aurait été aussi de 2,7 %.

Les grévistes de la Caisse d'épargne de Paris dénoncent le refus de négocier de la direction

Par 788 voix contre 12, les employés de la Caisse d'épargne de Paris, réunis ce mardi 26 octobre en assemblée générale, ont décidé de continuer la grève déclenchée le 6 octobre. Les grévistes ont ensuite manifesté devant le siège de l'Union nationale des caisses d'épargne de France, 5, rue Masseran, 75007 Paris, afin d'obtenir de la chambre patronale « *l'ouverture immédiate de négociations* ».

Le syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne et la section C.F.D.T., qui sont à l'origine de ce mouvement, suivi, selon eux, à 80 %, nous indiquent que les organisations syndicales sont « *bien conscientes* » de la gêne ainsi causée aux déposants (*le Monde* du 23 octobre), mais elles en rejettent la responsabilité sur la direction de la Caisse d'épargne de Paris, « *qui a, jusqu'à maintenant, toujours refusé de négocier.* »

La réduction de la prime de fin d'année — décision qui est à l'origine de ce conflit — n'est pas, indiquent le syndicat unifié et la C.F.D.T., la seule revendication des employés, « *comme la direction veut le faire croire* ». Les grévistes réclament notamment « *le recrutement immédiat de plusieurs dizaines de collègues, afin d'améliorer le service public* », « *la reconnaissance réelle du rôle économique du comité d'entreprise* », « *le maintien du statut du personnel* », « *le respect du droit syndical* ».

Quant à la prime de fin d'année, les organisations syndicales estiment qu'elle pourrait être intégralement versée « *non en la prélevant sur le fonds de garantie des déposants, mais sur le boni de la fortune personnelle de la Caisse d'épargne de Paris : 30 millions de francs prévus pour 1976* ». Le syndicat unifié et la C.F.D.T. affirment enfin que les salaires indiqués par la direction — 70 000 F après dix ans de présence, 100 000 F après seize ans — « *ne sont pas automatiquement versés selon l'ancienneté, mais correspondent à des postes de responsabilité auxquels tous les agents n'accèdent pas* ».

★ Un service de la Caisse d'épargne de Paris est à la disposition du public pour donner les adresses des agences actuellement ouvertes. Tél. : 233-44-15 et 236-07-21.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le « New York Times »* a annoncé, dans son éditorial de l'édition du dimanche 25 octobre, qu'il soutenait la candidature de M. Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis. Le quotidien new-yorkais estime qu'en dépit de certaines ambiguïtés M. Carter a manifesté un sens du « leadership » fondé sur « *une approche libérale, humanitaire et sociale des problèmes les plus importants de politique intérieure et étrangère* ». « *M. Carter a montré qu'il était beaucoup plus conscient des vrais besoins du pays (...) que son concurrent. La différence essentielle entre MM. Jimmy Carter et Gerald Ford est que le premier représente un « esprit nouveau », comme on l'a vu dans le troisième débat télévisé, alors que le second subit le poids du passé et n'a pas d'idée pour l'avenir* », affirme le *New York Times*.

● *Le « Sovereign »*, l'un des plus récents sous-marins britanniques à propulsion nucléaire, n'a plus envoyé de signal radio depuis le samedi 23 octobre, alors qu'il était en mission scientifique sous la banquise du pôle Nord, avec à son bord cent vingt et un hommes d'équipage. Aucune recherche n'a, à ce jour, été lancée car l'amirauté britannique pense que le *Sovereign* donnera de ses nouvelles d'ici à la fin de cette semaine. — (A.F.P.)

LA GRÈVE DES DÉTAILLANTS EN FRUITS ET LÉGUMES EST SUSPENDUE

La grève des détaillants en fruits et légumes est — provisoirement ? — finie. Les étalages seront approvisionnés normalement à partir de mercredi. L'Union des jeunes professionnels en fruits et légumes, présidée par M. Kerbart, représentant la ligne « dure » du mouvement, qui s'était opposée jeudi dernier à la reprise du travail proposée par M. Bernard Rapine, président de l'Union nationale des fruitiers-détaillants, avait convoqué les détaillants parisiens à Rungis, lundi, en fin de matinée. Trois solutions leur étaient présentées :

● Ouvrir mercredi matin en appliquant les taxes acceptées par M. Rapine, président de l'U.N.F.D. ;

● Ouvrir mercredi matin suivant les propositions définies par M. Kerbart, c'est-à-dire en appliquant les anciennes marges en valeur absolue ;

● Poursuivre la grève.

Sur 1 161 votants, 551 se sont prononcés pour la proposition de M. Kerbart, 448 pour la poursuite de la grève et 161 pour la première proposition.

La reprise du travail a donc été décidée. Toutefois, la grève pourrait reprendre le mardi 2 novembre au cas où les dirigeants de l'U.J.P.F.L. ne seraient pas reçus dans le courant de la semaine par M. Villain, directeur de la concurrence et des prix.

NOUS COURONS A LA RUINE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE déclare M. Bonnet

« *La mécanique va casser. Si nous ne portons pas bon ordre à cette affaire nous courons là purement et simplement à la ruine de l'effort commun en matière de politique agricole commune* », a déclaré M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, à notre confrère *la Croix* en évoquant le refus du gouvernement britannique de dévaluer la « livre verte ».

« *En tout état de cause, si la position britannique est inentamable cela risque d'amener bien évidemment un certain nombre de partenaires et le gouvernement français, je ne le cache pas, à engager une réflexion approfondie sur la politique agricole commune...* », conclut M. Bonnet.

ACHETEZ VOTRE CHAINE HI-FI chez un crack en électronique

Les trente années d'expérience du magasin CIBOT - véritable temple parisien de la Hi-Fi - et sa grande compétence en électronique (son et vidéo) vous garantissent non seulement de bons conseils par des vendeurs qualifiés, un choix sûr parmi pratiquement toutes les marques françaises et étrangères, mais aussi un service après-vente exceptionnel. CIBOT dispose pour cela, de techniciens, d'ingénieurs, et d'un stock de pièces détachées unique en France.

CHAINE HI-FI HARMAN-KARDON 730
- AMPLIFICATEUR 2 x 40 W
- TUNER RADIO : AM et FM très haute sensibilité.
- PLATINE THORENS TD 145, arrêt électronique, cellule Shure, socle et couvercle.
- ENCEINTES ACOUSTIQUES HRC type Manhattan

La chaîne complète : 7.245 F

CIBOT
136, bd Diderot, Paris 12e
12, rue de Reuilly, Paris 12e
tél. 346.63.76
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Nocturnes : mercredi et vendredi jusqu'à 22 h. Métro : Reuilly-Diderot.

Universal Publicité

NOUVELLES COLLECTIONS
Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
dans un choix de 3.000 draperies
à partir de 695 F
Prêt-à-porter Homme
Boutique Femme
LEGRAND TAILLEUR
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra).

ORTHOGRAPHE
Recyclage - Méthode audio-active
école pallas
ÉCOLE PRIVÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
105, rue St-Lazare
75 - Paris 9e - 874.79.84
de 8 h 30 à 20 h
Autres disciplines enseignées
STENOGRAPHIE
DACTYLOGRAPHIE

L'ARCADE CHAUMET
12 place Vendôme Paris 1er
Fabuleuses TSUBA
(gardes de sabre japonaises)
Exposition de la Collection du Docteur Walter A. Compton
du 27 octobre au 20 novembre 1976
de 10 h à 18 h sauf dimanches et fêtes

EN STYLE ET EN... TOUTES DIMENSIONS
Bibliothèques 2.3.4 portes
TAPISSERIE DÉCORATION
R. BERBIGIER
961.14.97
Armoires et chambres à coucher
en merisier, chêne... ...acajou, noyer
72-74 r. H. BARBUSSE 95100 ARGENTEUIL
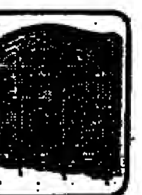

'Les Merveilles du Monde'
EN AFRIQUE DU SUD

LE ZEBRE DE MONTAGNE (*Equus zebra*): L'UN DES ANIMAUX LES PLUS RARES DU MONDE.
SOUS LA PROTECTION DES AUTORITES, 140 SPECIMENS DE CETTE RACE VIVENT AUJOURD'HUI DANS LA PROVINCE DU CAP.
LA PLUS GRANDE DIVERSITE D'ANIMAUX AFRICAINS. LE PARC NATIONAL KRUGER.
LES FLEURS ET LES ARBRES MAGNIFIQUES.
LES PLAGES RESPLENDISSANTES.
LES PAYSAGES GRANDIOSES. L'OR, LES DIAMANTS. LES VILLES ULTRA-MODERNES.
LES HÔTELS INTERNATIONAUX.
L'ETE QUI NE FINIT JAMAIS...

POUR VOIR TOUTES CES MERVEILLES SANS FAIRE LE TOUR DU MONDE, VENEZ CHEZ NOUS.

Veuillez m'adresser votre brochure en couleurs gratuite
Nom ....
Adresse ....
....
OFFICE DE TOURISME DE L'AFRIQUE DU SUD
104 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS TEL. 742.18.71
MO.1

AFRIQUE DU SUD
LE MONDE ENTIER EN UN SEUL PAYS.